BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

GENEVIÈVE TABOUIS

ALBION PERFIDE OU LOYALE

DE LA GUERRE DE CENT ANS A NOS JOURS



PAYOT, PARIS

PAYOT, 106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

J. Aulneau. — **Histoire de l'Europe centrale.** *Ouvrage couronné par l'Institut* . 60 fr.
Vte Georges d'Avenel. — **Histoire de la Fortune française** . . . . 27 fr.
Rafael Ballester, professeur au Lycée de Valladolid. — **Histoire de l'Espagne** . 30 fr.
Werner Beumelburg. — **La Guerre mondiale racontée par un Allemand** . . . 45 fr.
E. Cavaignac, professeur à l'Université de Strasbourg. — **Chronologie de l'Histoire mondiale** . . . . 20 fr.
Coissac de Chavrebière, ex-professeur au Collège musulman de Rabat. — **Histoire du Maroc.** *Ouvrage couronné par l'Académie française* . . . . 50 fr.
— **Histoire des Stuarts** . . . . 33 fr.
Benedetto Croce. — **Histoire de l'Italie contemporaine, 1871-1915.** . . . . 27 fr.
F. Debyser, bibliothécaire à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (Bibliothèque de la Guerre). — **Chronologie de la guerre mondiale** . . . . 40 fr.
Louis-Paul Deschanel. — **Histoire de la Politique extérieure de la France, 806-1936.** 30 fr.
H. W. Elson, professeur d'histoire à l'Université de New York. — **Histoire des Etats-Unis** . . . . 84 fr.
Edward A. Freeman, professeur d'histoire moderne à l'Université d'Oxford. — **Histoire de l'Europe** . . . . 22 fr.
V. V. Funk et B. Nazarevski — **Histoire des Romanov, 1613-1918** . . . . . . 22 fr.
E. F. Gautier, professeur honoraire de l'Université d'Alger. — **Le Passé de l'Afrique du Nord** . . . . 40 fr.
Dr Herbert H. Gowen, professeur de langues et de littérature orientales à l'Université de Washington. — **Histoire de l'Asie** . . . . 33 fr.
— **Histoire du Japon** . . . . 40 fr.
Jean Hatzfeld, maître de conférences à la Sorbonne. — **Histoire de la Grèce ancienne** . . . . 40 fr.
Fernand Hayward — **Histoire des Papes** . . . . 45 fr.
Histoire de la Guerre mondiale. Tome I, par le Général Duffour . . . . 36 fr.
— Tome II, par le Général M. Daille . . . . 36 fr.
— Tome III, par le Général Hellot . . . . 30 fr.
— Tome IV, par le Général René Tournès . . . . 30 fr.
Léon Homo, professeur à l'Université de Lyon. — **L'Empire romain** . . . . . . 27 fr.
A. H. M. Jones, ancien maître de conférences à l'Université égyptienne et E. Monroe, licenciée de l'Université d'Oxford. — **Histoire de l'Abyssinie** . . 22 fr.
A. W. Jose, membre honoraire de la Société royale d'histoire d'Australie. — **Histoire de l'Australie** . . . . 33 fr.
René Jouan, capitaine de frégate. — **Histoire de la Marine française** . . . . . . 25 fr.
Ch. André Julien, secrétaire général de la Revue Historique. — **Histoire de l'Afrique du Nord.** Tunisie, Algérie, Maroc . . . . 132 fr.
Richard Kralik. — **Histoire de Vienne,** depuis l'Empire romain jusqu'à nos jours. 33 fr.
Colonel Lamouche, diplômé de l'Ecole des Langues orientales. — **Histoire de la Turquie** . . . . 33 fr.
Georges Laronze. — **Histoire de la Commune de 1871** . . . . 27 fr.
Capitaine B. H. Liddell Hart, military editor of the New Encyclopaedia Britannica. — **La Guerre mondiale racontée par un Anglais** . . . . 50 fr.
William Martin, professeur à l'École polytechnique fédérale. — **Histoire de la Suisse** . . . . 33 fr.
V. V. Nazarevski. — **Histoire de Moscou** . . . . 33 fr.
Hermann Pinnow. — **Histoire d'Allemagne** . . . . 30 fr.
S. Platonov, ancien professeur d'histoire à l'Université de Pétrograd. — **Histoire de la Russie** . . . . 66 fr.
F. York Powell, professeur à l'Université d'Oxford et T. F. Tout, professeur à l'Université de Manchester. — **Histoire d'Angleterre** . . . . 132 fr.
Dr A. S. Rappoport. — **Histoire de la Palestine** . . . . 30 fr.
A. Savelli, professeur à l'Université de Pise. — **Histoire d'Italie** . . . . 27 fr.
George Soulié de Morant, chargé de mission en Chine. — **Histoire de la Chine.** 55 fr.
Arthur Weigall, ancien inspecteur général des antiquités du Gouvernement égyptien. — **Histoire de l'Egypte ancienne** . . . . 30 fr.
Gustave Welter. — **Histoire de la Russie communiste, 1917-1935** . . . . 22 fr.

IMP. GROU-RADENEZ, 11, RUE DE SÈVRES, PARIS. — 58446 - 12-38

ALBION
PERFIDE OU LOYALE

*

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Ouvrages couronnés par l'Académie française.

Le Pharaon Tout Ank Amon. Sa vie et son temps. Préface de Théodore Reinach, membre de l'Institut. Avec 34 illustrations dans le texte et hors texte .... 30 fr.

Ce livre est, en réalité, une promenade archéologique, comme on eût dit il y a quelque cinquante ans, promenade que Mme Tabouis nous fait faire pour notre instruction, après l'avoir faite pour la sienne; mais elle connaissait si bien la route, pour en avoir relevé dès longtemps le tracé, et pour s'être à l'avance documentée sur tout ce qu'elle y verrait, que ç'a été pour elle une occasion, comme M. Théodore Reinach l'a très justement noté, de « faire revivre sous ses divers aspects, dans son atmosphère si particulière », la civilisation égyptienne de la fin de la dix-huitième dynastie, c'est-à-dire de l'époque qui marque, à ce qu'il semble l'apogée de cette civilisation.

Charles Boreux, membre de l'Institut.

Nabuchodonosor et le triomphe de Babylone. Préface de Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Avec 37 illustrations dans le texte et hors texte .... 33 fr.

Le *Nabuchodonosor* de Mme Tabouis fournit sous une forme accessible et même attrayante, en dépit de la formidable documentation, une idée largement évocatrice de la civilisation néo-babylonienne; guerre et paix, politique et religion, mœurs publiques et privées, s'étalent en tableaux richement brossés et historiquement instructifs.

Père Scheil, membre de l'Institut.

Salomon. Préface de N. Politis, membre de l'Institut. Avec 31 illustrations dans le texte et hors texte .... 30 fr.

Il faudrait encore évoquer l'incroyable intensité de vie, le grouillement de peuple, la précision des figures de premier plan. On ne le pourrait qu'en citant de longues pages. Du moins, essayons de noter quelques-uns des moyens qui secondent un don personnel incomparable. Les points difficiles abondent dans l'histoire de ces temps reculés : discussions de textes, interprétations de documents archéologiques, calculs de dates. G.-R. Tabouis n'en alourdit pas son récit. Rejeté au bas des pages, ce matériel scientifique éclaire et justifie l'évocation sans la troubler. Dans le cadre, aujourd'hui connu, de la Palestine antique, l'action se déroule, aisée comme celle d'un roman, mêlée de scènes de la vie populaire souvent savoureuses, presque toujours fondées sur des textes.

Léo Crozet, du Cabinet des Antiques.

Jules Cambon, par l'un des siens. Avec 10 illustrations hors texte. Prix .... 40 fr.

Le livre important que Mme Geneviève Tabouis a consacré à son oncle Jules Cambon doit rallier tous les suffrages. Elle l'a écrit avec piété, tendresse, respect. Elle l'a composé avec des documents à la disposition du public, mais surtout avec des souvenirs personnels, des archives familiales et ces lettres où les diplomates semblent se soulager en exposant à leurs intimes des pensées qu'il leur est interdit d'affirmer ouvertement.

Joseph-Barthélemy, membre de l'Institut.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

GENEVIÈVE TABOUIS

ALBION PERFIDE OU LOYALE

DE LA GUERRE DE CENT ANS A NOS JOURS



PAYOT, PARIS
106, Boulevard St-Germain

1938

ALBION, PERFIDE OU LOYALE[1]

CHAPITRE PREMIER

DES GOUTS ET DES COULEURS

Par un beau jour d'été de l'année 1919, Briand, ministre des Affaires étrangères de France, se promenait dans le parc du château de Rambouillet avec Lloyd George, premier ministre d'Angleterre. Conversation à bâtons rompus, libérée des contraintes officielles, émaillée de boutades, hérissée de saillies; telle enfin qu'elle révèle le caractère des hommes.

Le Gallois madré, n'ayant garde d'oublier les affinités de races qui, de chaque côté de la Manche, se retrouvent en Armorique et en Cornouailles, particularisa sa politesse : « Vos compatriotes, les Bretons, se sont « bien battus pendant la guerre! » Et Briand, le Celte rugueux que la latinité a poli, de répondre : « Je crois bien; ils pensaient qu'ils se battaient « contre les Anglais! »

Quelques années plus tard, au Théâtre-Français, j'écoutais avec ravissement *La Mégère apprivoisée,* de Shakespeare. A côté de moi, un monsieur d'un certain âge, très représentatif du bourgeois français, convaincu de ses droits et de sa réussite, ne put s'empêcher de préciser ce qui devait être l'objet de mon enthousiasme : « Quelle belle adaptation française, madame! »

« Sans doute, cher monsieur, mais il y a le génie de Shakespeare! » Et, furieux, bougonnant, le vieil abonné de me rétorquer sans ménagement : « Mais Shakespeare n'est qu'un Anglais, madame! » me laissant entendre que jamais le génie ne traversa le Channel.

Aux heures tragiques de la guerre mondiale, il me souvient que M. Mandel, chef de Cabinet de Clemenceau, était

1. *Perfidious Albion — Entente Cordiale,* London : THORNTON BUTTERWORTH LTD.

venu, après l'offensive allemande contre les armées anglaises sur la Somme, au printemps de 1917, ranimer, dans les couloirs du Parlement, le courage de ceux qui doutaient de la victoire. Alors qu'il vantait les mérites de l'armée anglaise, l'aide que la Grande-Bretagne nous apportait, non seulement sur mer, mais sur le Continent, beaucoup de députés ne lui répondirent que par une méfiance hostile : « Oui, oui... ils se battent à nos côtés; mais, vous verrez, après la guerre, ces bougres-là s'installeront chez nous et n'en partiront plus. » L'esprit des bourgeois de Calais survivait tenace, rancunier, presque hostile jusque dans la fraternité d'armes.

Quelles causes? Quelles raisons trouver pour expliquer ces réflexes de l'instinct? La guerre de Cent Ans! et plus particulièrement cette fameuse bataille de Crécy du 26 août 1346 où le roi de France, Philippe de Valois, fut battu par le roi d'Angleterre, Edouard III, vous répondront la majorité des Français, au cœur desquels est demeuré vivace le souvenir des leçons d'Histoire! Il est certain que c'est au cours de cette longue lutte contre l'Anglais que Gascons, Bretons ou Provençaux ont pris conscience de leur unité nationale et, ayant rallié à eux le Bourguignon félon, se sont tournés vers les grandes entreprises extérieures. L'âme unanime de la France s'est formée de son opposition contre l'Anglais envahisseur.

L'opposition des deux mentalités y a aidé, dont l'une, la française, reste fidèle à la culture grecque et latine, garde ses yeux ouverts sur le vaste monde, dont l'autre, dans son île, se replie sur elle-même et cherche son devenir dans l'exaltation même de son orgueil égoïste.

« Messieurs, disait Michelet en ouvrant son cours sur l'Histoire de l'Angleterre au Collège de France, l'Angleterre est une île, et maintenant vous savez tout. »

L'expulsion de l'Anglais du sol français marqua les destinées de la Grande-Bretagne. Lorsque son territoire fut occupé par les bandes du Prince Noir ou du duc de Bedford, le Français, vaincu, mais dont la civilisation, la richesse étaient grandes, sut imposer à l'Anglais ses conceptions, ses idéologies, sa culture.

Vaincu, l'Anglais redevient, dans son île, maître de ses

destinées : de ses premières victoires, il gardera tenace l'espérance que son influence pourrait être prédominante sur le Continent; sa défaite finale le conduit cependant à se méfier de tout autre rôle que celui d'arbitre de la politique continentale.

Conquis par les Normands, qui étaient ceux, venus du Continent, qui pouvaient le mieux s'adapter à leur « réalisme aventurier », les Angles et les Saxons ne furent pas détruits par les « féodaux » de Guillaume le Conquérant. Leur résistance se renforça du désir qu'eurent les conquérants de se « tailler » dans leur patrimoine des domaines profitables, fût-ce au prix de quelques abjurations de principes ou de traditions. Pour assurer leur bien-être, il leur parut plus aisé de rompre avec le passé, de « s'adapter et non de s'imposer à leur conquête ». Ils acquirent la patience, le jugement, toutes les facultés, toutes les inclinations sur lesquelles se basent et se développent les libertés, se soudent les Etats.

Dans la partie qui se joue alors en Europe pour la prédominance, l'Anglais néglige les « atouts » imaginaires dont Paul Valéry a dit « qu'ils sont ceux de la culture et des œuvres de l'esprit, des souvenirs et des espérances ».

Il ne songe qu'aux « vrais trèfles », « aux vrais piques », « ceux qui lui assureront, quel que soit son état du moment, sa misère ou sa faiblesse, le développement suprême des virtualités qu'il s'attribue et qu'il cultive en vase clos ».

En cinq cents ans, les Anglais se sont libérés des Normands. L'Anglais type, estimé de ses contemporains, est celui, qui, s'il sait se battre, ne saurait le faire que pour quelque profit. Son esprit ne s'exerce qu'actif et positif. Dès l'origine, la culture des belles lettres, les soucis d'élégance sont dédaigneusement laissés aux nobles « francisés » de la Cour.

Le bourgeois saxon ne quitte son arc et sa charrue que pour faire ripaille. Il vit et il agit; il ne réfléchit ni n'écrit. De ses origines saxonnes, il a gardé un caractère flegmatique tourné vers les réalités. Les aventures ne valent pour lui que si elles paient. Ses préoccupations sont politiques et utilitaires.

La Renaissance accuse définitivement les caractères des deux peuples. Partout en Europe, au contact de l'Italie, vers laquelle tous les regards, tous les appétits sont tournés, les esprits cultivés cherchent de nouvelles beautés et de nouvelles vérités pour se libérer des anciennes disciplines. Dans cet élan universel, les caractères nationaux s'affirment. Pour conquérir le monde, chaque nation s'efforce de se constituer elle-même d'une façon définitive, d'assurer son unité par le groupement des forces et des esprits autour de quelques idées simples, de quelques passions savamment exaltées par des monarques ambitieux. Les peuples commencent à communiquer les uns avec les autres et, en communiquant, se heurtent les uns aux autres et se différencient. Chaque mouvement national est exalté par des souverains qui, sur ces passions nationales affrontées, bâtissent des dynasties.

En Espagne, Isabelle et Ferdinand, catholiques exaltés, apportent à leurs sujets une conception de la vie chevaleresque et chimérique. L'or d'Amérique enflamme les imaginations, justifie de nouvelles croisades; il offre des espérances féeriques qui se résorbent en un sombre romantisme et une chevalerie archaïque butée dans sa volonté orgueilleuse, dans son introspection dévorante et sa joyeuse cruauté.

L'Allemand, théologien et féodal, attend Luther; son nationalisme, éparpillé entre ses petits princes, cultivé au sein de son ménage où fleurit déjà le « vergiss mein nicht », se caractérisa dès ce moment par un dynamisme racial qui, dans les luttes intestines mêmes où il s'exercera, l'assurera de son rôle providentiel.

L'Italien est le plus doué, le plus précoce. Il est « plein de grâces ». Dédaigneux de la discipline et de l'austérité morales, il cultive les arts et la volupté. L'humanisme le détache des préoccupations nationales. Dans toute la péninsule, c'est une multitude de personnalités brillantes et extravagantes qui offrent au monde émerveillé « l'aspect fantasque et délicieux d'une immoralité et d'une émancipation qui fait tressaillir le cœur des hommes ».

Le Français, sociable et égalitaire, se rallie autour de son roi. Contre l'égoïsme étroit et l'avidité de ses barons, il veut

déjà une France centralisée, destructrice des privilèges. Il cultive l'éloquence, sensible à la voix de l'esprit critique et sceptique. Mais il aime la gloire, il aime l'étalage pompeux d'une Cour magnifique. Il est déjà le peuple le plus spectaculaire du monde. Il se plaît à provoquer tout à la fois l'envie et la crainte de ses voisins par son haut degré de compréhension humaine, par son esprit cultivé, fin et souple, par son rayonnement même qui prend figure d'impérialisme.

L'Anglais, lui, demeure tourné vers les préoccupations pratiques. « Le petit pays qu'il habite, trop enfermé entre des mers étroites pour pouvoir s'étendre à l'aise, dira William Morris, l'amène à se replier sur lui-même, à se préoccuper avant tout des choses intérieures. » L'Anglais acquiert, dans ces limites, cette intelligence positive, cet esprit pondéré, qui préfère les réalités les plus sévères aux mirages les plus séduisants. Il se méfie des idées brillantes. Il a l'esprit étroit, mais sérieux. Jusque dans ce qu'il aime, dans ce qu'il croit, il craint de découvrir quelques éléments embarrassants qui pourraient ne pas être utiles ou qu'il vaut mieux ne pas afficher.

Le Puritanisme va naître, barrière infranchissable qui, dans tous les domaines, séparera les Français et les Anglais.

Tandis que les Français allient subtilement, dans un équilibre harmonieux, la ténacité du Nord et la volupté du Midi, se plaisant aux vers de Ronsard : « Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie », ouvrant largement leurs fenêtres sur le reste du monde pour en respirer tous les parfums, en éprouver toutes les douceurs, les Anglais, dans leur île battue par les tempêtes, se complaisent à des vues étroites, limitées à ses côtes. Dans leurs dissensions intestines, ils évoquent un Dieu terrible et jaloux qui ne sauve que ses élus.

Les Puritains de Cromwell voudront sauver l'Angleterre de la griffe du Diable et des flammes de l'Enfer et cachent, sous des habitudes mesquines et une discipline de fer, des convoitises insatiables. Cette discipline de soi-même, cette obstination dans les idées pratiques rend forts ceux qui les professent; elles comportent, par contre, le sacrifice de tout ce que l'humanisme de la Renaissance appelait : plaisirs et

bonheur, dilettantisme de la culture, indépendance de l'esprit individuel, scepticisme indulgent, toutes qualités que le Français cultive.

La mentalité anglaise veut que l'homme soit avant tout un être libre qui fixe, seul, dans sa conscience et devant Dieu, sa conduite personnelle. Il s'efforce ensuite, avec une ténacité farouche, que certains taxent d'égoïsme, à l'appliquer par une résistance obstinée aux autres et une contrainte éternelle exercée sur lui-même. Au plus profond de sa mentalité, un respect intelligent de la tradition met en lui l'instinct de la stabilité sociale et politique... et aussi peut-être parce qu'il manque d'idées.

Quelle opposition entre les deux tempéraments !

Le Puritain de Cromwell et le Français de la Cour du Roi Soleil sont deux êtres qui ne peuvent se comprendre ni dans la politique ni dans l'amour, ni dans la littérature ou l'art, ni dans la vie de société.

Pourquoi serait plus perfide l'égoïsme réaliste et sévère des uns que la vanité légère, avide de briller des autres ?

Le Puritanisme, vaincu après Cromwell en tant que doctrine politique, s'enfonça dans les profondeurs de l'âme anglaise dont il demeurera la règle morale au cours des âges. Le Puritanisme devint un anglicanisme inspiré de rationalisme chrétien.

Il ne s'agira plus d'imposer une base morale à la politique, mais de réclamer pour la conscience anglaise le droit de juger souverainement de son intérêt dans tous les cas, fût-ce contre l'Univers entier. Cette conscience n'implique ni ambition, ni hypocrisie, mais une implacable obstination et une infatuation brutale qui en donnent l'illusion à ceux qui ne veulent en comprendre ni la grandeur ni la force.

On entrevoit les accommodements possibles et nécessaires entre la vie, avec ses compromissions obligatoires, et la doctrine rigide du Puritain. En politique étrangère, on les appellera la « duplicité britannique ».

L'essentiel est qu'un certain conformisme de façade soit le masque des évolutions imposées par la permanence des

intérêts anglais en face des opportunités qui leur sont offertes à travers le monde.

Un idéal ne s'impose au citoyen anglais que pour autant qu'il est né de la conscience anglaise. Il ne s'écrit pas plus en formules que la constitution; les écrits ne se prêtent pas facilement aux adaptations que les événements imposent. De là naît ce souci de la dignité apparente. Toutes ces consciences anglaises se drapent dans leur orgueil d'être dépositaires à la fois du passé et de l'avenir du pays.

Le « Bill de conformité occasionnelle » accordé aux non conformistes au XVIIIe siècle marque bien l'évolution opportuniste de l'Angleterre qui, pour n'être plus systématiquement puritaine, demeure laborieuse et sévère. Lord Chesterfield avoue : « Les grâces ne sont pas natives de la Grande-Bretagne », et Taine de son côté pourra écrire : « Dans un pays où il est scandaleux de rire le dimanche, où le triste puritanisme a gardé quelque chose de son ancienne animosité contre le bonheur, il est naturel que l'apparence de la moralité soit utile. C'est une monnaie qu'il faut avoir. Ceux qui n'ont pas la bonne en fabriquent de la fausse... »

En France, l'évolution se fait parallèle, mais en sens inverse. On ne parle pas de ses principes, mais on confesse ses faiblesses. On affecte des vices que l'on n'a pas. La frivolité de Paris et de Versailles donne naissance aux fanfarons d'immoralité. Depuis Voltaire, Tartufe est devenu impossible en France.

A travers les siècles, les caractères français et anglais s'opposent de plus en plus dans leurs conceptions morales, politiques et sociales. Le peuple anglais, dans la certitude de sa sécurité insulaire, ne peut admettre qu'une autorité s'impose à lui si ce n'est pour servir ses intérêts commerciaux et pour le développement de cette richesse qui ouvre à chacun accès aux privilèges de l'aristocratie, car l'aristocratie en Angleterre a acquis une puissance et une force de résistance qu'il est difficile à un Français de concevoir : « Elle n'est point fondée sur la naissance, chose inaccessible à tous; elle repose sur l'argent que chacun peut acquérir [1]. »

1. Albert de Tocqueville, *Mélanges,* fragments et notes.

Cette seule différence explique la faculté de résistance, le potentiel réaliste du peuple anglais et aussi cette conception de la liberté individuelle qui a toujours limité les pouvoirs de ses princes et de ses rois. L'Anglais ne tolérera leur relatif despotisme que pour échapper à l'anarchie et à l'illégalité, encore que les formes devront toujours être respectées.

En France, le peuple, qui a eu et aura toujours à craindre la lourde tutelle des grands féodaux et l'invasion étrangère, est disposé à donner à un homme des pouvoirs exorbitants si celui-ci sait les employer à défendre ses frontières, à maintenir l'ordre et à le griser d'un patrimoine de gloire. Il est prêt à consentir de larges sacrifices de sang et d'argent pour des idées et non pour des intérêts. Les croisades idéologiques l'enthousiasment; les démonstrations spectaculaires l'enchantent; mais quelles haines aussi naissent des déceptions qui s'ensuivent! Tous les privilèges consentis sont alors remis en cause, tous les pouvoirs sont contestés.

Ces réactions violentes sont inconnues du peuple anglais dont l'opinion publique est associée au gouvernement.

Par l'établissement constitutionnel de l'acte de tolérance, par l'affranchissement de la Presse sous Guillaume III, par le renouvellement de ses classes dirigeantes, de son aristocratie dont certains membres, sortis du peuple, voient leur intérêt dans l'extension du pouvoir populaire, les institutions se transforment par une lente évolution; elles se tournent vers l'avenir sans renoncer avec éclat au passé. Le citoyen anglais ne saurait concevoir une subversion totale et subite de l'ordre des choses et des institutions. Là encore : opportunisme dans l'adaptation et souplesse dans les compromis.

Aussi bien, la Révolution française, par sa violence, son absolutisme, a-t-elle toujours fait horreur aux Anglais. Tocqueville note parfaitement l'opposition psychologique qui oppose les deux peuples à l'aube du XIXᵉ siècle : « L'esprit français est de ne pas vouloir de supérieur, l'esprit anglais de vouloir des inférieurs. Le Français lève les yeux sans cesse au-dessus de lui avec inquiétude » — et nous ajouterons dans le domaine de la politique extérieure : autour de

lui avec angoisse. — « L'Anglais les baisse au-dessous de lui avec complaisance. Le Français, pour être quelque chose, détruit ce qui est au-dessus de lui; l'Anglais cherche à gagner ce niveau élevé. »

Comment ne pas parler aussi de « l'insularité psychologique » de l'Anglais, qui le conduit à concilier en lui deux esprits d'une nature contradictoire, ce qui, pour le Français de Descartes apparaît comme le comble de l'illogisme : l'esprit d'orgueil collectif et l'esprit de jouissance individuelle. L'un porte les Anglais à s'imposer une discipline rigoureuse pour acquérir en commun des profits et des avantages. L'autre pousse ensuite chacun d'eux à profiter isolément de ses avantages; il veut en jouir en n'admettant qui que ce soit à y mettre l'œil ou le pied. La cohésion même du peuple anglais, cimentée par son orgueil, apparaît comme une nécessité en vue d'acquérir les objets auxquels des forces individuelles ne peuvent prétendre. La morale est l'arbitre de ces forces individuelles et comporte par là-même un aspect utilitaire qui choque le goût des Français pour la valeur de l'idée en soi.

Le Français pense dans l'absolu, l'Anglais pense dans le relatif. Le Français est un imaginatif, l'Anglais un être pratique pour lequel la religion elle-même est devenue peu à peu une formule du « confortable » qui ne doit comporter ni émotion intérieure ni angoisse, un besoin d'assurance, condition indispensable de la vie. Il en est de même pour la notion de liberté, autre aspect du confortable.

A Londres, la liberté n'est pas un droit de l'homme, mais un privilège particulier de l'Anglais; elle n'est pas une entité qui s'inscrit en lettres majuscules au fronton des monuments publics, mais une réalité qui s'inscrit dans « l'Habeas Corpus » et permet à chaque citoyen de défendre ses droits.

L'esprit législatif anglais traduit cet opportunisme; il est un mélange, incompréhensible pour les Français, d'esprit routinier et d'esprit novateur; il perfectionne le détail des lois sans se soucier des principes; il s'entend à tirer parti du présent, il ne sait pas prévoir l'avenir.

Il importe peu à l'Anglais que les règles qui dirigent l'administration, la justice, les finances, le culte soient désuètes, compliquées, onéreuses; leur valeur est d'assurer à chacun sa propriété et de donner aux personnes des garanties qui l'assurent que ses initiatives ne seront pas subordonnées à l'arbitraire du pouvoir.

Le Français, tout au contraire, comme le remarque si justement Paul Valéry[1], a toujours gardé, depuis le XVIIe siècle, « le souci de la forme en soi ». Le sentiment, le culte de la forme, ajoute-t-il, sont « des passions de l'esprit qui se rencontrent le plus souvent en liaison avec l'esprit critique et la tournure sceptique des esprit, qui s'accompagnent d'une particulière liberté à l'égard du contenu, et coexistent avec une sorte de sens de l'ironie généralisée. »

Les bases mêmes de l'éducation dans l'un et l'autre pays tendent à développer et accusent ces divergences foncières. Serait-il possible de concevoir en France un professeur qui s'inspirerait des principes développés par le héros des *Temps difficiles,* de Dickens : « N'enseignez à ces filles et à ces garçons que des faits. Dans la vie, on n'a besoin que des faits. Ne leur inculquez rien d'autre : vous ne pouvez former l'esprit d'un animal raisonnable qu'avec des faits. Aucune autre chose ne pourra leur être utile. C'est là le principe d'après lequel nous voulons que les enfants soient élevés. Attachez-vous aux faits, monsieur ! »

L'Université française à travers les âges demande aux esprits qu'elle forme de se tourner vers les faits, certes, mais pour y trouver les éléments de recherches scientifiques et intellectuelles propres non seulement à contenter la curiosité, à accroître le bien-être général, mais, avant tout, à forger un idéal.

Comme l'exprime si bien le Renaudin des *Déracinés,* de Barrès : « L'opportunisme n'a pas besoin de nous, Français... la nouveauté et l'imprévu sont toujours probables en France. C'est un pays passionné pour les aventures romanesques d'un héros sympathique. Un peu de justice sociale leur ferait

1. *Regards sur le monde actuel,* Stock, 1931.

plaisir, mais moins qu'un bon roman qui, au jour le jour, les tiendrait en haleine! »

Et voilà pourquoi, tandis que le Français aime les idées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, les Anglais les prennent pour des instruments mnémotechniques et manifestent de l'aversion pour les faits qui ne sont pas palpables, pour les idées qui ne sont pas utiles.

« Je compare, écrivait Taine, l'intérieur d'une tête anglaise à un guide : beaucoup de faits et peu d'idées; quantité de renseignements utiles et précis, petits résumés statistiques, chiffres nombreux, cartes exactes et détaillées, notices historiques, courtes et sèches, conseils moraux utiles. Nulle vue d'ensemble. Point d'agréments littéraires; c'est un simple magasin de bons documents vérifiés. Un memento commode pour se tirer d'affaire tout seul en voyage. »

Le Français procède à l'aide de classifications par méthode déductive, l'Anglais, à force d'attention et de mémoire, par méthode inductive.

Le parallèle célèbre entre les grands ingénieurs français et anglais : Léon Foucault et Stephenson en apportent la preuve. On demandait un jour à Stephenson comment il avait inventé la locomotive. Il répondit qu'avant même de concevoir l'ensemble et son objet et ses applications, il avait imaginé et conçu avec précision les différents éléments de sa machine, arrêtant leur forme, leurs dimensions, leurs attaches. A une question semblable posée à Léon Foucault au sujet de l'invention de son régulateur, il répondit qu'il l'avait conçu en imaginant les conséquences d'une proposition de mécanique oubliée par Huyghens.

Le génie français demande à l'imagination d'être à la base de ses réalisations. Le génie anglais, plus réaliste, les attend des réactions de l'instinct devant les faits.

De même, dans la vie publique, l'éloquence anglaise a tendance à se figer sur des documents alors que l'éloquence française se développe, s'épand en idées et en théories.

Les Français prennent la vie sous un angle cérébral et logique; les Anglais l'évoquent sous un jour pratique et opportuniste qui implique beaucoup de souplesse dans la

continuité. Cette souplesse est difficilement compréhensible en France où elle est taxée d'hypocrisie.

Un changement de politique implique en France une révolution; elle n'est en Grande-Bretagne qu'une évolution : « Il vaut mieux, disait Balfour, faire une chose absurde qui a toujours été faite, qu'une chose sage qui n'a jamais été faite. » Au fond de sa pensée, il ajoutait : « Il suffit d'adapter cette chose absurde aux circonstances nouvelles. »

Ces différences de caractère se sont accusées dans la conception même que l'un et l'autre peuple se sont fait de la démocratie.

En Grande-Bretagne, la démocratie est « aristocratique »; elle est fondée sur l'idée que les privilèges ne se justifient pas par la naissance, mais s'acquièrent par les mérites et la richesse; elle est un élargissement sans cesse renouvelé de l'aristocratie et de la classe qui participe au gouvernement des affaires publiques. Tout homme bien élevé est à Londres un « gentleman », quelle que soit sa naissance. A Paris, n'est gentilhomme que celui qui est noble de naissance. Beaucoup d'Anglais du peuple même, note Tocqueville, « préfèrent la chance douteuse d'atteindre au luxe et aux jouissances de l'orgueil dans leur entier que d'établir une égalité universelle où rien ne vienne les humilier. »

L'affectation de « voyoucratie » égalitaire que comporte, en France, la démocratie, dès la Révolution française de 1789, a heurté l'Angleterre; son mépris aussi des formes traditionnelles et son goût de l'idéologie verbale. Carlyle osera écrire : « La théorie des droits de l'homme, empruntée à Rousseau, n'est qu'un peu de logique, une pédanterie aussi inopportune qu'une théorie des verbes irréguliers. »

Ce fut bien pire après la Commune, aux débuts de la IIIe République.

Après le lamentable intermède de la IIe République, le Second Empire avait reconquis, par sa grâce légère et de bon ton, les faveurs d'Albion.

Après la Commune de 1871, tout était remis en cause. Paris lui-même, roussi par les incendies, dégradé par les émeutes, n'avait plus de charmes pour les Insulaires. « Les

rues, écrivait Lyton, sont pleines de fiacres et de petits bourgeois. La ville est devenue morne, empâtée et respectable à l'instar d'un vieux dandy fatigué qui a perdu tout son éclat. Des hommes et des femmes, inconnus, sans élégance, erraient parmi les reliques des grandeurs déchues... »

Le roi Edouard VII manifestait des préjugés contre les hommes d'Etat radicaux. Gambetta, et surtout Clemenceau, lui semblaient de dangereux révolutionnaires, c'est-à-dire des gens de mauvaise tenue. Quand la France, après une lignée d'ambassadeurs choisis dans l'aristocratie, désigna pour le poste de Londres M. Challemel-Lacour, il protesta.

Il ne faut pas oublier qu'à l'âge de dix-sept ans ce jeune prince avait reçu de sa mère, avec le grade de colonel, le ruban de la Jarretière et ces conseils, memento du parfait gentleman : « C'est un sujet d'étude, et le plus difficile de votre vie, que de devenir un homme bon et un parfait gentleman. »

Dans l'écrit confidentiel remis à chacun des officiers attachés à la personne de l'héritier du trône, il était précisé : « Les qualités qui distinguent un gentleman sont son apparence, sa tenue et ses vêtements, le caractère de ses relations avec les autres et sa manière de les traiter, son désir de prendre une part honorable à la conversation ou à tout autre occupation des sociétés qu'il fréquente et son aptitude à le faire. »

Chacun des trois thèmes était développé :

« Un gentleman ne se vautre pas dans les fauteuils, ne met pas ses mains dans ses poches et évite aussi bien, dans le choix de ses vêtements, la frivolité du dandy et la négligence du garde-chasse, etc. »

Faute de cadres, l'esprit humain, pour l'Anglais, va au désordre et à la folie. Si ces cadres existent, l'évolution se fait alors sans danger et il ne faut donc modifier ces cadres qu'avec prudence.

Cadres fixés par les vieilles coutumes : « Je puis tout pardonner sauf un défaut de bonne manière », écrivait une des Anglaises les plus libres d'esprit que j'aie connues. Cadres de la pensée qui n'admettent pas les rigueurs d'une logique

immuable. Cadres de tradition politique que l'on adapte aux circonstances par des réformes de détail, sans vouloir concevoir de grandes idées générales qui préludent au renversement ou au bouleversement de l'ordre existant.

Toute cette armature construite au cours des siècles, adaptée à chaque nécessité, et sans laquelle il n'y aurait pas d'Empire Britannique, demeure intacte au xxe siècle. L'Europe d'après-guerre put quelquefois douter de sa solidité. Il a suffi d'une épreuve sévère, celle toute récente de l'abdication d'Edouard VIII, pour que cette solidité apparaisse à tous de façon éclatante.

En France, trop de révolutions ont balayé les coutumes et les traditions pour que l'on puisse supposer de la force à celles des autres peuples, alors surtout qu'elles ne sont pas fixées dans la loi et que sans cesse, par une transformation lente, insensible, elles se modèlent sans heurts à l'évolution des mœurs, au progrès des idées.

Au cours d'un dîner offert au Café Anglais à quelques Parisiens notoires par le prince de Galles, ce dernier eut avec Gambetta et Galliffet une conversation que rapporte André Maurois [1] et qui me semble typique. Edouard VII demanda à Gambetta pourquoi lui et ses amis éloignaient des affaires l'aristocratie française?

« Mais il n'y a plus d'aristocratie en France, rétorqua Gambetta. Les ducs ne conduisent plus aucune armée : les comtes, les vicomtes, les barons n'ont plus de terre, ni autorité, ni influence.

« Au surplus, les uns et les autres n'ont aucune envie de servir le régime : ils boudent. C'est leur emploi définitif. »

Le prince s'étonna alors que l'aristocratie ne puisse, comme dans son pays, être renouvelée par l'accession aux titres nobiliaires des hommes les plus distingués, les plus représentatifs des administrations d'Etat, des lettres et des sciences, de l'industrie et du commerce. « C'est à ce prix seul, ajouta le futur Edouard VII, que notre noblesse est restée une véritable aristocratie. »

1. André Maurois, *Edouard VII.*

« Chez nous, répondit Gambetta, cela est impossible. Le duc de la Roche qui Mousse ne voudrait pas frayer avec le duc de l'Industrie. Nous ne pouvons avoir qu'une aristocratie, celle de la science et du mérite; elle s'affirme sans avoir besoin de titres! »

Il y a une étonnante force dans cette lutte sans cesse renaissante du peuple français contre les privilèges de « ceux qui n'ont eu pour jouir des avantages de la vie qu'à se donner la peine de naître. »

Les inégalités maintenues en Grande-Bretagne du fait du droit d'aînesse, celles qui se perpétuent dans les grands collèges, se justifient aux yeux des Anglais parce qu'elles confirment les plus anciennes traditions de la nation. Elles ne sont pas réparties au hasard des naissances, mais suivant le mérite et les services rendus au pays. Aussi personne ne songe-t-il à s'étonner de ces inégalités qui apparaissent insupportables au peuple français depuis que les titres nobiliaires ne sont plus que des hochets que l'on trouve dans certains berceaux.

La valeur et la pérennité des traditions sont faites de ce renouvellement par le mérite de ceux qui sont jugés dignes de les maintenir et dont les privilèges sont respectés puisqu'ils représentent un acquit apporté ou un service rendu à la collectivité nationale.

Quand un Français feuillette un annuaire de téléphone à Londres et qu'il voit, précédant les noms des personnages les plus importants, une foule d'initiales, abrégés des titres honorifiques des uns et des autres, il reste confondu. Il ne comprend pas; il sourit; il ne réalise pas ce qu'elles représentent pour les Anglais : les bénéfices de la tradition acquis au mérite.

Les traditions apparaissent aux Français comme la négation même du progrès social, tandis que, pour l'Anglais, leur maintien est le prix dont sont payés ceux qui concourent à ce progrès. Elles contiennent en puissance pour tout citoyen britannique un potentiel collectif, qui, un jour, peut être à la disposition de ses satisfactions individuelles.

Quel respect aussi, Outre-Manche, pour les formes qui

sont les manifestations extérieures de ces traditions, celles qui parlent au peuple.

Le souci du protocole, fût-il vestimentaire, apparaît au contraire aux Français aussi anachronique, aussi absurde que la numérotation des maisons dans les rues de Londres : pourquoi le N° 61 à côté du 18? Respect de la tradition : le 18 a été construit alors que dans la rue il n'y avait que dix-sept immeubles!

N'a-t-on pas fait des gorges chaudes dans les salons à Paris et en province quand la presse fit part des graves discussions au cours desquelles des diplomates anglais et français durent se mettre d'accord pour permettre au président Loubet, plus tard à MM. Daladier et Bonnet de se dispenser de la culotte courte exigée par le protocole pour les soirées chez leurs Gracieuses Majestés!

Tout récemment, la mauvaise volonté que mit Edouard VIII à se plier à ce protocole, qui lui enjoignait, par exemple, de se rendre au Parlement dans une voiture découverte, même sous des cataractes, a été pour beaucoup dans la facilité avec laquelle l'opinion publique anglaise a accepté l'abdication du jeune souverain, cependant si populaire.

Cette opposition fondamentale des deux caractères, des deux mentalités, implique que ces rapports des deux peuples dès qu'ils en ont pris conscience dans le heurt de leurs intérêts et de leurs conceptions politiques n'aient été, au cours de l'Histoire, comme nous allons le voir, qu'un jeu de balance entre les suspicions françaises pour la « Perfide Albion » et les épanchements sentimentaux de « l'Entente Cordiale ».

L'Entente Cordiale est réalisée lorsque la raison logique du Français, qui a besoin pour agir que son esprit adhère à une idée, à un principe, coïncide avec l'instinct empirique de l'Anglais auquel l'héritage inconscient d'une longue expérience a appris que la vie elle-même n'est pas logique, à plus forte raison la politique!

Quand la raison latine s'oppose à l'empirisme saxon, l'entente et la cordialité même sombrent dans le Channel qui les sépare. A Paris alors, et dans les provinces françaises,

on murmure contre la « Perfide Albion »; on dénonce ses hypocrisies, tandis qu'à Londres on reproche aux Français leur entêtement « d'avoué retors », la prédominance qu'ils donnent à la lettre plutôt qu'à l'esprit des contrats.

Le Français a, dans l'ensemble, une vue claire de l'intérêt national; il peut même faire souvent l'effort de pensée nécessaire pour comprendre les intérêts nationaux des autres pays, mais son esprit strictement juridique et son souci de logique dans l'action et la dialectique stérilisent cette compréhension.

L'Anglais estime que les propositions les plus logiquement établies peuvent n'être qu'arguments fallacieux si elles s'opposent à toute solution pratique, susceptible de satisfaire, en même temps que ses besoins individuels, les intérêts tangibles et immédiats de son pays.

Si, pour les Français, la preuve par raisonnement et l'idéologie dont elle permet l'éclosion, sont motifs d'action suffisants sans autre considération d'ordre pratique, l'Anglais, lui, obéit à son instinct qui lui dit que la vérité est là où l'emporte l'intérêt britannique.

D'où, comme le dit si justement Wickham Steed dans ses *Souvenirs* [1], la promptitude française à déclarer perfides ou hypocrites les actes que les Anglais accomplissent en désaccord avec les points de vues auxquels, intellectuellement, ils ont paru souscrire; d'où la difficulté pour un Anglais de « comprendre le point de vue des autres, si ce point de vue ne concorde pas avec l'intérêt anglais ».

Tous les diplomates que j'ai connus au cours de ma carrière m'ont parlé de cette inaptitude britannique.

L'un d'eux me raconta cette anecdote :

« Un jour que je m'entretenais, avec le frère de Joseph Chamberlain, de l'évolution de la Chine moderne, on en vint à parler de la valeur des civilisations en présence.

« Le diplomate étranger, d'origine latine, déclara qu'avant de savoir laquelle des deux civilisations occidentale ou asiatique avait le pas sur l'autre, il conviendrait de s'enten-

1. Wickham Steed, *Mes Souvenirs,* 1892-1894, tome I.

dre sur la véritable définition à donner de la civilisation.

« Et Chamberlain de répondre, très naturellement : Il n'y a pour nous, Anglais, qu'une civilisation, c'est la civilisation anglo-saxonne, celle qui règne là où sont les Anglais. »

Il est bien naturel que la géographie, le climat ayant formé des hommes aussi dissemblables moralement que les Français et les Anglais, les diplomates et les méthodes diplomatiques aient été foncièrement différentes en France et en Angleterre.

En France, de tout temps, un ambassadeur ou un ministre est aux ordres de son gouvernement au sens conventionnel et réel du mot.

En Angleterre, ambassadeurs ou ministres sont plus indépendants vis-à-vis de leur gouvernement. Ce dernier estime que « The man on the spot » a une vue plus claire de la situation locale qu'un gouvernement qui est à deux mille kilomètres d'éloignement. Une grande liberté est donc laissée à tous les agents britanniques. Conception aristocratique et commerciale. On ne peut que faire confiance au « gentleman » et au technicien dès qu'on l'a choisi en sa qualité reconnue de gentleman et de technicien.

L'organisation administrative même de l'Angleterre, sa complexité impliquent la nécessité qu'il y a de laisser au diplomate l'initiative de juger par lui-même de directives souvent contradictoires. Que de fois les agents français écrivent dans leurs dépêches : « Il se peut que le gouvernement anglais ait tel ou tel avis sur la question, mais le Colonial Office en a un autre. » L'India Office un autre encore, et aussi l'Amirauté. Cette complexité explique la souplesse mouvante de la diplomatie britannique que la centralisation française ne permet pas de comprendre.

La diplomatie française, en raison du caractère « juriste » de la race, a tendance à se noyer dans la paperasserie. Elle tient à se référer aux textes innombrables; ses recueils d'instructions diplomatiques sont rédigés avec une précision minutieuse.

En Angleterre, les documents sont rares : tout se règle en

conversations, les notes fournies par les ambassadeurs britanniques sont peu nombreuses. Le gouvernement central répugne à fixer par écrit des avis qui apporteraient des limites à la liberté et aux initiatives des agents. Si l'on en croit le témoignage de Keith, ambassadeur à Vienne pendant la Révolution française, il recevait rarement d'instructions et trente-neuf de ses lettres sur quarante restaient sans réponse.

Si on feuillette la correspondance diplomatique d'Outre-Manche, on ne trouve que des lettres d'affaires, des résumés de conversations; pas de dépense d'esprit, pas d'effet de style, pas d'annotations marginales. Ces documents sont dépourvus de toute rigidité juridique.

Les présomptions économiques dominent : elles entraînent des marchandages avec les principes et, par là-même, heurtent l'idéalisme juridique du peuple français, qui rêve de résoudre tout problème politique par une formule de droit et de consigner celle-ci sur un papier timbré.

Les conceptions générales que peut émettre un diplomate anglais ne sont que des moyennes d'intérêts particuliers et actuels; le négociateur fragmente les solutions ou les ajourne pour limiter l'effort et pour réduire le risque. Un bon commerçant évite les échéances à long terme.

La conception française exige que le négociateur au contraire élargisse le problème, fasse œuvre de construction logique, s'efforce d'arriver à des engagements formels valables pour les prévisions les plus lointaines.

Cette opposition de méthode sera l'éternel obstacle à toute collaboration franco-britannique.

CHAPITRE II

CAVALCADE

« Perfide Albion », d'où vient cette locution?

Les dictionnaires français assurent que le nom d'Albion tire son origine du latin : albus, blanc, et qu'il fut donné à l'Angleterre par les anciens à cause de la blancheur de ses falaises. D'autres prétendent qu'Albion est une déformation d'Elbe, du fleuve Albe, par lequel les Saxons quittèrent leur pays d'origine pour conquérir l'Angleterre.

Il est plus vraisemblable que l'étymologie « d'Albion » se rattache à un dialecte germanique dont le mot « alp » ou « Alb » désigne un pays montagneux. En Angleterre même, longtemps l'Ecosse s'appela « Albain ».

On peut aussi prétendre qu'Albion vient du mot bas-latin : alibanus, de alibi, ailleurs. Il désigne celui qui est fixé hors de son pays. En France, au Moyen-Age, on a appelé « aubain » l'étranger.

Les aubains étaient soumis au droit « d'aubaine », qui, exercé par les seigneurs jusqu'au XVIe siècle, puis par le roi, permettait aux uns ou à l'autre de s'approprier la succession de ces étrangers.

On en peut conclure que si les Français donnent le nom d'Albion à l'Angleterre, ils y attachent un sens péjoratif. C'est le pays des étrangers, de ceux qui, de même origine qu'eux, « se sont fixés au dehors », et dont les biens auraient dû revenir à la couronne de France.

Quant au mot « perfide », il est inconnu en France jusqu'au XVIIe siècle.

Depuis l'avènement de Guillaume le Conquérant jusqu'à

la fin du XVIe siècle, la guerre fut à l'état endémique entre les Français et ces « étrangers » qui, non contents de ne pas respecter le droit d'aubaine, eurent l'audace de prétendre l'exercer à leur profit à l'encontre de la terre de France.

La guerre de Cent Ans est un court épisode de cette lutte fratricide, mais elle éveille dans le cœur des Français un « sentiment national » inconnu jusqu'alors, et ce sentiment était intimement lié à celui de haine contre les Anglais.

Les chroniqueurs de la guerre de Cent Ans, les Froissart, les Guillaume de Poitiers, notent très nettement cet éveil du sentiment patriotique en France, en réaction contre l'Anglais envahisseur et par cela même traître à ses origines.

On lit dans Froissart, après le récit de sacs et de pillages commis en France :

« Toute l'Angleterre était remplie des dépouilles de la France; il n'y avait pas une femme qui ne portât quelque ornement ou qui n'eût dans son armoire du beau linge ou quelques gobelets obtenus par du butin envoyé de Caen ou de Calais. »

Les féodaux français, dans leur lutte contre les rois et les communes de France unis, purent toujours compter sur l'aide avouée ou hypocrite de l'Angleterre, opposée comme eux à la formation de l'unité française.

Des épisodes tels que le sacre de Henri IV d'Angleterre à Notre-Dame de Paris, celui des Bourgeois de Calais, se traînant à genoux en chemise pour implorer la clémence du roi d'Angleterre, celui de la bataille d'Azincourt, la plus sanglante des batailles du Moyen-Age, laissèrent des traces ineffaçables dans les mémoires françaises.

Les Français jugent déjà sévèrement les Anglais :

« Ils sont orgueilleux, dit Froissart, ils ne se peuvent complaire naturellement dans l'amitié ni dans l'alliance de nations étrangères. » Il ajoute : « Il n'y a pas sous le soleil de peuple plus orgueilleux que les gens de métiers tels qu'ils sont en Angleterre. »

Cet orgueil vient pour une part du sentiment que tout Anglais a d'être invulnérable dans son île, d'autre part d'une richesse qui frappe tous les visiteurs. « Elle est plus grande

que celle de tous les autres pays d'Europe », dit un envoyé vénitien.

Cet orgueil a la force d'un sentiment collectif; le peuple y participe comme le monarque. « De tous les seigneurs du monde dont j'ai connaissance, où la chose publique est la mieux traitée, où règne moins de violence sur le peuple... c'est Angleterre », écrit Commines.

Cet orgueil comporte un certain mépris pour la nation voisine, la France, dont les sujets sont obligés d'acheter le sel de la gabelle à des taux sans cesse plus élevés, de payer des « tailles » arbitraires, et qui est « jeté dans un sac en Seine sans jugement », si tel est le bon plaisir du prince.

Ce mépris se renforce du sentiment qu'un « marchand » a pour un « soldat ». L'Angleterre a déjà subordonné sa diplomatie aux nécessités de son négoce; la guerre de Cent Ans fut la guerre du commerce anglais de la laine soucieux de conserver ses débouchés dans les Flandres. En France, on en est encore à lutter pour « l'idéal de l'unité française » et de « la chevalerie ».

Cet étrange mélange d'égoïsme mercantile et d'orgueil national, cette facilité inconsciente à présenter leurs intérêts particuliers comme un impératif catégorique pour toutes les autres nations, les Français ne les traiteront pas encore de « perfidie », mais les bonnes gens de France ont déjà trouvé cet adage : « Loyauté d'Anglais : bonne terre, mais mauvaises gens. »

Le bilan des relations franco-britanniques, de la conquête de Guillaume le Conquérant au XXe siècle, a pu être résumé par cette phrase : « Mille ans d'inimitié, cinquante ans d'amitié. »

Il a fallu presque mille ans pour que de la concordance des politiques française et anglaise dépende l'harmonie du monde. Du Moyen-Age au XIXe siècle, ces politiques s'ignorèrent l'une l'autre ou s'opposèrent, avec acharnement, sur les champs de bataille, sur les océans et dans les chancelleries.

Première colonie « de la plus grande France », l'Angleterre, entraînée de force par les chevaliers francs du duc de

Normandie dans l'orbite de la civilisation gallo-romaine, vivifiée par la culture latine, reste cependant fidèle à ses origines saxonnes.

Séparés du reste du monde par une infranchissable barrière maritime, les chevaliers francs furent dominés par les Angles et les Saxons qui étaient le nombre.

Un compromis entre les conquérants et les autochtones, facilité par l'isolement, donna naissance à une race particulière qui renia ses origines et vécut de sa vie propre. Allures, mœurs et idées se différencient de chaque côté de la Manche... et le fossé se creuse entre les deux pays qui suivirent chacun leurs destinées. Les chevaliers normands ne réussirent pas mieux à s'imposer en Angleterre que les soldats romains dans la Gaule.

La nature imposait, par surcroît, aux deux pays, des destinées contraires; elle imposait aux deux peuples des conditions d'existence différentes; les gouvernements n'étaient pas libres de les modifier à leur gré. De siècle en siècle, au fur et à mesure du développement politique, économique et social des deux Etats, ces nécessités divergentes se faisaient sentir avec plus de rigueur.

L'Angleterre, assurée dès ses origines de ses frontières, a le souci prépondérant de son avenir économique; elle ne peut vivre sans échange avec les peuples du Continent; elle craint d'y voir se fortifier une puissance susceptible de la « bloquer » dans son expansion de mettre des entraves à son commerce.

La France, carrefour et aboutissement de toutes les routes millénaires des invasions, songe avant tout à forger son unité, à « arrondir son domaine », dira Louis XI, pour jouir de sa situation privilégiée à l'abri de ses frontières naturelles : l'Escaut, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.

Les deux pays devaient donc fatalement se rencontrer en ennemis dans ces plaines du nord où l'un trouvait chez les tisseurs flamands le débouché naturel de la laine qui était alors sa principale industrie, où l'autre tendait à s'assurer « une marche de défense et de sécurité ».

Le but primordial de la politique anglaise sera d'assurer

la liberté et la prospérité de l'expansion et du commerce britanniques par les grandes voies maritimes du monde, et de n'avoir à compter qu'avec une Europe dont les divisions et les luttes favorisaient ses agissements.

Le but primordial de la France sera d'assurer sa sécurité derrière des frontières sûres, de défendre ces frontières lorsque elle les aura atteintes. Comme le dit si justement l'historien Jacques Bardoux : « Cette sécurité, tous les régimes français l'ont cherchée avec la même ténacité paysanne... A cette sécurité, ils ont toujours sacrifié l'économique : argent, commerce, colonies. Avant tout : barrer la route, fermer les trouées, sauver la terre ! »

Quels seront les ennemis naturels de l'Angleterre? Ceux qui pourraient la menacer dans son île ou qui voudraient dominer les mers. C'est ainsi qu'au XVIe siècle, l'Angleterre n'eut de cesse qu'elle n'eût coulé au fond des mers « l'invincible Armada », symbole redoutable de la puissance navale espagnole. Au XVIIe siècle, toutes ses forces sont tournées contre la Hollande dont les flottes ne craignent pas de rivaliser avec les siennes sur tous les océans. Puis, ce fut le Danemark qui lui donna d'amers soucis avant qu'elle ne se trouvât face à face avec la France, puis l'Allemagne, enfin les Etats-Unis.

Les ennemis de la France seront ceux qui s'opposeront à l'organisation de sa sécurité, soit en s'opposant à la conquête de ses frontières naturelles, soit en l'envahissant, soit en rompant l'équilibre des forces continentales.

A la poursuite de ces buts de leurs politiques, la France et l'Angleterre lutteront avec une égale âpreté. Ces buts ne s'opposaient pas directement, mais pour les réaliser de part et d'autre, le plus profitable et le moins onéreux est d'intervenir dans les conflits que ces réalisations entraînent avec d'autres puissances. A Londres, comme à Paris, on monnaie son amitié et son inimitié en mettant au surplus dans les négociations comme dans les luttes plus de perfidie que de ressentiment.

Quand les Français prononcèrent l'anathème contre lord Palmerston pour avoir déclaré publiquement : « L'Angle-

terre n'a ni inimitié, ni amitié éternelles. Seuls ses intérêts sont immuables », ils oublièrent ce mot de Talleyrand : « Les intérêts de la France passent avant tout. »

La conception idéaliste que les Français se font de la guerre s'oppose à la conception mercantile qu'ent ont eue les Anglais. Chevaliers contre marchands. Au-dessus de l'histoire de France, plane comme un halo grisant de gloire militaire et de palpitations de plis de drapeaux. La chevalerie commence avec Vercingétorix et la légende napoléonienne fait encore battre tous les cœurs. L'idéal proposé aux générations successives, ainsi qu'aux rois et aux hommes d'Etat qui président aux destinées de la France, procède d'un idéalisme intellectuel et sentimental tour à tour religieux, monarchique, révolutionnaire, libéral, romantique, juridique, social enfin.

Rien de semblable en Angleterre. Ce serait généraliser à l'excès de prétendre que l'idéalisme n'y a pas cours, mais il revêt toujours un aspect « pratique » et « confortable » : il se modèle si opportunément aux faits qu'il en paraît parfois hypocrite et intéressé.

Dans l'histoire d'Angleterre, on cherche en vain une guerre de « munificence », une guerre comparable à celle du roi Charles VIII partant à la conquête du royaume de Naples et de Constantinople. Pas de guerres comparables à celles que soutinrent les armées de la Révolution en 1793, pour libérer les peuples de leurs tyrans et porter la liberté au monde!

La prépondérance du facteur économique demeura toujours le postulat fondamental de la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

En France, la liaison entre l'économique et la politique ne fut jamais assurée. L'industrie et le commerce n'intéressent les gouvernements que dans la mesure où, par l'impôt, ils remplissent les caisses de l'Etat et contribuent à accroître son prestige toujours onéreux.

La politique extérieure de la France est entièrement dominée par le problème de la « sécurité », même lorsqu'elle

prétend céder à des considérations sentimentales. Tous les rois de France jusqu'à Louis XIV restèrent fidèles à cette conception.

C'est ainsi que la lutte entreprise au XVIIe et au XVIIIe siècles contre la monarchie d'Autriche qui visait au rétablissement à son profit du Saint Empire germanique et qui enserrait la France, au sud en Espagne et en Italie, au nord dans les Flandres, à l'est en Allemagne, domina toute la politique extérieure de la monarchie française.

Les deux rois qui symbolisent le mieux les traditions de la diplomatie française sont Henri IV et Louis XIII.

Sully, ministre du premier de ces rois, précisa les directives qui devaient être suivies pour assurer la sécurité française.

« Tout roi de France quel qu'il soit, écrit-il, doit songer à acquérir des amis alliés et confédérés, à se bien assurer de leur concours par les liens d'un commun intérêt qui sont les meilleurs de tous, bien plus qu'à prétendre à des destins qui surpasseraient les forces dont il dispose et lui attireraient la haine irréconciliable des uns et des autres. »

Selon Sully, la France était assez forte pour n'avoir rien à redouter des autres Etats, si elle n'avait pas d'ambitions supérieures aux besoins de sa sécurité.

Il ne voulait pas, cependant, restreindre le rôle et le prestige de la France dans le monde. Il envisageait déjà de les grandir pacifiquement en plaçant la France à la tête d'un groupement de petites nations intéressées au *statu quo* européen et susceptibles de se liguer contre toute tentative d'hégémonie. Ce projet, que l'on a appelé « le grand dessein de Sully », constituait le premier plan français de Société des Nations.

Il était inspiré par les mêmes considérations que celles qui orientèrent la politique française vis-à-vis de la Société des Nations en 1918. Il avait pour objet essentiel de solidariser tous les petits Etats d'Europe avec la France dans sa lutte contre l'hégémonie de la Maison d'Autriche. En 1918, les gouvernants français estimèrent de même que l'objet de la Société des Nations était de grouper dans un pacte d'as-

sistance mutuelle les nations intéressées au maintien de la situation internationale créée par les traités de paix et que les vaincus seraient tentés de remettre en cause par la force.

D'Aubigné, développant l'idée de Sully, précisera qu'il s'agissait de créer une « république d'Etats chrétiens dont le pape aurait eù la présidence et la France le gouvernement. Ce super-Etat, ajoutait-il, affaiblirait les rivaux de la France, fortifierait ses clients, l'entourerait d'une ceinture d'Etats neutres qui seraient ses protégés en droit, ses vassaux en fait, et qui serviraient de boulevards à sa défense, d'avant-garde à son influence. »

Quand l'idéologie révolutionnaire succéda à l'idéologie monarchique et chrétienne à la fin du XVIIIe siècle, un projet de l'abbé Siéyès, le « génial inventeur de constitutions », reprendra le grand dessein de Sully.

« La République française, écrit-il, environnée de républiques vassales, dominant l'Europe par ses alliances, la dirigeant par sa politique, imposant la paix aux Etats et propageant parmi les peuples les doctrines de la révolution, telles sont les prétentions séculaires que les diplomates français devraient défendre avec une sagacité patiente. »

Ces projets ont un aspect trop général, trop idéaliste pour ne pas effrayer l'Angleterre. Ce ne sont que généralisations imprudentes qui, pense-t-elle, favoriseront, tôt ou tard, une puissance et une centralisation continentale alors que son expansion en Europe exige une division des intérêts et un morcellement des forces.

Albert Sorel, dans son livre magistral *L'Europe et la Révolution Française*, a écrit :

« L'Angleterre est une île marchande; toute sa politique résulte de ce fait. Les Anglais ne peuvent s'agrandir que par les colonies. Ils produisent plus qu'ils ne consomment; il leur faut des débouchés. Leur marine est l'instrument de leur fortune; ils visent à dominer les mers. Ils apportent au gouvernement de leurs intérêts mercantiles la même âpreté et le même orgueil qu'un Louis XIV au gouvernement de ses intérêts dynastiques. Leur économie politique est leur raison d'Etat. »

C'est bien là ce que précisément les Français comprennent difficilement. Ils ne peuvent admettre que l'honneur d'une nation ne repose que sur la défense de ses intérêts matériels. Cet honneur est pour elle plus qu'un capital matériel, un capital intellectuel et moral pour la sauvegarde duquel il importe parfois de sacrifier les intérêts matériels les plus évidents et de donner son sang. Cette conception explique la merveilleuse aventure des Croisades et les guerres pour la Pologne, pour l'Italie et même pour le Mexique. Elle est la raison de la carence française dans les âpres luttes qui se déroulèrent au XIXe siècle pour la conquête des mines d'or, des puits de pétrole.

L'homme d'Etat le plus représentatif de la mentalité française moyenne, Raymond Poincaré, aurait pensé « compromettre » l'honneur national et les vertus républicaines en associant à sa politique des préoccupations financières, commerciales ou industrielles.

L'œuvre économique de Colbert sous le règne de Louis XIV, qui constitue le plus remarquable effort d'expansion économique conçu en France, n'a été estimé à sa valeur ni par les contemporains de ce grand ministre, ni par la postérité. En Grande-Bretagne, par contre, on s'inquiéta. La Triple Alliance contre Louis XIV en 1668 témoigne de cette inquiétude des corporations marchandes anglaises maîtresses du pouvoir.

L'opposition anglaise est permanente et catégorique à toute action politique qui tendrait à augmenter le potentiel maritime et économique de la France en Europe. De là sa résolution de ne jamais laisser ni Anvers, ni la rive gauche du Rhin entre les mains des Français. La route des Flandres vers la mer du Nord et le seuil du Rhin doivent toujours être libres. La garantie de cette liberté, elle ne la conçoit que sous le contrôle d'un petit Etat qui aura la nécessité, pour vivre, de compter sur le concours anglais soit contre l'Allemagne, soit contre la France. Politique d'équilibre continental et de balance des influences qui fait de la Grande-Bretagne un arbitre des luttes franco-allemandes.

Tous les traités du XVIIIe siècle et les traités de Vienne,

après l'épopée napoléonienne, témoignent de cette préoccupation essentielle, de même que l'attitude de l'Angleterre au cours de la révolution belge en 1831, son irritation devant la négociation franco-allemande de 1865.

Même permanence de la politique britannique pour la défense de la liberté des mers : la route des Indes doit être libre, sous les mêmes garanties pour le commerce britannique, que la route des Flandres. A Trafalgar, à Gibraltar et à Malte, à Fachoda, à Agadir, à Tanger, en Ethiopie, la ligne diplomatique anglaise demeure inflexible et constante, qu'elle s'oppose ou qu'elle concorde avec les intérêts français. Cette admirable permanence sera taxée, en France, de perfidie, car elle implique nécessairement une souplesse diplomatique, des compromis, des renversements d'alliances. « Des alliances et pas de mariages », dira Victor-Hugo.

Cette prépondérance du facteur économique dans la diplomatie anglaise exige, nécessairement, que cette dernière soit avant tout réaliste et les réalités sont essentiellement mouvantes; elle exige également des actions parfois contradictoires en apparence et des solutions fragmentaires ou provisoires.

Aussi les Anglais répugnent-ils à tout engagement avec d'autres puissances, car ces engagements comporteraient que d'autres nations peuvent être juges des intérêts britanniques. L'orgueil national s'y oppose.

C'est au début du XIIIe siècle que la Grande-Bretagne, jusqu'alors isolée dans son île, regarde vers le Continent pour les besoins d'un commerce qui s'est rapidement développé du fait même de cet isolement.

Les corporations de marchands ont déjà pris une place prépondérante dans la gestion des affaires publiques. Tandis qu'en France les marchands forment une caste fermée et mineure que la noblesse dédaigne et qui refuse jalousement de donner une part de ses bénéfices aux seigneurs qui les écrasent de leurs privilèges, ou au Trésor royal qui gaspille ses ressources dans des entreprises somptuaires, en Angleterre les corporations unissent marchands et gentilhommes.

Ce sont ces corporations puissantes, alliant le peuple et la

noblesse, qui, avant même de créer les grandes banques d'affaires, prêtent de l'argent à la Couronne. En échange, ils exigent que la politique de la nation serve leurs intérêts. Aucune guerre ne se fera sans leur assentiment. Le roi lui-même dépend d'elles. L'économique conditionne la politique.

Les postulats de cette politique sont définitivement posés : l'Angleterre doit disposer de la maîtrise de la mer. Sans entretenir d'armées importantes qui feraient peser sur son commerce de lourdes charges en hommes et en argent, elle doit défendre ses intérêts sur le Continent en divisant les nations qui y luttent pour l'hégémonie, en fomentant des ligues, des coalitions, en distribuant adroitement des subsides.

Froissart signale déjà que le roi d'Angleterre, pour faire échec aux ambitions de l'empereur, et tenir sous son obédience les communes des Flandres, « n'épargne ni or, ni argent et donne grands joyaux aux seigneurs, dames et demoiselles. »

Quelle réplique trouver en France à l'apostrophe célèbre que le général Monk adresse en 1661 à l'ambassadeur de Hollande : « Il faut coûte que coûte que la nation anglaise étende son commerce ou la paix ne durera pas. »

Louis XIV éveillera les inquiétudes de la Grande-Bretagne lorsque ses ambitions le porteront dans les Flandres en 1668 et en Espagne en 1701. Le traité d'Utrecht atténuera sans doute, par les abandons imposés à la France dans le domaine maritime et colonial, ces inquiétudes. La détente ne sera toutefois nettement acquise que lorsque Philippe V, roi d'Espagne par la volonté du roi de France, acceptera de concéder le monopole du trafic avec les colonies espagnoles aux Anglais.

Matthews Prior, poète et diplomate, envoyé à Versailles pour tenter d'obtenir avant la lutte les avantages commerciaux souhaités par les marchands anglais, écrivait à son souverain :

« Sire, je ne vois rien dans ce que je demande qui empêche la France de demander elle aussi des avantages en Espa-

gne. Mais cela n'est pas mon affaire. La France peut avoir une autre politique et d'autres vues que nous. Quant à nous, nous sommes une nation commerçante et, à cause de cela, nous devons assurer notre trafic [1]. »

La guerre de Sept Ans a son origine dans l'opposition violente que les corporations marchandes d'Ecosse et le Royal Exchange firent à une concession de Walpole à l'Espagne en ce qui concerne le règlement d'une créance de la South Sea C°, bénéficiaire du monopole de la traite des noirs dans les colonies espagnoles. Et la voix du grand Pitt s'éleva pour affirmer : « La plainte des marchands, la voix de l'Angleterre ont condamné la concession qui a été faite. »

En 1761, pour les mêmes raisons, la voix du grand homme d'Etat se fait menaçante vis-à-vis de la France dont les récentes installations au Canada, aux Indes lui causent d'amers soucis. « Que les ministres de Sa Majesté n'oublient jamais, s'écria-t-il, le principe directeur de toute notre politique : la seule chose que l'Angleterre ait à craindre ici-bas est de voir la France devenir une puissance maritime, commerciale et coloniale. »

La subordination de la politique aux affaires est donc une tradition immuable de la diplomatie britannique et il est de tradition aussi constante de n'en pas convenir en France où il y aura toujours plus de don Quichotte que de Sancho Pança.

Les Français accuseront même la Grande-Bretagne de duplicité lorsque, ses buts une fois atteints, elle se montrera prête à ouvrir les bras aux vaincus. Il faut bien cependant se concilier à nouveau leurs bonnes grâces pour que les nouveaux débouchés n'aient pas été acquis au détriment des anciens. Le sentiment est considéré comme une faiblesse pour mener à bien cette politique mercantile!

La puissance vaincue doit être, fût-ce contre l'allié d'hier, soutenue dans la paix pour retrouver sa « capacité de consommation » des produits britanniques et aussi pour que l'alliée victorieuse ne puisse acquérir sur le Continent une

1. *Portland Papers, Matthews Prior,* par Wickham Legg, Cambridge University, p. 155.

influence prépondérante qui la conduirait à « chercher son avenir sur l'eau ! »

La modération dans la victoire apparaissait donc nécessaire à la diplomatie anglaise. C'est ainsi que Guillaume III d'Orange sut, par une habile manœuvre, rétablir par la paix de Ryswick en 1697 l'équilibre continental en favorisant l'Empire d'Autriche au détriment de la France, mais sans tirer un parti exagéré de la victoire navale que les flottes anglaise et hollandaise alliées avaient remportée contre Tourville à la Hogue. Louis XIV renonçait aux Pays-Bas. C'était l'essentiel.

En 1712, par un jeu de bascule compliqué, la Grande-Bretagne se retournait contre l'Autriche, l'empereur étant mort et l'archiduc héritier menaçant de réunir la couronne d'Espagne à la couronne d'Autriche. Cette volte-face permit la victoire des armées du roi de France à Denain.

Au traité d'Utrecht, qui mit fin au conflit, la Grande-Bretagne se contente, comme prix de son « revirement », de Gibraltar, de Port-Mahon, de Terre-Neuve et des comptoirs de la baie d'Hudson ainsi que la consolidation de ses privilèges commerciaux dans les colonies espagnoles. Arbitre de la situation, elle affaiblissait également toutes ses rivales européennes sans les pousser au désespoir, levain des revanches !

En 1763, au traité de Paris, l'Angleterre, que les entreprises de la France avaient trop inquiétée, abusa de sa victoire... La France, ulcérée, le lui fit payer cher, quelques années plus tard, en contribuant, au cours de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, à lui faire perdre ses colonies américaines. Le traité de Versailles de 1783, couronnement de la revanche voulue par le ministre des Affaires étrangères de France, Vergennes, fut une dure leçon dont la diplomatie britannique sut s'inspirer dans l'avenir. Après l'effondrement de Napoléon Ier, dû à sa ténacité sans égale, la Grande-Bretagne renoua avec la tradition de la balance des forces sur le Continent.

Castlereagh appuya Talleyrand pour empêcher les Alliés d'abuser de la victoire et elle fut récompensée de cette atti-

tude conforme à ses traditions : la France redevint son soldat sur le Continent pour la défense de l'ordre et le maintien de la paix.

Sous le Second Empire, la reine Victoria, après un renouveau d'entente cordiale, n'avait pas tardé à craindre de nouvelles aventures napoléoniennes. Aussi bien laissait-elle, en 1871, la Prusse, par le traité de Francfort, écraser la France. L'Angleterre paya cher cette erreur : l'affaiblissement de la France et l'unification de l'Empire allemand permirent à ce dernier d'atteindre une véritable prédominance économique en Europe et de prétendre à l'empire des mers. La France, de son côté, vaincue et mutilée, comprit que son relèvement serait assuré, non en se heurtant à nouveau à l'Allemagne, mais par son expansion à travers le monde; elle réalisa cette admirable œuvre coloniale qui la dressa à nouveau devant la Grande-Bretagne, forte d'un Empire qui, de l'Asie à l'Afrique, l'assurait d'un immense potentiel économique.

Il en a, somme toute, toujours coûté à l'Angleterre de n'avoir pas respecté sur le Continent la politique d'équilibre.

L'application de cette politique, à laquelle revinrent les hommes d'Etat anglais en 1918, ne pouvait être comprise par une France qui sortait épuisée de la lutte, qui, par lassitude, était satisfaite d'une paix qui ne lui apportait cependant pas toutes les garanties de sécurité qu'elle souhaitait.

Le danger pour les intérêts anglais dans l'avenir ne pouvait venir de cette France pacifique, mais bien plutôt d'une Allemagne vaincue, mais qui ne voulait pas croire à sa défaite et dont les ambitions éternelles, renforcées d'un désir de revanche, devaient incessamment renaître des concessions mêmes qui lui seraient faites.

Le rapide exposé des conceptions, des objectifs, des méthodes diplomatiques qui furent en Angleterre et en France les facteurs essentiels de leur politique extérieure et qui devaient si souvent les opposer, permet de comprendre que les Français à l'esprit moqueur, à la parole « bien pendue » aient stigmatisé sous le slogan facile et trop simple : « Perfide Albion », tout ce qui, au cours des siècles, leur est apparu, faute de compréhension réciproque, comme odieux

et injuste de la part de la Grande-Bretagne et qui lésait leurs intérêts même si ceux-ci ne pouvaient se justifier vis-à-vis de l'opinion anglaise.

Le recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, publié sous les auspices de la commission des archives diplomatiques au ministère des Affaires étrangères de France, apporte la preuve que, depuis des temps immémoriaux, les gouvernements qui se succédèrent, même pendant les périodes de lutte, recherchèrent une entente avec l'Angleterre. Si ces ententes, à plusieurs reprises réalisées, ne furent jamais durables, c'est parce que de part et d'autre on ne cherchait pas à se comprendre, à démêler les raisons profondes qui militaient en leur faveur. C'était se résigner à sa précarité de ne l'envisager que dans le cadre d'intérêts concordants, sans effort de compromis pour ajuster les intérêts divergents.

Sous la dynastie des Stuarts, l'entente franco-britannique fut, pour la première fois, réalisée.

Richelieu la consacra en négociant le mariage d'Henriette-Marie, sœur de Louis XIII, avec le prince de Galles, le futur Charles Ier.

Elle était facilitée par des considérations importantes à l'époque, d'ordre religieux et d'ordre dynastique.

Dans ses instructions à M. de Blainville, nommé ambassadeur à Londres en septembre 1625, le grand cardinal lui recommandait de rechercher une alliance : « Quant à l'effet de l'alliance, il doit être ce que l'on s'en promet; c'est-à-dire, faire contre-poids à la grandeur de l'Espagne qui s'en allait, seigneuriant l'Europe, assujettissant l'Empire. »

Mazarin continua la politique de Richelieu et l'inculqua au jeune Louis XIV qui s'y tint. De 1603 à 1688, il n'y eut que trois ruptures et elles n'eurent pas de répercussions profondes : l'expédition anglaise contre la Rochelle en 1627, l'aide apportée par les Français aux Hollandais en 1667, et, inévitable revirement, l'alliance des Anglais et des Hollandais contre Louis XIV en 1678.

Cette politique, si elle aboutit à l'abaissement de la puis-

sance espagnole, ce qui satisfait les corporations marchandes de Grande-Bretagne, avait sa contre-partie : la puissance française s'affirmait prépondérante sur le Continent.

La nation anglaise devenait hostile à la France dans la mesure même où cette dernière remportait des succès militaires et diplomatiques. Les avertissements des ambassadeurs de France à la Cour de Versailles sont incessants : « Nous pouvons tenir le roi anglais par nos subsides, écrit l'un d'eux, mais la nation craint, jalouse, déteste la France. On peut la faire taire un moment, ajourner ses Parlements, les dissoudre, mais une explosion est de plus en plus à redouter. »

Si grandes que fussent les ambitions de Louis XIV, on lui en attribuait de plus grandes encore.

Le marquis de Ruvigny, ambassadeur de France en Angleterre de 1667 à 1678, signalait à Versailles que Charles Ier « lui avait fait connaître l'inclination et les sentiments qu'il avait de s'unir étroitement avec le roi de France. Mais il y avait peu de gens de son humeur et que surtout son Parlement et la majorité de son Conseil étaient très opposés aux intérêts de Sa Majesté dont on redoutait la puissance. Que Charles Ier pouvait bien, de son autorité, faire une entente avec la France aussi étroite que l'on voudrait, mais que le bien de ses affaires ne lui permettait pas d'en user ainsi et qu'il devait ménager son Parlement. »

A quelque temps de là, le même ambassadeur écrit : « Dès mon premier entretien avec Buckingham, il m'assura que toute l'Angleterre est contre la France par une curieuse jalousie qu'elle a conçue de la puissance du roi. »

Et il précise à la date du 8 mars 1868 : « Il est vrai, Sire, qu'il y a ici une folie généralement établie dans les esprits que Votre Majesté a dessein de conquérir l'Angleterre aussi bien que les Pays-Bas. Cette terreur panique les remplit de méfiance... ils vous regardent comme un concurrent. C'est ce qui fait qu'on a commencé à parler de la guerre. »

Louis XIV demeure malgré tout fidèle à une politique de rapprochement. Dans ses instructions à Antoine de Bordeaux, le roi estime que le mieux « serait une bonne entente

des trois Etats : France, Angleterre, Pays-Bas, qui assurerait leur repos également. »

Si une entente à trois était impossible, il estimait qu'il faudrait rechercher de préférence l'amitié avec l'Angleterre. Le roi d'Angleterre affirmait les mêmes désirs, mais il avait à tenir compte des sentiments hostiles de son peuple et de son Parlement. Froissart avait déjà dit : « Il faut que les rois d'Angleterre obéissent à leur peuple et fassent tout ce qu'il veut. »

Cette situation paradoxale conduit à la conclusion de traits secrets à l'exécution desquels la nation anglaise s'opposera et qui, par là même, accréditeront en France le sentiment que la Grande-Bretagne n'est que perfidie et duplicité.

Ainsi fut conclu le traité « ultra secret » de Douvres, en date du 1er juin 1670, par lequel le roi Charles II, qui se déclarait catholique contre le vœu de son peuple, promettait l'aide anglaise à la France contre les Pays-Bas et pour le règlement de la succession d'Espagne. Un autre traité, du 27 février 1676, entièrement écrit de la main de Charles II, transformait l'entente en alliance étroite. Un autre traité aussi secret, daté du 24 février 1677, précisait la coopération navale des deux flottes, et, le 27 mai 1678, un nouveau traité secret coordonnait les intérêts français et anglais à la veille de la conclusion du traité de Nimègue. En 1681 et en 1686, accords sur la neutralité à observer dans les colonies. Le 16 décembre 1687, un document secret fixe la mise en application des accords de 1681 et 1686. Enfin, le 13 septembre 1688, à nouveau un traité secret; il prévoit que sera renforcée la coopération des flottes française et britannique contre le stathouder des Pays-Bas, Guillaume d'Orange, auquel, peu de temps après, en février 1689, le peuple anglais devait ouvrir ses bras pour le hisser sur le trône d'Angleterre.

Cet avènement fut salué en Angleterre comme un retour aux véritables traditions nationales, car, comme l'a écrit André Maurois, Guillaume d'Orange, ayant été menacé aux Pays-Bas par la force croissante de Louis XIV, restera tou-

jours un homme du Continent aux yeux duquel le maintien en Europe de la balance du pouvoir demeurera l'objectif principal.

Il faut dire aussi que le peuple anglais reprochait à la dynastie des Stuarts d'avoir pratiqué sa politique de rapprochement avec la France dans un intérêt purement dynastique et confessionnel et d'avoir sacrifié à cette politique de caste les véritables intérêts de la Grande-Bretagne qui n'y avait trouvé ni gloire ni profits.

Les Français enregistrent avec une amère désillusion cette volte-face de l'alliée qu'ils souhaitent toujours et qui se refuse après s'être donnée. Qui se refuse — et pis est — qui se retourne contre eux et se coalise avec l'ancien ennemi commun : guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), guerre de la succession d'Espagne (1701-1712).

Bossuet, du haut de la chaire de la cathédrale de Metz, avait tonné contre elle : « Angleterre ! Perfide Angleterre, que le rempart des mers rendait inaccessible aux Romains, mais où la foi du Sauveur a cependant abordé ! »

La force comparative des Etats commence, à la fin du XVIII[e] siècle, à se mesurer à leur puissance financière et commerciale. Les objectifs politiques se compliquent de rivalités économiques.

La Grande-Bretagne s'était jetée avec avidité sur tous les pays neufs où elle espérait trouver de profitables débouchés. S'étant définitivement assurés de la maîtrise des mers, les Anglais disposent déjà au XVIII[e] siècle d'un important domaine colonial, mais la France, grâce à l'esprit d'entreprise d'aventuriers de génie, s'était assurée de son côté d'un immense Empire dont elle n'appréciait pas la valeur.

Bientôt la France et l'Angleterre sont aux prises dans tous les coins du globe : en Europe, en Amérique, en Asie. William Pitt accède au pouvoir. C'est avec raison qu'il put être comparé à ce que fut Clemenceau pour la France en 1918. Il mobilisa toutes les forces de son pays, chercha des alliances sur le continent avec ses anciens ennemis. Et ce fut la Paix de Paris qui, en 1763, sanctionnait l'effondrement du rêve impérial caressé par la France qui perd le Canada, le

Sénégal, la Dominique, la Louisiane, Saint-Vincent et Tobago.

Paix dure, trop dure, que les Français imputèrent à la perfidie anglaise. Il était inévitable que l'objectif de la diplomatie française fût de prendre une éclatante revanche sur ceux que Choiseul appelait « les tyrans de la mer ».

Lorsque les colonies américaines se soulevèrent contre la métropole en 1776, la France, dont la flotte avait été magnifiquement restaurée, fut entraînée dans le conflit par une vague d'enthousiasme populaire. Son ministre des Affaires étrangères, Vergennes, ne voulut pas manquer cette occasion d'effacer la paix de 1763. Le génie de Washington, servi par les armées de Lafayette, par les vaisseaux du bailli de Suffren, de la Motte-Picquet, de Grasse, triompha et ce fut une bataille navale, celle de Chesapeake, qui décida de la victoire finale en 1781.

Les Anglais étaient durement atteints dans leur orgueil et dans leurs intérêts.

L'aide que la France avait apportée à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique contribua à attiser la haine de l'Angleterre contre la monarchie française.

Toutefois, des hommes de bonne volonté ne désespérèrent pas alors d'un rapprochement entre la France et l'Angleterre. Les esprits avaient évolué des deux côtés de la Manche. En France une élite intellectuelle et philosophique, en Angleterre une élite libérale pensent que les deux gouvernements, « où la civilisation est incontestablement le plus avancée » doivent fatalement se rapprocher.

Un littérateur français de talent, Suard, habitué des salons politiques de Paris, ami de Mme Geoffrin, de Mme d'Houtetot et de Mme de Staël, recueille des échos favorables lorsqu'il affirme : « Placés sur le globe face à face, séparés seulement par un trajet de mer de quelques heures, tous les genres d'intérêts et d'attraits rapprochent les deux pays; tout les incite non seulement à des alliances, mais à ce qu'on n'a guère vu entre Empires rivaux, à l'amitié... Espérance magnifique pour l'espèce humaine! »

Mirabeau fut aussi l'un des plus éminents partisans d'un

rapprochement cordial entre la France et l'Angleterre. Séjournant à Londres en 1784, il écrit à son ami Lafarge : « S'il y a un beau plan dans l'univers, c'est celui d'associer la grandeur française à la grandeur anglaise en asseyant cette énorme puissance sur la base de l'équité. »

A la veille de la Révolution, le prestige de la France était encore sans égal dans le monde et elle représentait sur le continent la force la plus stable et la plus sûre. Elle avait ses frontières naturelles; sa population atteignait 28 millions d'habitants alors que la Grande-Bretagne n'en totalisait, avec l'Ecosse et l'Irlande, que 15 millions, la Prusse 16 millions, l'Italie 18 millions.

La langue française était la langue des gens civilisés; elle était parlée en Europe et en Amérique par plus de 30 millions d'hommes, tandis que l'anglais n'était parlé que par 21 millions de personnes.

La Révolution, à ses débuts, fut un élément de prestige français à Londres. Il y eut un véritable engouement dans la société anglaise pour les idées révolutionnaires françaises. La franc-maçonnerie et de nombreuses sociétés secrètes s'emploient à développer ces tendances.

Les Jacobins, de leur côté, professent dans leurs clubs qu'une entente durable, fondée sur la liberté, est possible entre les deux pays pour le plus grand bien de l'humanité.

La mode elle-même s'en mêle. Mercier signale dans son tableau de Paris : « Déjà les dames portent sur leur tête la coiffure dite de l'union de la France et de l'Angleterre. Il y a plus de sens et de raison dans ce chapeau de nouvelle création que dans mainte œuvre diplomatique. »

Danton, qui se réfugia à Londres en 1791, se flatte lui-même de l'assurance que « les Anglais allaient faire subir le même sort à la Tour de Londres qu'à la Bastille. » Le pacifisme de Pitt et les avantages de Fox facilitaient de telles illusions.

A compter du mois d'octobre 1792, un revirement se produit en Grande-Bretagne. La journée du 10 août et les massacres de Septembre avaient révolté l'opinion anglaise. Le décret par lequel la Convention décide, le 19 novembre,

qu'elle viendra en aide à tous les peuples révoltés, éveille des inquiétudes à Londres.

Lorsque les Français, maîtres de la Belgique, pénétrèrent en Hollande, la Grande-Bretagne, fidèle à ses traditions, se réveilla. Elle ne pouvait tolérer cette atteinte à ses intérêts, cette menace.

L'exécution de Louis XVI, connue à Londres le 23 janvier 1793, apporte le prétexte souhaité.

Les Français, par une erreur psychologique trop fréquente, mûs par des sentiments, enthousiasmés pour des principes, ne tenaient aucun compte des forces conservatrices qui jouaient toujours à Londres en faveur d'une politique traditionnelle. Qu'elle se pliât aux ambitions d'un roi ou qu'elle servît un idéal démocratique, la France demeurait l'ennemie lorsqu'elle s'installait à Anvers.

Un agent diplomatique français, du nom de Favier, remarque avec raison que toutes les forces morales, philosophiques, commerciales, financières, coloniales étaient arrivées dans les deux pays à un degré d'évolution qui devait donner au conflit une profondeur et une force sans égales depuis la guerre de Cent Ans.

Cette évolution fait soudain apparaître qu'il ne peut y avoir que désaccord fondamental entre un Etat qui a une conception aristocratique de la démocratie et un Etat qui a, de cette même démocratie, une conception égalitaire et démagogique.

C'est à cette époque que, pour la première fois, on trouve l'expression « Perfide Albion » dans le calendrier républicain : « Attaquons dans ses eaux la perfide Albion. Que nos fastes s'ouvrent par sa destruction et marquent les jours de la victoire! »

En 1794, on la retrouve dans une chanson à la mode qui fait les beaux soirs du théâtre de la République : « Ils ont payé leur perfidie; ils sont finis les Anglais pervers! » Le 10 août de la même année, mêmes imprécations dans un chant révolutionnaire fameux, composé par un nommé Lebrun : « Tu périras, île perfide, qu'abhorre Neptune irrité! »

Les royalistes eux-mêmes, s'ils tentent d'amener les Anglais à servir leurs projets insensés, n'acceptent leur concours qu'avec des restrictions mentales, sachant qu'en Belgique, en Bretagne où ils les entraînent, à Toulon, le gouvernement de Londres ne poursuivra que ses buts personnels et servira leurs intérêts avant leurs intrigues. Le futur Louis XVIII lui-même écrira : « Vous avez d'abord été voleurs (à Toulon), maintenant vous devenez d'honnêtes gens (en Belgique), mais depuis que vous avez reconnu que cela vous était profitable ! »

La Révolution française, au fond, n'avait pas modifié le sens des traditions diplomatiques de la France; elle les avait renforcées : le Rhin demeurait l'objectif essentiel de la sûreté française, le rempart naturel de ses jeunes libertés. L'un des reproches que les Jacobins faisaient à la monarchie c'était d'avoir été trop pusillanime, de n'avoir pas, par complaisance de famille vis-à-vis de la Maison d'Autriche, entièrement réalisé sa tâche historique en ne réunissant pas, après le traité de Versailles de 1783, les Pays-Bas à la France.

Les aspirations nationales se développent au souffle d'une exaltation mystique et de la propagande révolutionnaire. Les hommes politiques nouveaux, pour la plupart très jeunes, n'ont pas cette expérience des affaires qui conseille la prudence. Le mot de Danton : « De l'audace, toujours de l'audace », est valable à l'extérieur comme à l'intérieur. Le droit de disposer d'eux-mêmes apparaît pour les nations ce que la liberté est pour les individus. Foin des principes de la morale internationale, du droit fondé sur les traités, œuvres du despotisme.

Après les affaires d'Alsace et d'Avignon, symptômes significatifs de la nouvelle politique, la question belge devient, après Jemmapes, « la pierre de touche du patriotisme à la nouvelle mode ». La tentation était trop forte : les Belges, délivrés du joug autrichien, ne pensent qu'à consolider leur indépendance. Danton, le 31 janvier 1793, met en demeure la Convention de donner à la France les limites que lui a assignées la nature. « Je dis que c'est en vain qu'on veut

faire craindre de donner trop d'étendue à la République. Ses limites sont marquées par la nature. Nous les atteindrons toutes, aux quatre coins de l'horizon : le Rhin, l'Océan, les Alpes. Là doivent finir les bornes de notre République, et nulle puissance ne pourra l'empêcher de les atteindre. »

Le défi était jeté, entraînant fatalement la coalition « des intérêts menacés, des jalousies éveillées ». La France se heurte à toute l'Europe, mais avant tout à l'Angleterre. Celle-ci, dirigée par la volonté implacable de Pitt et de Grenville, est l'âme de la coalition. Danton, qui a essayé de la neutraliser, est débordé par les passions populaires. Le 10 mars il déclare : « Prenons la Hollande et Carthage est à nous ! »

Lorsque, peu à peu, la coalition se désagrège, la Grande-Bretagne sait réserver ses intérêts : en traitant le 12 janvier 1795 avec la Prusse, la France obtient la frontière du Rhin, mais lorsque la République batave cède à la France la rive gauche de la Meuse, le stathouder, qui s'est réfugié à Londres, cède à ses hôtes Le Cap et Ceylan !

La France ne tarde pas à être entraînée par le génie du jeune général corse, Bonaparte, au delà de ses frontières naturelles. Les fulgurantes campagnes d'Italie la conduisent à se rencontrer avec l'Angleterre sur un point névralgique : « La République française regarde la Méditerranée comme sa mer », déclare Bonaparte à Venise. Deux ans après, il débarque en Egypte, narguant la puissance navale de la Grande-Bretagne. Folle aventure. La bataille d'Aboukir la réduit à néant, réveillant les espoirs des « vaincus » dont elle soude les intérêts dans une nouvelle coalition dont le gouvernement de Londres prend la tête. Marengo et Hohenlinden la disloquent. La Grande-Bretagne s'obstine, bien que la Russie et la France soient prêtes à un rapprochement.

L'assassinat de Paul Ier, fomenté par un clan que l'on appelait à la Cour de Saint-Petersbourg « la faction anglaise », lui ouvre de nouvelles possibilités. La capitulation du général Menou, successeur de Kléber, à Alexandrie, les victoires de Nelson dans la mer du Nord lui ont déjà apporté des encouragements,

Bonaparte comprend que la Grande-Bretagne ne cédera pas. Il faut gagner du temps et, après de longs pourparlers, la paix d'Amiens est signée le 25 mars 1802. La Grande-Bretagne acceptait, en raison de sa détresse financière et pour des raisons économiques impérieuses, la prédominance de la France sur le Continent.

Aucune illusion n'était permise : cette paix n'était qu'une trêve : la France était à Anvers, elle disposait des ports italiens. Plus de soldats sur le Continent au service des intérêts anglais, mais une Ligue de nations asservies aux intérêts français qui contrôlent leurs marchés et leurs ports !

Bonaparte n'a pas compris la Grande-Bretagne, il crut que la paix d'Amiens, en consacrant un statut suropéen dont la stabilité était assurée par ses armées, lui permettrait de rendre à la France sa marine et ses colonies. Une expédition à Saint-Domingue et l'acquisition de la Louisiane attestaient ses intentions. « Ces premiers signes d'une renaissance maritime et coloniale rallument la jalousie, l'inquiétude des Anglais », a écrit Jacques Bainville. La Grande-Bretagne ne pouvait que reprendre la lutte. Question de vie ou de mort.

Edouard Cook, ami particulier de Castlereagh, avait écrit, au cours des négociations de paix : « La guerre eut été préférable à une paix qui ruinera l'Angleterre, anéantira ses finances, renversera sa puissance sur terre et sur mer.

« Nous permettons à la France, accrue des Pays-Bas, de former un système politique et commercial avec la Hollande, l'Espagne, la Suisse, l'Italie. Nous lui rendons le commerce des Antilles; voilà 70 millions de livres engloutis. Nous avions des traités de commerce avec tous ces pays. Nous n'en avons plus qu'un seul à Naples.

« La France va monopoliser le trafic qui nous échappe, ruiner notre industrie qui émigrera avec ses capitaux car l'argent n'a pas de patrie. La guerre au contraire maintiendra notre monopole commercial, notre suprématie coloniale. Elle ménagera des débouchés immenses à nos produits; l'Espagne touche à la banqueroute, qu'elle saisisse le Portugal et nous livre le Brésil ! Trois ans de guerre prolongée

seraient moins onéreux pour nous que la paix, et la France ne les pourrait soutenir car elle n'a ni crédit ni finances. »

Certains à Londres se leurrèrent d'illusions. L'un d'eux, lord Minto, pensait que la paix permettrait au commerce anglais de fleurir à Paris et de suivre le rayonnement français dans toute l'Europe.

La foule anglaise qui, enivrée de la paix retrouvée, s'était écrasée dans les rues de Londres pour voir Lauriston, porteur de la ratification de la paix d'Amiens, qui avait dételé les chevaux de sa voiture, avait traînée celle-ci aux cris de « Vive Bonaparte », ne tarda pas à réagir. La France, comme tous les pays de dictature, assurée de sa liberté de manœuvre sur le Continent, n'allait-elle pas supplanter la Grande-Bretagne sur tous les marchés, lui fermer les siens et ceux de l'Europe, l'asphyxier?

La presse anglaise se déchaîne : sa violence même irrite le Premier Consul qui a muselé la sienne. Celui-ci fait publier dans le *Moniteur Officiel* du 8 août 1802 (20 Thermidor an X) une note amère : « Le *Times*, que l'on dit être sous la surveillance ministérielle, se répand en invectives perpétuelles contre la France. Deux de ses quatre mortelles pages sont tous les jours employées à accréditer de plates calomnies. Tout ce que l'imagination peut se peindre de bas, de vil, de méchant, le misérable l'attribue au gouvernement français. Quel est son but?... Qui le paye?... Sur qui veut-on agir?...

« Georges Cadoudal porte ouvertement à Londres son cordon rouge, en récompense de la machine infernale qui a détruit un quartier de Paris et donné la mort à trente femmes, enfants ou paisibles citadins. Cette protection spéciale n'autorise-t-elle pas à penser que s'il eût réussi, on lui eût donné l'ordre de la Jarretière?

« Faisons quelques réflexions sur cette étrange conduite de nos voisins. Quand deux grandes nations font la paix, est-ce pour se susciter réciproquement des troubles? Pour gager et solder des crimes? Est-ce pour donner argent et protection à tous les hommes qui veulent troubler l'Etat?

« Et la liberté de la presse, dans un pays, s'étend-elle jus-

qu'à pouvoir dire d'une nation amie et nouvellement réconciliée ce que l'on n'oserait pas dire d'un gouvernement contre lequel on aurait une guerre à mort? Une nation n'est-elle pas responsable vis-à-vis d'une autre nation de tous les actes et de toute la conduite de ses citoyens? Les bills du Parlement ne défendent-ils pas d'insulter les gouvernements alliés, et même leurs ambassadeurs?...

« On dit que Richelieu, sous Louis XIII, aida la révolution d'Angleterre, et contribua à précipiter Charles Ier sur l'échafaud. M. de Choiseul et après lui les ministres de Louis XVI excitèrent sans doute l'insurrection de l'Amérique; l'ancien ministre anglais a bien su s'en venger. Il excita les massacres de Septembre et influa de plus d'une manière sur les mouvements qui firent périr Louis XVI sur l'échafaud, détruire et brûler nos premières villes et manufactures, Lyon, etc., etc. Cette série de mouvements et d'influence, qui a été si funeste aux deux Etats pendant tant de siècles, veut-on donc encore la prolonger? Et ne serait-il pas plus raisonnable et plus conforme aux résultats de l'expérience de s'influencer réciproquement par de bonnes relations commerciales, par une surveillance respective qui protège le commerce, empêche la fabrication de la fausse monnaie, et refuse aux criminels un refuge?[1]. »

Ce fut une grave erreur de la part de Bonaparte que de penser que l'« on peut effrayer les Anglais par des paroles, les contenir par des menaces et les réduire à la banqueroute en leur fermant des continents ».

1. M. Thibaudeau, dans sa belle et impartiale *Histoire du Consulat et de l'Empire,* avait déjà cité cette note comme portant le cachet de Napoléon. En effet, le cachet de Napoléon est si bien empreint pour ainsi dire, sur chaque phrase et sur chaque mot de cette note, qu'on ne peut l'attribuer qu'à lui seul. On le reconnaît à la vigueur avec laquelle les griefs du gouvernement français sont exposés, au bon sens et à la hauteur des vues politiques, au raisonnement qui termine ce morceau; et, dans le détail, il se trahit à cette *qualification* de *misérable* employée en parlant d'un journal, à l'ironie sur Georges Cadoudal et le cordon de la *Jarretière,* etc., etc. On sent d'ailleurs qu'il n'y avait qu'un seul homme en France, à cette époque, qui pût ainsi demander le maintien de la paix : le vainqueur de l'Italie.

*

Comme l'a écrit Albert Sorel[1] : « Il ne savait pas quelle grande chose, quelle chose nationale était pour les Anglais le commerce, et que cette chose était capable de provoquer chez eux la même énergie que l'esprit d'indépendance, l'ambition des conquêtes, la propagande de la foi ou des idées, l'honneur et la magnificence. »

Les raisons profondes qui inspiraient la politique de William Pitt étaient inaccessibles à Bonaparte. Elles éveillaient des méfiances réciproques. De part et d'autre on s'ingéniait à les susciter.

Bonaparte refuse après la paix d'Amiens d'accorder à l'industrie britannique les tarifs de faveur qu'elle espérait. Dans le *Moniteur* du 26 mai 1803, il déclare : « Nous maintiendrons le droit de faire chez nous tous les règlements qui conviennent à notre administration publique et tel tarif de douane que l'intérêt de notre commerce et de notre industrie pourra exiger. »

Il manifeste sa présence partout dans le monde et là surtout où des intérêts britanniques sont engagés : le général Brune va à Constantinople, le général Sebastiani en Syrie, en Palestine et en Egypte, Decaen dans l'océan Indien.

La Grande-Bretagne, de son côté, refuse de rendre Malte dont l'abandon est prévu par le traité de paix. Elle diffère également l'exécution du traité dans les Indes; elle encourage une campagne venimeuse dans ses journaux. Tout cela amène le Premier Consul à de singulières intempérances de langage dont la plus célèbre fut son algarade publique, le 13 mars 1803, vis-à-vis de l'ambassadeur de Grande-Bretagne. Au mois de juillet, la rupture fut accomplie. « Dans le bilan des responsabilités, les paroles les plus graves sont à la charge de Bonaparte, les actes les plus graves à la charge de l'Angleterre[2]. »

Le message que le Premier Consul fit porter le 20 mai 1803 au Corps Législatif précise bien les causes réelles de la renaissance du conflit.

1. A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française,* VI. La Trêve.
2. Lavisse, *Histoire de France, l'Empire,* par Pariset.

« En vain, la France a-t-elle consenti à fermer les yeux sur l'inexécution actuelle du traité d'Amiens dont l'Angleterre prétendait s'affranchir... Vainement a-t-elle proposé de réclamer la médiation des puissances... Toutes ses propositions ont été repoussées, et les demandes de l'Angleterre sont devenues plus impérieuses et plus absolues. Il n'était pas dans les principes du gouvernement de fléchir sous la menace; il n'était pas en son pouvoir de courber la majesté du peuple français sous des lois qu'on lui prescrivait avec des formes si hautaines et si nouvelles. Aujourd'hui même, les Anglais voient avec jalousie que nous curons nos ports, que nous rétablissons notre marine; ils s'en plaignent, ils demandent des garanties. Il y a quelques jours que le contre-amiral Lesseigues toucha à Malte; il avait deux bâtiments, il en trouva quinze anglais : ils voulurent exiger le salut, Lesseigues le refusa; il y eut quelques injures dites. S'il eût cédé, je l'aurais fait promener sur un âne, ce qui est plus ignominieux que la guillotine. Je me flatte que lorsqu'on connaîtra notre conduite, il n'y aura pas un coin en Europe dont nous n'ayons l'approbation. Quand l'Angleterre a fait la paix, elle a cru que nous nous déchirerions dans l'intérieur, que les généraux troubleraient la France. Les Anglais ont eu beau faire; leurs intrigues de toute espèce ont été vaines... Un peu plus tôt, un peu plus tard, nous devions avoir la guerre. Il vaut mieux l'avoir à présent que notre commerce maritime n'est pas encore rétabli. »

La rupture de la paix d'Amiens donne au général Bonaparte l'occasion de ceindre la couronne impériale. La coalition se forme avec difficultés; elle est forgée par l'accord anglo-russe du 11 avril 1805 auquel l'Autriche adhère le 2 août, et le 2 décembre l'Autriche et la Russie sont écrasées à Austerlitz. Toutes les négociations qui suivent n'ont qu'un objet : assurer à la France des appuis contre l'Angleterre dont la flotte, deux mois à peine auparavant, le 21 octobre 1805, avait écrasé la flotte française à Trafalgar. Les espoirs que l'empereur avait gardés d'une renaissance maritime de la France, lui permettant d'en finir seul à seul avec la Grande-Bretagne, s'étaient effondrés.

On comprend toute la valeur de cette déception de l'empereur quand on lit dans une lettre qu'il écrivait le 9 juin 1805 : « Je ne sais pas en vérité quelle espèce de précaution l'Angleterre peut prendre pour se mettre à l'abri de la terrible chance qu'elle court. Une nation est bien folle, lorsqu'elle n'a point de fortifications, point d'armée de terre, de se mettre dans le cas de voir arriver dans son sein une armée de cent mille hommes d'élite et aguerris... Il ne faut être maître de la mer que six heures pour que l'Angleterre cesse d'exister... »

Et dans une lettre à Berthier, datée du 28 juillet 1805, il était encore plus formel : « J'aurai à faire le siège des châteaux de Douvres, de Chatham, et peut-être de Portsmouth... Il est possible que j'aie assez de troupes pour les faire tous les trois à la fois. Il ne s'agit donc pas de mais, de si, de car, les cas sont prévus. »

Par la volonté obstinée de l'Angleterre, aucune paix durable ne sanctionne cependant les retentissantes victoires de la France sur le Continent. L'empereur bouleverse la carte du monde, la remanie sans cesse en vue de ce seul but : contraindre Londres à la paix. Il suffirait de renoncer à Anvers, à la Belgique, aux ports italiens sur la Méditerranée, mais cela, qui seulement satisferait les intérêts britanniques, le prestige de la France et les traditions révolutionnaires, qui ont poussé Napoléon au pouvoir, ne le permettent pas. Napoléon le sent bien lorsqu'il écrit : « Cette guerre durera encore... à moins que nous n'ayons le bonheur d'abaisser l'Angleterre. Autrement nous serons en guerre alors même que nous aurons fait la paix. »

Toutes les intrigues que la Grande-Bretagne doit amorcer, toutes les tractations auxquelles elle doit consentir pour atteindre ce but essentiel : restaurer son économie, garder sa maîtrise navale, apparaissent comme « perfides » au public français.

Ce dernier demeure en outre totalement hermétique au large système de crédit qui permet au gouvernement anglais de poursuivre la lutte et de maintenir, malgré la guerre, son économie. Pour l'empereur lui-même, il ne

s'agit que d'une spéculation dangereuse et de manœuvres hypocrites.

Dans le *Moniteur* du 1er juin 1805, il fait imprimer : « Les Anglais ne perdent point l'habitude d'inventer des nouvelles, de les répandre chez eux et de les propager ensuite pour ne pas en user sans cesse. Il est vrai que huit ou dix jours après la publication d'une fausse nouvelle ils la contredisent eux-mêmes; mais ces huit ou dix jours se sont écoulés, le change s'est soutenu, et l'occasion arrive de mettre au jour une nouvelle fausseté qu'ils accréditent même par des pièces très officielles; ainsi de suite pour tous les mois, pour toutes les semaines de l'année. Ce système de mensonges a beaucoup de rapports avec le système de finances tant vanté en Angleterre. On est obligé de dépenser dix-huit millions et l'on a que neuf millions de revenu. On fait un emprunt, mais on affecte le paiement de cet emprunt sur une branche du revenu des années suivantes. Il est vrai que, l'année qui suit, on n'augmente pas davantage les recettes directes de l'Echiquier; mais on fait de nouveaux emprunts et l'on crée un autre déficit pour les autres années. On va de la sorte tout aussi longtemps que l'on peut aller, et l'on ira en effet jusqu'à l'inévitable catastrophe qui fera sentir au peuple anglais le vide et les conséquences funestes d'un tel système. »

Et dans les notes de l'empereur on retrouve l'écho de ce même étonnement irrité :

« On nous cite l'Angleterre pour sa bonne administration et sa richesse. Eh bien ! j'ai son budget, je le ferai imprimer dans le *Moniteur;* on verra qu'elle a annuellement un déficit de cinq à six cents millions. Elle a un fonds d'amortissement considérable avec lequel elle peut, dit-on, payer sa dette dans trente-huit ans; mais il faudrait pour cela qu'elle voulût bien une fois s'arrêter, et qu'elle ne fît plus d'emprunt. Elle n'appelle pas cela un déficit, mais elle porte dans ses recettes un emprunt qui ne fait qu'accroître sa dette, et l'on ne peut pas prévoir comment elle finira avec un tel système. L'Angleterre a une armée de terre de cent dix mille hommes qui lui coûte trois cent trente-trois millions : c'est

énorme et le signe d'une mauvaise administration. Il en est de même de sa marine, qui lui coûte quatre cent six millions; elle est considérable à la vérité, mais la dépense n'en est pas moins hors de proportion. »

Que l'Angleterre recoure, pour combattre la France, non seulement à sa flotte mais à l'or qu'elle tire d'une organisation aussi absurde de son crédit, et qui lui permet de monnayer des coalitions continentales, semble aux Français lâche et perfide. Avec quel mépris Napoléon lui-même a parlé de « l'or de Pitt ».

A ce mépris s'ajoutait celui que l'empereur avait pour les institutions militaires des Anglais dont il a dit dans ses mémoires :

« Les institutions militaires des Anglais sont vicieuses : 1° Ils n'opèrent leur recrutement qu'à prix d'argent, si ce n'est que fréquemment ils vident leurs prisons dans leurs régiments. 2° Leur discipline est cruelle. 3° L'espèce de leurs soldats est telle qu'ils ne peuvent en tirer que des sous-officiers médiocres; ce qui les oblige à multiplier les officiers hors de toute proportion. 4° Chacun de leurs bataillons traîne à sa suite des centaines de femmes et d'enfants : aucune armée n'a autant de bagages. 5° Les places d'officiers sont vénales : les lieutenances, les compagnies, les bataillons s'achètent. 6° Un officier est à la fois major dans l'armée et capitaine dans son régiment : bizarrerie fort contraire à tout esprit militaire. »

Maître de l'Autriche et de la Prusse, tenant en respect la Russie, Napoléon tente de vaincre la Grande-Bretagne sur son propre terrain : le terrain économique. Le Blocus Continental fut un échec : un blocus ne vaut que si une marine forte permet de le rendre effectif. Sinon il profite aux contrebandiers en ruinant les pays qui le pratiquent. Ce fut le Blocus Continental qui conduisit Napoléon dans cette Espagne qui refusait de l'appliquer. L'empereur y connut son premier échec. Ce fut le blocus qui l'entraîna dans les steppes russes, il y laissa ses meilleurs soldats.

Et, après le retour de l'île d'Elbe, ce fut Waterloo, où il fut vaincu par la petite armée du duc de Wellington.

La France n'aurait sans doute pas gardé de l'aventure napoléonienne un renouveau de haine contre la perfide Albion si la Grande-Bretagne avait traité avec plus de générosité Napoléon qui, après son abdication, était venu s'asseoir en toute confiance au foyer de la nation qu'il appelait le « plus noble de ses ennemis », s'ils ne l'avaient pas interné à Sainte-Hélène dans un état de dénuement et d'humiliation indignes d'un peuple civilisé.

Les Français gardèrent longtemps présente à leur mémoire la protestation vengeresse que Napoléon écrivit le 4 août 1815, en mer, à bord du *Bellérophon* :

« Je proteste solennellement à la face du ciel et des hommes contre la violation de mes droits les plus sacrés, puisque l'on dispose par la force de ma personne et de ma liberté. Je me suis rendu librement à bord du *Bellérophon*, je ne suis point son prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre.

« Une fois placé à bord du *Bellérophon*, je fus sur le foyer du peuple anglais. Si le gouvernement, en donnant l'ordre au capitaine du *Bellérophon* de me recevoir avec toute ma suite, n'a voulu que me tendre un piège, il a forfait à l'honneur et souillé son pavillon.

« Si cet acte doit être consommé, ce sera en vain que les Anglais parleront encore à l'Europe de leur justice, de leurs lois et de leur liberté. L'hospitalité violée sur le *Bellérophon* compromettra à jamais la foi anglaise.

« J'en appelle donc à l'Histoire : elle dira qu'un ennemi qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais est venu librement, dans son malheur, chercher un asile sous les lois de ce peuple. Quelle preuve plus éclatante aurait-il pu donner de son estime et de sa confiance? Mais comment les Anglais y ont-ils répondu? Ils ont tendu une main hospitalière à cet ennemi, et lorsque, dans sa bonne foi, il s'est livré lui-même, ils l'ont sacrifié. »

Le Cabinet de Londres n'a jamais fait de sentiment. Il avait atteint ses buts essentiels. Cela seul importait. Quatorze ans plus tard, en août 1829, M. de Polignac, dans une note d'instructions au duc de Laval, envoyé comme ambassadeur à Londres, résumait avec lucidité l'opinion que l'on avait

alors en France des idées qui commandaient les relations franco-anglaises.

« L'histoire des rapports de la France et de l'Angleterre est celle de la rivalité nationale la plus longue et la plus soutenue que présente l'histoire des temps modernes.

« Fox, celui des hommes d'Etat de l'Angleterre qui avait le plus cherché à mettre un terme à cette lutte, souvent si fatale à l'un et à l'autre peuple, ne croyait cependant pas pouvoir désigner la France sous un autre nom que celui d'ennemi naturel de son pays. C'est qu'il y a dans la nature des choses des principes d'opposition plus forts que les circonstances et que les hommes qui ont essayé successivement de les dominer. La France, si elle cherche à rallier autour d'elle les intérêts maritimes de l'Europe, est appelée à combattre la prépondérance navale de l'Angleterre et à défendre contre cette puissance la cause de la liberté des mers. Le sentiment que le Cabinet de Londres a de cette situation fait qu'il ne nous trouve jamais assez abaissés. Il s'est opposé surtout avec une constance infatigable et une ardeur passionnée à tout ce qui peut nous rendre des forces, et il a toujours considéré le moment où nous pourrions compléter notre renaissance politique comme celui qui marquerait sa propre décadence.

« ... Ne savons-nous pas qu'un ambassadeur d'Angleterre a reçu pour instructions d'agir, lorsqu'il serait dans le doute, dans un sens opposé à la France comme le plus sûr moyen de servir son pays. »

Les traités de 1815, qui mirent fin aux guerres napoléoniennes, laissaient la France et la Grande-Bretagne également épuisées. La France avait perdu sa puissance navale et ses colonies, elle n'était même plus assurée de la sécurité de ses frontières. La Grande-Bretagne supportait le poids d'une dette écrasante et se trouvait aux prises avec des difficultés intérieures dont elle rendait responsable son ancienne ennemie.

L'esprit de méfiance et d'hostilité subsistait de part et d'autre. En Angleterre, le Blocus Continental avait donné

toute sa valeur au problème du ravitaillement : il était apparu indissolublement lié à celui de la sécurité des routes mondiales. La diplomatie anglaise, toujours réaliste, devait tenir compte de l'importance croissante du facteur économique pour l'avenir de l'Europe. Les sentiments de l'opinion publique française demeuraient fidèles aux vieilles rancunes héritées tout à la fois des soldats de l'Empire et des émigrés contre la « perfide Albion ».

Les occasions de conflit ne manquent pas au surplus. De 1820 à 1830, seules, la crise de développement industriel et la poussée de l'émigration coloniale empêchèrent la Grande-Bretagne d'intervenir à nouveau sur le Continent, notamment lors de l'expédition d'Espagne. Les projets d'intervention européenne en Amérique du Sud, préconisés par le gouvernement de Louis XVIII, la participation de la flotte française reconstituée à la victoire de Navarin remportée sur les Turcs, l'occupation de la Morée par les troupes de Charles X, réveillèrent les inquiétudes du gouvernement de Londres.

Les deux gouvernements surent faire les sacrifices nécessaires; les rapports pacifiques furent maintenus. A Londres, la préoccupation essentielle était de surmonter la crise économique, de trouver de nouvelles bases à la « prospérité ». A Paris, on songeait, avant tout, à la « Restauration » intérieure, particulièrement à celle des finances. La paix était nécessaire pour les deux pays et impliquait un rapprochement politique.

Les acteurs du grand drame franco-anglais disparaissaient les uns après les autres. Georges III meurt en 1820. Castlereagh se suicide en 1822, Canning disparaît de la scène en 1827, Georges IV, régent depuis 1810, roi depuis 1820, meurt à son tour en 1830.

Des relations correctes se rétablissent entre les sociétés des deux pays. Il y a de célèbres liaisons franco-anglaises, comme celle du chevalier d'Orsay avec lady Blessington, et même des mariages, comme celui du comte de Flahaut avec lady Keith.

A Paris, l'anglomanie de la fin du XVIII[e] siècle renaît. Il est

de bon ton d'avoir un tailleur anglais, un cheval anglais et on mange du roastbeef. Une grande dame anglaise, lady Morgan, après un séjour en France, écrit : « Tout ce qui est anglais à Paris, excepté la politique, est maintenant en grande faveur. » Des contacts se renouent entre écrivains des deux pays. Etienne Delécluze donne des « soirées anglaises » qui groupent les admirateurs de lord Byron. Stendhal, qui séjourne à Londres en 1817, en 1821 et en 1826, publie en 1823 son livre : *Racine et Shakespeare* ». Il fait connaître au public anglais Lamartine et Casimir Delavigne. Il s'emploie en France à mieux faire juger l'Angleterre et les Anglais. En 1827, lors de la présentation d'une pièce de Shéridan au théâtre de l'Odéon, le régisseur lit ce préambule : « Chaque jour, sous l'influence réciproque des arts, on voit s'effacer la trace des préventions nationales. »

Les journaux anglais deviennent plus aimables pour la France. La révolution de Juillet 1830 et l'accession au trône du roi Louis-Philippe sont bien accueillies. N'est-ce pas le triomphe du régime libéral et constitutionnel que les Anglais s'enorgueillissent de pratiquer depuis de longues années?

L'occasion, que la France sut prendre, au moment de la révolution belge, de prouver son désintéressement, allait lui fournir la possibilité d'un rapprochement dont l'atmosphère était déjà créée.

Le 3 octobre 1830, la Belgique proclame son indépendance et s'adresse à la France, souhaitant consolider sa liberté par une étroite union franco-belge.

La France se dérobe. On comprend à Paris qu'une union franco-belge ne peut se faire sans un conflit général. A Londres, on tient avant tout à empêcher le retour des Français à Anvers. On se déclare d'accord, de part et d'autre, pour une politique de « non-intervention ». Talleyrand, qui était ambassadeur en Grande-Bretagne, obtint qu'une conférence se réunisse à Londres dans le but « d'arranger l'affaire ». Entre temps, le ministère conservateur était mis en minorité à la Chambre des Communes; les libéraux prenaient le pouvoir; ils représentaient la bourgeoisie industrielle et commerciale, plus particulièrement attachée au maintien de la paix

pourvu, comme l'affirme lord Grey, que ce ne fût pas par des moyens incompatibles avec l'honneur de la nation!

Toutefois, lorsque le duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, fut élu à Bruxelles le 3 février 1831 comme « roi des Belges », Talleyrand, après une entrevue avec Palmerston, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, écrit à Sébastiani, ministre de la Guerre à Paris : « Le refus de ce trône pourra seul retenir l'Angleterre dont l'alliance est sur le point de nous échapper... c'est une question de paix ou de guerre immédiate. »

Palmerston accusait la France de prétendre à la révision des traités de 1815 en s'armant secrètement, en soulevant les révolutions qui partout éclataient : insurrection polonaise, révoltes à Modène et à Parme contre l'Etat pontifical « Aux armes! aux armes! » criait le *Constitutionnel* du 1er mars.

Le roi Louis-Philippe eut la sagesse de ne pas céder aux passions guerrières de la nation. Appelé à choisir entre la révolution et l'Europe, il choisit l'Europe et appela à la tête du ministère des Affaires étrangères Casimir-Périer qui déclara : « Nous ne concédons à aucun peuple le droit de nous forcer à combattre pour sa cause. Le sang des Français n'appartient qu'à la France. »

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg fut appelé sur le trône de Belgique et l'union franco-anglaise rétablie permit que l'Etat belge reçût une consécration européenne qui était sa meilleure sauvegarde.

C'est à cette occasion que, le 31 mai 1831, sous la plume de Palmerston, nous voyons écrits pour la première fois les mots : « Entente Cordiale ».

« Nous sentons vivement, écrit Palmerston, combien une bonne Entente Cordiale, une étroite amitié entre l'Angleterre et la France doivent contribuer à confirmer les libertés acquises et à avancer le bonheur des Nations[1]. »

Dans les discours et les lettres de Grey et de Palmerston

1. Raymond Guyot, *La première Entente Cordiale,* page 77. Halévy, *Histoire du Peuple anglais,* tome III, page 67.

on relève à l'époque, à plusieurs reprises, les termes de « Cordiale Union », « Bonne Entente », « Amicale Entente ». Palmerston, le 18 février 1831, dans une dépêche à Grenville, emploie l'expression « Perfect good understanding ».

« Entente Cordiale »? Deux mots nouveaux qui s'opposent à « Perfide Albion ». Ces deux mots avaient, il est vrai, déjà servi de titre à un « à-propos » au Théâtre Anglais à Paris en 1827.

Quel était, aux yeux du ministre anglais, l'objet de cette « Entente Cordiale »? Une assurance que la France, guérie de la « maladie de conquête » et de tout esprit d'agression, renoncerait à remettre en question le statut territorial tel que les traités de 1815 l'avait fixé. C'est à cette seule condition que l'alliance des deux pays serait « a bond of peace and a covenant of justice ».

La France estimait que l'alliance anglaise devait lui permettre de reconquérir ses frontières naturelles perdues en 1815. Palmerston semblait disposé à prendre son parti d'une « effraction limitée des traités de Vienne, mais à la condition qu'il n'en coûtât rien à l'influence politique ni au potentiel commercial de la Grande-Bretagne. L'alliance, par là même, n'était qu'un faux-semblant. Les vieilles rancunes couvaient sourdement, les suspicions subsistaient.

Lorsque les armées hollandaises envahissent la Belgique et qu'à l'appel du roi Léopold les armées françaises, sous le commandement du maréchal Gérard, entrent en Belgique, la suspicion renaît à Londres vis-à-vis des arrières-pensées du gouvernement français.

Lord Londonderry, le 9 août 1831, dit aux Communes : « Je vois la France nous dominer tous; je crains qu'elle n'exerce sur les affaires de l'Europe une prépondérance qui jusqu'à ce jour a été réservée à la sagesse et au génie de l'Angleterre. »

Les atermoiements, derrière lesquels la Grande-Bretagne masquait son hésitation à rompre avec ses anciens alliés : l'Autriche, la Prusse et la Russie, qui encourageaient en sous-main la résistance des Pays-Bas, étaient à nouveau taxés à Paris de perfidie.

Lord Grey, le Premier anglais, écrit à son ambassadeur à Paris, lord Grenville : « L'opinion anglaise, déjà excitée, s'enflammerait jusqu'à provoquer la guerre à la moindre apparence de mauvaise foi de la part de la France. »

Les gouvernements triomphèrent des opinions publiques. Après une longue suite de négociations, un accord permit une action maritime commune qui aboutit à la chute d'Anvers le 22 décembre 1831. L'alliance anglaise était maintenant évidente, manifestée pour la première fois par une action militaire commune concertée et non fortuite comme à Navarin.

Le 30 septembre 1833, Louis-Philippe ne cachait pas à lord Grenville que la France, n'inspirant plus d'ombrage à son ancienne amie, allait développer à nouveau sa marine, son influence, son commerce.

En Angleterre, par contre, l'union franco-anglaise apparaissait au parti libéral devenu tout-puissant comme comportant une répudiation de l'absolutisme et des prohibitions douanières.

Les campagnes de Richard Cobden, ce prophète économiste de l'école de Manchester, donnaient le ton à Londres, tandis qu'à Paris, l'enquête sur le régime des douanes faite par Duchâtel aboutissait à une manifestation « protectionniste ». Les bases de l'Entente étaient donc fragiles en raison même de leur divergence.

Une pétition circulait en France affirmant que « l'Angleterre marche à pas de géant vers le monopole universel. Aujourd'hui, ce n'est pas au loin qu'elle nous poursuit, mais sur notre sol, non comme autrefois les armes à la main pour nous asservir, mais en portant la ruine et la misère dans nos campagnes et parmi nos populations ouvrières. »

Les Anglais voulaient cimenter un accord économique, les Français voyaient un danger politique.

A Paris, on accusait de perfide cette politique britannique qui, sous le couvert d'un libre-échange profitable à ses seuls intérêts, tendait à des fins politiques.

A Londres, on reprochait au gouvernement français de ne pas s'adapter à l'évolution économique, de ne chercher

« qu'à retarder ou empêcher le progrès « de la civilisation ». Ce progrès imposait aux nations comme aux individus une seule règle : « Acheter le meilleur marché et vendre le plus cher possible. » La liberté du commerce était donc nécessaire : « Si le commerce était libre partout, déclarait Palmerston à Sébastiani, il y aurait de quoi faire dans le monde pour toutes les nations commerçantes. »

A Paris, aucun écho. Le roi Louis-Philippe ne répondait pas aux désirs de l'opinion publique lorsqu'il déclarait : « Je veux effacer l'esprit de gloire militaire et de conquête qui a duré si longtemps en France et le remplacer par l'esprit d'entreprise commerciale et manufacturière [1]. »

Talleyrand, qui était retourné à Londres le 16 décembre 1833, s'efforçait cependant de développer l'alliance : « Il s'agit, disait-il, d'une alliance défensive, d'un traité par lequel les ennemis de l'un des deux pays deviendraient ceux de l'autre en cas d'agression gratuite et non provoquée contre l'un ou l'autre. »

On pouvait bien payer de quelques sacrifices économiques le concours britannique contre les ambitions russes en Turquie, contre celles de l'Autriche en Italie, et surtout contre celles de la Prusse qui, par une étroite union douanière des Etats Allemands, posait « les fondements d'une unité allemande qui portera ses fruits un peu plus tard. »

Le 30 décembre 1833, Broglie envoie à Londres son projet d'alliance défensive qui tient en deux articles. Le texte se trouve aux archives de l'ambassade de France à Londres.

Art. 1er. — Il y aura désormais alliance défensive entre Sa Majesté le roi des Français et Sa Majesté le roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Art. 2. — Le présent traité sera ratifié, etc... Les hautes parties contractantes se concerteraient sans délai si la paix politique était troublée.

En réponse, Broglie reçoit de Grenville un mémoire s'élevant contre le nouveau tarif douanier français et demandant « la suppression de prohibitions nombreuses et l'abais-

1. Lettre confidentielle de Grenville à Palmerston, 30 septembre 1833.

sement de droits, trop élevés, nuisibles à l'intérêt des deux pays [1]. »

Paris ne comprend pas. Que vient faire ce marchandage? « Ce serait compromettre l'union politique franco-anglaise, écrit Talleyrand, que de lui donner l'apparence d'un marché onéreux entraînant pour la France le sacrifice de toutes les garanties dont le travail national doit être entouré [2]. »

En réponse aux revendications anglaises, deux députés français, dont M. Thiers, déposèrent un projet de loi sur les douanes dont l'exposé des motifs était un véritable manifeste protectionniste.

Le rapprochement, que les deux gouvernements souhaitaient l'un et l'autre, pour des raisons de politique intérieure, se révélait impossible. Palmerston et Talleyrand se trouvèrent d'accord pour le réaliser néanmoins mais sous le couvert d'une extension de l'accord défensif que la Grande-Bretagne avait signé avec l'Espagne et le Portugal.

C'est dans ces conditions imprévues, dont l'ambiguïté accusait la précarité, que l'alliance fut signée le 22 avril 1834. Elle ne pouvait devenir une réalité.

Lorsqu'il s'agit pour la France d'envoyer des troupes en Espagne, Louis-Philippe s'y refusa, ne voulant pas dégarnir la frontière du Rhin à moins que l'Angleterre ne lui donnât la garantie d'une alliance militaire formelle.

Les traditions britanniques s'opposèrent à ce que Palmerston y acquiesçât. Le Premier anglais assurait, au surplus, avec cynisme, l'intention principale de la politique britannique en Espagne : ouvrir un débouché à l'industrie anglaise et en fermer un à l'industrie française.

Ce fut la fin de l'alliance anglaise.

Talleyrand, qui avait été « le parrain de cette alliance », ne l'avait conçue que comme une alliance politique entre les gouvernements. L'adhésion des peuples ne lui semblait pas nécessaire.

Homme de l'ancien régime, il ne s'était pas adapté à la

1. Lettre Grenville à Palmerston, 27 décembre 1833.
2. Talleyrand à Broglie, février 1834. Affaires étrangères. Négociations commerciales. Chapitre Angleterre, page 153.

rapide évolution économique, née des guerres de l'Empire, et qui était partout sensible, particulièrement en Grande-Bretagne où les droits du Parlement et l'action de la presse s'étaient développés, tribunes des intérêts commerciaux, échos des passions populaires. Dans sa lettre de démission d'ambassadeur de France en Grande-Bretagne, en novembre 1834, il déclare : « Homme d'un autre temps, je me sens devenir étranger à celui-ci... L'Angleterre s'est étrangement modifiée; je ne pense pas qu'elle puisse s'arrêter sur la nouvelle route qu'elle parcourt. Je ne me sens pas appelé à la suivre [1]. »

C'était l'oraison funèbre de l'alliance.

Le gouvernement du roi Louis-Philippe, de son côté, devait tenir compte de la grosse industrie française qui ne pouvait souscrire au régime de libre échange souhaité par ses concurrents de Grande-Bretagne. Il était trop faible pour faire appel aux masses consommatrices, alors surtout que ces masses étaient encore dominées par les passions anglophobes héritées « de l'Empire » et que le retour des cendres de Napoléon avaient ranimées.

En Angleterre, la conquête de l'Algérie fournissait un motif aux craintes traditionnelles contre l'impérialisme français.

Ce fut une occasion manquée. Comme le déclarait Grenville le 19 février 1838 : « Deux nations ne peuvent continuer à être politiquement unies si elles ne s'attachent étroitement par le lien des affaires commerciales. » Ce langage heurtait toutes les traditions françaises qui voulaient que la politique fût indépendante de l'économique.

Quelques années plus tard, c'est aussi sur le continent africain que les deux pays s'affrontent et là encore un conflit, local à l'origine, né d'une rivalité commerciale autant que d'intérêts politiques, réveille les rancunes du passé.

Ni à Londres, ni à Paris, on ne se déclare disposé à se comprendre, à ajuster les intérêts matériels qui s'opposent pour conclure une entente véritable qui serait cependant profitable aux deux pays.

1. Talleyrand, *Mémoires*, tome V, page 474.

Mehemet-Ali, sultan d'Egypte, avait conquis en France toutes les sympathies en se libérant du joug turc. Il était le vengeur de Bonaparte aux bords du Nil. Il était entouré de conseillers français : officiers, ingénieurs, fonctionnaires. Ses victoires étaient des victoires françaises : elles facilitaient notre propre action en Afrique du Nord, en nous conciliant les sympathies des tribus arabes. L'Egypte apparaissait par contre aux Anglais comme un jalon indispensable de la sécurité britannique sur la route des Indes. Nouvelle opposition de la politique de sentiment pratiquée en France et de la politique d'intérêt de la Grande-Bretagne.

En février 1839, Nicolas Ier dit à l'ambassadeur français, Barante : « L'Egypte, les Anglais la veulent. Ils en ont besoin pour la nouvelle communication qu'ils cherchent à ouvrir avec les Indes. Ils s'établissent dans le golfe Persique et la mer Rouge. Vous vous brouillerez avec eux pour l'Egypte. »

Abusé par la campagne d'opinion qui, en France, réclamait une politique de prestige, un changement à « l'état de subalternité et d'abaissement où le gouvernement avait mis la France vis-à-vis de la Grande-Bretagne », le gouvernement de Palmerston à Londres suspectait les intentions de la France. Il n'est pas douteux que celle-ci envisageait l'extension de son influence dans le Proche-Orient, avec l'aide de Mehemet-Ali, son allié.

Il y avait en 1836 à Alexandrie treize comptoirs français contre sept anglais et l'amiral Roussin, commandant la flotte française en Méditerranée, déclarait qu'il « fallait ménager Mehemet-Ali puisqu'il faisait vivre vingt-deux départements français ».

Le gouvernement britannique signait aussitôt un traité de commerce avec la Porte; la France riposte le 26 novembre 1838 en obtenant pour elle du gouvernement turc les mêmes avantages.

La France aurait pu s'associer aux efforts de la diplomatie anglaise en vue d'une coordination de la politique des grandes puissances en Turquie; coordination qui, tout en garantissant les intérêts britanniques, aurait pu sauvegarder les

avantages acquis par la France et son influence en Orient.

Elle craignait d'être dupe. L'opposition reprochait déjà au gouvernement de se laisser mener par l'Angleterre.

L'opinion estimait en outre que la Russie, en raison de ses visées personnelles sur Constantinople, ne souscrirait pas à un tel accord auquel, par ailleurs, Mehemet-Ali ne se soumettrait pas.

La France pouvait reprocher à la Grande-Bretagne de négocier en dehors d'elle pour la défense de ses intérêts, mais pouvait-on taxer de perfidie l'entente qu'elle réalisa alors avec la Russie, l'Autriche et la Prusse en dehors de la France?

Lorsque, le 15 juillet 1839, la Convention pour la pacification du Levant fut signée par les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse d'une part, et par ceux de la Turquie de l'autre, l'émotion fut cependant considérable en France. Quand la nouvelle parvint aux Tuileries, elle créa une véritable consternation.

Perfide, trois fois perfide lord Palmerston!

Ce qui fâchait surtout Louis-Philippe et Thiers, c'était le silence dans lequel l'Angleterre avait agi, le brutal manque d'égard dont ses gouvernants avaient fait preuve à l'égard des sentiments de la France.

Les intentions de Palmerston n'étaient pas douteuses. Il les formulait dans une lettre à Bloomfield, chargé d'Affaires à Petersbourg, le 4 août 1840 [1].

« Il importait de donner une leçon utile à la France, de lui faire comprendre pratiquement que sa parole et ses vœux ne sont pas la loi de l'Europe. Thiers avait besoin de cet avertissement et la France de cette leçon. »

Le roi Louis-Philippe dit à Bulwer, ambassadeur de Sa Gracieuse Majesté à Paris : « Ah! M. Bulwer, je sais que vous avez voulu nous donner une leçon; je le sais, mais cela pourrait être une leçon dangereuse pour tout le monde! »

Le France était isolée, menacée d'un conflit qui l'opposerait à quatre grandes puissances. L'opinion publique esti-

1. Foreign Office, page 396, Bloomfield Papers.

mait que les manœuvres anglaises, qui avaient abouti à cette coalition, constituaient pour la nation une insulte qu'il fallait laver dans le sang. Guerre à la perfide Albion, écrit Henri Heine, c'est le mot d'ordre de tous les Français.

Mais, de même qu'en Angleterre un parti se forme pour défendre l'alliance avec la France, c'est avec juste raison que Palmerston écrit, le 11 novembre 1840, à la reine Victoria : « Votre Majesté peut être assurée qu'il y a en France une masse considérable de personnes, possédant des biens et se livrant à l'industrie, qui sont hostiles à une guerre non nécessaire. »

Guizot, qui avait été nommé ambassadeur à Londres quelque temps auparavant, avait tout de suite décidé qu'il fallait, pour rétablir l'entente avec Londres, consentir à des concessions sur le terrain économique. Il préconisait notamment la reprise des négociations pour la conclusion d'un traité de commerce. « Si nous aboutissons avec l'Angleterre, disait-il, à conclure un traité sur des intérêts matériels, le traité de commerce, et un traité sur un grand intérêt moral, l'abolition de la traite des noirs, on ferait ici dans le public, beaucoup d'effet et de bon effet[1]. »

Thiers, poussé par l'opinion publique et par des considérations électorales, répondit par des relèvements de tarifs.

La presse, maladroite, flattait l'anglophobie du public et témoignait d'un chauvinisme qui renforçait l'opinion publique anglaise dans sa crainte d'un nouvel impérialisme français. La *Revue des Deux Mondes* écrivait : « La France doit se souvenir que, même étant seule, elle a tenu tête à l'Europe. »

Le 3 octobre, les journaux français publièrent une dépêche annonçant la prise de Beyrouth par les Anglais aidés des Autrichiens et des Turcs. Le lendemain la Turquie prononçait la déposition de Mehemet-Ali et mettait en état de blocus les côtes de Syrie et d'Egypte.

L'opinion française accueillit cette nouvelle comme s'il se fût agi des côtes de Normandie! Dans les rues de Paris, on

1. Guizot à Thiers, 2 septembre 1840. B. N. Papiers Thiers.

chantait la *Marseillaise* et l'on criait : « Guerre aux Anglais. »

En faisant de la déchéance de Mehemet-Ali un *casus belli,* Thiers témoignait d'une incompréhension totale des sentiments du gouvernement britannique qui ne souhaitait pas cette déchéance, mais entendait la monnayer contre des avantages économiques dont elle reprochait à son ancienne alliée de s'être assuré le monopole à peu près exclusif.

Au fond, Thiers cherchait à rejeter sur le roi Louis-Philippe l'impopularité de paraître céder à la menace anglaise. Il proposait des mesures belliqueuses pour sauvegarder son avenir parlementaire par une retraite honorable. Il démissionna et Soult lui succéda avec Guizot aux Affaires étrangères.

Cette crise de 1840 au cours de laquelle finalement Palmerston apparaissait comme un nouveau Pitt, souhaitant l'abaissement de la France, apporta une preuve éclatante de l'incompréhension des deux nations. La Grande-Bretagne n'était pas perfide, elle luttait pour sa vie.

Seul, un publiciste français, Louis Blanc, sut le reconnaître : « Ce motif pour lequel l'Angleterre a exclu la France du dernier traité est un motif purement commercial : ouvrir aux navires anglais trois routes qui les conduisent aux Indes : la première par la mer Rouge, la seconde par le Tigre et l'Euphrate, la troisième par la Syrie et la Perse... Humilier la France? Il s'agit pour l'Angleterre de bien autre chose vraiment, il s'agit pour elle de vivre [1]. »

Mais il était seul en France à ne pas ressentir, comme une atteinte portée à l'honneur national, l'attitude du gouvernement de Londres.

Cette crise de 1840 avait réveillé le souvenir des luttes d'autrefois. Aussi, lorsque, un an après cette menace de guerre, Guizot renoua avec Aberdeen l'Entente Cordiale, dont Talleyrand avait posé les bases avec Palmerston, elle ne put ni grandir, ni prendre racine dans l'opinion publique.

1. Louis Blanc, *Organisation du travail,* I, 99 (éd. Mariott).

Cette opinion publique ne soutenait pas les efforts de bonne volonté des gouvernements.

Les deux pays s'ignoraient totalement; non seulement ils ne cherchaient pas à se comprendre, mais ils suspectaient leurs intentions.

Le salon de la duchesse de Dino à Londres ne recevait, par an, pas plus de douze visiteurs français de quelque notabilité. Ni à Paris, ni à Londres, on ne se préoccupait de dissiper les préjugés nés des passions et des rancunes du passé. Comme le remarque justement l'historien Raymond Guyot [1] : « Aucun effort sérieux ne semble avoir été fait de part ni d'autre pour sortir du domaine des entretiens de gouvernement à gouvernement, voir de souverain à souverain, pour procurer aux deux nations une meilleure intelligence d'elles-mêmes, de leurs sentiments et de leurs intérêts communs. »

Ni les ambassadeurs de France à Londres, ni les hommes d'Etat français ne semblent s'intéresser à la rapide transformation économique de la Grande-Bretagne, à ce triomphe du libre-échange qui domine cependant toute sa politique extérieure.

Si les représentants du Royaume-Uni à Paris se mêlent davantage à la vie politique française, y prennent même parfois une part trop directe, l'opinion anglaise n'est pas plus « éduquée ».

Thackeray répond aux sentiments de ses compatriotes en affirmant que « l'un des éléments de la constitution morale et physique des Anglais est la difficulté qu'ils ont à comprendre les Français et à être compris d'eux. »

Quand il compare Louis-Philippe à Robert Macaire, traite Napoléon de monstre effroyable, de voleur et assassin, tous applaudissent. En France on répond : « Pitt et Cobourg sont toujours Pitt et Cobourg et la perfide Albion est plus perfide que jamais ! »

Le roi Louis-Philippe croyait davantage, pour maintenir l'Entente Cordiale, à un resserrement des relations entre les familles royales que sur la compréhension des hommes poli-

1. R. Guyot, *La première Entente Cordiale*, édit. Rieder, 1926.

tiques, la sympathie des intellectuels, la collaboration des banquiers et des industriels.

Il se réjouit du mariage qui, en avril 1843, unit le duc de Saxe-Cobourg à sa fille la princesse Clémentine. Sur l'instigation de cette dernière, la reine Victoria vint en France au château d'Eu pour rencontrer le roi Louis-Philippe.

C'était une manifestation éclatante de l'Entente Cordiale. Les chancelleries en manifestèrent quelque émotion. La sympathie entre les deux nations n'en fut pas accrue car on n'était pas d'accord sur ce que « l'Entente Cordiale » devait produire.

Le gouvernement conservateur anglais en attendait que la France, assurée désormais de la paix et d'une situation européenne conforme à sa dignité, cessât de prétendre aux entreprises maritimes et coloniales, laissant l'Angleterre libre de poursuivre sa nouvelle politique économique de libre-échange et d'expansion mondiale.

A Paris, le gouvernement de M. Guizot était soucieux de répondre aux reproches de « servilité » et d'« abaissement » que l'opposition parlementaire ne lui ménageait pas. Les ministres et parlementaires français avaient sans cesse devant les yeux « la grandeur future de la France ». Cette tradition de grandeur était pour l'Angleterre le danger permanent qui rendait suspecte toute alliance.

Guizot et Louis-Philippe, en donnant comme unique base à l'Entente Cordiale l'accord des souverains et des ministres, l'avaient rendue singulièrement précaire. Elle ne permettait pas ce règlement de compte général qu'il était indispensable de faire pacifiquement et franchement, en donnant à tous les problèmes des solutions qui, par des concessions mutuelles, ajusteraient les intérêts et les ambitions des deux pays, en limitant les points de friction et de conflit.

Il faudra attendre le début du XXe siècle pour qu'il soit ainsi fait!

Aussi, malgré les assurances cordiales qui furent données de part et d'autre à Eu, les incidents se multiplièrent : incident Pritchard à Tahiti, incident marocain, bataille de l'Isly et bombardement de Mogador.

Le voyage du roi Louis-Philippe au château de Windsor détentit la situation, quoique l'opinion anglaise s'estimât menacée par la flotte à vapeur de la France qui menaçait de « bridged the Channel ».

Cette opinion publique, dont Aberdeen traitait les inquiétudes de « panique pure », entraîna sa chute et le retour aux affaires de Palmerston. La question des mariages espagnols fournit à ce dernier le prétexte qu'il souhaitait pour rompre avec la France.

Dans ses Mémoires, parlant de l'affaire d'Espagne, Guizot écrit : « La crainte des vues ambitieuses et de la prépondérance de la France en Espagne est toujours une préoccupation permanente et dominante en Angleterre. » Et le ministre français n'accusait pas cette crainte d'être « perfide », mais archaïque.

Lorsque, le 4 septembre 1846, la reine d'Espagne Marie-Christine fut fiancée au duc de Cadix et l'infante Ferdinande au duc de Montpensier, descendant de Philippe V, et, par lui, de Louis XIV, le Foreign Office, qui avait opposé la candidature d'un prince Léopold de Cobourg au duc de Montpensier, informait Belwer, ambassadeur à Paris, que si le gouvernement français persistait à adopter le système d'ambition sans scrupule qui, sous Louis XIV et Napoléon, avait dirigé sa politique étrangère, les relations entre l'Angleterre et la France redeviendraient ce qu'elles étaient pendant les règnes de Napoléon et de Louis XIV.

Une campagne contre Louis-Philippe était menée par le *Morning Post*. Le roi des Français était accusé d'avoir manqué à sa parole; on prétendait qu'il avait décidé le mariage de la reine d'Espagne avec le duc de Cadix, sachant que ce dernier était incapable d'avoir des enfants, en vue d'assurer la succession aux enfants du duc de Montpensier. Toute l'Angleterre douta de la bonne foi française et accusa ses ambitions tenaces. La reine Victoria elle-même se jugea trahie. Elle écrivait au roi des Belges, le 8 septembre :

« L'arrangement du mariage d'Espagne, couplé avec celui de Montpensier, est infâme[1]. »

1. Lettres de la reine Victoria, tome II, page 100.

En réalité, Louis-Philippe et Guizot avaient eu le tort de ne pas informer le gouvernement anglais de leurs intentions, donnant l'impression qu'ils se méfiaient de lui ou nourrissaient de secrets desseins. C'était faciliter le jeu de Palmerston qui n'y manqua pas.

Paul Cambon nous disait à ce propos : « On pouvait crever cet abcès sans rompre l'entente. » Il suffisait de jouer « franc jeu », de se comprendre. On ne fit aucun effort en ce sens.

Dans un mémoire justificatif, adressé à la reine Victoria, Louis-Philippe eut le tort d'insister sur les torts des agents anglais, de rappeler la duplicité de la candidature Cobourg.

L'entente était rompue une fois de plus par l'incompréhension mutuelle, par l'opposition des caractères fondamentaux des deux nations.

Même l'opposition en France imputa à perfidie à la Grande-Bretagne le geste par lequel Palmerston fit publier des lettres du roi Louis-Philippe, dans lesquelles celui-ci, exilé de France, déclarait notamment : « Jamais je ne porterai de couronne tant que le droit de ma naissance et l'ordre de ma succession ne m'y appelleront pas. »

C'était une accusation d'illégalité contre la Monarchie de Juillet. Elle était aggravée par la publication d'autres lettres dans lesquelles Louis-Philippe rappelait qu'il était « peu Français et protestait de sa fidélité à la Grande-Bretagne. »

Palmerston eut le tort également de favoriser les campagnes de Thiers contre Guizot. Les Français ne pouvaient admettre cette ingérence dans la politique intérieure de leur pays.

Il n'y avait plus d'illusions à se faire : l'Entente Cordiale avait vécu.

Palmerston traduisait les sentiments de l'opinion britannique lorsqu'à la fin de janvier 1847 il écrivait à Bloomfield, ministre à Petersbourg : « En ce qui concerne nos bons amis et voisins les Français, on ne peut se fier à eux d'une semaine à l'autre ou du soir au lendemain. Même quand ils n'ont pas l'intention arrêtée de tromper, leur inconstance, leur vanité, leur amour de l'esbrouffe font d'eux les plus incertains de tous les alliés.

« Naturellement c'est notre objet et notre intérêt d'être en bons termes avec la France... mais quant à faire foi sur le gouvernement français ou à ressentir aucune réelle confiance en lui, je pense que chacun en Angleterre a eu maintenant les yeux suffisamment ouverts pour qu'il n'arrive à personne de tomber dans cette erreur. »

L'opinion éclairée de quelques individus, incapables au surplus de se dégager de préoccupations de politique intérieure ou de sympathies et d'antipathies personnelles, ne pouvait peser lourd dans la balance en contre-partie de traditions et d'intérêts divergents.

En France, le parti libéral trouvait facile et commode d'étayer son opposition au régime monarchique en lui reprochant de sacrifier la gloire nationale aux ambitions de la Grande-Bretagne.

En Angleterre, le parti tory répondait aux préoccupations de l'opinion publique, des financiers et des marchands, en soupçonnant la France de nourrir des projets de revanche militaire et de conquête.

De part et d'autre, dans ces accusations réciproques, il y avait une part de vérité. Il aurait été souhaitable qu'à Londres et à Paris les hommes d'Etat aient eu assez de caractère, assez de confiance en eux pour faire prédominer les raisons d'intérêt général qui militaient en faveur de l'Entente à l'encontre d'intérêts particuliers qui se masquaient de traditions et de sentiments incontestablement périmés mais efficients vis-à-vis d'un public mal informé !

Le prince Louis-Napoléon, lorsqu'il fit son coup d'Etat et prit le pouvoir en France, eut l'habileté de se prononcer pour l'alliance anglaise et de la déclarer conforme au vœu suprême que Napoléon Ier avait rédigé pour son fils, le 17 avril 1821, à Sainte-Hélène.

A l'enterrement du duc de Wellington, le vainqueur de Waterloo, le prince se fait représenter ; « Je veux oublier le passé », affirme-t-il.

A la première occasion, celle de l'affaire des Lieux Saints

en 1853, il négocie avec le gouvernement anglais et la France et l'Angleterre unissent leurs forces militaires contre la Russie. Palmerston lui-même applaudit à cette fraternité d'armes et porte un toast « aux marines réunies de la France et de l'Angleterre ». Le 10 avril 1854, l'alliance est conclue pour défendre l'Empire ottoman contre les ambitions du tsar. La guerre de Crimée réunit dans les tranchées soldats français et anglais.

Le 16 avril 1855, c'est le voyage de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie au château de Windsor. La reine Victoria est enchantée de l'empereur. Elle subit son charme, tout en demeurant sur la plus grande réserve politique. C'est une véritable idylle. « Il est surprenant combien on s'attache à l'empereur, écrit la reine. Il a quelque chose de fascinant, de mélancolique qui attire vers lui en dépit de toutes les préventions qu'on pourrait avoir. »

Le 2 juillet 1855, la reine Victoria vient au château de Saint-Cloud avec le futur Edouard VII, ravissant jeune garçon qui fait l'admiration des Parisiens avec son kilt écossais et ses jolis cheveux blonds.

La reine et son fils conquièrent tous les suffrages du peuple. « A la lueur des torches, dans le tumulte d'un orage, écrit Aubry dans son *Histoire du Second Empire*, la petite-fille de Georges III vint contempler avec respect, dans la crypte des Invalides, le cercueil de Napoléon Ier, rapporté douze ans plus tôt de Sainte-Hélène et qui attendait toujours sa sépulture définitive. Prenant par la main le prince de Galles, mince et blond dans son costume écossais, elle le fit agenouiller devant les restes du vaincu de Waterloo. »

Le 6 août à Osborne, les souverains français et anglais se rencontrent à nouveau. Le charme est déjà rompu. Napoléon III rêve tout haut de l'unité italienne. Il donne vie aux chimères qui hantent son esprit : un partage des territoires musulmans en Méditerranée; une renaissance des Etats rhénans. C'était faire revivre le spectre de la France révolutionnaire et impériale, dominant l'Italie, appuyée sur la rive gauche du Rhin, et menaçant l'Angleterre sur les rivages de la mer du Nord. La reine Victoria, dont l'enfance avait été

bercée par les récits des guerres napoléoniennes, s'effraya de cette politique d'aventures.

La balance des pouvoirs en Europe la conduit à minimiser les craintes qu'auraient dû lui inspirer les ambitions de la Prusse. Le souvenir menaçant des troupes françaises à Anvers et sur la rive gauche du Rhin se réveille au fond des cœurs anglais, plus inquiétant encore après l'annexion par la France de la Savoie et du comté de Nice. Le 8 mai 1868, Victoria écrit au roi des Belges : « Mon très cher oncle, réellement c'est par trop mal. Aucun pays ni aucun être humain ne rêverait jamais de troubler ni d'attaquer la France. Chacun serait heureux de la voir prospère. Mais elle n'a pas besoin de bouleverser chaque partie du globe, ni d'essayer de faire du mal, de semer partout la discorde. Naturellement cela se terminera un jour par une véritable croisade contre le perturbateur universel ! »

Lord Clarendon, qui est allé à Berlin pour représenter sa reine au couronnement du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, au mois d'octobre 1861, écrit à sa souveraine pour insinuer, on devine à la suite de quelles inspirations : « L'empereur Napoléon pourrait penser qu'il est nécessaire pour ses propres intérêts en France de s'emparer de la rive gauche du Rhin. Toutes les classes en France, à n'importe quel parti qu'elles appartiennent, se réjouiraient s'il le faisait; sa popularité et son autorité auprès du peuple français en seraient accrues. »

Suivant la traditionnelle politique d'équilibre, lord Clarendon avertit officiellement le roi de Prusse que la Grande-Bretagne « ne saurait se solidariser aux visées de la France, visées menaçantes pour l'intégrité de l'Allemagne et le maintien de la Paix. » On s'inquiétait aussi à Londres du prestige moral que l'empereur donnait à la France en soutenant tous les pays en mal de libération et de démocratie.

Les fautes françaises ne cessèrent de s'acccumuler : la guerre d'Italie était incompréhensible pour la Grande-Bretagne. Défendable du point de vue de la politique intérieure, elle n'éveille à l'étranger, et surtout à Londres, qu'une méfiance accrue à l'encontre de cette poursuite « d'idéolo-

gies » dont les résultats sont immédiatement compromis par le règlement ambigu de la question romaine.

Faute inexpiable, la carence complaisante de l'empereur devant la Prusse, forgeant par le fer et par le feu l'unité de l'Empire allemand, fait douter des forces de la France. Après la guerre des Duchés, après Sadowa, l'empereur n'intervient, comme le dit Octave Aubry, que « pour rechercher avec une insistance fâcheuse à obtenir des compensations au détriment des Petits Etats [1]. »

La Grande-Bretagne qui, dès après la fin de la guerre de Crimée, n'avait pas vu, sans soucis, la France exercer à nouveau, malgré ses fautes, une hégémonie de fait sur le Continent, craignait davantage les Français à Bruxelles et à Anvers que les Prussiens à Vienne. Aussi, lorsqu'à la veille de la guerre de 1870, Bismarck fit savoir à Londres que l'ambassadeur de France, M. Benedetti, l'avait approché en vue de négocier l'annexion à la France de la Belgique et du grand-duché de Luxembourg, détachés du Royaume des Pays-Bas, ce fut un tolle général, une indignation dans toute l'Angleterre.

La seconde Entente Cordiale avait définitivement vécu; le chemin était libre pour Bismarck.

Dès le début des hostilités, la Grande-Bretagne marque elle-même la raison de son attitude. Elle exige des deux belligérants l'engagement de respecter la neutralité belge et, au fond, cette exigence témoigne surtout du mécontentement du Cabinet de Londres contre la France.

Le 20 juillet 1870, la reine Victoria écrit de Londres au roi de Prusse : « Personne ici ne cache ses sentiments sur l'injustice inouïe de la guerre et la conduite injustifiable des Français... L'opinion du pays est toute entière pour vous, ce qui n'était pas auparavant. »

Après Sedan, il y eut un revirement à Londres. Le 18 décembre 1870, la reine Victoria, dans une lettre personnelle au roi Guillaume Ier, fait « appel à sa générosité et à sa miséricorde chrétienne ». On pouvait espérer que la balance

1. Octave Aubry, *Le Second Empire.*

des pouvoirs en Europe, chère à la Grande-Bretagne, jouerait en faveur de la France et éviterait les suprêmes humiliations.

Il suffit, pour soulever l'opinion publique anglaise contre ce changement de politique, que Bismarck donnât une longue publicité au dossier secret sur la négociation belge qui avait été trouvé par les troupes allemandes dans la maison de Rouher, sur les suggestions duquel Benedetti avait agi.

Les Français, acculés à la capitulation, malgré le magnifique effort du gouvernement de la Défense Nationale, ne comprenaient pas qu'après le 2 décembre 1870, après la chute de l'Empire, la Grande-Bretagne lui gardât rancune des fautes d'un régime qu'ils avaient eux-mêmes répudié.

L'impératrice Eugénie souhaitait que son abdication valût ce secours à la France. Lorsqu'au printemps de 1914, l'impératrice vint à Paris, où elle descendait toujours dans un hôtel qui donnait sur les Tuileries, dont le palais n'était plus, elle fit appeler l'ambassadeur, M. Paléologue, qui, alors en poste à Saint-Petersbourg, était aussi de passage à Paris. Elle s'inquiéta des bruits de guerre qui déjà couraient dans les milieux politiques français et lui dit, avec une profonde émotion : « Je vous en supplie, avant de descendre dans la tombe, je veux avoir de vous une réponse à cette question : oui ou non, pouvons-nous compter sur le concours militaire anglais dans la guerre qui va venir? » Paléologue, qui connaissait bien la mentalité anglaise, répondit finement : « Oui et non. Oui, parce que les états-majors ont des projets et des accords techniques absolument en ordre; non, parce que la liberté de décision du gouvernement anglais demeure souveraine. »

CHAPITRE III

L'ENTENTE CORDIALE

A la fin du XIXe siècle, on peut dire qu'il n'y a plus un kilomètre carré d'inconnu à travers le vaste monde. Les positions sont prises.

L'Espagne a perdu son vaste Empire d'Amérique du Sud. Les Etats-Unis, surenchérissant sur la doctrine de Monroë, veillent jalousement sur toute nouvelle ingérence européenne dans le développement politique et économique des deux Amériques. La Russie est tournée vers l'Orient. L'Allemagne comme l'Italie, préoccupées de resserrer les liens de leur unité nationale, n'ont pas les yeux tournés vers l'extérieur. Bismarck et Cavour ont applaudi après 1871 à notre expansion coloniale qui laissait les gouvernements de Berlin et de Rome libres dans leur œuvre de consolidation nationale.

La Grande-Bretagne et la France sont devenues les « puissances nanties ». Elles sont l'une et l'autre métropoles impériales. Longtemps rivales, il semble bien qu'elles ne songent plus l'une et l'autre qu'à conserver contre des jeunes ambitions et contre les nationalismes indigènes naissants leur position privilégiée.

Il y a bien encore çà et là quelques points de friction, quelques sujets de malentendus, zones d'influence mal définies, intérêts économiques en opposition.

Mais que sont ces sujets de discorde en face de l'œuvre à défendre de part et d'autre contre l'intervention d'un troisième larron qui, sous prétexte de faire la cour à Paris ou à Londres, jouerait de leurs querelles pour s'introduire en Afrique, en Asie ou en Amérique?

En dépit des réactions sentimentales de l'opinion publique, qui dans l'un et l'autre pays demeurent méfiantes, la raison française comme l'instinct britannique veulent qu'un accord soit conclu et que les deux nations cessent de s'opposer l'une à l'autre.

Le développement de la situation européenne, et surtout le foudroyant essor économique de l'Allemagne, militent également en faveur d'une entente. Mais, en songeant à cette entente, si les gouvernements des deux nations s'inspirent d'une même pensée, ils visent des buts différents.

Ce qui importe, avant tout, à l'Angleterre, c'est d'empêcher, pacifiquement si possible, la naissance sur le Continent, et au profit d'une quelconque puissance, d'une situation privilégiée qui, libérant cette puissance de toute inquiétude, lui assurerait un potentiel politique et économique qui menacerait « l'Empire ».

La France, si elle a aussi des préoccupations impériales, songe avant tout à sa sécurité sur le Rhin, pensée profonde, enracinée au cœur du peuple depuis des siècles, renforcée sentimentalement par le souvenir douloureux de l'Alsace-Lorraine perdue.

Aussi, tandis qu'à Londres on se croit justifié à jouer une politique de bascule entre Paris et Berlin, l'amitié exclusive de l'une ou l'autre de ces capitales étant moins sûre que l'incertitude où l'une et l'autre demeureraient quant à la réelle attitude anglaise, on estime à Paris qu'une entente avec la Grande-Bretagne doit, en assurant la liberté des mers, c'est-à-dire la liberté de nos communications, nous donner la possibilité de concentrer toutes nos forces face à l'est, là où est le danger.

Le Quai d'Orsay n'a guère le choix entre deux politiques, une allemande et une anglaise. Le Foreign Office, au contraire, peut hésiter sur la valeur relative d'un rapprochement avec l'Allemagne ou d'une entente avec la France. Fidèle aux traditions opportunistes, le mieux lui semble de ne s'engager ni d'un côté ni de l'autre et de continuer à jouer le rôle d'arbitre sur le Continent.

La Grande-Bretagne ne souhaite donc d'engagements sur

le Continent — dont il ne faut pas oublier au surplus que, pour avoir toute leur valeur, et ne pas placer la métropole en porte à faux, ils ne doivent pas contrecarrer les intérêts des Dominions — que dans la mesure où des intérêts anglais, et même davantage des intérêts impériaux, seraient en cause.

Ces considérations expliquent l'incapacité dans laquelle les gouvernants anglais se trouvent d'envisager des accords précis et qui puissent apparaître au partenaire continental comme « équilibrés » quant aux droits et aux devoirs des deux parties.

A la fin du XIX[e] siècle, la rupture que risquaient d'entraîner, pour l'équilibre européen, les ambitions germaniques, la politique d'armement du Reich, notamment sur mer, son expansion économique réalisée sans scrupule, à coups de dumping, amenaient les dirigeants britanniques à prendre position.

Ils regardent du côté de Berlin. En novembre 1899, Joseph Chamberlain déclare publiquement « que tout homme d'Etat anglais, capable de penser à l'avenir, avait depuis longtemps désiré que la Grande-Bretagne ne restât pas isolée de façon permanente sur le Continent européen; que, dès le moment où l'on tenait compte de cette aspiration, l'alliance la plus naturelle était celle de l'Angleterre et du grand Empire allemand. » Il rendait hommage aux qualités du peuple allemand, peuple de même race que le peuple anglais. Il parlait ensuite, avec une particulière chaleur, de la nécessité d'une coopération cordiale avec les Etats-Unis, et il exprimait le désir qu'une nouvelle Triple Alliance fût conclue pour la paix du monde.

Ce discours était d'autant plus symptomatique qu'il était prononcé après des conversations que l'orateur avait eues avec l'empereur Guillaume II.

Peu de temps après, la réaction diplomatique de la France permit que Chamberlain posât autrement le problème à son fils Austen : « Nous ne pouvons rester isolés; nous avons le choix entre deux solutions : l'entente avec la France ou l'alliance avec l'Allemagne. L'Allemagne est plus forte, son armée, unie à notre marine, représente une force à laquelle

personne n'osera se mesurer. C'est la sécurité avec la paix.

« La France est la seconde solution possible. Une entente avec elle représente également la sécurité, mais en nous entraînant peut-être dans une guerre. »

Austen Chamberlain, qui bien des années plus tard, se trouvant aux côtés de M. Briand au Conseil de la S. D. N., déclarait : « J'aime la France comme on aime une femme », répondit alors à son père :

« Vous ne pourrez avoir l'Allemagne, parce qu'il lui faudrait choisir entre les Russes et nous, et cela, elle ne le voudra pas. » Le testament de Bismarck était encore trop présent à l'esprit des Allemands. Dans ce testament, adressé à l'empereur, le vieux chancelier attirait l'attention de son souverain sur les dangers qu'offrirait pour l'Empire allemand une rupture avec l'Empire des Tsars.

Les ouvertures de Chamberlain ne trouvèrent pas à Berlin les échos que l'opinion publique anglaise escomptait. Guillaume II pensait qu'un rapprochement avec la Grande-Bretagne ne ferait pas renoncer cette dernière à sa politique d'équilibre. Elle ne se désolidariserait pas nettement de la France, elle ferait de vagues promesses pour la réalisation desquelles la « perfidie » anglaise, estimait-il lui aussi, saurait trouver des atermoiements, des compromis. L'Allemagne par contre devrait renoncer à un développement maritime et économique qui lui assurerait à bref délai sur le Continent, puis dans le monde, une hégémonie profitable qui lui permettrait de traiter d'égal à égal avec la Grande-Bretagne. L'orgueil du Kaiser se flattait déjà d'avoir réalisé pacifiquement les prémisses de cette hégémonie.

Au cours du voyage en Allemagne du roi Edouard VII, au début de l'année 1901, les deux souverains se promirent de s'écrire périodiquement pour échanger leurs vues sur l'évolution de la situation continentale et pour examiner les possibilités qui leur seraient offertes de les accorder.

Dès les premières correspondances, le Kaiser affirma sa mégalomanie. A propos de certaines difficultés rencontrées en Chine, il parlait des ministres britanniques comme de « crétins sans mélange ». Edouard VII se crut obligé de faire

des observations au chargé d'Affaires allemand à Londres.

Malgré tout, les conversations continuèrent entre le Foreign Office et la Wilhelmstrasse; au mois de mai 1901, elles furent même poussées si loin qu'un projet de convention, parlant en termes voilés d'une promesse d'appui mutuel en temps de guerre, fut soumis au Premier britannique, lord Salisbury.

Ce dernier écarta le projet, non par sentiment ni par raison, mais par un réflexe instinctif que lui imposaient les réactions traditionnelles des masses populaires.

« Il serait peu sage de nous imposer de lourdes obligations pour nous préserver d'un danger qui ne nous semble pas vraisemblable. »

De son côté, le chancelier d'Allemagne, prince de Bülow, fit au Reichstag un discours glacial, émaillé d'images obscures et menaçantes qui reflétaient bien les ambitions allemandes et le désir du Reich de les réaliser par la force :

« C'est parce que notre position internationale est maintenant favorable que nous devons l'utiliser pour assurer notre sécurité dans l'avenir, car sans force, sans une armée, sans une forte marine, nous ne pouvons devenir une puissance mondiale. Dans le siècle qui vient, la nation allemande sera ou le marteau ou l'enclume! »

L'opinion anglaise fut irritée et déçue; la diplomatie allemande lui semblait incompréhensible.

Entre temps, le nouvel ambassadeur de France à Londres, Paul Cambon, se fixait des buts plus modestes. Dès l'abord il avait compris que le plus sûr chemin pour arriver à une entente sûre et durable était de se placer sur le terrain pratique des faits et de résoudre un à un les problèmes particuliers au sujet desquels les intérêts français se heurtaient aux intérêts britanniques. Pas d'idéologie dans ces négociations, un réalisme à la petite semaine aboutissant à l'élaboration de textes limités dans leur portée mais susceptible de créer un état d'esprit favorable. C'était répondre de la façon la plus habile aux tendances de la mentalité anglaise.

Le 21 mars 1899, Paul Cambon faisait ratifier une

convention, qu'il avait signée avec lord Salisbury, et qui réglait amiablement, par une juste compréhension des intérêts des deux pays en Afrique, le fâcheux incident de Fachoda.

D'autres questions restaient certes à résoudre. Autant les sentiments de l'opinion française s'étaient violemment opposés au règlement de l'affaire de Fachoda dans laquelle elle voyait un symbole, autant ces sentiments ne s'affirmaient pas pour défendre les tarifs douaniers de Madagascar, les droits des pêcheurs français à Terre-Neuve, la police exercée par notre Administration sur les Mascates, les droits de juridiction que la France exerçait encore aux Nouvelles-Hébrides, la délimitation des zones d'influence française et anglaise au Siam, la répartition des intérêts des deux nations en Chine. Et cependant il ne s'agissait plus ni d'idéologie, ni de prestige, mais d'intérêts fondamentaux. En réalité la convention du 21 mars consacrait l'unité de l'Empire colonial français. « Le mérite singulier de ce traité, déclarait Delcassé dans son discours au Sénat français, le 3 avril 1900, c'est qu'il fait une part équitable aux intérêts essentiels des contractants : si l'amour-propre de l'Angleterre est plus particulièrement flatté, c'est peut-être la France qui en somme a eu les avantages les plus concrets. »

En reconnaissant notre libre accès au Tchad, la Grande-Bretagne reconnaissait la soudure définitive des tronçons de notre Empire africain. Les revendications que nous pouvions faire valoir en ce qui concerne la vallée du Nil offraient des monnaies d'échange pour la défense des intérêts français au Maroc.

De part et d'autre, on abandonnait des espérances pour des réalités. L'esprit français s'y résignait difficilement. L'esprit anglais en témoignait sa profonde satisfaction, qui fut l'un des éléments essentiels du rapprochement entre les deux pays. La « perfidie anglaise » n'était qu'un réflexe de la vanité française et non une méconnaissance de la répartition des intérêts des deux pays en Afrique qui trouvaient au contraire, dans l'accord réalisé, un juste équilibre.

Joseph Chamberlain fut le premier à le comprendre et à

en tirer les conséquences que Delcassé et Paul Cambon s'accordaient à souhaiter.

A la fin de février, à Marlborough house, le baron Eckardstein, chargé d'Affaires allemand, nota avec dépit qu'à l'« issue d'un dîner officiel le Premier anglais s'était isolé avec l'ambassadeur de France dans une salle de billard. Il les observa et nota qu'ils avaient discuté de la façon la plus animée pendant près d'une demi-heure.

« Je n'ai pu saisir, dit-il, ce qu'ils disaient; j'entendis seulement ces mots : Maroc, Egypte. »

Dès que l'ambassadeur de France eut quitté Chamberlain, il dit au diplomate allemand : « Il ne peut plus être question d'association entre l'Angleterre et l'Allemagne. »

Alors qu'Eckardstein allait se retirer, Edouard VII tint personnellement à ne lui laisser aucune illusion : « Nous sommes sollicités par la France de nous entendre avec elle. Il vaut mieux en finir là. » Et il offrit à Eckardstein un gros cigare. Que d'espérances s'en furent ce soir-là en fumée!

Quand Chamberlain rentra chez lui, il dit à son fils Austen : « Je crois que nous devons négocier avec la France. Nous pourrons sans doute liquider l'hypothèque égyptienne contre le Maroc. »

Les négociations, qui devaient aboutir à l'Entente Cordiale, furent alors entamées.

Grâce à la liquidation de l'incident de Fachoda, à la reconnaissance des intérêts anglais sur le Nil, compensée par celle des intérêts français en Afrique Occidentale, le sentiment était né en Grande-Bretagne de la possibilité d'une entente avec la France qui assurerait les intérêts vitaux de l'Empire. En France, les milieux bien informés se rendaient compte que c'était payer l'amitié anglaise de peu de prix que de souffrir une blessure d'amour-propre qui ne touchait aucun de nos intérêts essentiels et de nos droits acquis. Mais c'était le point de vue de gouvernements forts, dégagés des répercussions de la politique intérieure sur la politique extérieure, plaçant les intérêts essentiels des deux pays au-dessus des agitations et des polémiques quotidiennes.

En marge de cet accord par le haut, les opinions publi-

ques, aussi bien en France qu'en Angleterre, s'opposaient plus violemment que jamais. La politique anglaise des intérêts paraissait incompatible avec la politique française des sentiments. La guerre du Transvaal et l'incident de Fachoda n'étaient pas oubliés aisément. Le peuple anglais considérait comme revendications théoriques, comme protestations inopportunes, toutes celles que nous émettions au titre de ce qu'ils appelaient ironiquement « nos ambitions idéales ». Le peuple français ne comprenait pas l'ardeur avec laquelle la Grande-Bretagne s'était jetée à la traverse de notre épopée africaine dès que notre avance avait menacé les communications de l'Empire avec le Nil et aussi l'âpreté avec laquelle elle avait écrasé la résistance que les Boers avaient héroïquement opposée à ses ambitions.

Le roi Edouard VII prit le taureau par les cornes. Souhaitant ardemment l'entente des deux pays pour faire face à l'Allemagne qui apparaissait maintenant comme la puissance continentale dont les intérêts britanniques avaient à redouter la concurrence maritime, commerciale et coloniale, il prit, en mars 1903, l'initiative d'une démarche destinée à reconquérir les masses populaires françaises : une visite à Paris où, disait-il, il se sentait plus chez lui qu'à Londres.

Les temps étaient-ils propices? Paul Cambon conseillait la prudence à M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères : « Les relations entre la France et l'Angleterre s'améliorent tous les jours. La visite du roi serait un acte des plus significatifs. Mais ces relations ne sont pas encore telles qu'elles comportent des manifestations très solennelles. Il ne faut pas oublier les préjugés d'une notable fraction de l'opinion française contre l'Angleterre. Il ne faut pas décourager un désir de rapprochement, sans oublier que l'Angleterre ne se liera jamais à fond avec personne et, le voulût-elle, nous ne sommes pas en situation de nous lier avec elle! »

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris, le prince de Radolin, écrivait avec une joie sans mélange au chancelier, comte de Bülow : « Plus le jour de la visite du roi Edouard VII approche, plus les journaux français s'opposent à un rapprochement. »

Les premiers essais d'entente avaient laissé de pénibles souvenirs aux cœurs des Français. Lorsqu'en 1814, la France s'était tournée vers l'Angleterre, elle pensait trouver des desseins plus pacifiques qu'à Berlin et à Saint-Petersbourg. Waterloo avait sonné, dès 1815, le glas de cette illusion.

En 1830, lorsque le roi Louis-Philippe inclina vers l'alliance anglaise, le gouvernement anglais ne s'y était rallié qu'à contre-cœur, « du bout des lèvres », pour nous détacher de relations continentales suspectes à ses intérêts.

Enfin, si l'empereur Napoléon III, dont les ambitions inquiétaient l'Europe, n'avait eu d'autres ressources que de rechercher un appui en Grande-Bretagne, cette dernière, après s'être prêtée à cette politique, et après en avoir retiré quelques avantages, nous abandonna aux heures tragiques de 1870. Ainsi que le note justement l'historien J. Darcy, en 1904 : « Les Ententes Cordiales de 1814, de 1830, de 1893 apparaissaient aux yeux de la postérité, non pas comme l'application d'un système rationnel d'équilibre international, mais comme des nécessités de circonstances, comme d'heureux expédients pour traverser une passe difficile au cours de laquelle les intérêts des deux pays coïncidaient, mais que la « perfidie anglaise » avait voulus sans lendemains, ne pouvant admettre que la France en tirât des profits susceptibles de rétablir son hégémonie européenne. »

Pour la majorité des Français, les Anglais n'avaient accepté ces rapprochements que pour tirer profit de leurs malheurs, de leur intempérance politique ou de la faiblesse de gouvernements passagers.

Le roi Edouard VII le savait mieux que quiconque et il voulait entrer dans le jeu français en s'efforçant de baser sur des sentiments une politique d'intérêts communs.

Il ne se trompait pas.

L'heureux résultat de son voyage à Paris fut symbolisé par la mélancolie d'un anglophobe notoire, qui disait — alors que la foule au départ du roi criait « Vive le roi », et non plus « Vivent les Boers » : « Je ne sais ce qui est arrivé à la population de Paris; le premier jour, elle s'est bien conduite; le second, elle a montré une réserve de bon ton;

mais le troisième jour, son attitude fut vraiment attristante. On acclamait le roi ! »

Des suspicions restaient cependant au fond des cœurs et des esprits. Malgré le voyage du roi, le gouvernement anglais semblait vouloir continuer son éternel jeu de bascule.

Lord Salisbury ne venait-il pas de signer le traité qui sanctionnait le rapprochement de l'Angleterre et du Japon, comme s'il recherchait une contre-assurance à notre alliance avec la Russie?

Malgré tout, les négociations sont sérieusement amorcées le 7 juin 1903 entre lord Lansdowne et Delcassé.

L'Allemagne s'inquiète. Guillaume II ne sait pas dissimuler son dépit. Aux régates de Kiel, il dit à l'attaché naval français : « Les Russes ne sont pas contents du rapprochement de l'Angleterre et de la France. D'ailleurs, Chamberlain sera bientôt coulé, etc... »

Le roi Edouard VII est cependant à Kiel l'invité du Kaiser. Le 25 juin 1903, il s'efforce, dans une conversation avec le comte de Bülow, de rassurer l'opinion allemande. « La presse, dit-il, est avant tout responsable de la mésentente entre l'Allemagne et l'Angleterre. Il y a entre les deux pays beaucoup d'*ill feeling,* mais certainement aucun sentiment d'intérêts inconciliables. »

« Un très grand nombre d'Anglais sont convaincus que les Allemands construisent une flotte avec l'intention de casser à tout jamais les reins de la Grande-Bretagne, soit par anéantissement de son commerce, soit par une invasion. »

« Je ne suis pas de cet avis. Je le combats même. Mais la Grande-Bretagne n'existe que par sa sécurité sur mer, il vous faut le comprendre, et que pour chaque navire neuf allemand, l'Amirauté britannique doit en construire deux.

« On est aussi enclin chez vous à considérer comme une menace directe nos relations amicales avec la France, la Russie, l'Italie et l'Espagne. Or ces relations sont inspirées du même esprit défensif que celui auquel répondent la conclusion de la Triple Alliance et les constructions navales allemandes.

« Si à Berlin comme à Londres on garde son sang-froid, la tension entre l'Angleterre et l'Allemagne passera, de même qu'au cours de ces quatre-vingt-dix dernières années ont été peu à peu résolus des conflits analogues, mais plus inquiétants, entre la France et l'Angleterre, l'Angleterre et la Russie. »

Faisant allusion à la convention signé le 8 avril précédent avec la France, le roi conclut :

« Entre l'Angleterre et l'Allemagne, il n'est pas besoin de convention car il n'y a pas entre nous d'opposition concrète d'intérêts politiques. Il n'en était pas de même avec la France. Il fallait absolument mettre fin à des litiges anciens et compliqués concernant notre Empire colonial. L'accord entre la France et l'Angleterre ne menace pas l'Allemagne. Je ne songe pas à l'isoler, au contraire, et dans le même esprit je m'efforcerai de diminuer les surfaces de frottement entre l'Angleterre et la Russie. La paix générale est indispensable. »

Dès qu'elle fut connue de l'opinion publique française, cette conversation apparut une fois de plus comme une « perfidie ». L'Angleterre, en recherchant une entente avec la France, n'avait pas caché cependant que cette entente ne pouvait qu'être limitée à la solution immédiate des litiges subsistant entre les deux pays et à la création d'un état de choses qui permettrait dans d'autres domaines une « conformité des politiques » capable de tenir en échec les ambitions et les manœuvres du gouvernement de Berlin.

En France, on ne voulait pas s'en tenir à ces objets limités et vagues : on escomptait une entente générale comportant des garanties et des assurances en cas d'un conflit avec l'Allemagne. Même au Quai d'Orsay, il semble que ces illusions aient été partagées, malgré les sages conseils de Paul Cambon.

Maurice Paléologue note, à la date du 1er février 1904, ces propos que lui tint M. Delcassé :

« Ce que nous réglons maintenant, c'est la liquidation de toutes nos querelles passées. Mais, croyez bien que je n'en resterai pas là. Cette liquidation doit nous conduire, et je

veux qu'elle nous conduise, jusqu'à une alliance politique avec l'Angleterre!...

« L'idée n'est pas de moi; je la tiens de Gambetta, et vous savez mon culte pour ce grand patriote; je n'ai pas d'autre ambition que de continuer son œuvre. Aussi l'alliance franco-anglaise m'a toujours hanté... même pendant la crise de Fachoda. Vous vous rappelez d'ailleurs qu'à peine la crise terminée j'ai déclaré devant les Chambres que la France et l'Angleterre avaient un égal intérêt, un intérêt majeur, à se rapprocher. Mes paroles n'ont eu malheureusement aucun écho. Notre opinion publique était encore trop irritée contre les Anglais. Ah! nous avons fait du chemin ces dernières années. Maintenant, je crois que je touche au port... [1]. »

L'accord franco-britannique fut signé le 8 avril 1904.

Il revêtait l'apparence modeste d'une nouvelle convention coloniale. Il comportait comme base essentielle la reconnaissance par la Grande-Bretagne des droits français au Maroc et par la France de ceux de l'Angleterre en Egypte. Une convention secrète fixait les limites de la zone d'influence française au Maroc en cas d'entente avec l'Espagne. Les deux gouvernements se promettaient enfin l'un à l'autre leur appui diplomatique pour l'exécution de cette convention :

« L'accord qui vient d'être conclu, écrit M. Paléologue, n'est pas seulement une liquidation. Il ouvre, dans les rapports franco-anglais, une ère nouvelle; il est la préface d'une action commune dans la politique générale de l'Europe. Est-il dirigé contre l'Allemagne? Explicitement, non. Mais implicitement, oui; car aux visées ambitieuses du germanisme, à ses desseins avoués de prépondérance et d'envahissement, il oppose le principe de l'équilibre européen. »

Ce sentiment était partagé par tous les Français qui semblaient ne pas mettre en doute un instant que la France ne puisse dorénavant compter sur les Anglais pour l'aider à résoudre tous les problèmes de sa politique extérieure.

La réaction anglaise était beaucoup plus modérée. Les

1. M. Paléologue, *Un grand tournant de la politique.*

Anglais se réjouissaient d'avoir libéré l'Empire des hypothèques qui subsistaient encore au bénéfice de la France, notamment en Egypte, et d'avoir ainsi écarté tous sujets de mésentente avec « des voisins dont les intérêts s'étaient trop longtemps opposés aux intérêts britanniques; d'avoir mis fin après les guerres politiques, les querelles de frontières, les rivalités économiques, à une politique de coups d'épingles plus éprouvante encore pour les nerfs des deux pays.

Il était utile que ces nerfs fussent calmés alors que, de part et d'autre, on commençait à craindre qu'ils ne fussent mis à une dure épreuve par l'Allemagne. C'est avec raison que le baron de Courcelles, ancien ambassadeur de France à Berlin, qui avait été en poste à Londres à l'époque de Fachoda, déclarait à M. Paléologue, en se félicitant de l'accord réalisé :

« Toute l'adresse, tout le courage, toute la ténacité de M. Delcassé n'auraient pas suffi à transformer en amitié l'antagonisme séculaire des deux peuples si les Anglais ne commençaient à redouter la concurrence de l'Allemagne... L'agitation désordonnée de l'empereur Guillaume a fini par ouvrir les yeux des Anglais sur la grandeur et la prospérité menaçantes du Reich. La déclaration fameuse de lord Chatham (Pitt) : « Nous ne devons craindre qu'une chose ici-bas, c'est de voir la France nous rivaliser comme puissance navale et coloniale. » Ce n'est plus à la France que les Anglais l'appliquent, mais à l'Allemagne. La crainte du péril allemand, voilà surtout ce qui a rapproché l'Angleterre de la France. »

Le baron de Courcelles ne se trompait pas en pensant que l'avenir des relations entre la France et l'Angleterre serait conditionné, avec la précision d'une horlogerie, par l'attitude allemande.

Et M. de Courcelles pensait que « jamais Bismarck ne nous eût permis de concerter des accords politiques avec l'Angleterre et avec la Russie. »

Il raconta à M. Paléologue une de ses dernières conversations avec le Chancelier de Fer, au cours de laquelle les pré-

occupations politiques de Bismarck étaient évidentes à ce sujet :

« Un jour, pendant une de mes villégiatures à Friedrichsruhe, le chancelier me demanda brusquement : « Saviez-vous que Moltke est un rêveur? Non pas que ses rêves soient variés, il a l'imagination forte mais pauvre, comme doit être celle d'un militaire. Il ne fait qu'un rêve, toujours le même. Il rêve qu'il est couché avec son sabre et ses bottes. Soudain, il voit un cosaque hirsute qui se faufile dans sa chambre à pas de loup et qui essaie de lui arracher une de ses bottes. Au même instant apparaît un petit soldat français débraillé qui empoigne l'autre botte. Alors de Moltke se jette à bas de son lit, dégaine son sabre et taille en pièces les deux intrus. Chaque nuit cela recommence; chaque nuit, le maréchal s'escrime furieusement à droite et à gauche avec son grand sabre... N'est-ce pas qu'il est drôle ce rêve?

« Et le chancelier me fixait en goguenardant.

« Je n'ai pas voulu relever la signification comminatoire de cet apologue; j'ai dit simplement : « Eh! quoi, l'illustre maréchal de Moltke achève sa vie dans un cauchemar aussi affreux? »

« Mais, ce jour-là, Bismarck avait résolu de m'effrayer car, du même ton menaçant, il poursuivit : « Vous autres, Français, vous ne savez pas la géographie; quelle est la distance la plus courte de Paris à Londres ou de Berlin à Londres? »

« Comme j'ai la carte de l'Europe toujours présente à l'esprit, je ne crois pas me tromper en vous affirmant que, de Paris à Londres, il y a 350 kilomètres, tandis que, de Berlin à Londres, il doit y en avoir au moins un millier. »

« Alors, mon redoutable interlocuteur s'est esclaffé bruyamment : « J'étais bien sûr que vous ne saviez pas la géographie! C'est de Berlin à Londres et non de Paris à Londres que la distance est trois fois plus courte. Et je vous le prouverai quand il vous plaira. Voici même, pour que vous ayez le temps d'y réfléchir, l'expérience que je vous propose : nous partirons à la même heure, vous de Paris, moi de Berlin... et je vous certifie que j'arriverai à Londres

avant que vous n'ayez seulement traversé le Pas-de-Calais. »

Sous cette forme pittoresque et persifleuse, Bismarck me donnait un avertissement grave: c'est comme s'il m'eût dit : « N'essayez pas de lier partie avec l'Angleterre, car, le jour où je m'en apercevrai, je vous devancerai aussitôt à Londres par des offres et des concessions telles que le gouvernement britannique préférerait immanquablement notre alliance à la vôtre. Et cette alliance, vous en paieriez les frais! »

De son côté, Lloyd George note dans ses Mémoires qu'ayant rendu visite le jour même de la signature de l'accord à lord Rosebery, mort depuis, ce dernier lui dit : « Eh bien! je suppose que vous êtes aussi satisfait que les autres de cet arrangement avec la France. »

Lloyd George lui confirmant qu'il était enchanté de voir finir une politique de grognements et d'égratignures, lord Rosebery répliqua : « Vous êtes tous dans l'erreur. C'est la guerre avec l'Allemagne qui est au bout! »

Aussi bien, dès l'accord signé, le Foreign Office cherchera-t-il à en minimiser la portée, tandis que le Quai d'Orsay s'efforcera d'en tirer le maximum, pour une politique générale de sécurité.

Le jeu de la diplomatie allemande sera dorénavant de réveiller les craintes manifestées à Londres d'engagements susceptibles d'entraîner la Grande-Bretagne dans un conflit général, alors même que ses intérêts directs ne seraient pas menacés.

Holstein, l'Eminence grise de la Wilhelmstrasse, estimait que les liens créés par l'accord franco-anglais étaient trop fragiles pour qu'il ne fût pas possible de les briser et d'apporter aux Français la preuve que leur partenaire d'outre-Manche était toujours la « Perfide Albion ».

« Nous pouvons admettre comme certain, écrivait-il, que l'appui diplomatique promis à l'article 9 de la convention franco-britannique restera platonique. »

La France isolée ne ferait pas la guerre. Détournée de ses

amours anglaises, il serait possible de l'entraîner dans une alliance continentale avec l'Allemagne et la Russie.

Il fallait donc mettre à l'épreuve le nouveau pacte d'amitié. Le débarquement de Guillaume II à Tanger en avril 1905 constitua la « Kraftprobe » désirée.

Paul Cambon écrivait ce jour-là à Delcassé : « Guillaume II se soucie peu du Maroc; il poursuit un double but : l'éloignement de Votre Excellence des affaires et la rupture de notre entente avec l'Angleterre. Si nous manquions de calme, l'Entente Cordiale succomberait à une telle épreuve. Il s'agit de conserver une certaine tenue devant le monde qui nous regarde. »

Le débarquement concrétisait les revendications allemandes au Maroc. Mais en faisant ce geste théâtral, l'Allemagne voulait se rendre compte, par la réaction française, de la portée des accords signés entre Paris et Londres. Ces accords n'avaient-ils pas pour bases officielles et apparentes le Maroc et l'Egypte?

Le gouvernement anglais joua le « fairplay ». Devançant même toute demande française, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris remit à M. Delcassé, dès le 25 avril, un mémorandum aux termes duquel son gouvernement se déclarait disposé à apporter tout son appui au ministre français des Affaires étrangères. Il était précisé qu'au cas où l'Allemagne demanderait un port au Maroc, le gouvernement anglais était prêt à se joindre au gouvernement français pour « s'opposer fortement à cette demande ».

Paul Cambon de son côté informait M. Delcassé que lord Lansdowne proposait une conversation en vue de l'examen d'une attitude commune devant toute complication qui pourrait surgir. Notre ambassadeur ajoutait dans un post-scriptum personnel : « Ce n'est plus à une entente en cas d'agression que lord Lansdowne nous convie, c'est à une discussion immédiate et à un examen de la situation générale. Une réponse à de pareilles avances est fort délicate. Se taire est reculer. Accepter la conversation, c'est entrer dans la voie d'une entente générale qui constituerait en réalité une « alliance ».

Delcassé proposa cependant que l'on répondît à lord Lansdowne par l'offre d'une entente générale. Il nota sur son carnet : « Allons-nous faire défaut à ceux qui, dans l'intérêt commun, veulent nous appuyer? Attention! Les Anglais ne perdront pas leur temps à pleurer sur les ruines de l'entente anglo-française. Ils se retourneront et nous resterons seuls. »

M. Rouvier, président du Conseil français, n'eut pas l'énergie de suivre son ministre des Affaires étrangères : « La guerre est suspendue sur nos têtes, dit-il. Les armées de Guillaume II peuvent envahir la France en vingt-quatre heures. Si la guerre éclate, ce sera, deux jours après, la révolution déchaînée à Paris. Il faut que Delcassé donne sa démission. »

Il n'est pas douteux que le président Rouvier suspectait la valeur des promesses du Cabinet de Londres et il savait que le vieux slogan de la « Perfide Albion » lui permettait de rallier à sa politique d'abandon les masses populaires.

Le 7 juin, Delcassé démissionnait.

En Grande-Bretagne, l'opinion publique était désorientée par les passions politiques qui déchiraient le Parlement français. M. Balfour écrivait au roi Edouard VII :

« La démission de Delcassé, sous la pression du gouvernement allemand, a montré, de la part de la France, une faiblesse qui indique que l'on ne peut, à présent, la considérer comme une force effective en politique internationale. Il ne serait plus possible de se fier à elle pour résister à une menace au moment critique d'une négociation. Si, par conséquent, l'Allemagne veut obtenir un port sur la côte du Maroc, et si une telle action est contraire à nos intérêts, c'est à d'autres moyens que l'assistance française que nous devons recourir pour nous protéger. »

De son côté, lord Lansdowne écrivait à sir Francis Bertie, son ambassadeur à Paris : « La démission de Delcassé produit une pénible impression. Le résultat est que l'entente est cotée bien au-dessous de son cours d'il y a quinze jours.

« Les gens disent que si un de nos ministres avait été visé par une puissance étrangère, non seulement le gouver-

nement, mais le pays tout entier, se seraient rangés à ses côtés, et l'auraient probablement soutenu plus vigoureusement que jamais. »

Guillaume II marque le coup. Faisant allusion à son débarquement à Tanger, il déclare : « J'ai jeté le gant à la France qui ne l'a pas relevé ! »

Retour des choses d'ici-bas : quand tout dernièrement M. Chamberlain a sacrifié M. Eden à Hitler, l'opinion publique française n'a pas compris ce geste et l'a interprété comme un signe de faiblesse qui diminuait la valeur de l'amitié anglaise.

On ne peut pas, d'ailleurs, constater sans ironie qu'à deux reprises, en un demi-siècle, la Grande-Bretagne a offert à la France une collaboration positive : en juin 1905, comme nous venons de le voir, et trente années plus tard, en septembre 1935, pour la défense du *statu quo* en Méditerranée lors de l'agression italienne contre l'Ethiopie. Ce sont les Français qui ont repoussé les offres anglaises. Combien il serait peu logique de taxer de perfidie les revirements opérés à la suite de ces échecs par le gouvernement de Londres?

Le ministère conservateur anglais, qui, en 1905, nous avait offert un accord comparable à une alliance, dut faire place à un ministère libéral et pacifiste.

A la Conférence d'Algésiras, devant laquelle, après la démission de Delcassé, la France avait dû accepter de soumettre la question du Maroc, l'Allemagne, par son affectation d'hégémonie, par ses menaces et ses intrigues « dépassant partout la mesure, alarmant tous les intérêts, inquiétant toutes les indépendances », s'attira, suivant le mot du comte Lamsdorf, « la réprobation de l'Europe » et facilita un nouveau rapprochement franco-anglais. Aussi Paul Cambon crut-il opportun de rappeler alors au nouveau ministre anglais des Affaires étrangères, sir Edward Grey, les promesses que lord Lansdowne avaient faites à la France.

Paul Cambon note : « On n'avait pas jugé nécessaire alors d'envisager la possibilité d'une guerre, mais il paraissait maintenant désirable de le faire..., une alliance formelle ne s'imposait pas, elle ne semblait même pas opportune, mais

il était de la plus haute importance que le gouvernement français sût par avance si, dans l'éventualité d'une agression de l'Allemagne contre la France, la Grande-Bretagne serait disposée à apporter à la France une aide militaire. »

Les entretiens Paul Cambon-Grey sont typiques de l'opposition des points de vues qui marquera toutes les négociations ultérieures. L'ambassadeur de France fait remarquer au ministre britannique que le plus sûr moyen de prévenir toute agression allemande, fatale pour la paix de l'Europe, serait de donner l'impression à Berlin que l'Angleterre se rangerait en ce cas, et sans réticence, aux côtés de la France.

Sir Edward Grey répondit qu'il était de cet avis, mais que, s'il était souhaitable de donner cette impression aux Allemands, il n'était pas nécessaire pour cela que son pays contractât des engagements fermes et précis vis-à-vis de la France, « la décision dépendant des circonstances de la rupture. »

Fidèle aux traditions britanniques, sir Edward Grey estimait que tout engagement ne pouvait avoir de valeur pour son pays et ne serait acceptable pour ses concitoyens, surtout pour les Dominions, que si la rupture de l'équilibre européen visait directement des intérêts britanniques.

Cette attitude équivoque, c'est la « perfide Albion » de toujours, répétera l'homme de la rue à Paris. Il y eut cependant des conversations d'états-majors, mais sans que les mesures envisagées le fussent dans le cadre d'une alliance et constituassent une promesse d'appui.

« Nous nous sommes engagés par l'accord de 1904 à vous soutenir diplomatiquement, dit Edward Grey; nous remplirons loyalement cet engagement jusqu'à la plus extrême limite de vos exigences. Si, à propos du Maroc, vous vous trouviez entraînés à une guerre avec l'Allemagne, il est « probable » que notre opinion publique souhaiterait aussi de vous soutenir militairement, mais nous ne pouvons vous le promettre maintenant. »

L'Allemagne profitait de cet état d'esprit; Holstein faisait télégraphier à sir Edward Grey par l'ambassadeur d'Angle-

terre à Berlin que tout danger serait écarté si le gouvernement anglais pouvait faire comprendre aux Français qu'en cas de guerre provoquée au sujet de la question marocaine, l'opinion publique anglaise n'appuierait pas la France. La guerre serait ainsi évitée.

En 1938, le chancelier du Reich fera tenir les mêmes propos à sir Neville Chamberlain en ce qui concerne l'affaire tchécoslovaque; mais en 1905 la Grande-Bretagne était liée par les accords de 1904 sur le Maroc, alors qu'en 1938 elle ne se considérait pas engagée par le pacte franco-tchèque. A Paris on dira bien que ce pacte a été conclu dans le cadre du pacte général de la S. D. N. à laquelle la Grande-Bretagne a donné son adhésion. A Londres on répondra que la France elle-même a limité la portée de ce pacte général d'assistance mutuelle au moment de la tension provoquée par l'agression italienne en Ethiopie.

En tout cas, en 1905, sir Edward Grey était d'une loyauté totale lorsqu'il répondait :

« J'espère que le résultat de la Conférence d'Algésiras sera d'empêcher le cas envisagé par M. Holstein. En serait-il autrement que nous ne pourrions blâmer aucune action entreprise par la France si elle reste dans le cadre des déclarations anglo-françaises d'avril 1904. »

Aussi bien l'Allemagne dut-elle renoncer à ses prétentions marocaines et souscrire à un accord qui réservait l'avenir de la France au Maroc et sauvait la paix.

Sir Edward Grey aurait désiré, il est vrai, obtenir du gouvernement français au profit de l'Allemagne quelques compensations qui auraient permis au gouvernement du Reich de sauver la face. Le Foreign Office ne suivit pas son chef. L'Allemagne devait être « assurée » de la solidarité absolue de l'Angleterre avec la France en ce qui concerne la question marocaine.

Si la France avait le sentiment d'être abandonnée par la Grande-Bretagne, elle rechercherait un accord ou une alliance avec l'Allemagne et la Russie dans un avenir prochain. La France pouvait alors menacer l'Angleterre d'un renversement d'alliance. Il lui serait facilité par ses accords

avec la Russie et le désir qu'avait le Reich de se rapprocher de cette puissance.

Cette crainte, la Grande-Bretagne ne pouvait l'avoir aujourd'hui. Plus aisément donc qu'en 1905, en soutenant franchement le point de vue français, avait-elle la certitude de sauver la paix. Lorsque l'Allemagne est convaincue que la France et l'Angleterre sont d'accord, elle cède toujours.

Dès ses origines, l'Entente Cordiale a donc donné la mesure de sa valeur et de ses limites.

La preuve ayant été faite qu'en face d'une Grande-Bretagne et d'une France unies et résolues à défendre la paix toute politique européenne de force paraît vaine, on s'étonne en France que l'Angleterre hésite encore à souscrire à une alliance défensive, qui découragerait les nations désireuses de satisfaire leurs ambitions par la violence. Mais l'Angleterre, fidèle à son empirisme, se refuse à fixer par avance ce qu'elle ferait devant un acte de force, la décision ne devant être prise qu'en fonction de circonstances tant intérieures qu'extérieures qui sont susceptibles de se modifier.

Elle pense toujours que, jusqu'à la dernière minute, des événements peuvent se produire, des initiatives se faire jour, des possibilités, des compromis s'offrir qui lui permettraient d'échapper au dilemme d'une intervention ou d'une abstention.

C'est ainsi qu'au cours des années qui suivirent la Conférence d'Algésiras, l'Angleterre tentera à nouveau de s'entendre avec l'Allemagne.

Un accord limité, qui lui apporterait des garanties quant au développement du programme de constructions navales envisagé par Berlin, lui donnerait une sécurité relative mais suffisante. Elle estime qu'un tel accord renforcerait même l'Entente Cordiale avec la France puisqu'il éliminerait entre Londres et Berlin l'un des sujets de frictions en vue desquels l'Entente Cordiale a été conclue. A Paris, au contraire, on considère qu'un tel accord, en amenant une détente entre le gouvernement britannique et le gouvernement allemand dans un domaine qui concerne par priorité les intérêts

anglais, c'est-à-dire la maîtrise des mers, est contraire à l'esprit même de l'Entente.

Fort heureusement, la « mégalomanie » allemande ne manque pas une occasion de rendre à l'Entente Cordiale toute sa valeur. En 1908, le Reichstag vote une loi qui augmente de 20 % les constructions navales et Guillaume II écrit directement au Premier Lord de l'Amirauté britannique pour justifier la mesure prise : « Il faut comprendre que je ne désire pas acheter de bonnes relations avec l'Angleterre au prix de la flotte allemande; la loi doit être exécutée jusqu'au dernier boulon ! Que les Britanniques l'aiment ou non, cela n'a aucune importance; s'ils veulent la guerre, qu'ils la commencent, nous n'avons pas peur ! »

La fureur du roi Edouard VII fut grande. Et cependant Lloyd George se rendit à Berlin, espérant trouver avec le chancelier Bethmann-Hollweg un compromis. Il lui fut répondu que l'Allemagne ne pouvait tolérer son « encerclement dans un réseau de fer par la France, la Russie et la Grande-Bretagne. »

Sur les rapports que le prince de Metternich, ambassadeur du Reich à Londres, adressait à Berlin pour signaler les ouvertures qui lui étaient faites par le Foreign Office en vue d'un accord naval, le Kaiser griffonnait nerveusement : « Que Lloyd George ait osé nous proposer une convention réglant la vitesse de nos constructions navales, ceci dépasse les bornes ! Aucun pays ne peut permettre qu'il lui soit adressé des ordres ou même présenté des observations en ce qui concerne l'importance et la nature de ses armements. Je refuse de discuter la question. »

Lloyd George, lors de son déplacement à Berlin, avait recueilli l'impression que les Allemands jugeaient les Anglais incapables de réactions dangereuses pour l'Allemagne; on pensait qu'ils aimaient trop leurs aises, qu'ils étaient devenus la nation du week end et que tout pouvait être obtenu d'eux par l'intimidation.

Le gouvernement de Londres regarde alors du côté de Saint-Petersbourg, craignant que Nicolas II ne cède aux pressantes sollicitations de son « cousin » Guillaume II et,

malgré l'alliance, ne laisse la France face à face avec l'Allemagne sur le Continent.

Un rapprochement est tenté qui renforce singulièrement celui qui a été réalisé avec la France. Le 31 mai 1907, un accord avait été signé qui délimitait les zones d'influence anglaise et russe en Asie. Grâce aux fautes de Berlin, de cet accord naquit la Triple Entente dont l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Empire austro-hongrois, annexion réalisée avec la complicité, si ce n'est sur l'instigation du gouvernement de Berlin, permit aux chancelleries d'éprouver la réalité et l'efficacité.

L'opposition des psychologies anglaise et française persiste cependant dans la collaboration souhaitée et réalisée par les deux diplomaties. De même qu'ils considèrent dans la « ligne » de l'entente réalisée la recherche de tous accords complémentaires avec des tiers qui seraient susceptibles de régler des conflits mettant en jeu des intérêts britanniques, les diplomates anglais s'étonnent que la diplomatie française ne prenne pas l'initiative de rechercher à Berlin des arrangements en ce qui concerne les questions qui relèvent de sa compétence. A Londres, on souhaite que « nous agissions dans le cadre de l'entente », mais sans en tirer toutes les conséquences. A Paris, on hésite à prendre position, même si les intérêts français sont directement en jeu, sans l'agrément préalable des amis d'outre-Manche, afin d'être assuré de leur appui au cas où ces intérêts seraient menacés.

Nos hésitations, lors du soulèvement de Moulay-Hafid contre le souverain légitime du Maroc, notre protégé Addul-Haziz, déconcertaient E. Grey, alors que la fermeté de Clemenceau, dans l'affaire des légionnaires de Casablanca, nous valait l'approbation du Foreign Office.

Le 29 juin 1911, à l'occasion des fêtes du couronnement de George V, Guillaume II jugea opportun de mettre pour la seconde fois à l'épreuve l'Entente Cordiale en envoyant le croiseur *Panther* à Agadir, pour affirmer aux yeux du monde que le gouvernement allemand n'avait pas acquiescé à la reconnaissance par la Grande-Bretagne des droits de la France au Maroc.

A Londres, on était prêt à défendre ces droits dans la mesure où le gouvernement de Paris estimerait opportun de les affirmer. Etait-ce vraiment perfidie que d'attendre des initiatives françaises la mesure des engagements britanniques? Il faut avoir confiance en soi-même pour que vos amis aient confiance en vous.

M. Caillaux, président du Conseil, écrira à ce sujet : « Au cas où il surviendrait un conflit, serons-nous seuls ou bien aurons-nous à nos côtés nos amis et nos alliés?

« Au nom de l'Empire britannique, M. Lloyd George a fait, le 21 juillet, une déclaration retentissante qui nous sera d'un grand secours dans la lutte diplomatique. Mais faut-il entendre que nos puissants voisins iront jusqu'au bout des intentions qu'ils font entrevoir? Sont-ils prêts à toutes les éventualités?

« L'ambassadeur d'Angleterre, sir Francis Bertie, avec lequel je cause, ne m'apporte pas d'assurances formelles...

« ... Il y a, autant qu'il me semble, du flottement dans la mentalité des dirigeants de la Grande-Bretagne. Cependant, il me faut être fixé. Je prie donc à la fin de juillet le ministre des Affaires étrangères de poser nettement une question précise. M. de Selves télégraphie le 27 juillet (Dépêche 373) pour demander si, dans le cas où l'Allemagne viendrait à s'installer soit à Agadir même, soit dans d'autres parties de l'Empire chérifien (c'est l'incident nouveau que j'appréhende), l'Angleterre accepterait le fait accompli. Le 28 juillet; notre ambassadeur à Londres répond (Dépêche 475) : « Si les Allemands venaient à prendre possession d'Agadir, sir Edward Grey se réserve de consulter ses collègues du Cabinet. »

« Réponse évasive qui ne laisse pas d'être préoccupante!

« Le gouvernement anglais appuie donc notre politique; mais il souhaiterait que l'octroi de compensations à l'Allemagne lui permette de ne pas être engagé dans un conflit. Pour nous amener aux concessions nécessaires, il se refuse à dire quelle sera son attitude si, pour une raison ou pour une autre, l'accord ne peut s'établir entre la France et l'Al-

lemagne. M. Paul Cambon signale à nouveau que le gouvernement anglais dépend de l'opinion publique. En cas de conflit, si l'Allemagne manœuvre assez habilement pour nous obliger, en occupant le sud du Maroc, à prendre l'initiative de la rupture, il demeure douteux que l'opinion publique anglaise lui permette de s'engager à notre suite. Les assurances de l'incontestable bonne volonté du gouvernement britannique ne peuvent donc se traduire par des engagements précis. »

Si la Grande-Bretagne a souscrit à un accord pour soutenir les intérets français au Maroc, elle n'a jamais considéré que cet accord puisse l'obliger à s'engager dans une guerre générale pour défendre ces intérêts si les concessions qu'elle estime pouvoir être consenties par son associé n'ont pas été préalablement offertes.

Les Français, avec leur faculté d'imagination, estiment que ces concessions engagent tout l'avenir et qu'il y a lieu de les fixer par avance.

L'Anglais ne juge pas de même : il estime qu'il suffit de régler méthodiquement chaque question au jour le jour. Il se refuse à imaginer par avance la limite au delà de laquelle les concessions ne devraient plus être admises parce qu'elles entraîneraient un déséquilibre des situations qui conditionnent sa position avantageuse d'arbitre sur le Continent.

L'éternel conflit de la logique française et de l'empirisme britannique se concrétise sur l'automatisme ou l'opportunisme de l'intervention.

A la suite des ouvertures qu'en 1905 lord Lansdowne avait faites à Paul Cambon, ce dernier avait estimé qu'il était nécessaire de procéder par étapes pour ne pas heurter l'opinion publique anglaise. En fait, des contacts entre les états-majors avaient été établis, mais ils ne comportaient aucune obligation pour les gouvernements.

L'évolution de la situation après l'incident d'Agadir en 1912 autorise notre ambassadeur, fort bien renseigné sur l'état d'esprit qui régnait en Allemagne par son frère J. Cambon, ambassadeur à Berlin, à tenter de nouvelles négocia-

tions pour que soient clairement fixées les conditions dans lesquelles la coopération entre les deux pays devra jouer. Les hésitations et les précautions de M. Asquith, au cours de ces négociations, sont typiques de l'esprit anglais. Paul Cambon suggérait une formule d'accord. M. Asquith répondait qu'après les nombreuses déclarations verbales faites par les gouvernements britanniques, il n'était pas nécessaire de prévoir des engagements écrits. Sur l'insistance de Paul Cambon, Asquith consentit, cependant, à soumettre à ses collègues de Cabinet un projet de lettres qui seraient échangées entre sir Edward Grey, son ministre des Affaires étrangères, et Paul Cambon.

Le 22 novembre 1912, sir Edward Grey adressait la lettre prévue.

Cette lettre précisait « ... que si l'un des gouvernements avait des raisons d'appréhender une agression, il examinerait immédiatement avec l'autre si les deux gouvernements devaient agir de concert pour sauvegarder la paix. »

A la veille du conflit de 1914, l'Entente Cordiale reposait donc toute entière sur une simple lettre qui obligeait les gouvernements britannique et français « à se concerter ». La prudence du gouvernement de Londres lui était pour une grande part dictée par la crainte d'être mêlé à quelque conflit oriental, dans lequel l'alliance russe aurait pu entraîner la France sans que les intérêts anglais fussent en cause. En ce cas, on voulait à Londres se réserver une faculté de « voir venir les événements et de délibérer » avant de se ranger à nos côtés. Le même état d'esprit anime encore aujourd'hui l'opinion publique anglaise; elle redoute que le parti franco-russe, malgré son caractère défensif, affirmé dans le cadre du pacte de la S. D. N., ne comporte pour la France des risques qu'elle n'entend partager qu'à bon escient.

Cette réserve n'empêcha pas la Grande-Bretagne de souscrire à un accord militaire et à un accord naval. En France, on ne comprit pas le *distinguo* subtil des hommes d'Etat anglais, en cette occurrence, M. Paléologue, qui suivit toutes les négociations, traduit cet état d'esprit lorsqu'il dit aux

négociateurs anglais : « Nous avons foi les uns dans les autres; si nous forcions aujourd'hui les coffres-forts des états-majors français et anglais, nous y trouverions des accords techniques. Alors pourquoi ne pouvons-nous pas engager nos deux gouvernements? » Depuis des mois, le généralissime français Joffre, le maréchal Wilson et leurs collaborateurs avaient mis au point la collaboration militaire franco-britannique sur le Continent. Dans le cas d'une agression, une armée anglaise forte de 120.000 hommes devait débarquer en France dès les premiers jours des hostilités. Tout avait été prévu, jusqu'au logement des hommes et à la fourniture des chevaux de renfort. S'il n'en avait pas été ainsi, de longs délais auraient été nécessaires pour que l'aide anglaise puisse efficacement être apportée.

L'accord naval n'était pas moins précis. La coopération des flottes, afin qu'elle fût pleinement efficace au jour du danger, avait été minutieusement préparée par une préalable et juste répartition des champs d'opérations. Les forces navales françaises étaient concentrées dans la Méditerranée, la *Home Fleet* assumant la défense des côtes françaises sur la mer du Nord et dans la Manche.

La Grande-Bretagne avait ainsi courageusement assumé une grave responsabilité vis-à-vis de la France. Si le gouvernement britannique estimait en effet que ses intérêts n'étaient pas suffisamment engagés pour qu'elle ait à intervenir dans un conflit, la France se trouverait sérieusement handicapée dans une lutte qu'elle devrait soutenir seule alors qu'elle l'avait préparée sur la base d'une coopération militaire et navale de l'Angleterre.

Par les accords britanniques, on n'avait en vue à Londres que d'assurer la protection du Royaume-Uni dans la mesure où elle serait compromise en même temps que la sécurité française. Mais cette protection et cette sécurité n'apparaissaient pas logiquement solidaires. L'opinion ne réalisait pas que d'un litige serbe pût naître une grave menace pour l'indépendance britannique.

Protectrice de l'équilibre européen, l'Angleterre, pas plus en 1914 qu'en 1911, n'est disposée à le défendre par les

armes tant que son territoire, sa suprématie navale ou ses intérêts économiques ne seront pas en danger.

L'opinion publique, souveraine outre-Manche, n'est pas prête à admettre que ses hommes d'Etat souscrivent à des engagements « en blanc »; elle est au surplus préoccupée, avant toutes choses, de la question irlandaise : de 1910 à 1914, toute la politique anglaise est dominée par le problème du « Home Rule ». Une solidarité complète avec la France lui est difficilement accessible; l'éloignement de leurs sphères d'intérêts directs ne lui permet pas de concevoir la nécessité de l'adoption d'une politique commune, y compris la résignation au risque de guerre dans des cas nettement et préalablement déterminés. Même le traité auquel la Grande-Bretagne avait souscrit en 1839 pour défendre éventuellement la neutralité belge n'avait pas pour elle le caractère d'un impératif catégorique. Cet égoïsme sacré des Anglais, les hésitations et les sentiments qu'il comporte, apparaissent aux yeux de beaucoup de Français comme une suprême perfidie.

Lord Grey répétait chaque jour à Paul Cambon, qui le pressait de prendre nettement position au cours de la semaine tragique qui précéda la déclaration de guerre de 1914 : « Quand bien même le gouvernement anglais serait éclairé dix fois sur l'intention qu'a l'Allemagne de déclarer la guerre, le Cabinet anglais ne pourrait prendre aucune initiative personnelle. Pour être suivies par le peuple britannique, ses initiatives doivent lui être suggérées par l'opinion publique et par l'opinion parlementaire. »

En France, tout au contraire, le peuple suit le Parlement qui suit le gouvernement à condition que celui-ci commande avec assurance, impose ses décisions, les rehausse de panache tout en gardant sa bonne humeur! Le Français a horreur de tout gouvernement qui n'impose pas ses volontés et ne prend pas ses responsabilités dans les moments difficiles. Sir Edward Grey était bien le premier à reconnaître qu'en tout état de cause — même si l'Allemagne ne devait pas violer la neutralité de la Belgique — l'Angleterre ne pouvait pas ne pas intervenir dans un conflit franco-

allemand. Mais les raisons que Grey donne pour différer sa décision sont irréfutables pour des Anglais : « La considération que nous ne pouvions encourir aucune obligation vis-à-vis de la France et de la Russie, si le Parlement et le pays ne consentaient pas à la ratifier, a été suffisamment développée. Aucune initiative de ce genre ne m'était permise sans consulter le Cabinet. Et si le Cabinet avait demandé au Parlement d'y être autorisé, avant qu'un événement se produisît qui justifiât un engagement formel, c'eût été diviser fatalement le Parlement et le pays. La violation de la Belgique nous eût alors trouvés avec un Cabinet en désaccord, peut-être même démissionnaire, avec une Chambre des Communes et un pays paralysés par cette division d'opinion. Lorsque je jette un regard en arrière, il me semble que l'attitude adoptée était la seule qui pût amener l'Angleterre à prendre part à la guerre, immédiatement, sans arrière-pensée et unanime derrière la France. Ce résultat paraissait douteux au début de la crise. »

Et Grey conclut :

« Etant donné l'impossibilité d'un engagement antérieur, il n'est guère utile de considérer si, dans l'éventualité contraire, le fait d'une assurance donnée à la France et à la Russie eût signifié que l'Allemagne n'eût pas déclenché la guerre. »

Etait-il cependant certain, comme l'affirme sir Edward Grey dans ses Mémoires, que les autorités militaires allemandes jugeaient que l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne ne porterait pas atteinte au succès de leur avance sur Paris et qu'après la capture de cette capitale, les ports de la Manche tombés entre leurs mains, toute action du corps expéditionnaire britannique se serait trouvée annihilée?

Penser que l'avis préalable qu'aurait donné le gouvernement de Londres que les forces anglaises envisageraient de se joindre à celles de la France et de la Russie n'eût pas empêché la guerre correspond peut-être à la réaction de la mentalité anglaise, mais dénotait, de l'avis des Français, une méconnaissance de l'esprit germanique. Comme l'a si

bien dit Jules Cambon, qui était à cette époque ambassadeur de France à Berlin, et qui connaissait mieux les Allemands que sir Edward Grey : « On ne séduit pas l'Allemagne, on s'impose à elle. » La propagande germanique n'eût pas manqué d'ailleurs de prétendre que « l'hostilité de la Grande-Bretagne à la dernière heure rendait la guerre inévitable en incitant la France et la Russie à attaquer l'Allemagne. »

En réalité, comme l'écrit Paul Cambon, le peuple et le Parlement anglais ne se doutaient pas du danger; un conflit austro-serbe n'avait aucun lien avec leur vie nationale. « Si Edward Grey avait adopté plus tôt l'attitude que la force de l'opinion lui a imposée le 4 août, il n'eût pas été suivi, parce que l'homme de la rue, qui est le véritable souverain en Angleterre, ignorait de quoi il s'agissait. »

Il n'était pas douteux que sir Edward Grey fût convaincu qu'une décision précipitée de la part du gouvernement anglais ruinerait les dernières chances d'une solution pacifique qu'il estimait de son devoir de rechercher jusqu'à la dernière minute contre l'évidence même. Cette volonté obstinée de paix ne peut lui être imputée comme une perfidie ou une trahison. N'a-t-il pas écrit dans ses Mémoires qu'une conviction domina jusqu'à la fin son esprit : « Une grande guerre européenne serait une catastrophe pour toute l'Europe. » Bien qu'il demeurât persuadé que, si la guerre était déclenchée, l'intérêt de la Grande-Bretagne exigeait qu'elle ne restât pas à l'écart et que son devoir était de soutenir la France, il ne voulait pas, alors surtout que le Parlement et le pays ne réalisaient pas encore toute la gravité de la situation, qu'une garantie, qu'un espoir même fussent donnés à la France et à la Russie sans que la certitude fût acquise que tout le pays serait disposé à y répondre.

« Je prévoyais, dit-il dans ses Mémoires, un danger si affreux qu'il fallait par toutes nos paroles y parer à tout prix : c'était que la France et la Russie entreprissent l'épreuve de la guerre avec l'Allemagne en comptant sur notre appui et que cet appui vienne à faillir; elles seraient alors en droit de nous tenir pour responsables de les avoir entraînées dans une guerre désastreuse.

« Libre à moi, bien entendu, de démissionner si je leur donnais un espoir que ni le Parlement ni le Cabinet ne consentiraient à sanctionner. Mais à quoi, dans cette terrible épreuve, leur servirait ma démission? »

Paul Cambon, lui, jugeait avec son esprit logique que tôt ou tard la Grande-Bretagne se rangerait aux côtés de la France, car cette fois son idéal et son intérêt coïncidaient. Si l'Allemagne dominait l'Europe, l'Angleterre verrait sa situation ruinée, elle n'avait pas d'autre alternative que d'intervenir dans le conflit le plus rapidement possible.

Jusqu'à la dernière heure, l'Allemagne espérera cependant que l'égoïsme anglais l'emportera et qu'il suffit de lui donner des assurances verbales. Le 29 juillet 1914, le chancelier Bethmann propose à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, sir Edward Goeschen, que contre l'engagement qui serait pris par l'Allemagne de ne pas s'agrandir aux dépens de la France, l'Angleterre prenne celui de rester neutre dans l'éventuel conflit.

Comme nous l'avons vu, sir Edward Grey avait envisagé l'éventualité de sa démission si la guerre éclatait et que la Grande-Bretagne refusât d'intervenir; mais il n'avait pas prévu une offre de neutralité. Celle-ci rencontrait des sympathies au sein du Cabinet britannique. Le Vicomte Morley, John Burns et lord Haldane démissionnèrent. Ce dernier ne démissionna pas parce qu'il désapprouvait l'Angleterre, mais parce que sir Edward Grey le lui demanda, trouvant que l'homme qui tant d'années durant avait tenté l'entente anglo-allemande ne pouvait pas rester membre du Cabinet au moment de la guerre.

Sir Edward Grey dut laisser entrevoir à Paul Cambon, au cours d'un pathétique entretien, que l'idée de neutralité n'était pas repoussée par le Cabinet. C'est en vain que Paul Cambon lui rappela que l'accord naval franco-anglais créait certaines obligations à l'Angleterre, puisque, en vertu de cet accord, la France comptait sur la *Home Fleet* pour assurer la sécurité des côtes de la mer du Nord.

« Me serais-je trompé sur l'Angleterre? se demandait Paul Cambon. Serait-elle vraiment la « perfide Albion? »

A. Wickham Steed, rédacteur en chef du *Times,* qui vint le voir à l'ambassade le soir du 2 août et l'interrogea anxieusement : « Que faites-vous, M. Cambon? » Il répondit : « J'attends de savoir si le mot « honneur » doit être rayé du vocabulaire anglais. »

Même lorsque, ce même jour, arriva la nouvelle de la violation du grand-duché du Luxembourg par l'armée allemande, Grey tint à rappeler à Paul Cambon que ce fait n'impliquait pas une intervention des puissances garantes aux termes du traité de 1867.

Le Conseil britannique ne retint même pas, comme éventuel *casus belli,* la possibilité d'une violation de la neutralité de la Belgique.

L'opinion publique anglaise, par contre, réagit violemment. Devant cette volonté d'agression dont témoigne l'Allemagne, elle se sent « plus européenne » que son orgueil, sa paresse et ses traditions ne le lui ont fait désirer jusqu'alors. Attachée à la paix, elle prend soudainement conscience que la paix ne sera plus la paix si cette paix doit être basée sur le reniement des engagements internationaux, si elle ne peut être sauvée que hors du cadre, qui lui est cher, de la liberté et de la démocratie.

Le lendemain, sir Edward Grey se présente devant la Chambre des Communes et rend compte de l'ultimatum allemand à la Belgique. Il déclare nettement : « Je puis dire que le gouvernement de Sa Majesté devra prendre en sérieuse considération la nouvelle qu'il vient de recevoir. »

La violation du territoire belge par les armées allemandes était un fait accompli le 4 août et, le soir même à 11 heures, l'Amirauté britannique télégraphiait aux commandants des forces navales que la guerre allait commencer.

Cependant, à Paul Cambon qui lui demandait de préciser les mesures qu'il comptait prendre, sir Edward Grey répondait que la flotte bloquerait les ports allemands, mais que l'envoi d'un corps expéditionnaire sur le Continent n'était pas envisagé, les nécessités de la défense du territoire et des colonies s'y opposant.

La différence de conception et de méthode des diplomaties

française et anglaise s'accuse en raison de la gravité des circonstances.

Le gouvernement britannique sérié les questions. Il se déclare prêt à satisfaire à certains engagements pris, dans la mesure où l'évolution des événements l'exige, comme celui de mobiliser un corps expéditionnaire, de prendre toutes dispositions pour coopérer avec la flotte française dans la mer du Nord, etc... Il ne lui semble pas nécessaire par contre de tirer tout de suite les conséquences logiques qui sont susceptibles de découler de ces mesures partielles, notamment une mobilisation générale des forces du pays.

L'Anglais ne veut pas « imaginer » l'avenir : la politique, plus encore que la vie, ne lui paraît comporter que des décisions progressives et mouvantes, adaptées quotidiennement aux circonstances. Il s'efforce d'ailleurs, avec toute son énergie, de modifier ces circonstances pour qu'elles favorisent ses intérêts et limitent ses efforts.

Le Français, au contraire, voit dans le conflit ouvert une question de principe. Il ne ferme pas les yeux aux faits ni à leur évolution, mais au delà des faits, il se réfère à un idéal dont les principes immuables dominent l'évolution des faits et imposent, sans hésitation possible, les décisions à l'exécution desquelles il ne saurait se dérober sans faillir à l'honneur.

Il ne faut pas oublier non plus, pour comprendre l'opposition des deux mentalités, que le conflit austro-serbe faisait incontestablement jouer l'alliance de la France avec la Russie.

La Grande-Bretagne n'était pas dans la même position; le régime tsariste était aussi impopulaire en Angleterre que le bolchevisme l'est aujourd'hui; il était synonyme de prisons sibériennes pour délinquants politiques, de pogroms contre des Juifs inoffensifs, de massacres d'ouvriers dont le seul crime était de réclamer le redressement de torts incontestables.

Aussi longtemps que la guerre ne se présenterait que comme un conflit entre les autocraties d'Allemagne et d'Autriche, d'une part, et celle de Russie et de ses alliés, d'autre

part, l'opinion britannique ne pouvait qu'être fermement opposée à l'intervention.

C'est le traité de 1839 relatif à la Belgique qui a fait jouer l'accord de 1912 avec la France. Le fait de considérer comme « un chiffon de papier » un acte diplomatique dont l'un des objets était de protéger un intérêt anglais permanent et essentiel, la possibilité pour une puissance continentale de disposer d'une base navale sur la mer du Nord, en face des côtes britanniques, faisaient l'unanimité de l'opinion et des volontés.

Ces journées dramatiques de juillet 1914 auraient dû enseigner définitivement aux Français que la politique britannique dépend de l'opinion et que celle-ci entend posséder, jusqu'à l'extrême limite du danger, son libre arbitre. Elle refuse d'être engagée malgré elle dans un conflit. Si une décision antérieure de son gouvernement menace de l'y entraîner, elle ne craint pas de remettre cette décision en question.

Une fois de plus, l'opinion publique française n'a pas compris que les traditions et la mentalité anglaises s'opposaient à ce que la Grande-Bretagne fixât par avance les limites de ses engagements dans le cas d'un conflit qui demeurait hypothétique et dont les données pouvaient encore varier. C'est cette incompréhension qui, en ces jours tragiques de la fin du mois de juillet 1914, conduisit encore les Français à douter de l'amitié anglaise.

M. Poincaré, Président de la République française, qui est l'un des hommes politiques français les plus représentatifs de cette classe moyenne attachée à la logique cartésienne, n'en doutait-il pas lui-même lorsqu'il adressa, à la veille du conflit, une pathétique adjuration au roi George V afin que la Grande-Bretagne déclarât qu'elle ne resterait pas neutre. La réponse du roi George V ne pouvait être autre que celle qu'il fit en monarque anglais, en roi très conscient de ses devoirs constitutionnels : « C'est aux ministres responsables, non au monarque irresponsable, de répondre à semblable question. »

Ainsi, comme le remarque dans une chronique récente

du *Temps* le correspondant de ce journal à Londres, Robert L. Crû, il est certainement faux, quoiqu'on l'ait prétendu encore récemment en Allemagne, que le même roi George V ait laissé entendre au prince Henri de Prusse, frère du Kaiser, en 1912 à Sandringham et en 1914 au palais de Buckingham, qu'au cas d'une conflagration européenne, l'Angleterre resterait neutre. En démentant formellement une telle légende, lord Wigram, conservateur des archives royales, déclare : « Le mutisme absolu qu'un roi anglais devait s'imposer dans une pareille crise, alors que ses ministres, on le sait, n'étaient pas encore d'accord sur la politique à suivre, est en quelque sorte « axiomatique » pour tous ceux qui sont au courant de la tradition parlementaire et démocratique anglaise. »

Le 3 août 1914, les intérêts financiers et commerciaux de la City de Londres étaient foncièrement opposés à toute intervention. Le 4 août, la violation de la neutralité belge, l'invasion allemande avec son aile menaçante pour Anvers et les côtes de la mer du Nord avaient amené un revirement total de l'opinion anglaise.

Sir Edward Grey, qui avait déclaré à Paul Cambon que toute intervention aux côtés de la France ne pouvait être envisagée par le Cabinet que si l'opinion publique le demandait, eut, à ce moment-là, la preuve évidente que cette condition était largement remplie.

Le 4 août à minuit, la Grande-Bretagne entrait en guerre, avec toutes ses forces, tout son moral, toute sa ténacité. Il n'était plus question en France de la « perfide Albion » ! On acclamait l'Entente Cordiale et les premiers « Tommies » qui débarquaient à Boulogne.

CHAPITRE IV

LA GUERRE ET LA PAIX

Il ne peut être question d'écrire ici une histoire des relations franco-britanniques pendant la Grande Guerre. L'Entente Cordiale qui, en 1914, n'apparaissait encore à beaucoup de Français et d'Anglais que comme une nécessité politique, comportant par suite des compromis et des trahisons, devint une réalité vivante, satisfaisant le cœur et l'esprit.

L'Entente n'était plus seulement une affaire de gouvernement, mais l'union de deux peuples. Union scellée dans le sang et tendue vers le même but : vaincre l'Allemagne. Il n'importait plus que ce but commun fût envisagé, d'un point de vue plus idéologique, plus sentimental à Paris, plus pratique et plus réaliste à Londres. Les divergences de caractères demeuraient, mais, parallèles, elles se complétaient au lieu de s'opposer.

Pendant les quatre années de guerre, pas une seule fois, dans l'un ou l'autre pays, l'opinion publique ne marqua de défaillance. La confiance populaire fut totale de part et d'autre. L'estime était réciproque, sans exclure cette ironie qui se plaît, surtout en France, à déceler les petits travers de ceux que l'on aime. André Maurois, avec les *Silences du Colonel Bramble,* écrivit un chef-d'œuvre typique de cet humour sentimental franco-anglais.

Il y eut, non seulement la solidarité fraternelle des Tommies et des poilus dans les tranchées mais aussi, à l'avant comme à l'arrière du front, un effort sincère de compréhension mutuelle, une coopération étroite et amicale des deux peuples.

La solidarité militaire, une opinion publique unanime, imposaient aux gouvernements leur ligne de conduite. Encore ne faut-il pas oublier, comme certains le firent en France, que la Grande-Bretagne entra en guerre en 1914, sans obligation vis-à-vis de ses alliés. Sir Edward Grey écrit dans ses Mémoires : « Il n'y avait aucun accord verbal ni écrit, et point n'en était besoin pour faire de nous de loyaux partenaires. »

L'entente des chefs d'armée et des hommes d'Etat fut sans nuages jusqu'au moment où des défaillances se manifestèrent en 1916 et en 1917 dans le moral des troupes et dans « l'union sacrée » de l'arrière. Ces défaillances donnèrent une résonance regrettable à certaines divergences de vues des gouvernements : « It is a long way to Tipperary. »

La communauté des intérêts immédiats et essentiels n'apparaissait plus aussi nécessairement étroite dès que le but commun exigeait des sacrifices plus lourds, des efforts plus durs; les égoïsmes nationaux faisaient alors valoir des intérêts particularistes simultanément à Londres, par la voix de lord Landsdowne, à Paris par la voix de Joseph Caillaux.

Les deux pays se ressaisirent simultanément; en Grande-Bretagne, sous l'impulsion énergique de Lloyd George, en France, sous la dure et inflexible discipline du vieux Clemenceau. Critiques et divergences se turent des deux côtés du Channel : « Je fais la guerre », disait le « Tigre ».

Pendant ces quatre années de guerre, la diplomatie n'avait malgré tout pas abdiqué. Dans la coulisse des ministères et des ambassades, des combinaisons s'échafaudaient, des négociations se poursuivaient, des conventions étaient signées; sans mettre en question la victoire commune, pour laquelle on était bien décidé, à Londres comme à Paris, à lutter jusqu'au bout, elles influençaient malgré tout les opérations militaires et engageaient les lendemains de la victoire.

Dans le fruit qui mûrit de l'entente cordiale des deux peuples, cette œuvre diplomatique des gouvernements introduit le ver qui le fera pourrir sitôt que cueilli au jour de l'Armistice.

Ni à Londres, ni à Paris cette œuvre diplomatique ne fut adaptée aux circonstances nouvelles : elle ne sut pas faire confiance, pour la création d'une Europe nouvelle, à ces valeurs supérieures nées de l'union de deux peuples sacrifiant à un idéal commun des convenances personnelles. Elle ne sut pas, à deux peuples communiant dans les mêmes souffrances et dans les mêmes espérances, offrir une règle universelle et simplement humaine. Elle demeura étroitement fidèle aux traditions de l'une et de l'autre diplomatie; par là même elle développa inconsciemment dans chaque pays les tendances qui devaient inévitablement les opposer l'un à l'autre, le jour du règlement des comptes, le jour où, le but commun étant atteint par un effort commun, d'autres intérêts, d'autres sentiments que ceux exigés par cette communauté nécessaire auraient la possibilité de se faire entendre des gouvernements.

La diplomatie estimait que, si le but était bien commun, les mobiles qui poussaient l'un et l'autre peuple à agir de concert pour l'atteindre étaient différents. Aucun homme d'Etat, ni en Grande-Bretagne ni en France, ne fit effort pour, de l'effet, remonter aux causes et, de l'action commune acceptée par les deux peuples, tirer les bases d'une politique commune, qui se serait en quelque sorte imposée d'elle-même par sentiment comme par intérêt.

Les Français, en se battant, défendaient leurs maisons, leurs terres, leurs villages, leur pays. Il fallait « bouter les Allemands hors de France; reprendre l'Alsace-Lorraine, en finir avec les guerres : c'était la « dère des dère ».

Tous les gouvernements qui se succédaient trop souvent à Paris exaltaient ces sentiments; aucun ne s'efforçait de donner un contenu idéologique à ces réflexes de l'instinct national. Dans les discours on abusait bien des grands mots : Justice, Droit, Liberté, mais ils n'étaient guère que façades verbales.

Que la sécurité française, la fin des guerres ne se pussent concevoir sans une organisation internationale qui comportât des sacrifices d'intérêt, nul ne se souciait de le dire.

Les Anglais, de leur côté, savaient bien qu'ils se battaient

par fidélité à la parole donnée; parce qu'il n'y aurait plus ni politique, ni commerce, ni industrie britanniques, si les contrats devenaient « chiffons de papier ». Les hommes d'Etat britanniques parlaient des nécessités de mettre à la raison l'orgueil allemand qui était devenu partout dans le monde une menace pour l'économie impériale et pour la flotte du Royaume-Uni, mais nul d'entre eux ne pensait à développer parmi les masses populaires ce sentiment que la suppression de cette menace était fonction de la sécurité française et qu'elle ne pouvait être obtenue que dans une organisation européenne et mondiale conforme à un idéal international et non exclusivement britannique.

Wickham Steed a bien discerné que, chez l'un et l'autre peuple, ce sens du devenir existait, inconscient mais profond, et que la faute des gouvernements était de ne pas faire fond sur lui.

Dans ses Mémoires, il écrit qu'en 1915 il sentit le besoin d'exprimer son sentiment devant un auditoire français auquel il déclara : « Pour qui observe l'Angleterre de près, il y a souvent une contradiction flagrante entre les idées exprimées et l'attitude de ceux qui les expriment. Ils vivent dans la plus pure inconséquence et ne s'en aperçoivent pas.

« Nous touchons à la racine du problème, à la source de ce que l'on appelle l'hypocrisie ou la perfidie anglaise. La première fois qu'un Anglais entend accuser son pays de perfidie et d'hypocrisie, son étonnement n'a d'égal que sa conviction que ceux qui portent contre lui une pareille accusation sont ou bien ignorants ou de mauvaise foi. Où se trouve la vérité? Ma conclusion personnelle est que la très grande majorité de mes compatriotes n'est jamais, ou très rarement, perfide ou hypocrite, mais qu'ils sont presque toujours inconséquents. Or l'inconséquence n'est pas de l'hypocrisie, à moins qu'elle ne soit consciente.

« Il existe entre les deux éléments de la mentalité anglaise — celui qui soutient des opinions ou des idées, et celui dont procèdent les mouvements impulsifs fondamentaux — une sorte de cloison étanche. Ce qu'un Anglais exprimera aux moments de tranquillité normale ne permet en rien de pré-

juger de ce qu'il fera à l'heure d'une crise individuelle ou nationale. C'est en celle-là qu'il se manifeste, que son véritable tempérament se fait jour, qu'il parle peu et qu'il agit : à l'heure actuelle il est en train d'agir.

« ...Tout comme le peuple français, le peuple britannique est conscient de puiser sa plus grande force dans la justice de sa cause, dans le principe de liberté pour les petites nations qu'a hautement proclamé son gouvernement. Je crois fermement qu'il ne tolérera pas l'abandon de ce principe ni que lui soit substitué le principe stratégique au nom duquel l'Allemagne commet toutes ses abominations. S'il arrivait à son gouvernement actuel de faire l'abandon de cette vérité, le peuple anglais transférerait sa confiance à des hommes d'esprit assez élevé pour comprendre que le vieux monde où nous vivions avant la guerre appartient déjà à l'Histoire et que nous luttons à l'heure présente pour le droit de pénétrer dans un autre monde plus sain, plus noble, à l'atmosphère plus pure. »

Au fond, pendant les quatre années de guerre, la politique et la diplomatie, tant à Londres qu'à Paris, ne surent pas faire œuvre constructive d'avenir. Les hauts et les bas de la collaboration des gouvernements correspondaient avant tout aux succès et aux revers militaires.

Si les peuples se comprenaient, la collaboration des deux armées n'allait pas sans heurts ni sans querelles.

Les querelles du commandement ne dépassèrent toutefois jamais la limite des inévitables discussions qu'impliquent l'entente entre chefs dont la formation militaire et les conceptions tactiques sont essentiellement différentes, et aussi la coopération de deux armées dont l'une, l'anglaise, se superposant à une armée de métier chargée surtout de missions de police, était improvisée, alors que l'autre, la française, avait été formée et entraînée dans le cadre de la nation armée.

On oubliait aussi trop souvent en France l'aide que la flotte britannique nous apportait et qui, en assurant la liberté des mers, permit notamment l'intervention salvatrice du 19e Corps d'Algérie lors de la bataille de la Marne. On

craignait d'autre part que les Anglais ne prissent une part trop importante dans les opérations militaires.

En 1916, Poincaré écrit dans ses Mémoires : « J'insiste pour que l'offensive générale des Alliés ne soit pas engagée avant que nous soyons en état d'y prendre une part importante. Sinon les Anglais diront qu'ils ont sauvé la France : la victoire sera une victoire anglaise : la paix sera la paix anglaise. » Incroyable étroitesse d'esprit d'un grand homme d'Etat!

Il y avait somme toute à mettre sur pied tout l'appareil d'une collaboration militaire et navale, financière et économique. Ceci ne pouvait aller sans négociations ni discussions.

Les instructions données par le Cabinet de Londres au maréchal French, commandant du Corps Expéditionnaire anglais, avant son départ pour la France, précisaient nettement les modalités de la collaboration des deux armées, telles que le souhaitait le commandement français, quoi qu'en ait dit R. Poincaré dans ses Mémoires. Ces instructions prescrivaient à French de se concerter dès son arrivée avec le général Joffre pour la direction générale des opérations et « de s'efforcer, le plus cordialement possible, de se conformer au plan et à la volonté du chef de l'armée française. »

Le maréchal French ne devait en référer à son ministre, lord Kitchener, que dans le cas où « les opérations proposées par Joffre seraient de nature à compromettre l'armée britannique ».

Tant qu'un commandement unique n'eut pas été décidé, il était normal que la collaboration ne permît pas au chef de l'armée britannique de décliner ses responsabilités en s'abritant derrière Joffre.

Le bon vouloir du général French ne pouvait être contesté. Dès son arrivée sur la terre de France, il télégraphiait à son ami, le général d'Amade : « We are slow but we are sure. We come now. »

Lord Kitchener qui, dès les débuts de la guerre, avait succédé à lord Haldane, à la tête du War Office, était un chef

d'une autorité incontestée. Il avait fait ses premières armes en 1870 comme engagé volontaire dans l'armée française, et, à Fachoda, ses rapports personnels avec la mission Marchand avaient été d'une courtoisie parfaite.

Dès l'envoi sur le Continent, au cours du mois d'août 1914, de six divisions, composant le premier corps expéditionnaire, il eut à cœur d'organiser une collaboration suivie entre les deux armées.

Il avait, il est vrai, à compter lui-même avec la conception très particulière que la plupart des Tommies avaient de la guerre. Poincaré a noté, avec exactitude, les réflexes devant cette conception du Français moyen dans ce passage de ses Mémoires : « Les soldats anglais me paraissent encore confondre un peu la guerre avec un grand sport et s'imaginer qu'on est libre de choisir les heures de pose et les heures de combat. L'ennemi, lui, n'attend pas.

« ...Kitchener lui-même me répète, malgré son beau sang-froid, qu'il n'est pas sans éprouver quelque appréhension sur le sort de la petite armée britannique. »

Le 27 octobre 1914, lord Kitchener venait à Dunkerque où il rencontrait R. Poincaré, président de la République, Millerand, ministre de la Guerre, Joffre, commandant en chef, et le maréchal French.

Ce fut la première en date d'une série ininterrompue de conférences entre ministres ou chefs d'armée français et anglais. Ces conférences avaient pour objet de faciliter la collaboration des deux armées.

Il était inévitable en effet que, même sur le terrain militaire, les points de vue des Français et des Anglais différassent souvent, en raison de l'écart et même parfois de l'antinomie qui séparaient les caractères, les conceptions, les usages et les organisations administratives des deux pays.

En Angleterre, tout chef militaire demeure, même en temps de guerre, dans une subordination étroite vis-à-vis du pouvoir civil. Nous retrouvons là le caractère traditionnel du peuple anglais : toute initiative est à encourager qui n'engage que des intérêts matériels et particuliers; aucune n'est tolérable qui comporte des risques pour la collectivité

et impliquerait pour cette dernière des charges ou des obligations nouvelles sans l'agrément préalable du Parlement.

Le chef du War Office, lui-même, ne pouvait souscrire aux décisions que son collègue français attendait de lui tant que ces décisions n'avaient pas eu l'approbation d'un Conseil de Cabinet.

Tout effort demandé à l'armée de terre comportait en effet le risque de mesures qui, comme la conscription et le service militaire obligatoire, étaient contraires à toutes les traditions du peuple anglais, à sa conception même de la liberté, telle qu'elle s'affirme dans l'*Habeas Corpus*.

En France on le comprenait d'autant moins que, par contre, le premier lord de l'Amirauté britannique et le Parlement n'avaient qu'à s'incliner devant les avis du Conseil de l'Amirauté, composé des grands chefs de la Marine. Une longue tradition, née du consentement public, assurait à cet organisme des pouvoirs que nul ne songeait à contester car la Marine avait fait la force et la richesse de la nation.

Lord Kitchener eut le mérite de prendre, malgré tout, les décisions que nécessitait la concordance des efforts à faire sur terre comme sur mer. Il sut notamment imposer à l'Administration anglaise récalcitrante, de céder, après la victoire de la Marne, les munitions que réclamait le général Joffre pour poursuivre son offensive. Si celle-ci échoua, ce fut pour d'autres raisons.

De même lorsque lord Kitchener, répondant aux préoccupations de son gouvernement et de l'opinion anglaise, voulut envoyer des troupes en Orient ou sur la côte belge, là où des intérêts britanniques étaient directement menacés, il suffit que Millerand, ministre de la Guerre de France, se rendît auprès de lui à Londres en janvier 1915, et exposât que le général Joffre estimait plus opportun d'utiliser sur le front de la Somme les forces anglaises qui pouvaient être disponibles, pour qu'en trois semaines soient envoyées sur ce front trois divisions, c'est-à-dire de 75 à 80.000 hommes.

L'estime confiante des troupes, officiers et soldats, n'était pas atteinte par les discussions des gouvernements et des états-majors. Il y avait une unité admirable dans les cœurs,

dans les esprits. Clemenceau a écrit sur cette communion sous les armes des Tommies et des poilus des pages définitives [1].

« Je ne devrais point comparer les soldats des deux côtés du détroit — dont les aïeux s'affrontèrent sur terre et sur mer en des luttes séculaires et communes — la destinée supérieure aux volontés humaines semblant les avoir maintenant pour jamais accolés... La cordiale simplicité du Français fait un souriant accueil au bon camarade de combat; même dédain de la mort, même vaillance indomptable; même volonté superbe de vaincre...

« ...Je me trouvais, l'autre jour, au point de rencontre de deux relais de poilus et de Tommies, retour des tranchées où ils venaient d'emporter de notables éléments de la défense ennemie... Les deux courants humains obliquaient en silence vers les cantonnements séparés. Kakis ou bleus d'azur, tous d'une même tonalité. De beaux visages. Casques, armes, tuniques, tout l'homme englué de la terre où il s'était tapi... Mais quelle diversité d'aspect par des dispositions de sentiments, de mœurs et de réactions nerveuses différemment ordonnées! Après la dure épreuve des nuits coupées de mitrailles et d'obus, l'Anglais demeure figé dans la correction d'automatisme dont il s'est fait une loi. Des visages, toujours soigneusement rasés, peuvent trahir des fatigues, garder la trace des veilles et d'un effort trop prolongé. Mais le corps s'est raidi dans une résolution de tenir bon autant que beau, quoiqu'il arrive. Tête droite, sans affectation, les yeux tout au bout de la tête, la poitrine effacée; le pas, d'un rythme militaire, scande sans hâte la fermeté d'une marche autoritaire où tout l'orgueil britannique semble être ramassé.

« Quelle différente sensation des nôtres, plus artistes en dedans peut-être, mais terriblement insoucieux d'une esthétique personnelle. Joyeuse acceptation de toutes les contraintes nécessaires à l'unité d'action, mais vif empressement de chacun à marquer d'une expression particulière l'individua-

1. G. Clemenceau, *Pour la Patrie*, pp. 185 et 186.

lité de sensation dont tout resserrement provoque un choc en retour plus ou moins heureusement réfréné.

« ...En chacun de ces poilus boueux, un particulier personnage pathétique, mais aucun qui n'ait sa méthode et son caractère, accoutrement individuel d'une esthétique de commodité dont la fin est d'exprimer un caractère... »

De quatre divisions qu'elle comptait en septembre 1914, l'armée britannique était passée au début de l'été 1915 à trente divisions, soit 650.000 hommes, mais cette armée, faute d'une entente entre les commandements, occupait un front trop étroit. Lord Asquith et lord Kitchener vinrent à Calais pour mettre au point avec M. Millerand et le général Joffre un nouveau plan de coopération qui permit une meilleure harmonie entre les décisions du général en chef français et celles du maréchal French. Ce plan devait être mis à l'épreuve en septembre par une double offensive en Champagne et en Artois.

Entre temps, la Bulgarie était entrée en guerre et menaçait les derrières de l'armée serbe. L'attitude du gouvernement grec demeurait ambiguë. Il y avait là aussi un danger auquel les troupes franco-britanniques, débarquées à Gallipoli et aux Dardanelles, ne pouvaient faire face. Le commandement français se heurtait sur ce point à l'Amirauté britannique qui avait revendiqué et obtenu la conduite des opérations aux Dardanelles.

Le général Joffre dut se rendre à Londres pour convaincre l'état-major britannique et les membres du gouvernement de rendre plus étroite la collaboration des armées et des diplomaties française et anglaise en Orient. Les derniers mots de M. Asquith lorsqu'il le quitta furent : « Il faut rendre notre alliance plus intime que jamais. »

Ce qui parfois irritait l'opinion publique française était le calme sang-froid avec lequel les autorités britanniques envisageaient la prolongation des hostilités. Lorsqu'en 1914, lord Kitchener louait en France des immeubles pour une durée de deux années, Alexandre Ribot n'était pas le seul Français à maugréer : « Deux ans, deux ans! Pense-t-il que la guerre va durer deux ans. »

Certains prétendaient à Paris que les Anglais, fidèles à leurs traditions, ne voyaient pas d'un si mauvais œil l'occupation de quatorze départements français parmi lesquels les plus riches en charbon notamment et les plus industrialisés.

L'analyse des papiers de l'ambassadeur de France à Londres pendant la guerre, M. Paul Cambon, apporte la preuve que, malgré la fraternité des champs de batailles, de sérieuses difficultés politiques et diplomatiques opposaient encore les gouvernements, même sur les questions militaires.

Sir Edward Grey écrivait le 14 octobre 1915 à son ambassadeur à Paris, sir Francis Bertie : « Cambon est venu me voir ce matin, très inquiet que nous ne tenions pas les engagements que nous avons pris d'envoyer des troupes à Salonique, conformément à l'engagement conclu lorsque M. Viviani et M. Augagneur sont venus à Londres; M. Cambon me demanda s'il était vrai que nous n'envisagions plus d'envoyer à Salonique d'autres troupes que celles qui y étaient déjà alors que nous avions promis d'envoyer 150.000 soldats pour venir en aide à la Serbie. Je répondis que la promesse de 150.000 soldats avait été faite sur la demande de Venizelos pour permettre à la Grèce de soutenir la Serbie. Si la Grèce se dérobait à ses obligations, je considérerais que nous n'étions plus tenus d'envoyer ces forces. »

Au fond, le gouvernement britannique était obsédé par l'idée de défendre le canal de Suez, menacé par l'avance des armées turques en Syrie. Les intérêts britanniques lui imposaient de défendre l'Egypte plutôt que la Serbie. Des possibilités s'ouvraient d'ailleurs à lui pour assurer la prééminence anglaise sur toute la péninsule arabique et le golfe Persique et s'ouvrir de ce côté une route de terre vers les Indes. Le gouvernement français s'inquiétait de ces tendances, non seulement pour ce qu'elles distrayaient des troupes du front principal des opérations en Orient, mais aussi pour ce qu'elles menaçaient les influences séculaires qui nous créaient des droits au Liban et en Syrie.

Les conférences succédaient aux conférences, bien que trop souvent ces conférences improvisées des hommes d'Etat français et anglais n'aient eu pour objet que de couvrir aux

yeux des masses l'indécision et les divergences de vues des gouvernements devant le problème à résoudre.

Malgré ces tiraillements, l'opinion publique en France comprenait toute la valeur de l'aide britannique; en Angleterre, elle appréciait le magnifique effort des armées françaises. L'année 1916, avec les attaques allemandes sur Verdun, apporta la preuve qu'il n'y avait vraiment pour les deux peuples, malgré les politiciens et les diplomates, qu'un seul front de bataille. Les Anglais suivaient avec la même émotion que les Français la lutte gigantesque qui se déroulait autour de cette charnière, essentielle pour la suite des opérations militaires. Des souscriptions publiques étaient ouvertes à Londres « pour les héroïques défenseurs de Verdun », et les modestes oboles de cinq shillings témoignaient, mieux encore que les dons importants, de la volonté unanime de deux peuples.

A l'héroïsme des poilus du Mort-Homme, du fort de Vaux, de Douaumont, les Anglais répondirent par un geste dont la valeur échappa à beaucoup de Français. Au mois de mai 1916, leur gouvernement proposa l'adoption du service militaire obligatoire et nulle opposition sérieuse ne se fit entendre contre cette mesure qui heurtait de front non seulement toutes les traditions des citoyens du Royaume-Uni mais aussi le non-conformisme anglican qui demeurait tenace au fond de leur morale collective comme la suprême sauvegarde de leurs libertés.

En 1911, lorsque, au moment d'Agadir, lord Roberts avait amorcé une campagne en faveur de la conscription et avait échoué dans ses efforts, Clemenceau avait traduit la rancœur mélancolique de l'opinion publique française et aussi sa confiance. Il écrivait : « Les Anglais sont un peuple beaucoup plus imprévoyant que l'on ne pense, leur empirisme au jour le jour ne s'accommode pas des inductions d'avenir. Mais ils savent déployer, l'heure venue, une puissance d'obstination que rien ne peut ébranler. »

Dans la lettre qu'il adressait, le 1er juin 1911, à lord Roberts, il avait précisé sa pensée, qui était celle de tous les Français, en ces termes émouvants :

« Il est toujours très délicat d'intervenir, même par voie indirecte, dans les mouvements d'une nation étrangère. Mais, à l'heure où tous les gouvernement civilisés ne sont pas moins abondants en paroles de paix qu'en préparations de guerre fondées sur le service universel, j'estime que la constitution d'une armée anglaise vraiment représentative de la nation britannique et de son intérêt dans le monde est d'un intérêt européen.

« J'ajoute qu'après s'être heurtés sur d'innombrables champs de batailles, nos deux peuples, aujourd'hui rapprochés par des aspirations d'ordre supérieur, ne peuvent attendre aucune efficacité réelle d'une « entente » qui n'apporterait pas des deux parts une complète équivalence d'efforts. »

Cette équivalence d'efforts fut réalisée en 1916 et les Français applaudirent à cette manifestation de la loyauté du peuple ami.

Clemenceau écrit alors dans son journal l'*Homme enchaîné* : « Cœur à cœur, comme nos soldats côte à côte, Français et Anglais, nous vivrons le grand pacte d'union qu'aucun délire d'inimitié ne devra plus déchirer, et nous aurons, vous et nous, accompli quelque chose qui marquera une étape d'humanité. A Fontenoy, nos pères disaient aux vôtres : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. » Cette fois, vous êtes venus la main tendue; Messieurs les Anglais, cela ne sera pas oublié. »

On crut vraiment alors que l'Entente était définitivement ancrée dans les cœurs français et anglais, par cette noble émulation dans les efforts dont le président Herriot me contait un jour l'une des manifestations les plus touchantes :

« En 1916, me disait-il — c'était après l'échec de l'offensive anglaise en Artois — j'étais à Birmingham et j'appris que le soir même Bonar Law devait participer à un meeting. Je m'y rendis. La salle était immense et au fond se dressait un orgue monumental. Bonar Law commença son speech : « J'ai de très mauvaises nouvelles à vous annoncer. Le front anglais a été enfoncé par les armées allemandes. Je suis sûr que nous serons finalement victorieux, mais je dois agir comme si les jours durs devaient se prolonger. Aussi viens-

je vous annoncer que je vous frapperai de lourds impôts ». Des clameurs assourdissantes, des hurrahs frénétiques couvrirent la voix du ministre britannique. Toute l'assistance se leva et entonna le *Rule Britannia.* »

Cependant, les rapports entre les deux armées demeuraient défecteux : la susceptibilité des gouvernements, des questions de personnes entre les chefs ne permettaient pas que des règles précises fussent établies pour une coopération à laquelle l'esprit des troupes était préparé. Les difficultés s'accentuaient même au fur et à mesure qu'augmentaient sur le Continent les effectifs anglais engagés et qu'il y avait à faire face à l'ennemi sur un plus grand nombre de fronts. On s'en tirait par des combinaisons empiriques.

Les opérations d'Orient et les affaires de Grèce firent apparaître aux yeux les moins avertis le malaise des relations franco-britanniques et aggravèrent l'opposition des hommes d'Etat.

Comment s'étonner qu'en menant avec la même ardeur cette guerre, la France ait cherché avant tout à recouvrer les provinces perdues en 1870, l'Alsace et la Lorraine, et, sans oser le dire trop haut, à atteindre cette rive gauche du Rhin, qu'elle considérait comme la seule garantie efficace de sa sécurité et que la Grande-Bretagne, de son côté, ait eu comme objectif essentiel de mettre sous son contrôle les deux voies qu'elle avait considérées de tous temps comme la garantie de l'Empire : le canal de Suez, les détroits de Constantinople.

Dès le début des hostilités, on n'ignorait ni à Paris, ni à Londres, les visées de la Russie sur Constantinople.

L'envoi d'une flotte anglo-française aux Dardanelles avait eu pour objet pratique d'assurer une liaison avec la Russie, mais aussi d'apporter des espérances au peuple russe.

« Le mirage byzantin fascine de plus en plus l'opinion russe, écrit Paléologue le 27 février 1915, au point de la rendre presque indifférente à la perte de la Prusse Orientale. »

Le premier mars 1915, Sazonov avait pris à témoin Buchanan, ambassadeur de Grande-Bretagne, et Paléologue de

l'émotion que la question de Constantinople soulevait dans toutes les classes du peuple russe.

Comme le signale sir Edward Grey dans ses Mémoires, le bruit se répandait à Petrograd que le seul objet de l'expédition navale des Dardanelles était pour la France et la Grande-Bretagne de s'assurer qu'au moment de la paix la Russie ne prendrait possession ni des détroits ni de Constantinople.

Sous l'angle des traditions de la diplomatie britannique, de tels soupçons pouvaient paraître justifiés et inciter les Russes à tirer leur épingle du jeu. Les influences que l'Allemagne avait à Petrograd ne manquaient pas d'exciter en ce sens l'opinion publique en Russie.

La Grande-Bretagne n'avait pas voulu, au début des hostilités, s'engager au delà d'une manifestation de sympathie; sir Edward Grey avait fait savoir à Petrograd que la question des détroits devrait être réglée conformément aux vœux de la Russie.

A la fin de 1915, il apparut à la France que des engagements plus précis devraient être pris vis-à-vis de la Russie pour la maintenir dans la guerre. Le maintien du front oriental lui apparaissait un facteur essentiel de la résistance sur le front occidental.

Par une convention signée à Petrograd en 1916, la Grande-Bretagne consentit à renoncer formellement, mais non sans regrets, à la route de la mer Noire en reconnaissant les droits de la Russie sur Constantinople et les détroits. C'était faillir à une tradition politique séculaire et pour laquelle les soldats français et anglais avaient pour la première fois combattu côte à côte en Crimée. La Grande-Bretagne obtenait en retour, il est vrai, la reconnaissance par la France et la Russie de la domination anglaise sur le canal de Suez, la Palestine et la Mésopotamie. Elle voyait par surcroît consolider les droits qu'elle s'était déjà réservés tacitement en 1915, en ce qui concerne la délimitation des zones d'influence en Perse.

La France, elle, recevait de la Russie un acquiescement à ses prétentions sur la rive gauche du Rhin. La Grande-

Bretagne considéra que la France avait abusé de la situation et exploité le sacrifice qu'elle avait cru devoir consentir à la cause commune.

L'avenir démontra que cette convention fut à la base de toutes les difficultés qui opposèrent par la suite la Grande-Bretagne à la France; la Grande-Bretagne estimait que la France l'avait « lâchée » pour obtenir cette rive gauche du Rhin qui ferait d'elle demain, en face du Royaume-Uni, la nation la plus forte sur le Continent. La France reprochait à la Grande-Bretagne de ne tenir aucun compte de notre influence séculaire dans le Proche Orient et, malgré la convention, de manœuvrer pour éliminer cette influence, là où elle avait été reconnue comme devant s'exercer en Syrie. La présence de la France à Damas, à Alep, à Alexandrette, à Mossoul, semblait aux Anglais un danger pour la route de terre des Indes, par Caïffa, Bassorah et Bagdad, qu'elle venait de conquérir. Il y avait là de quoi inquiéter le vieil esprit impérialiste des Anglais.

Les événements justifièrent, il est vrai, l'opportunisme au jour le jour de la politique britannique. La révolution russe permit au gouvernement de Londres, qui ne s'embarrasse jamais, comme le gouvernement de Paris, de scrupules sentimentaux, de considérer comme caducs les engagements pris vis-à-vis de l'Empire des tsars. Cette révolution autorisait la Grande-Bretagne à poser, à nouveau, la question des détroits; elle lui ouvrait par surcroît des possibilités nouvelles et illimitées en Asie, là où l'impérialisme anglais s'était toujours heurté à l'impérialisme russe.

On ne comprit pas en France qu'il s'agissait là pour la Grande-Bretagne d'un « fatum » historique. Le front occidental apparaissait d'importance secondaire à Londres du moment qu'il y avait opportunité à donner aux Indes des marches de défense qui, sous le nom commode de zone d'influence, atteignaient les déserts de Turkestan, la mer Caspienne, la mer Noire, et les détroits de Constantinople. Le vieux programme politique de Palmerston et de Disraëli reprenait toute sa valeur. Il va dominer à nouveau toute la politique militaire et diplomatique du Royaume-Uni.

Penser comme on le fit en France, en accusant de perfidie Albion, que la lutte soutenue en commun, les souffrances endurées côte à côte créeraient en Angleterre un sentimentalisme politique qui l'emporterait sur les traditions les plus chères à l'opinion publique d'Outre-Manche, c'était méconnaître l'esprit anglais.

L'attitude de la Grande-Bretagne en face de la débâcle des armées serbes en 1915 suffisait à elle seule pour dissiper toute illusion à ce sujet. Le gouvernement de Londres, en la personne de sir Edward Grey, se refusa alors à ce que des secours fussent apportés au peuple serbe, chassé de son pays par l'ennemi commun. Il arguait de ce que : « l'Empire n'était pour rien dans cette infortune du peuple serbe, qu'il n'était tenu à rien pour le secourir. »

Bien mieux, la Grande-Bretagne et l'Italie s'entendaient pour refuser à la Serbie la garantie de son indépendance et de l'intégrité de son territoire.

Le fait était typique de la survivance dans l'opinion publique anglaise d'une soumission, inconsciente peut-être mais totale, aux seules lois de l'intérêt britannique. La France ne parlait plus alors de perfidie mais s'irritait de cet égoïsme sur lequel n'avait pas de prise une fraternité d'armes, cependant loyale.

La délimitation nécessaire des zones d'influence en Orient fut d'autre part, au cours de la guerre, un perpétuel sujet de conflits entre les hommes d'Etat français et anglais. Elles impliquaient pour la solution des problèmes militaires des divergences inévitables.

Quand l'Angleterre oppose au mouvement nationaliste turc un mouvement nationaliste arabe, qui constituait incontestablement une menace pour l'influence française et ses positions séculaires dans le Proche Orient, sir Edward Grey écrit : « Rien ne nous oblige à occuper et à administrer la Mésopotamie, mais il est désirable de s'assurer que d'autres puissances européennes ne pousseront pas à travers la Mésopotamie jusqu'au golfe Persique. »

C'est de mauvais gré que le gouvernement de Paris, sur l'instigation de Paul Cambon, envoya M. Georges Picot en

Orient pour tracer, d'accord avec Mark Sykes, délégué anglais, une frontière « qui constituait une affirmation de droit ».

La Grande-Bretagne commit alors une faute inexcusable aux yeux des Français et nourrit des illusions dangereuses en pensant, d'une part, que la Turquie pourrait devenir une nouvelle Egypte; d'autre part, que la France renoncerait à son rôle historique en Syrie. Même si cette dernière ne voyait pas d'intérêt à s'y maintenir : elle y était obligée pour des raisons sentimentales qui étaient d'autant plus fortes sur l'opinion qu'elles remontaient aux croisades et que les grandes figures de Saint-Louis et de Napoléon y étaient attachées.

Le nationalisme arabe, que le gouvernement de Londres suscita et encouragea, avec la complicité du prince Feyçal, devait avoir les répercussions les plus désastreuses, non seulement dans toute l'Afrique du Nord française mais aussi en Egypte et en Palestine. L'Italie fasciste et l'Allemagne nazi en profiteront quelques années plus tard.

Le président du Conseil français, M. Ribot, devant toutes ces tractations « vieille diplomatie » ne peut s'empêcher d'écrire dans son journal intime : « Il faut bien reconnaître que nous sommes loin des préoccupations qu'on avait à l'origine de la guerre. Ce n'est plus à défendre les petites nations qu'on s'occupe, mais à faire un véritable partage sans que l'intérêt des populations soit mis en avant. »

Le vieil antagonisme franco-anglais, né d'un impérialisme concurrent, renaissait, et d'autant plus virulent et dangereux qu'il y avait lieu de tenir compte des intérêts des autres nations alliées vis-à-vis desquelles on avait pris, de commun accord, des engagements trop souvent contradictoires.

Aux termes des accords de Londres du 26 avril 1915, qui déterminèrent l'entrée en guerre de l'Italie en 1916, la France et l'Angleterre avaient notamment accepté fort légèrement de satisfaire les revendications italiennes qui lésaient les buts de guerre de tous les petits peuples, notamment de la Serbie.

Wickham Steed jugeait que « si les Français et les Anglais avaient, de propos délibéré, voulu annuler les principes mêmes pour lesquels les peuples alliés croyaient combattre, ils n'auraient pu parapher un document plus caractéristique que cet accord de Londres. »

L'excuse de cette défaillance commune, que l'un et l'autre gouvernement se jetteront à la tête lors des négociations du traité de paix, fut courageusement donnée par Delcassé. « Il se peut, disait-il, que nous nous soyons trompés, mais nous nous trouvions aux prises avec une situation terriblement compliquée. L'Italie a braqué sur nous un pistolet. Songez aussi à ce que cela représente de pouvoir être assuré que, dans un mois, l'Italie mettra en ligne un million de baïonnettes et que 600.000 Roumains suivront son exemple. Des renforts aussi importants valent un sacrifice, même de principe. »

L'année 1917 fut la plus sombre de la guerre. Les offensives anglaise du 19 avril en Artois, et française du 16 avril en Champagne, aboutirent à des échecs. Une lassitude, faite de l'abandon des Russes, des divergences entre les Alliés, de l'impossibilité d'une coopération vraiment efficace, pesait de plus en plus lourdement sur les gouvernements comme sur les Parlements et les opinions publiques.

La propagande allemande en profitait : on parlait à Londres et à Paris de faire la paix à n'importe quel prix.

Parler de la paix, c'était sur le terrain national ouvrir la porte au défaitisme. Pour la Grande-Bretagne, le mouvement Sinn-Fein en Irlande était demeuré, après la rébellion de Pâques 1916, un foyer virulent à cet égard. En France, les grèves dans les usines de munitions se déclenchaient. Le congrès pacifiste de Stockholm avait apporté un élan nouveau aux campagnes défaitistes du Bonnet Rouge d'Almeyreda. Sur le plan international, c'était rouvrir le débat toujours latent sur les buts de la guerre.

Il est curieux de rappeler à cet égard que, dès 1916, le chef de l'état-major impérial du War Office, sollicité par le

premier ministre de préciser les buts de guerre de la Grande-Bretagne, avait remis à son gouvernement un mémoire qui avait été connu en France où il avait éveillé des méfiances et des rancunes. Dans ce rapport, le général Robertson écrivait[1] :

« Bien que la fin de la guerre ne soit pas en vue, si nous n'étions pas préparés à des négociations en vue de la paix, nous nous trouverions, un jour ou l'autre, dans une condition très désavantageuse, non seulement en face de l'ennemi mais aussi de nos alliés...

« Pendant des siècles, notre politique a consisté — malheureusement avec des lacunes — à maintenir la balance entre les puissances continentales divisées en groupes opposés par leurs intérêts et leur sympathie.

« Il fut un temps où le centre de gravité était à Madrid, puis il fut à Vienne, puis à Paris, puis à Saint-Petersbourg. Nous avons contrarié tour à tour chaque puissance qui aspirait à une prédominance continentale, et en même temps, par voie de conséquence, nous avons élargi notre sphère de prépondérance impériale.

« Récemment, on a laissé se développer une nouvelle prépondérance dont le centre de gravité s'est trouvé être à Berlin. Le résultat a été la guerre actuelle.

« La base des négociations à venir doit être la consécration des trois principes qui sont ceux du passé de l'histoire britannique :

1° Maintien d'équilibre entre les puissances d'Europe.

2° Maintien de la suprématie de la marine anglaise.

3° Maintien d'une puissance faible dans les Pays-Bas.

« Si l'équilibre des forces doit être maintenu en Europe, il en résultera que l'existence d'une forte puissance centrale européenne est une chose essentielle, et que cette puissance doit être allemande.

« D'autre part, comme l'Allemagne est sur mer notre concurrente principale, il serait avantageux pour nous de

1. Rapport du général Robertson du 31 août 1916. *Mémoires de Lloyd George*, tome II, page 287.

conclure une paix qui entraverait le développement de sa flotte de guerre et de sa marine marchande.

« En d'autres termes, il serait dans l'intérêt de la Grande-Bretagne de laisser à l'Allemagne une force raisonnable sur terre, mais de l'affaiblir sur mer. »

Ce mémorandum fut, en 1917, largement utilisé en France par la propagande pacifiste et pro-allemande. Celle-ci multipliait les allusions désobligeantes à la duplicité de l'Angleterre. Elle insinuait que la Grande-Bretagne était bien décidée à se réserver, lors de la paix, la part du lion; que la France supportait seule le poids des luttes les plus dures; que, plutôt que de tirer tous les marrons du feu pour la perfide Albion, elle aurait intérêt à s'entendre avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

A Paris on disait que, pour avoir une paix raisonnable, il suffirait que la France insistât pour que toutes les colonies allemandes, dont s'était emparée l'Angleterre, soient restituées à l'Allemagne. L'ignorance française à l'égard de la constitution de l'Empire britannique rendait ce genre de propagande tout particulièrement dangereux.

Steed, dans une conférence à Marseille, soutenait, avec sa logique habituelle, devant un auditoire français, qu'il était « de la plus haute importance que l'on comprît en France la véritable nature du problème impérial britannique ». — « Vous pensez peut-être, disait-il, que l'organisation intérieure de l'Empire britannique ne vous touche pas? Vous auriez tort.

« Vous connaissez les manœuvres subtiles de l'Allemagne et de ses agents dans tous les pays pour nous faire accepter une paix allemande, sous une forme ou l'autre.

« Une des plus dangereuses manœuvres est de venir dire à la France : « Nous satisferons à vos exigences raisonnables en Europe, mais dites aux Anglais de nous rendre les colonies qu'ils nous ont prises, surtout dans le Sud-Ouest et l'Est Africain, la Nouvelle-Guinée, Samoa, etc.

« Voyez-vous le piège? L'Angleterre ne pourrait pas accepter, même si elle le voulait.

« Croyez-vous que les Africains du Sud renonceront au

Sud-Ouest Africain; certainement pas. Même si nous désirions qu'ils le fassent, ce qui n'est pas le cas. Nous ne saurions les contraindre à ce renoncement. Le même principe s'applique à la Nouvelle-Guinée et à Samoa. »

Cette propagande trouvait des échos dans les milieux parlementaires et dans certaines classes de l'opinion publique. Les témoignages de ce découragement se manifestent simultanément à Paris par la position très nettement anglophobe prise par Joseph Caillaux; à Londres, par celle antifrançaise de lord Lansdowne dont un article, paru dans le *Daily Telegraph* du 29 novembre 1917, apporte la preuve.

De part et d'autre, on assistait à une recrudescence d'intrigues politiques qui nuisaient à la collaboration des deux peuples et à la conduite des affaires. Il n'y avait cependant qu'une affaire pour l'un et l'autre gouvernement : tenir jusqu'au bout, faire la guerre, rien que la guerre, car on sentait que l'heure décisive approchait. Les Etats-Unis s'étaient rangés aux côtés des Alliés. Les premiers contingents américains débarquaient sur le sol français en juin 1917. Après l'échec de l'offensive du général Nivelle, le général Pétain était appelé à la tête des armées françaises dont il redressait rapidement le moral.

Il faut reconnaître d'ailleurs que si les intrigues et la vague de défaitisme qui se manifestaient dans le monde parlementaire en France inquiétaient certains hommes d'Etat britanniques, l'opinion publique anglaise dans son ensemble gardait toute son estime et toute son admiration pour l'armée française.

A la fin de décembre 1916, Lloyd George avait été appelé à la tête du gouvernement britannique en réaction contre ces tendances défaitistes. C'était un des seuls Anglais que les Français aient alors compris; d'origine celte, il avait de l'imagination et du cœur. Son radicalisme bourru et foncièrement démocratique, son éloquence à la fois ironique et colorée, éveillait des échos de sympathie à Paris.

En novembre 1917, même réaction en France : Clemenceau prend le pouvoir et s'apprête à justifier les prédictions faites à son sujet par une revue anglaise. Dans un article

du 1er décembre 1908, dont le titre était : « La France clef de voûte de l'Europe », la *Fornightly Review* avait écrit : « D'abord comme ministre de l'Intérieur, ensuite comme président du Conseil, joignant le titre de la direction à la réalité qu'il exerçait déjà auparavant, M. Clemenceau a tenu le pouvoir depuis près de trois années. Sa décision et la fertilité de ses ressources, la vigueur d'acier de son tempérament et la lumineuse clarté de son esprit sont telles que la France, dans une crise, trouverait probablement en lui un des plus grands ministres de la Guerre qu'elle ait jamais eus. La direction dans le sens politique, aussi bien que dans le sens militaire, est presque tout en France, et la personnalité de M. Clemenceau n'est pas le moindre de ses atouts. Il ne semble pas qu'on puisse trouver en Allemagne un sens politique égal au sien. »

M. Mandel, le plus intime collaborateur de M. Clemenceau, rappelle d'ailleurs combien M. Clemenceau était animé du désir de collaborer aussi étroitement que possible avec la Grande-Bretagne. En 1893 déjà, il avait préconisé cette politique, ce qui lui avait valu des ressentiments de l'opinion publique française. Il était, alors, traité de « vendu » à l'Angleterre.

En prenant le pouvoir en 1917, M. Clemenceau comptait un très bon ami dans le Cabinet anglais : lord Milner, avec la famille duquel il était lié depuis de longues années. Les rapports entre les deux hommes créèrent l'atmosphère qui permit que fût réalisée l'unité de commandement à Doullens.

Dès son accession au pouvoir, M. Clemenceau rechercha cette unité de commandement. Il la jugeait indispensable pour remporter la victoire. Mais la résistance était vive de la part du Cabinet britannique. Sans les revers du Chemin des Dames et sans lord Milner, le consentement du Cabinet anglais aurait été, peut-être, difficile à obtenir.

La situation militaire était devenue angoissante. L'Allemagne, quelques espoirs que lui aient fait concevoir et l'effondrement de la Russie et le désastre des armées italiennes

à Caporetto, estimait, devant l'arrivée des renforts américains, devant aussi les ouvertures de paix faites aux Alliés par l'Autriche-Hongrie, qu'elle ne pouvait, sans compromettre définitivement l'avenir, attendre plus longtemps pour porter un coup décisif sur le front occidental.

Elle le prépara par un redoublement de raids d'avions sur la Grande-Bretagne, par le bombardement de Paris à l'aide de la « Bertha », par une intensification de la propagande.

Dans le camp des Alliés, malgré la création d'un comité de guerre interallié, les mêmes questions continuaient à soulever les mêmes discussions : liaison du commandement, plan d'offensive, situation à Salonique, règlement de la question d'Orient, buts de guerre, etc. On n'aboutissait pas : les discussions ne faisaient qu'aggraver les divergences de vues et accuser les malentendus. De part et d'autre, les accusations de duplicité se faisaient jour au sein des deux gouvernements. A quoi il était répondu par l'opinion publique des deux pays : « Il n'y a pas de duplicité lorsque, par tous les moyens, on poursuit un même but. La grande, la seule, duplicité aurait été d'abandonner la lutte. »

L'Allemagne sauva alors une fois de plus l'Entente Cordiale et imposa, à Londres comme à Paris, les décisions que les gouvernements anglais et français hésitaient à prendre. Le maréchal Hindenbourg et le général Ludendorff déclenchaient en mars 1918 une formidable offensive dans le dessein de couper l'armée anglaise de l'armée française à leur charnière de Picardie et d'Artois. Ce fut une débâcle. Devant la logique implacable des événements, l'unité de commandement fut enfin réalisée, le 26 mars 1918, lors de la fameuse entrevue de Doullens, encore qu'il fût nécessaire de trouver une formule diplomatique pour donner satisfaction à l'orgueil britannique.

Le général Foch, commandant en chef des armées alliées, sauva la situation devant Amiens. Les Anglais, pratiquant le fair-play, applaudirent à ce succès. Suivant le désir du vieux Clemenceau, à Londres et à Paris « il n'y avait plus place aux discussions, ni aux oppositions d'intérêts ».

L'offensive de juillet 1918, le martellement ininterrompu du front allemand soulevèrent l'enthousiasme anglais. Une quête organisée le 14 juillet, sous le nom de Frances Day, au bénéfice de la Croix-Rouge française, produisait 400.000 livres sterling. Si nous en croyons M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, les cockneys eux-mêmes déclaraient : « Ah! si nous avions un général comme Foch, un gouvernement comme Clemenceau! » sans se douter que de là datera l'animosité dont Lloyd George témoignera pendant tant d'années contre la France.

Le 11 novembre 1918, le canon tonne à Paris et à Londres : c'est l'Armistice, c'est la Victoire. La satisfaction est la même des deux côtés du « Channel ».

Dès le lendemain cependant les liens forgés par le péril entre les deux nations se desserrèrent. Les compagnons d'armes s'affrontent pour les règlements de comptes. Les divergences de conception se heurtent dans les domaines politiques, économiques et même sentimentaux. On ne peut plus différer la solution des questions en suspens. L'idéalisme commun, malgré des aspects différents, qui a soutenu les deux peuples alliés pour « tenir jusqu'au bout, jusqu'à la Victoire », disparaît comme une mauvaise fièvre dès la crise passée.

Les égoïsmes nationaux n'ont plus de contre-poids sentimental ou même de raison. La France attend de la victoire une sécurité définitive par l'écrasement de l'Allemagne. La Grande-Bretagne veut éviter de laisser trop diminuer l'Allemagne pour qu'il n'y ait pas une puissance, fût-elle amie, prépondérante sur le Continent. L'exemple de 1871 n'a pas été oublié : il joue par tradition, par réflexe instinctif contre la France.

« Perfide Albion », diront à nouveau les Français; car s'il est vrai que les individus n'apprennent rien au cours des siècles, que dire des peuples?

Les clauses de l'armistice avaient été accueillies avec satisfaction à Londres comme à Paris.

Certains esprits en France manifestaient bien le regret

que les Alliés n'eussent pas été jusqu'à Berlin; en termes vagues, il en rendaient responsables « les Anglo-Saxons ». A Londres, certains auraient voulu surenchérir sur les clauses navales. « Vous n'allez pas courir le risque d'un rejet de l'armistice par les Allemands pour obtenir un vieux croiseur de plus », avait répondu Foch à l'amiral Rosselyn, délégué britannique, qui demandait qu'un bateau de guerre allemand fût ajouté sur la liste des unités navales à rendre.

Toutefois, au cours des négociations de l'armistice, le point de vue britannique, son retour à la politique traditionnelle de « balance des pouvoirs » en Europe, s'étaient nettement manifestés. L'opinion publique n'en avait pas été informée. Clemenceau révéla la rancune qu'il en avait ressenti quelques années plus tard seulement, lorsqu'il écrivit : « Pour tout dire, il n'y eut d'opposition sérieuse aux clauses les plus sévères de l'armistice que parmi nos alliés britanniques qui s'employaient à ménager l'Allemagne, en craignant rien tant qu'une trop vive réaction de puissance au profit de la France alliée.

« Dans son livre *La Crise Mondiale,* M. Churchill, qui est loin d'être notre ennemi, raconte qu'il dîna avec Lloyd George au soir de l'armistice, et que la conversation roula uniquement sur la meilleure manière de venir en aide à l'Allemagne.

« En un tel moment, peut-être eût-il été plus naturel de songer à secourir d'abord la France, si cruellement ravagée par les soldats allemands. Lloyd George et Haig ont, au contraire, cherché à atténuer les conditions imposées à l'Allemagne.

« La Grande-Bretagne n'a pas cessé d'être une île défendue par les flots, ce pourquoi elle se croit tenue de multiplier les causes de discorde entre les peuples du Continent pour assurer la paix de ses conquêtes. Cette politique eut de grands jours pour elle contre nous.

« Les hommes nouveaux de l'autre côté de la Manche ne se sont pas encore aperçu que, depuis ce temps, beaucoup de choses ont changé. Ils n'ignoraient pas cependant que, la Belgique envahie, ils se trouveraient directement menacés

dans leurs œuvres vives par une Allemagne qui annonçait que son avenir était sur l'eau.

« Ils se sont résolus à sauver l'Angleterre avec notre concours au risque de libérer la France en même temps. Ils l'ont bravement fait, et nous leur en gardons une reconnaissance dont ils se défient par crainte que nous n'en prenions prétexte pour des avantages d'avenir qui hantent encore les rêves de quelques guerriers civils. »

Les deux peuples ne songeaient, eux, qu'à manifester leur joie commune, à extérioriser leur réciproque gratitude. Le roi George V vint à Paris dès le 30 novembre 1918 et, malgré un temps affreux, reçut les acclamations du peuple de Paris. Deux jours plus tard, Clemenceau et le maréchal Foch se rendaient à Londres. Notre ambassadeur, Paul Cambon, écrit à son frère : « J'avais fait savoir que Clemenceau ne voulait d'aucune cérémonie, ni banquet, ni manifestation publique, mais on n'a pas tenu compte de son désir. Lord Curzon et le général Wilson, chef d'état-major général, sont venus m'annoncer que dans les voitures de la Cour, le duc de Connaught, au nom de l'armée, et M. Lloyd George, au nom du gouvernement, viendraient prendre à la gare le maréchal et le président du Conseil; qu'une haie de troupes borderait la voie, etc. J'ai essayé de mettre en avant le goût de M. Clemenceau pour une entrée moins tapageuse. Mais on a parlé de la nécessité de donner satisfaction au peuple. »

Il fallait songer aux négociations du traité de paix. Cette tâche immense et complexe, qui comportait de refaire la carte du monde, aurait exigé des gouvernements de Londres et de Paris une union étroite. Il importe, pour comprendre la survivance de la vieille querelle franco-anglaise, de déceler les raisons qui, au cours de ces négociations, amenèrent la rupture d'une entente qui était devenue une « alliance de fait, signée avec le sang des héros dans la plus noble et la plus confiante fraternité d'armes ».

Le clairon de l'armistice s'était à peine tu que chacun des deux gouvernements retourna en effet à sa politique traditionnelle. L'amitié scellée sur les champs de bataille demeurait au fond du cœur des hommes, mais les directives de

la politique transmises par les bureaux sont plus fortes que les sentiments populaires et les déforment au nom « des intérêts permanents de la nation ».

Les hommes politiques, à Londres et à Paris, ne tentent pas, par un travail d'opinion, de réaliser une œuvre d'avenir, dont les bases seraient dans la conscience des solidarités nécessaires et des concessions inévitables. Il aurait fallu prolonger l'alliance des cœurs par l'alliance des esprits. Bien au contraire, pour des raisons de politique intérieure, on ne songeait, à Londres comme à Paris, qu'à satisfaire les réflexes contradictoires d'hommes qui, ayant souffert de la guerre, pensaient que leurs sacrifices justifiaient pour leur pays un maximum d'avantages, sans songer que des concessions devaient être faites pour que ces avantages ne heurtassent pas les aspirations et les besoins nationaux de leurs « frères d'armes ».

Comme l'a écrit René Pinon [1] : « L'amitié des deux grands peuples et l'accord des deux politiques, qui ont nécessairement parfois des intérêts opposés, exige des concessions fréquentes et importantes; encore faut-il qu'elles soient réciproques. »

Le public français espérait que la nation britannique, dont les enfants s'étaient battus et étaient morts pour le même idéal, sur son sol, serait disposée à sacrifier quelques-uns de ses intérêts à l'amitié française.

Le public britannique, revenu à ses traditions, comptait que la France consentirait à réduire ses exigences vis-à-vis de l'Allemagne, afin que cette dernière puisse se remettre sans tarder à produire et à consommer pour redevenir un bon client de l'industrie et du commerce britanniques.

La fixité de la politique anglaise, qui se justifie par la continuité de ses intérêts en dehors de tout facteur sentimental, a quelque chose d'incompréhensif pour un Français quand elle persévère à s'opposer à toute hégémonie continentale, sans faire aucun effort pour discerner et prévoir d'où peut venir cette hégémonie.

1. René Pinon, *L'avenir de l'Entente franco-anglaise*, p. 86.

Après cette guerre effroyable, au cours de laquelle l'Allemagne avait révélé au monde entier les dangers qui découlaient inévitablement de son potentiel militariste, les Français ne comprenaient pas que les Anglais se refusassent encore à admettre la permanence d'un péril allemand pour toutes les nations démocratiques, pour toutes les races autres que la germanique.

L'opinion anglaise, au contraire, considérait de la meilleure bonne foi du monde que toute crainte devait être dorénavant écartée d'une hégémonie continentale du Reich. Celui-ci en tout cas ne pouvait plus prétendre avant longtemps à cette suprématie maritime et économique qu'elle avait été sur le point d'atteindre pacifiquement avant 1914 et qui avait menacé les intérêts britanniques.

Dès l'armistice, les hommes d'Etat anglais n'eurent de cesse qu'ils n'aient obtenu, et avant toutes choses, ce que réclamait l'opinion publique de leur pays : la destruction de la flotte allemande et une mainmise sur les colonies du Reich.

Aussi Clemenceau ralliera-t-il derrière lui tous les Français quand il s'insurgera parce que les Anglais, qui se sont servis, font des difficultés pour satisfaire aux besoins de la sécurité française.

En France, on avait conscience que, par les conditions mêmes de l'armistice, la Grande-Bretagne avait réalisé tous ses buts de guerre. Churchill, dans ses Mémoires, n'admet-il pas que « la fin de la Grande Guerre avait donné à l'Angleterre la situation la plus favorable qu'elle eût jamais connue »?

« Pour la quatrième fois, en quatre siècles, écrit-il, elle avait dirigé et soutenu la résistance de l'Europe contre une tyrannie militaire, et pour la quatrième fois la guerre, où l'Angleterre était entrée pour protéger les Pays-Bas, se terminait par la consécration de la pleine indépendance de ces petits Etats. En outre, d'autres avantages importants avaient été obtenus. La menace de la marine allemande avait disparu et le danger offert par la puissance excessive du Reich était écarté pour de longues années. A l'Empire

russe, qui avait été notre allié, venait de succéder un gouvernement révolutionnaire qui renonçait à toutes revendications sur Constantinople et qui, par ses vices ou son impuissance, ne pouvait de sitôt constituer un sérieux danger militaire pour les Indes.

« D'autre part, l'Angleterre était unie avec la France, sa plus vieille ennemie, par des liens de camaraderie qui promettaient d'être forts et durables. Les troupes britanniques et américaines avaient pour la première fois combattu côte à côte de telle sorte que les deux grandes branches du monde anglo-saxon avaient commencé à écrire de nouveau leur histoire en commun. Les liens invisibles des intérêts, les sentiments traditionnels qui, par-dessus les mers, unissaient les peuples de l'Empire, s'étaient révélés formels. Tous les peuples et toutes les croyances englobés dans l'Empire avaient fait, pendant ces années de crise, une démonstration spontanée de loyalisme en soutenant la guerre de leurs armes, de leur argent sur une échelle jusqu'alors ignorée. »

Dans la joie de son orgueil satisfait, de ses intérêts sauvegardés, le peuple anglais oubliait qu'en France, si on se réjouissait du retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie, on songeait aussi qu'on n'avait pas atteint la rive gauche du Rhin, frontière naturelle jugée indispensable pour la sécurité du pays; qu'il allait falloir reconstruire les régions dévastées et faire payer les responsabilités de l'agression.

A Londres, on songeait à signer une paix avec l'Allemagne. A Paris, on voulait la conclure entre alliés contre l'Allemagne, en arguant que la volonté de puissance de l'Allemagne était restée la même et que sa neutralisation était fonction de son impuissance.

La grande erreur des hommes d'Etat anglais, de Lloyd George tout particulièrement, fut de penser que le potentiel de la France sortait intact, sinon accru, de la guerre, alors que le potentiel allemand en sortait affaibli. « C'était le moment, disait Churchill, de se rappeler la devise des Romains : « Epargner les vaincus, humilier les superbes. »

Clemenceau, au soir de sa vie, interrogé par des amis qui

lui demandaient pourquoi il n'écrivait pas les souvenirs qu'il avait gardés des négociations du traité de paix, se borna à répondre : « Non, je ne le veux pas. Ce serait un réquisitoire contre l'Angleterre. »

M. Mandel nous a confié que, durant les négociations du traité de paix, pour chaque question, Clemenceau et Lloyd George eurent de très vives discussions. Certain jour, à propos de la Syrie, ils en seraient même venus aux mains si Wilson ne s'était interposé! Ils étaient à genoux sur une carte de Syrie représentant les zones française et anglaise. L'un et l'autre prétendaient que cette carte ne correspondait pas exactement aux autres cartes de Syrie préalablement données pour être utilisées au cours des discussions!...

Les initiatives des officiers français dans le mouvement séparatiste rhénan — notamment l'attitude du général Mangin dans l'affaire Dorten — contribuèrent aussi beaucoup à aigrir les rapports. Les Anglais soupçonnaient le gouvernement français de soutenir les séparatistes!...

Dans certains milieux, en France, on reprocha à Clemenceau sa faiblesse. On trouvait que c'était une « paix protestante », c'est-à-dire imbue de l'esprit anglo-saxon.

Pour se rendre compte de l'opposition fondamentale des conceptions qui présidaient en France et en Grande-Bretagne à l'élaboration du traité de paix, il suffit de s'en référer à deux rapports fameux, demeurés longtemps confidentiels, l'un de Lloyd George, l'autre de Clemenceau, et précisant l'un et l'autre des considérations dont il apparaissait à l'un et l'autre de ces hommes d'Etat que les délégués devaient s'inspirer pour l'élaboration définitive des clauses du traité. Si ces rapports ne s'affrontèrent qu'au printemps 1919, en réalité ils affirmaient les principes qui dominèrent la politique des deux pays dès l'armistice.

Dans son memorandum, Lloyd George écrivait : « Je ne peux concevoir un plus grand motif de guerre future que le fait de vouloir entourer le peuple allemand qui, cela est prouvé, est une des races les plus vigoureuses et les plus puissantes du monde — par un certain nombre de petits

Etats composés de populations qui, dans les temps passés, n'ont jamais eu de gouvernement stable et dont chacune d'elles comprend des masses d'Allemands qui ne demandent qu'à être réunis à leur patrie...

« Empêcher, autant qu'il est humainement possible, les différents groupes de populations d'être séparés de leur mère-patrie, me paraît entre tous le meilleur principe directeur. »

A quoi la note de Clemenceau répondait : « La politique du gouvernement français est d'aider résolument les peuples jeunes avec l'appui de tout ce qu'il y a de libéral en Europe et de ne pas chercher à leurs dépens des atténuations, d'ailleurs inopérantes, au désastre colonial, naval et commercial que la paix inflige à l'Allemagne. Si, en donnant à ces peuples jeunes les frontières sans lesquelles ils ne peuvent vivre, on est obligé de transférer sous leur souveraineté des Allemands, fils de ceux qu'ils ont asservis, on peut le regretter et on doit ne le faire qu'avec mesure... Alors qu'on prend à l'Allemagne totalement et définitivement ses colonies parce qu'elle y a maltraité les indigènes, de quel droit refuserait-on à la Pologne ou à la Bohême des frontières normales parce que des Allemands se sont installés sur leur sol, en fourriers du pangermanisme envahisseur? »

Seconde suggestion de Lloyd George : « Je propose que le laps de temps, au bout duquel le paiement des réparations devrait cesser, ne dépasse pas, si cela est possible, la durée d'existence de la génération qui a fait la guerre.

« Les peuples, d'un bout à l'autre de l'Europe, mettent aujourd'hui en doute la valeur de l'ordre qui existe présentement, tant au point de vue politique qu'au point de vue social et économique. Dans certains pays, comme l'Allemagne et la Russie, cette inquiétude prend la forme d'une rébellion ouverte; dans d'autres pays, comme la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, elle se manifeste sous forme de grèves et d'un dégoût général du travail. Cependant on court le danger de jeter les masses européennes dans les bras d'un extrémisme dont la conception fondamentale pour la régénération de l'humanité consiste dans la destruction complète

de tout l'édifice social actuel. Ce sont des hommes imbus de ces idées qui ont triomphé en Russie. »

Clemenceau réplique : « M. Lloyd George redoute que des conditions territoriales trop dures imposées à l'Allemagne ne fassent le jeu du bolchevisme. La conférence peut-elle, sans commettre une injustice, sacrifier les Etats nouveaux qu'elle a décidé d'appeler à la vie en leur imposant par égard à l'Allemagne d'inacceptables frontières.

« Si ces Etats ont résisté au bolchevisme c'est par le sentiment national. C'est si on fait violence à ce sentiment que le bolchevisme aura en eux des proies, et la seule barrière qui existe présentement entre le bolchevisme russe et le spartakisme allemand sera rompue...

« Le grand danger que je vois dans la situation actuelle, c'est que l'Allemagne pourrait unir son sort à celui des bolcheviks et mettre ses ressources, son intelligence, sa vaste puissance organisatrice, à la disposition des fanatiques révolutionnaires qui rêvent de la conquête du monde par le bolchevisme, au moyen de la force des armes. »

En ce qui concerne les réparations à exiger de l'Allemagne, il serait souhaitable, déclare Lloyd George, que « nous nous engagions à la laisser librement se pourvoir de toutes les matières premières nécessaires et atteindre tous les marchés du monde aux mêmes conditions que nous; nous ferons aussi tout le possible pour permettre à l'Allemagne de se rétablir. Nous ne pouvons pas la mutiler et prétendre en même temps qu'elle nous paie. Enfin, nous devons lui offrir des conditions qu'un gouvernement responsable puisse s'engager loyalement à exécuter. Si nous présentons à l'Allemagne des conditions qui soient injustes ou excessivement onéreuses, aucun gouvernement ne les signera. »

Le gouvernement français est d'accord, répond Clemenceau, « pour que la paix apparaisse à l'Allemagne comme une paix juste... mais il n'est pas sûr que la justice soit connue par les Allemands comme elle est connue par les Alliés.

« Cette impression de justice doit être perçue aussi et d'abord par les Alliés.

« Or un certain nombre de garanties totales et définitives sont acquises aux peuples maritimes qui n'ont pas connu l'invasion. Totale et définitive la cession des colonies allemandes. Totale et définitive la livraison de la flotte de guerre et d'une grande partie de la flotte commerciale allemande. Totale et durable, sinon définitive, l'exclusion de l'Allemagne des marchés extérieurs... Aux pays continentaux, qui ont le plus souffert de la guerre, ne sont offertes que des solutions partielles et des solutions à terme.

« Ce serait une injustice d'imposer la charge des réparations à ceux des pays alliés qui ont le plus lourdement porté les frais de la guerre, les frais de la paix. »

Lloyd George ajoute dans son mémorandum :

« Maintenir une puissante armée d'occupation en Allemagne pendant une période de temps indéfinie est une chose qui ne peut même pas être discutée. L'Allemagne ne s'y opposerait pas du reste; une grande partie de la population l'accueillerait même avec plaisir et la considérerait comme l'unique moyen susceptible de préserver l'état de choses actuel. L'opposition ne viendrait jamais de la part de l'Allemagne, mais elle viendrait de nos peuples amis; tant l'Empire britannique que l'Amérique n'accepteraient jamais d'occuper l'Allemagne... Il ne suffit pas seulement de faire une paix juste et prévoyante avec l'Allemagne. Si nous voulons offrir à l'Allemagne autre chose que le bolchevisme, nous devons faire de la S. D. N. une institution qui puisse être, soit une garantie pour toutes les nations, prêtes à traiter avec leurs voisines, soit une menace pour tous ceux qui ne voudraient pas observer les droits des peuples, qu'il s'agisse d'Empire impérialiste ou de bolchevisme impérialiste.

« C'est pourquoi la constitution de la S. D. N. est un élément de l'édifice de la paix et représente pour tout le monde un gardien efficace de la liberté et du droit international. A mon avis, il est inutile d'imposer à l'Allemagne une limitation permanente de ses armements, si nous ne sommes pas capables de faire de même entre nous. »

M. Clemenceau répondait simplement :

« L'Allemagne était avant la guerre une grande puissance mondiale « dont l'avenir était sur l'eau ». C'est cette puissance mondiale qu'elle ne se consolera pas d'avoir perdu... Si l'on veut donner des satisfactions à l'Allemagne, ce n'est pas en Allemagne qu'il faut les chercher... Ce genre d'apaisement sera vain dès que l'on retranche l'Allemagne de la politique mondiale... D'ailleurs : « C'est la France qui, demain comme hier, fera face à cette Allemagne insatisfaite et mécontente. »

Du désaccord franco-anglais, ainsi nettement affirmé, il ne résulta que trouble et désordre dans les négociations, que méfiance et rancune dans les esprits, que complications et conflits dans les rapports internationaux.

Nous ne songeons pas à écrire l'histoire des négociations du traité de paix. D'autres, plus qualifiés, l'ont écrite aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne. Nous voulons seulement nous attacher à étudier les réactions psychologiques qui se manifestèrent en France à l'encontre des positions prises par les hommes d'Etat britanniques sur les clauses essentielles du traité et qui donnèrent un regain d'actualité aux accusations de perfidie contre la Grande-Bretagne, avant même que la paix ne fût signée.

Toutes les difficultés qui surgirent au cours des négociations du traité étaient le prolongement inévitable de la tragique divergence des caractères et des intérêts qui, au cours de l'histoire des deux peuples, avait fixé leurs traditions gouvernementales et diplomatiques. Atténuées pendant les quatre longues années de luttes en commun, ces divergences reprenaient toute leur valeur dès qu'il s'agissait de concilier les grands intérêts permanents des deux nations qui, vis-à-vis de leur opinion publique, reprenaient une valeur prépondérante. Il appartenait aux hommes d'Etat de déterminer, au regard de la situation nouvelle, ceux de ces intérêts qui apparaissaient périmés ou inefficients pour la création d'un ordre européen basé sur les réalisations du droit des peuples et garanti par une justice internationale qui exigeait des concessions de part et d'autre. Cet effort ne fut vraiment tenté ni à Paris, ni à Londres.

Il ne faut pas laisser place à l'ambiguïté. Personne en France n'a jamais, au cours de ces négociations, pensé à s'en prendre à la perfide Albion lorsque les délégués anglais, à la conférence pour la paix, cherchaient dans tous les continents, sur toutes les mers, à rétablir les droits de la Grande-Bretagne, à accroître ses avantages, à servir ses intérêts. L'unanimité au contraire s'est faite dans tout le pays, derrière Clemenceau, lorsque celui-ci s'est plaint que cette politique anglaise n'était poursuivie qu'en maintenant le trouble et le désordre en Europe, qu'en refusant aux alliés de la veille les garanties et les sécurités qui, seules, assureraient l'avenir de la paix et des démocraties.

La question de la rive gauche du Rhin apparaît à cet égard typique. En la revendiquant, la France ne cherchait pas à s'assurer un avantage économique ni une hégémonie politique. Elle disait : « Là seulement est ma sécurité; là seulement est la barrière efficace contre le péril allemand. » La France ne voulait pas revivre les jours tragiques de 1914, ni surtout dépendre à l'avenir de l'assistance anglaise ou américaine.

En la refusant à son alliée, la Grande-Bretagne n'avait pas la pensée de s'opposer à la sécurité française, mais à un ordre européen qui serait dominé, dirigé par la France. D'autre part, si le Rhin pour les Français n'est qu'une frontière, pour les Anglais il apparaît surtout comme une voie d'accès, un débouché dont dépendent tous les marchés de l'Europe Centrale. La France sur le Rhin c'est pour un Anglais la France des conquêtes et des aventures, la France de Louis XIV et de Napoléon.

Dans une lettre du 12 janvier 1917, M. Briand écrivait : « De bons esprits, en France, attachés aux plus vieilles traditions de notre politique nationale, revendiquent la rive gauche du Rhin comme l'héritage perdu de la Révolution française, nécessaire pour former ce que Richelieu appelait : « notre pré carré ».

« Il est à craindre cependant que la reprise des provinces rhénanes, qui nous ont été enlevées il y a un siècle, ne soit considérée comme une conquête et qu'elle

ne soit de nature à nous créer de grandes difficultés..»

Nous avons vu que la Grande-Bretagne avait toujours voulu ignorer les dispositions qu'en dehors d'elle la France avait obtenues, comme annexe à la convention de Petrograd de 1916. Au surplus, la Révolution russe et le traité de Brest-Litovsk les avaient rendues caduques au même titre que la convention elle-même. Même si la solution d'un Etat rhénan indépendant avait pu être un instant envisagée en 1916, le Foreign Office jugeait inopportun d'y donner suite.

Lloyd George écrivait : « Il ne faut pas créer une nouvelle Alsace-Lorraine... Au cours de mon premier voyage à Paris, ma plus forte impression a été la statue de Strasbourg dans son voile de deuil. Ne permettons pas que l'Allemagne puisse construire une telle statue. »

Disons les choses plus crûment; il n'est pas douteux que, depuis Louis XIV, la France, puissance rhénane, inquiète l'Angleterre, ceci c'est le point de vue traditionnel : la France, protectrice d'un Etat rhénan autonome, inquiète encore l'Angleterre parce qu'elle y gagnera en influence morale et culturelle dans des pays saxons de confession protestante. C'est le point de vue moral. La France, disposant de la houille rhénane en même temps que du fer lorrain, atteindrait à une puissance économique dangereuse, propre à alarmer les industriels anglais : c'est le point de vue économique. De ce triple point de vue, on conclut à Londres : pas de Français sur le Rhin!

Clemenceau déclare très catégoriquement : « L'Allemagne n'a plus de flotte, il faut au profit de la France une sanction équivalente. L'Amérique est loin et protégée par l'océan. L'Angleterre n'a pu être atteinte par Napoléon lui-même. Vous êtes les uns et les autres à l'abri. Nous ne le sommes pas. Nous voulons notre sécurité. »

A cette thèse Lloyd George répond : « L'opinion britannique redoute de faire quoi que ce soit qui puisse renouveler l'erreur commise par l'Allemagne lors de l'annexion de l'Alsace-Lorraine. »

Il lui était difficile, en effet, de faire admettre aux Communes et à l'opinion publique que la France devait

occuper une terre allemande, séparer quelques millions d'Allemands de la mère-patrie, sans même les consulter. Ce serait une violation des principes pour lequels les Anglais s'étaient battus. « En un mot, disait Lloyd George, nous ne sommes pas d'accord sur l'occupation militaire et nous ne sommes pas d'accord sur la création d'un Etat indépendant. »

A cela Clemenceau répondait : « Nous ne voulons pas d'annexion, mais nous voulons notre sécurité. »

N'aurait-il pas été préférable de chercher à réaliser un « condominium » d'intérêts franco-allemands dans le bassin rhénan? Ç'eût été une solution telle que la diplomatie britannique sait en obtenir pour la défense de ses intérêts. L'influence allemande se serait par là même trouvée neutralisée. Une autonomie administrative et économique des pays rhénans se serait imposée d'elle-même et aurait assuré plus efficacement la sécurité française, sans élever d'aussi cruels ressentiments en Allemagne.

C'est peut-être facile à dire maintenant que l'Anschluss d'une part, et l'affaire des Sudètes d'autre part nous ont apporté des éléments d'appréciation. Toujours est-il que ni Lloyd George, ni Wilson ne voulurent y songer. Ils proposèrent, le 14 mars 1919, à Clemenceau de renoncer à sa conception d'une Rhénanie indépendante, contre l'engagement de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis de venir immédiatement apporter leur aide à la France en cas d'agression allemande.

C'était peut-être un triomphe sans précédent que d'avoir obtenu cette garantie pour la France. C'était la sagesse et la vérité que de rendre le monde anglo-saxon solidaire de la sécurité française sur le Rhin. La paix apparaissait aux yeux de tous une et indivisible sous la garantie des démocraties pacifiques.

Hélas! le traité de garantie n'était qu'une promesse illusoire. Il devait recevoir, pour être valable, la ratification des Parlements. Il était impossible de concevoir qu'il pût être accepté par le congrès des Etats-Unis. Si Clemenceau a pu se faire illusion à cet égard, Lloyd George ne pouvait pas ne

pas savoir à quoi s'en tenir. S'il fut sincère en prenant des engagements vis-à-vis de la France, contraires à toutes les traditions de la diplomatie britannique, il avait, en tout cas, obtenu une contre-partie essentielle pour l'Angleterre : l'affirmation d'une solidarité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La faute qu'il commettait au regard de son opinion du point de vue insulaire et continental était compensée par un avantage important du point de vue impérial, surtout vis-à-vis des Dominions.

L'opinion publique française ne pouvait le comprendre et ne pardonna pas au « Gallois » ce qu'elle estimait être plus que de l'habileté : de la duplicité. Elle se rendit compte par surcroît que, même si le congrès des Etats-Unis avait suivi le président Wilson, ni en Amérique, ni en Grande-Bretagne on ne se serait considéré comme lié, en tout état de cause, par le traité; que l'on n'aurait pas manqué, au contraire, de discuter à perte de vue sur la réalité et les responsabilités de l'agression.

La popularité de Clemenceau sortit diminuée de ces discussions. Que sa fierté nationale ait accepté de sacrifier une position que le maréchal Foch lui-même déclarait essentielle pour la sécurité du pays, contre la promesse d'une assistance, humiliante dans ses modalités puisqu'elle ne comportait pas d'égalité entre les contractants, lui coûta son élection à la présidence de la République. Lui, qui s'était toujours fait le champion d'une politique française d'entente étroite avec l'Angleterre, fut de ce fait même considéré comme une victime de la perfide Albion!

Les élections générales qui eurent lieu en France le 16 novembre 1919 — élections au cours desquelles le traité de paix fut, naturellement, amplement critiqué — apparurent, par certains côtés, comme des élections « anglophobes ». Il est évident que l'échec de Clemenceau, pour sa nomination à la présidence de la République, vint en majeure partie du fait qu'il était accusé d'avoir fait une paix anglaise.

M. Mandel prétend — ce qu'on a toujours ignoré — qu'au lendemain de l'élection présidentielle, qui consacrait la défaite de Clemenceau et l'accession de Paul Deschanel au

pouvoir, M. Lloyd George rendit visite à ce dernier. Deschanel lui réserva un accueil assez froid. Il parla de la France comme d'un grand pays jaloux de son indépendance, et qui, depuis l'armistice, avait beaucoup trop suivi les Anglais. « Certainement, cela ne continuera pas ! » ajouta-t-il en développant un long réquisitoire contre le traité de paix « infesté d'esprit anglais ». M. Deschanel déclara que le traité n'offrait aucune garantie à la France, que les Anglais s'étaient payés d'avance, qu'ils étaient parvenus à leurs fins en s'opposant systématiquement aux plus légitimes revendications françaises.

Ce jour-là, Lloyd George, dit M. Mandel, est parti de l'Elysée avec l'impression qu'il fallait compter avec un renversement de la politique suivie jusqu'alors par la France vis-à-vis de l'Angleterre. C'est, en tout cas, à compter de ce moment que la Grande-Bretagne et la France se heurtèrent dans toutes les conférences interalliées et sur tous les sujets.

L'opposition des intérêts franco-anglais est encore plus flagrante pour la solution du problème des réparations. La thèse anglaise, préconisant un allègement des charges de l'Allemagne, était résumée par Lloyd George dans ces quelques mots : « Nous allons jeter l'Allemagne dans les bras des bolcheviks; d'ailleurs, pour payer ce que nous avons dans l'esprit et qui est juste qu'elle paie, il faudrait qu'elle prît sur le marché une place plus grande encore qu'avant la guerre. Est-ce notre intérêt? »

En réponse, Clemenceau disait : « Nous avons pris devant nos peuples un engagement formel. Nous ne devons y manquer que s'il est démontré de façon certaine que nous ne pouvons pas obtenir toutes réparations. »

Sur le fond même de la question, les thèses française et anglaise étaient radicalement opposées. Point n'est besoin du livre de Keynes pour s'en souvenir. La politique britannique avait, aux yeux des Français, le tort de chercher à concilier l'inconciliable et de ne s'inspirer que de préoccupations immédiates, sans souci du passé ni de l'avenir. Une renaissance de l'économie du Reich apparaissait à Londres indispensable pour l'équilibre des échanges internationaux,

mais Londres exigeait que cette renaissance fût contrôlée et dirigée par la City pour ne pas redevenir dangereuse.

Le paiement de réparations trop lourdes conduisait fatalement l'Allemagne à chercher des débouchés à l'extérieur à tout prix, à développer sa production au delà de la limite de sa capacité normale et à diminuer sa consommation intérieure, c'est-à-dire à limiter strictement ses importations de produits britanniques.

En France, ni les hommes d'Etat, ni le public ne voulaient voir les conséquences du fatidique slogan : « L'Allemagne paiera »; il permettait toutes les politiques de facilité financière qui devaient conduire inévitablement soit à la dévaluation, soit à la ruine du commerce extérieur. Pour avoir réalisé trop tard qu'il ne pouvait qu'en être ainsi, la France a connu et des dévaluations successives et le déséquilibre de sa balance commerciale. Des raisons de politique intérieure d'autre part — et elles étaient secrètement insinuées, puis exploitées par la Grande-Bretagne, inquiète de perdre un marché important, notamment pour son charbon — s'opposèrent à ce que les réparations fussent payées à la France en nature et à ce que l'Allemagne reconstruisît les régions dévastées.

Non seulement le problème des transferts aurait été ainsi résolu, mais du point de vue français l'économie nationale ne se serait pas reconstituée en comptant sur ce marché des « régions dévastées » qui ne rentrait pas dans le cadre d'une production normale ni de besoins réguliers et qui donna lieu à des gaspillages qui choquèrent les Anglais, si attachés aux principes d'une économie saine.

L'opinion publique française, peu avertie des questions financières, ne voyait, somme toute, dans la question des réparations, qu'un problème sentimental à résoudre juridiquement, l'opinion anglaise un problème économique à résoudre pratiquement. Lorsque la France gonflait à plaisir la note à payer en ajoutant aux réparations matérielles les réparations morales et les pensions, à Londres on avait l'arrière-pensée qu'en réclamant tant de milliards intransférables, la France ne cherchait qu'un moyen lui permettant

de satisfaire son impérialisme; en cas de manquements, elle demanderait à nouveau des gages en Rhénanie. L'occupation de la Ruhr l'ancrera quelques années plus tard, en 1923, dans cette prévention.

Le Français moyen, toujours méfiant à l'égard des agissements de la « finance internationale », dont tous les fils sont encore commandés de Londres à cette époque, ne comprend pas que l'Allemagne ne puisse pas payer — fût-ce avec des délais — alors qu'elle poursuit un formidable programme de reconstruction économique. Son incompréhension devint de la colère lorsqu'il dut constater que le renouveau économique de l'Allemagne, soi-disant insolvable, était financé par les banques et les grandes firmes des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne qui, en matière internationale, inauguraient la politique du « pouvoir d'achat, générateur de richesses », dont elles eurent tant à se repentir.

Perfide Albion ! dit l'homme de la rue à Paris, et il applaudira, comme à un juste retour des choses d'ici-bas, lorsque les crédits anglo-saxons, gelés en Allemagne, entraînèrent, avec quelques autres raisons, la dépréciation de la livre et du dollar.

Le complexe de l'insularité et de l'impérialisme britanniques fut aggravé au cours des négociations du traité de paix par les possibilités que lui offrait l'idéologie wilsonienne.

Les Alliés, comme les Allemands, avaient accepté comme bases de l'armistice et de la paix les quatorze points du président Wilson. Ces quatorze points étaient pour un grand nombre des questions à résoudre en opposition flagrante avec les engagements qu'aux termes de conventions ou de traités secrets la Grande-Bretagne et la France avaient pris soit vis-à-vis de pays qui, sans ces engagements, seraient restés cantonnés dans leur neutralité, s'ils n'avaient pas fait cause commune avec l'Allemagne, l'Italie, la Roumanie, le Japon, soit vis-à-vis de peuples opprimés par les Empires centraux comme les Tchèques, les Polonais, les Slovènes, etc., qui entendaient « disposer d'eux-mêmes ».

« Les traités secrets étaient aussi incompatibles avec l'éta-

blissement d'une Société des Nations qu'ils l'étaient avec le principe des nationalités et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », écrit W. Steed.

En France on estimait cependant qu'il fallait être fidèle à la parole donnée; qu'il n'y avait pas de justice à invoquer quand il s'agissait de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, responsables de l'effroyable agression de 1914. Qu'au surplus, en apportant aux petites nations les satisfactions qu'elles demandaient, on lierait leurs intérêts à ceux de la France pour le maintien d'un *statu quo* qui encerclait l'Allemagne de voisins vigilants et inquiets.

N'avait-on pas accepté les bons offices des Tchèques au cours des hostilités? Il fallait donc que le traité de paix leur apportât d'équitables compensations pour leur concours. De plus, ce peuple n'avait-il pas en Amérique de nombreux émigrés politiques sur l'appui desquels le président Wilson avait dû compter pour sa dernière élection? Ce dernier ne pouvait donc pas s'opposer aux revendications de ce petit peuple, même si elles entraînaient quelques entorses aux principes exposés dans les quatorze points.

En Grande-Bretagne, avec moins de logique, mais un sens pratique plus averti, un instinct plus sûr, on comprend qu'en tenant les engagements inconsidérément pris au cours de la lutte, on risque, d'autre part, de renforcer l'hégémonie française sur le Continent et de faire intervenir dans les négociations internationales à venir des pays jeunes et turbulents, sans maturité politique. Arracher à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie, à la Turquie des fractions importantes de leurs populations pour les attribuer à ces Etats enivrés de leur nationalisme renaissant, c'est, comme le dira le président Nitti : « Non seulement une injustice, mais une cause de guerre future. Si, ajoutait-il, l'Allemagne exaspérée devenait un foyer d'irrédentisme, de révolutions, qu'adviendrait-il de l'Europe? » Paroles prophétiques auxquelles les événement actuels donnent toute leur valeur.

L'Angleterre ne pouvait, en tout cas, accepter des obligations qui la rendraient solidaire de la France sans conditions, à plus forte raison solidaire de nations dont la renais-

sance et les frontières créaient des causes d'exaspération qui justifieraient tôt ou tard en Allemagne un renouveau de militarisme tendu vers une juste revanche.

Balfour avait les traités secrets en horreur, sachant « que si l'on s'y conformait, la conférence serait perdue ». Il se contentait toutefois de croiser les mains et de dire : « l'Angleterre a signé, l'Angleterre doit tenir sa parole. » En réalité c'est sur Wilson qu'il comptait pour le tirer de cet impasse.

Le président Wilson évita la difficulté, temporisa et ne résolut rien. Il n'était proccupé que de son grand œuvre de la Société des Nations. C'est pour le réaliser qu'il venait en Europe, sans d'ailleurs avoir à proposer autre chose qu'une mystique.

« On est suspendu à l'arrivée du président Wilson, écrit Paul Cambon dans une lettre privée du 14 décembre 1918. Les idées vagues et utopiques vont encore augmenter la confusion générale. »

La Grande-Bretagne concevait une Société des Nations qui, d'une part, lui permettrait de limiter ses engagements et ses risques sur le Continent et, d'autre part, consoliderait l'Empire en lui donnant l'opportunité d'un contact que l'on espérait permanent avec les Etats-Unis et en associant les Dominions à la politique continentale de la Métropole.

La France n'attendait de la Société des Nations que de nouveaux moyens de maintenir l'Allemagne en respect et de faire de toutes les nations adhérentes des garantes solidaires de sa sécurité. Organisme de consultation et d'arbitrage pour le gouvernement de Londres, la S. D. N. devait être considérée en France comme un organisme d'exécution disposant des forces nécessaires. Londres cherchera à Genève un super-diplomate, Paris un super-gendarme.

Le projet, qui fut présenté par le président Wilson à la conférence le 14 février 1919, tenait compte du point de vue anglais. Le Sénat de Washington, moins encore que le Parlement britannique, n'entendait être entraîné à la guerre malgré lui. Dans le projet de pacte, il avait donc été soigneusement omis tout ce qui pouvait constituer un impératif catégorique pour les puissances associées. « Aucun

automatisme, écrira J. Cambon, fort bien, mais la Belgique et la France auraient le temps d'être égorgées avant que l'entrée en action de la Société des Nations fût seulement décidée, si cette dernière est soumise à l'approbation préalable des Parlements. »

« Il y a là, ajoutait le grand diplomate, une lacune qui dissimule la possibilité d'un dissentiment grave entre les Etats-Unis et l'Angleterre d'une part et la France d'autre part. Il y a au surplus quelque contradiction dans ce qu'on attend de la Société des Nations; on veut qu'elle impose la paix à ceux qui menacent de la troubler, et que, pour y parvenir, elle veille au maintien du *statu quo* européen; en même temps on la considère comme un agent de progrès répondant aux aspirations des peuples et secondant le développement de la démocratie dans le monde. C'est là que gît la difficulté de sa tâche... »

J. Cambon concluait : « La Société des Nations ne pourra donc pas obéir à des idées absolues ni à des principes dogmatiques. Comme elle poursuit une œuvre politique, elle se conduira suivant les règles de la politique. Elle tiendra compte de l'impérieuse réalité; elle saura que le premier besoin des nations est d'assurer leur sécurité. Elle devra, par la force même des choses, concilier la conception nouvelle qui a présidé à son propre établissement avec la nécessité des accords particuliers que les nations peuvent être amenées à former entre elles. »

Les appréciations que Jules Cambon formulait ainsi laissaient entendre les difficultés qui devaient nécessairement découler de la divergence de conceptions qui, dès les négociations du traité de paix, opposèrent la France et la Grande-Bretagne sur ce point essentiel. L'histoire de ces dernières années a malheureusement confirmé les craintes manifestées par le grand ambassadeur.

C'est en vain que les délégués français à la conférence, et notamment Léon Bourgeois, s'efforcèrent de faire de la conception nébuleuse de Wilson une réalité vivante, un organisme d'exécution disposant de moyens d'action et non un super-Parlement confiné dans des discussions stériles,

tout juste capable de voter des résolutions « nègre-blanc », propres à tromper l'opinion publique sur son impuissance.

Au fond, ni Lloyd George, ni Clemenceau n'avaient la foi. Seul Wilson était animé d'une flamme mystique. Malheureusement, cette flamme se dissolvait dans les nuées d'un prophétisme que Clemenceau appelait une « candeur naïve ». Elle ne permit à la conférence que d'enfanter péniblement « un traité philosophique dépourvu de toute autorité pratique ».

L'opinion publique française accusait de perfidie les délégués anglais lorsqu'ils faisaient miroiter le covenant de la S. D. N. comme le fondement le plus efficace de la sécurité en même temps qu'ils s'efforçaient de vider le covenant de tout ce qui pouvait, dans l'avenir, donner à la S. D. N. des possibilités d'action pour la défense des principes. Miroir aux alouettes, disait-on. Les grands mots, les belles déclarations de moralité internationale ne suppléaient pas à l'absence de moyens de coercition contre tout perturbateur de l'ordre européen.

L'opinion publique anglaise, de son côté, ne pouvait admettre que les délégués français aient voulu, à travers la S. D. N., obtenir des engagements *in aternum* — pour ne pas dire la complicité automatique et inconditionnelle — des autres nations pour consolider *ne varietur* une situation dont elle estimait qu'elle devait nécessairement dans l'avenir comporter des ajustements. Elle traitait d'impérialisme ce qui n'était à Paris que faiblesse, que doute de soi-même.

L'élaboration du traité de paix, comme la rédaction du pacte, en étaient affectées. Il y avait autant de confusion et de contradictions dans les textes que dans les esprits.

Dans une lettre du 4 février 1919, Paul Cambon, apprenant que l'on trouvait habile en France de rejeter toute la responsabilité de cette confusion sur Lloyd George, écrivait à son frère, délégué à la Conférence de la paix : « Le désordre n'est pas uniquement imputable à Lloyd George. On comptait sur Clemenceau pour imposer une direction à son collègue anglais. C'est ce que me disait lord Curzon l'autre jour. Or, Clemenceau suit Lloyd George comme un caniche.

Si, dès le début, il avait osé formuler son opinion et s'y tenir, Lloyd George aurait bien été obligé de baisser pavillon. Mais ni lui ni Clemenceau n'ont d'opinion arrêtée sur rien. Ce n'en est pas une que tout sacrifier au maintien de l'Entente. Elle se maintiendra d'elle-même si l'on sent chez nous une force avec laquelle il faudra compter; si nous nous inclinons sans mot dire et si nous changeons d'avis au moindre signe de Wilson, on nous traitera par-dessous la jambe. »

Dans le même état d'esprit, il écrit, le 2 juin 1919, au sujet du règlement des questions d'Orient : « En Orient, nous sommes dans une impasse. Avec sa désinvolture ordinaire, Lloyd George nous a contesté la Syrie. Depuis il est revenu sur ce qu'il avait dit à Clemenceau, mais il est revenu de mauvaise grâce, en chipotant sur les détails. Clemenceau ne lui pardonne pas de lui avoir manqué de parole. Le plus grave c'est qu'à proprement parler Lloyd George n'a pas manqué de parole, il ne savait pas que son propre gouvernement était engagé vis-à-vis de nous. Il ne sait rien. Curzon, à qui Clemenceau attribuait bien à tort l'attitude de Lloyd George sur la Syrie, m'a dit : « J'arrive de Paris comme vous, nous avons parlé de l'Anatolie, de l'Arménie, de la Mésopotamie; nous n'avons pas dit un mot de la Syrie puisqu'il a toujours été convenu qu'elle serait à vous, mais il est probable qu'avec son ignorance de la géographie, M. Lloyd George aura cru que la Syrie était en Anatolie. »

On élaborait ainsi un traité dont les clauses essentielles étaient en contradiction avec les principes insérés dans le pacte de la S. D. N. qui était cependant l'une des parties essentielles, le couronnement du traité lui-même.

C'est dans ces conditions désastreuses que le traité de Paris fut signé le 30 juin 1919 dans la Galerie des Glaces à Versailles.

Le document reflétait les querelles des négociations plutôt qu'il ne donnait à l'Europe nouvelle les bases d'une politique constructive. L'Allemagne saura utiliser les divergences que la mésentente franco-anglaise y a introduites dans les domaines les plus essentiels. Pour le problème si grave

des frontières, l'article 19 du pacte envisage une procédure de révision alors que le traité, par maints articles, prévoit pour l'Allemagne une renonciation à toute révision même pacifique. En ce qui concerne le problème des rapports internationaux, le Covenant substituait au régime des alliances celui des pactes collectifs multilatéraux et universels, alors que le traité consolidait l'entente des Alliés et excluait les anciennes puissances ennemies de toute organisation internationale. La solution donnée au problème des armements n'était pas moins ambiguë. Le traité prévoyait des sanctions contre le réarmement de l'Allemagne; le pacte affirmait que « toutes les nations devaient limiter leurs armements ». Le pacte voulait que les peuples aient le droit de disposer d'eux-mêmes et le traité faisait intervenir des raisons stratégiques pour créer des irrédentismes à l'intérieur de toutes les frontières.

On pourrait multiplier à l'infini de semblables exemples qui contenaient le germe de toutes les difficultés ultérieures.

Malgré tout, si l'Entente Cordiale sortait de ces pénibles discussions affectée au point qu'il semblait qu'on n'en eût conservé que le fantôme, elle demeurait vivante au fond des cœurs. En Angleterre, comme en France, on pensait qu'il serait possible d'en « rassembler les morceaux ».

Lorsque les délégués à la conférence revinrent de Versailles, après la signature du traité, une foule compacte se pressait le long des avenues de la cité royale et cette foule française criait : « Vivent les Anglais. »

CHAPITRE V

« RIEN NE VA PLUS »

« Ayant rempli ses devoirs envers le Continent, l'Angleterre reprend ses distances [1]. »

Dès les premières semaines de la Conférence de la Paix, la Grande-Bretagne a la certitude d'avoir atteint ses buts; elle a consolidé en Europe sa primauté économique et maritime; la flotte allemande est au « fond de l'eau »; le Reich a été dépouillé de ses colonies; sa situation économique et financière est des plus précaires. Le redressement de l'Allemagne est conditionné par le règlement des réparations dont l'intérêt apparaît, à Londres, beaucoup moins comme une possibilité de dédommagement que comme une monnaie d'échange dans la bataille diplomatique qui va s'ouvrir.

Les traités de paix ont, dans les textes, resserré l'alliance née de la guerre. Leur exécution implique le maintien de la solidarité entre les deux pays; le principe de cette solidarité dans la paix avait été posé, dès le début des hostilités, par le pacte de Londres du 5 septembre 1914. Mais si la Grande-Bretagne et la France, cosignataires des traités de paix, sont d'accord sur ce que ces traités ont permis de « régler du passé », elles reprennent, l'une et l'autre, leur liberté d'action pour envisager sous l'angle de leurs intérêts particuliers et de leur mentalité propre « ce perpétuel devenir » né de l'état de choses nouveau.

L'Entente Cordiale ne sera bientôt plus qu'une façade

1. Alfred Fabre-Luce, *La Crise des Alliances,* Grasset, 1922.

derrière laquelle les dissentiments iront en s'aggravant. M. Keynes, le célèbre économiste anglais, a pu dire des traités de paix que leurs négociateurs avaient « recherché une signature plutôt qu'un règlement ».

La Grande-Bretagne, satisfaite sur les questions essentielles dont la solution était exigée par son opinion publique, se libère, sans tarder, du fardeau des obligations de l'Entente. Elle désarme, elle renie toute solidarité interalliée, militaire, économique ou financière. Elle marque incompréhension et impatience en face des revendications de son « alliée ». Alfred Fabre-Luce a parfaitement traduit cette divergence fatale des intérêts britanniques et français : « Chaque fois que l'Allemagne décidera de violer le traité, elle posera devant les Alliés une question à laquelle ils ne pourront faire une réponse identique... L'Allemagne se trouve libre de choisir ses obligations et l'Angleterre est condamnée à s'y résigner. La France peut alors être amenée à s'engager dans une action indépendante, au risque de rompre l'Entente, et si elle ne l'ose, elle sera inclinée à rendre son alliée, comme son ennemie, responsable de ses déceptions. »

La Grande-Bretagne est assurée de sa victoire. La France en doute, ne trouvant dans les traités pour la défense d'intérêts, qu'elle considère toujours comme « communs », ni aide efficace, ni garanties, ni sanctions !

Les traités de paix, par surcroît, n'avaient pas apporté de solutions définitives à trop de questions; en Orient, en Russie, en Pologne, des problèmes inquiétants demeuraient posés et sur la solution desquels la divergence des vues françaises et anglaises était totale. Partout des hostilités renaissent et trouvent des états-majors désunis et des diplomaties contradictoires. Les souvenirs de tout un long passé d'incompréhension favorisent l'opposition renaissante des deux peuples dans leurs conceptions morales, intellectuelles et diplomatiques. Cette opposition est d'autant plus aiguë que pendant les années de guerre, une réelle fraternité d'armes, des principes communs, des buts identiques avaient créé une solidarité plus étroite entre les deux nations et

qu'à Londres, comme à Paris, des gouvernements avaient réalisé et imposé une étroite coopération dans les conceptions et une intime cohésion dans l'action.

Les Français, fidèles à leur idéal, considéraient les traités comme la charte d'un monde nouveau dont les principes étaient à jamais fixés et aussi comme comportant des obligations juridiques pour la stricte exécution desquelles les Alliés devaient demeurer solidaires. Les Anglais estiment, au contraire, que l'esprit des traités seul importe et qu'ils ont pour objet essentiel l'établissement d'un avenir de progrès. Cet avenir doit être adapté à l'évolution des faits; il peut même impliquer le reniement de la « lettre » des obligations incluses dans les traités pour permettre la conjonction des intérêts matériels de la Grande-Bretagne et de ses aspirations morales. Les incertitudes même que comportait cet avenir ont été de remarquables bouillons de culture pour les passions nationales. Tant d'hypothèses nouvelles s'offraient que, dans le choc des pensées, les oppositions de chaque pays se sont marquées de traits plus nets et les réactions nationales se sont faites plus vives tandis que s'effaçait peu à peu le souvenir de la solidarité d'armes.

L'opinion publique en Grande-Bretagne se déclare satisfaite; les traités de paix apportent des conclusions heureuses à la guerre. Sa conception de la guerre : une affaire qui se paie elle-même, demeure intacte. Le passé est le passé : il faut reconstruire en s'adaptant aux nouvelles conditions économiques et sociales. En France, après l'enthousiasme de l'armistice, on interroge anxieusement l'avenir. Il apparaît lourd des menaces du passé. L'inquiétude de l'un des négociateurs des traités, l'ambassadeur Jules Cambon, est caractéristique de cet état d'esprit. Revenant de Versailles, après la signature du traité avec l'Allemagne, il note sur son carnet : « On croit que tout est fini. Je me demande ce qui commence. L'œuvre accomplie exige beaucoup de lumières et la bonne volonté des gouvernements alliés et associés. »

La discussion des traités devant le Parlement français se fait l'écho de cet état d'esprit. A l'inquiétude devant l'Allemagne se mêle déjà dans beaucoup d'esprits de la méfiance

au sujet des Alliés. La volonté des hommes d'Etat français et des hommes d'Etat anglais, les idéaux contradictoires des deux peuples s'affrontent. L'égoïsme reprend ses droits, revanche inconsciente de la solidarité de guerre. La Grande-Bretagne, maintenant qu'elle estime avoir rempli ses devoirs sur le Continent, marque un réveil certain de son « esprit insulaire ». La politique du Foreign Office est de subordonner toutes les questions de politique extérieure aux nécessités du redressement économique de l'Europe. Le point de vue pratique l'emporte donc sur le point de vue sentimental et juridique qui demeure celui de la France. Cette dernière est poussée dans cette voie par une opinion publique avide de vengeance contre l'Allemagne qui a dévasté ses territoires, démoli ses monuments. Elle y est poussée également par le désir d'obtenir réparation des atteintes portées à ses finances, sans songer que ces réparations peuvent ruiner l'économie du pays et que les conditions même de cette économie ont changé.

Pour satisfaire leurs électeurs ou assurer leur vie ministérielle, ministres, sénateurs, députés se contentent d'un slogan facile : « L'Allemagne paiera ! » Ils s'acharnent, contre l'évidence même, à exiger la stricte application des clauses des traités dont Clemenceau cependant leur avait courageusement dit : « Qu'elles ne valaient que comme un perpétuel devenir. » Les hommes d'Etat anglais subissent de leur côté la pression de leur opinion publique. Ce que demande la masse des financiers, des industriels et des commerçants, c'est l'établissement de relations internationales ne comportant plus ni aventures, ni engagements continentaux. Unanimement, les Anglais souhaitent de ne plus être entraînés dans les complications européennes dont leur instinct les avertit qu'elles peuvent naître d'une application trop étroite des traités : « Rien n'est sacro-saint dans les traités », déclare lord Curzon dès 1920.

La paix anglaise comporte une sorte de pardon aux vaincus, un « fair play » dans le jeu diplomatique. Elle fait confiance à l'ennemi avec lequel il lui apparaît essentiel de reprendre des relations d'affaires.

La paix française c'est la prolongation de la victoire, de la revanche; c'est la certitude de la sécurité contre le danger périodique des ambitions prussiennes, contre la fatalité historique qui l'a toujours ramenée sur le Rhin pour défendre ses libertés et son indépendance.

Cette conception, qui exige d'imposer par la force au vaincu la loi du vainqueur, éveille des inquiétudes en Grande-Bretagne; on craint qu'elle ne crée de sérieux obstacles à ce retour à la tranquillité qui lui est nécessaire pour retrouver sa prospérité économique, dans un renouveau du commerce international. Comme il est écrit dans l'Editorial du *Temps* le 5 septembre 1919 : « La France discute la paix, l'Angleterre s'y adapte. » Aussi bien maintenant que l'Angleterre a retrouvé sa suprématie navale sur toutes les mers dont « la liberté » a été solennellement consacrée; maintenant qu'elle juge définitivement jugulé le militarisme germanique, le principal souci des gouvernements britanniques est-il de retrouver un équilibre continental. Cet équilibre, l'Allemagne s'emploiera à démontrer à Londres que c'est la France qui le menace; que c'est la France qui, par ses revendications incessantes, par ses exigences, s'oppose à la détente désirée par le commerce britannique. C'est la France qui, en groupant autour d'elle les puissances du centre et de l'est de l'Europe : Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, excite leurs ambitions et les « embrigadera » au service de son désir d'hégémonie! La Grande-Bretagne est prête à admettre que, somme toute, « l'esclavage » de l'Allemagne est plus dangereux que ne le serait son relèvement, auquel les Anglais ne croient pas on ne veulent pas croire.

Qu'on puisse envisager, à Londres, des marchandages, que l'on penserait « pratiques », avec Berlin, est, pour Paris, tout à la fois une faiblesse et une perfidie.

Les souvenirs des heures tragiques de la Grande Guerre qui demeuraient vivaces font que, de part et d'autre, on n'apporte pas, dans les explications nécessaires, la franchise qui permettrait sans doute de résoudre les conflits dès leur naissance; prolongés dans l'ambiguïté et la méfiance, camouflés derrière les protestations officielles de sympathie,

ils empoisonnent lentement mais sûrement « l'atmosphère » d'un côté et de l'autre du Channel.

Une sourde rivalité coloniale renaît de ses cendres.

L'établissement d'une nouvelle politique impériale qui tend, en créant un royaume arabe sous l'égide anglaise, à assurer aux Anglais une liaison terrestre avec l'Empire des Indes, prend l'aspect d'un nouveau Fachoda.

Sur le rôle même de la Société des Nations comme instrument politique au service de la Paix, les conceptions de Paris et de Londres diffèrent également.

Le *Manchester Guardian* pose le dilemme : « La S. D. N. doit servir à la reconstruction du monde ou au châtiment de l'Allemagne : elle ne peut partager ses énergies entre les deux objets. »

Les gouvernants français, quels qu'ils soient, Poincaré ou Herriot, Tardieu ou Paul Boncour, s'efforcent à faire de la S. D. N. un organisme de coercition chargé de veiller à l'exécution des traités, de maintenir et de renforcer la mobilisation des énergies solidaires des Alliés contre l'Allemagne : elle doit être au premier chef l'instrument de la sécurité française.

En Grande-Bretagne, que les premiers ministres soient, Asquith, Baldwin ou Mac Donald, l'opinion exige que la S. D. N. soit un organisme de paix, de conciliation et d'arbitrage et, pour ce but, un instrument de révision des traités.

Dans ce tableau, il manque au surplus l'essentiel, comme dans la fable de Florian : l'éclairage de la lanterne magique : la France, insatisfaite, inquiète, n'a rien obtenu de ce qu'elle escomptait de ses alliés. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont successivement libérés des traités de garantie; une psychose de crainte, malgré la victoire, plane sur la France qui, inconsciemment, en rend responsable l'Angleterre; elle incline à penser qu'elle a été dupée : les protections qu'elle exigeait sur la rive gauche du Rhin, n'y a-t-elle pas renoncé contre la promesse de ces garanties?

Il y a aussi les réactions sentimentales : la camaraderie des tranchées aurait-elle été un vain mot? Se peut-il que des pages d'histoire commune, écrites dans le sang pendant plus

de quatre ans de guerre, ne permettent pas une certaine communauté de vues dans la paix?

Est-il possible que, sans avoir auparavant assuré la France de son avenir, la Grande-Bretagne retourne à son isolement, à son égoïsme?

L'amertume qui suit les déceptions est toujours inefficiente pour « faire œuvre créatrice », surtout quand elle s'affirme devant une situation « essentiellement nouvelle », et c'est dans cet état d'esprit que la France et l'Angleterre abordent péniblement les lendemains du traité de Versailles.

Avec le recul des années, la grande erreur des hommes politiques anglais paraît avoir été de croire que la liberté de mouvement, que l'opinion publique exigeait, comportait pour la Grande-Bretagne le libre choix entre deux politiques continentales. Ce qu'ils ne virent pas, c'est que l'impérialisme allemand, bien qu'ayant reçu un choc terrible, n'avait pas fini en Hollande avec Guillaume II, ni ne s'était effondré avec les vieilles dynasties des différents Etats germaniques. Il existait toujours comme un redoutable potentiel. Ce potentiel était même renforcé par le développement de l'unité de l'Empire réalisé plus définitivement dans la défaite de 1918 que dans la victoire de 1871. L'impérialisme allemand est la conséquence logique du dynamisme d'un peuple qui affirme depuis Luther que « seul, il possède la force de caractère, la persévérance dans le travail, la modération des mœurs, la générosité... et qu'il constitue la nation par excellence. »

Un peuple comme celui-là, dont l'idéal est « l'unité du troupeau », supérieurement doué pour l'organisation, fier d'une culture orgueilleusement emphatique, est voué à s'en remettre pour son destin à tout aventurier qui flattera son orgueil et présentera à ses appétits grégaires, tout alentour de ses frontières mal définies, des terres de colonisation.

Par contre et quoiqu'on pense en Angleterre, il n'y a pas d'impérialisme français. La victoire sur l'Allemagne était, pour les poilus comme pour les citoyens de l'arrière, la défaite de l'orgueil germanique et la sécurité assurée pour le libre développement des démocraties, grandes et petites, dans le monde. Le peuple français n'a jamais envisagé de

conquêtes que pour défendre des libertés. L'époque napoléonienne est hors du cadre des traditions de la nation française. Lorsque le roi Louis XIV s'efforçait d'imposer par les armes une hégémonie française en Europe, le peuple murmurait; les « conquêtes » du Roi Soleil cependant se limitaient à protéger l'unité française et à assurer des « marches de sécurité » à des frontières qui étaient assez étroites.

Napoléon III lui-même a été beaucoup moins impérialiste qu'utopiste, sa politique révélait l'indécision de ses pensées et la mystique de ses conceptions. Son impérialisme était celui d'un « militant social », presque d'un libertaire. Il sombra rapidement dans l'impopularité.

En 1918, la guerre avait renforcé dans les cœurs et les esprits le goût de la démocratie. Les soldats rentraient dans leurs foyers avec le sentiment qu'ils avaient définitivement écrasé les « impérialismes de proie », définitivement préservé les rapports internationaux des solutions de force. La guerre, qui avait bouleversé le monde entier depuis plus de quatre ans, était « la dernière guerre ». La France n'aspirait plus qu'à une totale sécurité.

La Grande-Bretagne commit également une lourde faute en doutant de l'avenir des petits pays de l'Europe Centrale et des Balkans. Il était inconcevable pour un Français que le gouvernement de Londres, ayant acquiescé au morcellement de l'Europe, se refusât à apporter aux jeunes nations nées du morcellement, l'aide, indispensable à leur avenir, d'une politique d'assistance, commune à la Grande-Bretagne et à la France.

Cette dernière, de son côté, commettait des erreurs fondamentales. Ses hommes d'Etat ont été avant tout des juristes. Ils ont voulu s'en tenir strictement à la lettre des traités sans se préoccuper des esprits et des faits. Ils trahissaient la pensée de Clemenceau qui avait dit, lors de la signature des traités : « Ce que j'ai fait pour la paix n'est rien; ce que je ferai encore avant ma mort ne sera rien; tout restera à faire à mes successeurs. Car, ce traité est un perpétuel devenir à moins qu'il ne soit un fiasco total ». Vis-à-vis de l'Allemagne, qui demeurait leur préoccupation dominante, ces

hommes d'Etat, à quelque parti qu'ils aient appartenu, ont voulu s'opposer au retour à Berlin de gouvernements qui auraient été des prolongements du régime impérial, en même temps qu'ils étaient farouchement décidés à ne pas faire la moindre concession à un gouvernement allemand sincèrement démocratique.

La France a poussé dans sa politique vis-à-vis de l'Allemagne la logique cartésienne jusqu'à l'absurde. Elle s'est systématiquement refusée à cet opportunisme qui, aux yeux des Anglais surtout, est indispensable à la vie des nations comme à celle des hommes.

Cette opposition fondamentale et psychologique des dirigeants britanniques et des dirigeants français est, pendant cette période de l'après-guerre, assez éloquente pour expliquer la désaffection qui, dans l'un et l'autre pays se manifeste grandissante à l'égard de l'« Entente Cordiale ». L'âpreté des discussions entre Lloyd George et Clemenceau, Lloyd George et Poincaré en apportent le témoignage aux oreilles de l'opinion publique. Pour apprécier objectivement les événements au cours desquels se manifeste cette divergence totale du point de vue français et du point de vue anglais, il faut imaginer ce qu'aurait donné la réalisation de la conception française et celle de la conception anglaise de la paix. La France voyait une Europe, ordonnée comme des livres sur les rayons d'une bibliothèque, définitivement figée dans le cadre fixé par les traités de paix. Pour s'opposer à toute modification de l'état de choses ainsi créé et payé de tant de sacrifices de sang et d'argent, les Alliés auraient eu l'obligation d'agir solidairement. L'assistance mutuelle aurait été automatique, partant la sécurité totale!

L'Angleterre et les Etats-Unis seraient militairement, financièrement, économiquement engagés à défendre la sécurité française sur le Rhin, à maintenir la paix à l'est, dans l'Europe Centrale et dans les Balkans. Le bolchevisme serait repoussé au delà de la Neva et de la mer de Marmara. L'Allemagne se résignerait à vivre pacifiquement à l'intérieur de ses frontières, collaborant sans esprit de revanche aux travaux de Genève, payant les réparations sans nuire à l'éco-

nomie des autres pays, réduisant ses armements, acceptant que le droit préside aux rapports internationaux! Toutefois, comme il y aurait lieu de se méfier — encore et toujours — de cette Allemagne repentie, la S. D. N. disposerait d'une armée internationale prête à répondre à tout appel de celui qui serait attaqué injustement... La Grande-Bretagne, elle, considérait que l'Allemagne, pour ne pas constituer un élément d'agitation et de désordre permanent au centre de l'Europe, devait recevoir des satisfactions. Elle devrait à la Grande-Bretagne un relèvement que tôt ou tard elle réaliserait, fût-ce par la force. Ce relèvement serait assuré dans le cadre de la politique d'équilibre et d'arbitrage que la Grande-Bretagne entendait poursuivre. L'Allemagne retrouverait alors une activité industrielle et commerciale, un potentiel économique, qui donneraient des débouchés au commerce anglais. De même pour la Russie. Quant aux petites nations, elles ne devraient, en aucun cas, avoir la possibilité de peser de façon sérieuse sur les déterminations des grandes nations ni celle de les engager à des obligations strictes. Arbitre de la politique européenne, la Grande-Bretagne poursuivrait une politique d'entente exclusive et de collaboration privilégiée avec les Etats-Unis, assurant par là même la prédominance de la Métropole de l'Empire à l'égard des Dominions. Ces deux conceptions de la paix étaient inconciliables.

Du fait même des divergences des deux mentalités, française et anglaise, le problème russe accuse, dès la fin de l'année 1919, l'action divergente des deux diplomaties.

Pour les Anglais, le problème est d'ordre économique; il s'agit de rouvrir au commerce anglais un débouché important. Pour les Français, le problème est d'ordre idéologique et sentimental : beaucoup plus que de la question des emprunts russes et des intérêts français spoliés par la Révolution bolcheviste, on se préoccupe à Paris des répercussions d'un succès de cette révolution sur l'évolution de la politique intérieure de la France et aussi de la rupture dont la révolution russe menace l'équilibre européen. N'a-t-elle pas

privé la France du contrepoids qu'elle a toujours recherché à l'est de l'Allemagne et ne menace-t-elle pas la Pologne qui pourrait demain être en mesure de jouer ce rôle de contrepoids?

Toute la politique de Lloyd George vis-à-vis des Soviets russes en 1920 a été incompréhensible au Français : elle leur semblait donc d'une odieuse perfidie. Les apparences leur donnent raison. N'est-il pas contradictoire d'affirmer tout à la fois que le bolchevisme est un système barbare qui risque de menacer partout dans le monde l'ordre établi, et surtout en Asie où cet ordre est un « ordre anglais », et en même temps qu'il ne peut être envisagé de le combattre par les armes sans risquer de le consolider, de l'identifier à une mystique de défense nationale, de pan-slavisme.

Il ne faut pas oublier au surplus que la Russie n'a pas été partie aux traités de paix, qu'aucun accord n'est intervenu entre les Alliés qui leur impose une ligne politique à cet égard. La Grande-Bretagne et la France disposent d'une totale indépendance.

Le bourgeois français ne veut pas en convenir. En dépliant son journal au café, il affirme en dodelinant de la tête : « Les Anglais ont vu que nos craintes en ce qui concerne les Allemands étaient fondées; ils ne commettront plus de fautes; ils feront dorénavant, en Russie comme sur le Rhin, une politique conforme aux initiatives et aux intérêts français. »

La France, sentimentale, répugne à trahir son alliance avec le tsar en reconnaissant le gouvernement des Soviets. L'Angleterre, pratique et opportuniste, y incline pour des raisons d'ordre économique. Wells, qui, en octobre 1920, revient de Russie, recueille beaucoup d'échos favorables dans l'opinion publique anglaise en déclarant qu'après tout « si le parti bolcheviste a triomphé c'est qu'il était le plus vivant, le plus qualifié pour être l'organisateur du chaos né de la Révolution. Le gouvernement des Soviets a donc le droit à la vie. Ce n'est pas lui qui est responsable de la ruine du pays. » Gilbert Murray lui-même surenchérit. « Il faut, dit-il, laisser la Russie conduire elle-même sa révolution. » Toutes

les traditions britanniques sont en faveur de cette politique; « il vaut mieux laisser un peuple choisir un mauvais gouvernement que de lui en imposer un bon par la force [1]. »

L'Angleterre adapte donc sa diplomatie à la révolution bolcheviste, réalité qui s'impose, qui triomphera sans doute demain. Elle prend, vis-à-vis du gouvernement de Lenine, l'attitude qu'elle a prise vis-à-vis de la Révolution française, vis-à-vis de Louis-Philippe après les journées de 1830, vis-à-vis de Napoléon III après le coup d'Etat... et, tout récemment, vis-à-vis du général Franco.

Mais elle n'en est que plus à l'aise pour « prendre ses sûretés ». Elle oriente la révolution russe vers une reconstitution du pays sous la forme d'un régime fédératif moins dangereux pour ses intérêts et ses possibilités de manœuvres ultérieures qu'un régime de centralisation unitaire. Elle favorise aux frontières russes, qui l'intéressent, la création d'une ceinture d'Etats indépendants qui, maintenus dans son obédience, permettront que « la Baltique soit une mer anglaise ». Elle veille à toute tentative de conjugaison des intérêts russes et des intérêts allemands. Elle s'inquiète malgré tout des témoignages de sympathie que le gouvernement du Reich multiplie à l'égard du gouvernement des Soviets au moment même où ce dernier menace la Pologne.

La Grande-Bretagne ne donne pas au surplus à un éventuel rapprochement avec Lenine, pas plus qu'aujourd'hui vis-à-vis du général Franco, la consécration de la légalité. Elle entend par là se réserver partout où des intérêts anglais sont compromis, où des positions britanniques sont menacées par l'URSS, en Perse, en Turquie, en Chine, le droit de s'y opposer avec toutes ses forces, avec celles de ses alliés, là où l'intérêt de l'ordre mondial coïncide avec l'un de ses intérêts.

Lloyd George s'efforce, par sa politique, de concilier ces tendances en apparence contradictoires sans compromettre l'accord avec la France. La France demeure fidèle « aux principes ». Elle ne veut envisager ni de rapports, ni à plus forte

1. Alfred Fabre-Luce, *La Crise des Alliances,* Grasset, 1922.

raison d'intérêts communs avec un gouvernement qui se déclare libéré de toutes les obligations du droit international et qui renie les engagements de l'ancienne Russie. La résignation de la Grande-Bretagne « à la fatalité historique » heurte de front « les valeurs morales et sentimentales » auxquelles le gouvernement de Paris demeure attaché et que le peuple français estime à très haut prix.

Un simple coup d'œil sur la presse française de l'époque convainc de l'unanimité de l'opinion française. Le célèbre « leader » diplomatique de l'*Echo de Paris,* Pertinax, dans un article retentissant, met les points sur les « i ». « L'Angleterre publie un memorandum pour exposer sa politique extérieure :

« 1° Une Allemagne, libérale, démocratique, détournée de la revanche, est en train de se constituer à laquelle nous devons faire les plus larges crédits.

« 2° Dans l'Europe actuelle, les problèmes politiques doivent être ignorés et toutes les difficultés existant entre nations doivent être considérées comme purement économiques.

« La réduction des armements doit être accomplie pour faire place aux libres échances commerciaux...

« 3° Pour les réparations, nous devons en venir avec l'Allemagne à des arrangements amicaux excluant toute idée de contrainte et de coercition. »

Et Pertinax conclut : « Ces diverses tendances sont inconciliables avec notre sécurité. Espérons que, dans un document du même genre, nous saurons affirmer notre point de vue : emploi de la coercition quand il sera nécessaire; maintien des armements qui nous paraissent indispensables pour exercer toute contrainte utile; action directe pour obtenir paiement des réparations; occupation de la ligne militaire du Rhin aussi longtemps que l'Europe demeurera dans son incertitude actuelle. »

Recouly, dans le *Figaro,* fait entendre le même son de cloche : « L'Angleterre, par l'armistice et par le traité de Versailles, a été payée comptant. La France, elle, n'a été payée qu'à terme. Toute la différence entre la position des deux

pays est là. C'est une différence capitale et sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention des Anglais.

« Les colonies, la marine de guerre, la marine de commerce, tout ce que l'Angleterre victorieuse pouvait espérer de l'Allemagne vaincue, elle l'a déjà obtenu. Elle a donc reçu des réalités. Nous n'avons reçu, nous, que des promesses. Nous sommes détenteurs de créances que nous allons avoir quelque vingt ans à nous faire rembourser. Si ce remboursement ne s'opérait pas, nous serions menacés de faillite. Les Anglais, qui sont les meilleurs commerçants du monde, ne l'ignorent pas. Lorsqu'ils nous voient attentifs à surveiller notre débiteur afin de l'empêcher d'oublier ses engagements, ils ne sauraient s'en montrer surpris. Ne fût-ce que, quand l'Allemagne doit nous livrer du charbon, qu'elle nous a formellement promis, nous sommes bien obligés de lui rappeler la parole donnée.

« Il en résulte une friction et même une tension préjudiciable à la tranquilité de l'Europe. A qui la faute?

« L'Allemagne, de même, a accepté par traité la stricte limitation de ses forces militaires. Encore un point sur lequel nous allons être obligés de nous montrer intransigeants car il y va de notre sécurité. La flotte allemande est détruite à tout jamais. L'Angleterre est bien tranquille à cet égard. Elle peut dormir sur ses deux oreilles. Mais nous, nous nous trouvons malheureusement dans une situation différente. Il est impossible de construire en cachette des cuirassés. Rien n'est plus facile, au contraire, l'exemple de la Prusse après Iéna le prouve, que de déguiser, de camoufler les préparatifs militaires. Il s'agit là encore de faire comprendre à l'opinion anglaise cette différence essentielle. Nous n'avons jusqu'à maintenant absolument rien fait pour cela. Il serait grand temps d'y songer. »

Et Afred Capus répond à la conception sentimentale que tous les Français ont de l'Entente Cordiale lorsqu'il écrit : « Nous avons établi un contrat de bonne foi avec l'Angleterre, qui se formule ainsi : nous la laissions se payer comptant. Elle s'engageait de son côté à nous faire payer à terme en appuyant cette obligation de toute sa force. Cette force

reste-t-elle à notre disposition? Avons-nous le droit d'y compter jusqu'au règlement complet de notre créance? Nous n'avons pas à cacher à nos alliés qu'en France nous attendons une réponse nette et franche, digne du caractère anglais! C'est que l'intérêt a beau être un mobile puissant des nations et des hommes, il ne saurait plus être le fondement unique des rapports entre les deux peuples qui ont versé côté à côte, durant quatre années, sur des champs de bataille, le meilleur sang de leurs enfants. Ou la civilisation n'est qu'un vain mot; alors pourquoi n'avons-nous cessé de l'invoquer, en combattant des barbares? Ou bien elle comporte des devoirs supérieurs à l'impitoyable satisfaction des égoïsmes. Il y a la patrie de ces magnifiques commerçants qui ont conquis le monde, et qui est un exemple éternellement admirable de l'énergie humaine, mais il y a aussi l'Angleterre des penseurs délicats et profonds, des poètes de génie, le pays où la noblesse et le sentiment de l'honneur dominent les lois. Aux heures pathétiques de l'Histoire, ces deux aspects de la nation anglaise savent se confondre; alors, on voit l'Angleterre de 1914 s'armant pour la civilisation et le droit. L'Angleterre de 1920 ne la reniera pas. »

La question russe touche au vif de cette opposition d'intérêts. Lloyd George louvoie. Tandis que, publiquement, devant la Chambre des Communes, il développe un programme d'assistance aux Polonais qui va jusqu'au blocus de la Russie et l'envoi d'armes à l'armée du général Wrangel, il obtient du président du Conseil français, Millerand, au cours de conversations qui ont lieu les 8 et 9 août 1920, qu'il sera sursis à l'exécution de ce programme jusqu'à la fin des négociations qui, sur l'instance de ses réprésentants, ont été reprises entre l'URSS et la Pologne. Il s'emploie même énergiquement à favoriser un accord direct entre les deux pays, prêt à ratifier toutes violations de l'indépendance et de l'intégrité polonaises si la Pologne elle-même voulait bien y souscrire.

Duplicité! Perfidie! s'exclame-t-on à Paris où l'on estime que cette indépendance et cette intégrité constituent des facteurs essentiels de la sécurité française.

Le 11 août, tandis que la Grande-Bretagne tente à Varsovie une démarche isolée pour inciter le gouvernement polonais à accepter les offres russes qui cependant attentent à l'indépendance polonaise par des clauses militaires, la France reconnaît formellement le gouvernement Wrangel et rompt toutes relations avec le gouvernement de Moscou. Les Français reprochent amèrement aux Anglais de tergiverser pour apporter à la Pologne, qui est l'alliée de la France, l'aide que les traités de paix prévoient formellement.

On s'étonne à Paris de voir qu'à Londres on porte sur la Pologne des jugements auxquels, en 1938, souscrira le Quai d'Orsay : la Pologne « est un pays turbulent, mal protégé par la nature; elle constitue une hérésie économique qui menace de retarder le relèvement européen. »

Pour bien comprendre l'attitude anglaise à ce tournant décisif des relations franco-britanniques, il faut avoir présent à l'esprit, et les Français s'en souciaient fort peu, que, poussé par des considérations économiques prédominantes, Lloyd George s'était rencontré avec Krassine dès le 1er juin 1920 et avait obtenu de lui de sérieux avantages en Asie. La liberté des échanges internationaux, les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne ne sauraient être sacrifiés délibérément à la sécurité de l'ordre européen. La France s'entête sur le texte des traités et sur celui du Covenant de la S. D. N.; elle déclare que ces textes imposent à l'Angleterre l'obligation morale de défendre la Pologne. Ce n'est pas opportunisme, mais duplicité que de prétendre que seules les frontières occidentales de la Pologne — qui ne sont pas menacées — ont été garanties par le traité de Versailles, et qu'il ne pouvait en être autrement puisque, en ce qui concerne les frontières orientales, elles n'avaient pas été délimitées par le traité, la Russie n'y étant pas partie.

L'homme de la rue en Angleterre nie le danger, comme il fait toujours. Il déclare, comme en 1938 il le déclarera pour Prague : « Nous ne ferons pas la guerre pour Varsovie. » L'armée polonaise est en retraite, Varsovie est menacée par les armées russes. Qu'importe! La paix est toujours possible. Il faut négocier, s'entremettre, composer avec les

textes pour les modeler sur « cette situation mouvante ».

Le parti travailliste exploite les sentiments anti-interventionnistes des masses. Les autres partis ne veulent pas être de reste. Asquith déclare que les Communes « ne sauraient approuver des mesures de guerre en vue d'une hypothèse ». Le haut commissaire britannique à Dantzig, s'autorise de cet état d'esprit pour s'opposer, en violation de certaines clauses du traité de Versailles, au débarquement de munitions françaises destinées aux Polonais. Pendant ces tergiversations, l'Allemagne lève des milices en Prusse Orientale pour se joindre aux Russes avec lesquels, depuis le traité de Brest-Litovsk de 1919, elle se considère comme liée. Quand on songe au danger que représentait pour la France, dès ce moment, la jonction de l'Allemagne et de la Russie, on apprécie mieux les réactions du gouvernement français au cours de ces heures tragiques qui rappelaient celles de juillet 1914 !

Au contact diplomatique rétabli entre Berlin et Moscou on pouvait craindre que ne succédât un contact militaire à travers la Lithuanie que les armées russes avaient envahie. Tout était remis en jeu et, devant le danger qui se précisait chaque jour, la Grande-Bretagne et la France étaient irrémédiablement désunies.

Lorsqu'on apprend à Londres les décisions du gouvernement français : reconnaissance de Wrangel, rupture avec les Soviets, envoi de troupes en Pologne, les protestations se font violentes : « La France devra marcher seule, s'écrie sir Mac Donald aux Communes, et les Travaillistes demandent des sanctions contre la France. Les polémiques de presse tournent à l'aigre. L'opinion britannique juge inadmissible qu'au moment précis où l'Angleterre se juge en mesure de faire accepter par la Russie un accord profitable aux intérêts britanniques en Orient, la France, par fidélité étroite à la lettre du traité de Versailles et au nom d'un péril que personne en Angleterre ne comprend, brouille les cartes et empêche, par son action, un rapprochement dont dépend la reprise du commerce de l'Empire britannique.

L'opinion anglaise accuse la France de sacrifier à des

considérations sentimentales un accord qui permettrait des solutions qui, pour n'être pas dans l'esprit des traités, seraient pratiques et raisonnables.

Elle ne craint pas de dire que, si la Pologne décline les offres de paix de l'URSS, elle devra supporter seule les conséquences de son refus. L'Angleterre se désintéressera de son sort.

Le gouvernement de Londres laisse entendre que, du seul fait de sa reconnaissance par la France, le gouvernement du général Wrangel est définitivement compromis, qu'il risque de « cristalliser » au profit des bolcheviks le sentiment national russe. L'initiative française apparaît comme une intolérable intervention dans les affaires intérieures russes. Elle est considérée comme une manifestation inopportune d'impérialisme, c'est-à-dire aux yeux du peuple anglais « comme une faute politique et une faute morale ».

Qui est perfide? Qui trahit l'Entente? Un miracle militaire comme sur la Marne en 1914 évite de répondre. Pilsudski et Weygand sont victorieux. L'entente entre Français et Anglais, rompue le 10 août, est rétablie le 20, mais elle n'apparaît plus que comme le « fruit du hasard ».

En Orient également, la divergence des conceptions et des intérêts se manifeste à travers les méandres d'une situation mouvante. La France, au cours de la guerre, s'était pratiquement désintéressée du Proche et du Moyen Orient. Toutes ses forces, toute sa volonté étaient concentrées sur le front occidental. Les opérations tentées aux Dardanelles n'apparaissaient à l'opinion publique que comme des diversions dangereuses. L'Angleterre, au contraire, avait dès 1915 réalisé tous les avantages qu'il était possible de s'assurer sans grands frais; la politique générale de ses alliés, France, Italie, lui laissait pratiquement les mains libres en Orient. Elle ne manqua pas d'en tirer profit. Elle signe avec le roi du Hedjaz, Hussein, un accord qui a pour base essentielle la création d'un royaume arabe indépendant; par là, les diplomates anglais voulaient dire indépendant des Turcs mais

d'obédience anglaise. Les droits de la France en ce qui concerne le Liban et la Syrie semblent cependant avoir été réservés quoique le roi Hussein ait déclaré que « s'il agissait sans porter atteinte aux droits de la France, il se réservait de contester ces droits au moment de la paix ».

Le gouvernement de Londres sent le danger. En 1916, un arrangement connu sous le nom « d'accord Sykes-Picot » délimite la zone d'influence française, mais l'accord anglo-arabe de 1915 n'ayant pas été porté à la connaissance des négociateurs français, le roi Hussein aura toujours la latitude de contester la validité de l'accord franco-anglais.

L'armistice conclu le 29 septembre 1918 entre le général Franchet d'Espèrey, commandant des armées interalliées d'Orient et la Bulgarie, rompt l'équilibre et l'union des forces alliées sur ce front.

Les incidents qui marquèrent la signature d'un armistice avec les Turcs à Moudros rendent public le désaccord franco-britannique. L'amiral Amet a fait un récit piquant de ces incidents. Après avoir rappelé que la mer Egée était zone anglaise, la Méditerranée, zone française, et l'Adriatique, zone italienne, il précise qu'à côté de l'escadre française mouillée à Moudros il y avait une petite escadre britannique commandée par le contre-amiral Lambert et qui était sous ses ordres.

« Pour la première fois dans l'Histoire, dit le contre-amiral Lambert, on aura vu un amiral anglais sous les ordres d'un amiral français. »

Un jour, l'amiral Amet voit arriver à Moudros l'amiral Calthorpe, commandant en chef des forces navales britanniques en Méditerranée. Celui-ci lui communiqua un télégramme de son gouvernement. « Les trois gouvernements français, anglais et italien étaient d'accord pour que celui de leurs représentants qui pourrait prendre contact avec le gouvernement turc aurait tout pouvoir pour négocier un armistice. »

L'amiral Amet manifesta sa surprise et prévint immédiatement le gouvernement français, qui déclara n'avoir pas été consulté, ni être d'accord avec le gouvernement anglais.

C'est avec la France, sa tutrice traditionnelle, que la Turquie songeait en effet à négocier des conditions d'un armistice et de la paix.

Mais les Anglais arrêtent à Dedeagatch les émissaires du gouvernement turc. Ce dernier n'a plus d'autres ressources que de « demander protection » à la Grande-Bretagne. L'armistice fut très rapidement signé le 30 octobre 1918.

L'amiral Amet, l'ayant appris, envoya à l'amiral Calthorpe d'ironiques félicitations, en s'informant si l'armistice ne comportait pas en annexe des conventions secrètes favorables aux intérêts anglais. L'amiral Calthorpe nia; il en était cependant bien ainsi. Il est indéniable en tout cas que la conclusion précipitée de cet armistice, au moment où le général Franchet d'Espèrey allait entrer dans Constantinople, visait à ruiner la politique traditionnelle que la France avait suivie à Constantinople depuis François Ier.

Préoccupé avant tout d'assurer la liberté des routes maritimes de l'Empire, l'amiral Calthorpe a sacrifié à cette ambition stratégique les intérêts généraux des Alliés.

La Grande-Bretagne ne tardera pas à payer durement sa « perfidie » vis-à-vis de la cause commune. En attendant, elle est maîtresse à Constantinople où la main de fer du général Milne s'emploie à éliminer systématiquement toute influence française. En même temps il combat le mouvement nationaliste turc qui se cristallise, dangereusement pour les Alliés, autour de la personnalité agissante de Mustapha Kemal. Habilement, ce dernier vide Constantinople de toute valeur politique. Solidement retranché en Turquie d'Asie, il y forme une armée régulière, il y installe un pouvoir politique strictement national. Un front turc est reconstitué en face des troupes grecques qui servent les ambitions orientales de l'Angleterre.

L'Italie et la France n'étaient pas seules à réprouver les initiatives anglaises. Lloyd George fait en vain appel aux Dominions pour soutenir ses ambitions orientales. A Paris on a l'amère impression que la France « paie les pots cassés ». La Turquie, menacée par l'Angleterre à Constantinople, et à Smyrne par la Grèce, vassale de la politique

anglaise, se venge en attaquant les garnisons françaises de Cilicie. L'émir Feyçal, allié de la Grande-Bretagne, harcèle nos troupes de Syrie; il réalise qu'une solidarité paradoxale des Turcs et des Arabes lui permettrait d'obtenir des avantages qui ne seraient pas contestés à Londres puisqu'ils seraient acquis au détriment des intérêts français en Orient. La confusion est à son comble : les aventures auxquelles la Grande-Bretagne paraît disposée en Orient ne peuvent qu'affaiblir la France sur le Rhin et compromettre son mandat sur la Syrie. Paris s'efforce d'obtenir de Londres une politique de conciliation. Le traité qui est signé avec les Turcs le 10 août 1920 à Sèvres est rejeté par la Turquie nationaliste. Malgré sa précarité et bien que la France réprouvât les clauses auxquelles s'opposaient les Turcs de Mustapha Kemal, bien qu'elle restituât la Cilicie, il restera de ce traité dans l'esprit des Turcs qu'il faisait de la France une ennemie.

La Grande-Bretagne écoute alors les conseils intéressés de la Grèce qui s'offre à devenir le soldat des Alliés en Asie Mineure pour imposer la paix au nationalisme turc.

La guerre reprend en Orient. La France voit très rapidement le guêpier dans lequel la Grande-Bretagne l'a entraînée. Quand le roi Constantin, dont on n'oublie pas à Paris qu'il est sympathique à l'Allemagne, remonte sur le trône à Athènes et poursuit en Asie Mineure l'œuvre de Venizelos, le Quai d'Orsay estime que la Grèce n'offre plus les garanties suffisantes pour remplir le rôle que la Grande-Bretagne s'entête à lui faire jouer en Orient. Il y a alors un redressement de la politique française qui n'entend plus être à la remorque de l'Angleterre, définitivement convaincue de perfidie.

L'action divergente des politiques française et britannique en face du problème russe et des questions orientales a certes accusé devant l'opinion publique des deux pays l'éclipse de l'Entente Cordiale. Pour les Français cependant le désaccord n'apparaîtra irrémédiablement tragique que lorsqu'il s'affirmera vis-à-vis de l'Allemagne. Le 22 mars 1920, Chur-

chill parlant aux Communes déclarait : « Pendant de longues années la force de l'Allemagne a constitué le plus grand danger pour l'Europe; depuis quinze mois c'est la faiblesse de l'Allemagne qui a mis l'Europe en péril. Aussi la politique de la Grande-Bretagne doit-elle tendre, par tous les moyens, à permettre à un gouvernement modéré de se maintenir au pouvoir à Berlin et de faire renaître la prospérité allemande. »

Il faut donc faire confiance à l'Allemagne et lui accorder des concessions.

La France s'étonne que l'opportunisme britannique puisse hésiter devant ce dilemme : la paix naît-elle d'une vigilance sans faiblesse ou de la paix elle-même et des accommodements qu'elle comporte en raison de l'évolution de la situation internationale? Il faudra peu d'années pour que la Grande-Bretagne pose cet autre dilemme inconcevable pour un esprit français : le désarmement crée-t-il la sécurité, ou la sécurité doit-elle être d'abord assurée pour que le désarmement soit possible? Des deux côtés de la Manche, en réalité, on ne parle pas la même langue. Comme le fait fort justement remarquer Alfred Fabre-Luce, dans son livre, *La Crise des Alliances,* « les mots responsabilité, victoire et paix, n'ont pas de traduction littérale d'une langue dans l'autre. » A Paris, on ne veut connaître que la lettre des traités, à Londres, on estime qu'il suffit de s'en tenir à l'esprit. Lorsque un peu plus tard le gouvernement du Reich s'autorise du coup d'Etat Kapp-Luttwitz pour faire rentrer la Reichswehr dans la Ruhr et la Rhénanie, en violation de dispositions formelles du traité de Versailles, M. Millerand, président du Conseil des ministres français, fait appel à la solidarité interalliée pour l'action qu'il estime juridiquement nécessaire. Le Foreign Office ne veut qu'une chose : le rétablissement de l'ordre en Allemagne, de l'ordre favorable aux échanges commerciaux, et n'est-il pas plus opportun que le gouvernement du Reich assure cet ordre lui-même, fût-ce en violant les clauses du traité de Versailles?

C'est un tolle général de l'autre côté de la Manche quand la France se décide à occuper Francfort le 6 octobre 1920!

Tandis qu'à Paris on impute à la perfidie anglaise la carence des troupes britanniques, à Londres on accuse l'impérialisme français de n'avoir cherché qu'un prétexte pour prendre pied sur la rive gauche du Rhin. Eternel malentendu ! Jamais un homme d'Etat anglais ne comprendra qu'une action internationale, avec les risques et les dangers qu'elle comporte, puisse être entreprise pour le seul maintien d'un principe de droit ou d'une obligation inscrite dans un texte alors que les faits exigent, du point de vue d'un intérêt pratique, que ce principe soit violé, que cette obligation soit différée. Devant une initiative comme celle de l'occupation de Francfort, le peuple anglais cherche des arrières-pensées aux dirigeants français, il met en doute leur loyauté lorsqu'ils parlent de « sanctions », de « sécurité », la faiblesse même de la République de Weimar ne permettant aucune inquiétude.

Par surcroît, l'opinion britannique est mal avertie des problèmes continentaux. La diplomatie française, pendant toute cette période d'après-guerre a eu le tort, par crainte de rompre le front des Alliés, de ne pas parler « net ». Une des meilleures façons de s'entendre avec les Anglais est de leur parler « carrément », assurait avec raison le président Millerand. Quand, au cours de la Conférence de San Remo, Lloyd George manifesta avec éclat son mécontentement « de voir l'emprise française s'étendre sur une nouvelle fraction du territoire allemand » et l'interpella : « Quand vous en irez-vous? », Millerand répondit avec fermeté : « Lorsque les troupes allemandes auront évacué les points qu'elles ne doivent pas tenir et qu'elles ont occupé induement. »

Lloyd George n'insista pas. Seul, assura le président Millerand, le vieux lord Curzon déclara : « C'est un scandale. » Il était désespéré à la pensée que la France pourrait devenir trop forte sur le Continent. Les craintes du grand Pitt, lorsqu'il eut à faire face aux conquêtes napoléoniennes, hantaient encore son esprit et sans doute beaucoup d'esprits avec le sien.

L'évolution des idées se fera toujours lentement dans une cervelle anglaise et autour de traditions immuables. La vivacité primesautière des cerveaux français, leurs brusques et

profondes réactions ne sont jugées à Londres que comme le témoignage d'une versalité dangereuse.

La *Westminster Gazette* traduit très exactement, à la veille de la Conférence de San Remo, le point de vue britannique : « Il faut réviser les clauses inexécutables du traité de Versailles pour soustraire la France à la tentation de la rive gauche du Rhin. »

Le Français ne comprend pas. Il ne cherche, sur la rive gauche du Rhin, que sa sécurité; le maréchal Foch lui a clairement démontré qu'elle ne pourrait jamais être assurée efficacement que là. La parole de son chef lui suffit et — pense-t-il — elle devrait suffire aussi aux Anglais!

Au printemps de 1921, le problème que posent devant les Alliés les résultats du plébiscite organisé en Haute-Silésie, conformément aux clauses du traité de Versailles, accentue le différend franco-anglais. Le plébiscite donne une nette majorité à l'Allemagne, 60 % environ du total des voix émises dans l'ensemble des territoires soumis à ce plébiscite. La Grande-Bretagne estime que si le traité de Versailles prévoit formellement le partage des territoires sur la base des résultats du plébiscite, les textes sont muets ou ambigus quant à la base de cette répartition; ils indiquent même divers éléments d'appréciation pour corriger le principe de la répartition par communes qui, appliqué strictement, aboutirait à une absurdité économique. Or, l'intérêt économique du pays doit prédominer sur l'intérêt politique. La supériorité de l'organisation industrielle allemande donne plus de garanties aux marchands et aux financiers de la Cité; l'organisation industrielle et sociale de la jeune Pologne ne leur inspire que méfiance.

A Londres, où l'on considère comme de dangereux fauteurs de désordre ces Etats jeunes, dont l'inorganisation n'a d'égal que le supernationalisme; on craint aussi que la France ne tire parti de cette situation artificielle et précaire pour établir, à l'est de l'Europe, une sorte de protectorat impérial, à la fois industriel et militaire, susceptible de l'assurer, mieux que des annexions territoriales, d'une hégémo-

nie continentale. Il importe donc à Londres que le district minier soit attribué au Reich.

Quand les représentants anglais font valoir que cette attribution faciliterait à l'Allemagne le paiement des réparations, les Français voient là un chantage qui leur semble intolérable.

La position diplomatique anglaise est uniquement dictée par le souci d'un équilibre européen basé sur la prédominance des intérêts généraux de la production européenne dont dépend la reprise de l'économie anglaise.

A Paris, les mobiles que l'opinion publique impose à la diplomatie française sont totalement différents; la France est liée à la Pologne par un traité d'alliance. La Pologne, depuis la défection de la Russie, lui apparaît comme l'un des éléments essentiels, le plus stable, de sa politique orientale; elle lui apporte, à l'est de l'Europe, un point d'appui contre toute velléité de revanche de l'Allemagne et contre le chaos russe. Le bassin silésien représente enfin un formidable potentiel de guerre dont il y a lieu, pour la stabilité de la paix, de priver l'Allemagne et d'apporter l'appoint à la Pologne, gardienne du traité de Versailles.

Une fois de plus, les considérations économiques et sociales de la Grande-Bretagne s'affrontent aux conceptions stratégiques et sentimentales de la France.

Quand les corps francs de l'insurgé polonais Korfanty tentent de prévenir, par un *veto* armé, toute décision favorable à l'Allemagne et que Lloyd George envisage de « permettre aux Allemands de se faire respecter des Polonais, dans cette Silésie, allemande depuis plus de six cents ans », le conflit franco-anglais paraît irréductible et de part et d'autre on s'accuse de perfidie. Les Français invoquent le texte du traité de Versailles. Les Anglais font valoir des considérations économiques vitales pour le redressement de l'économie mondiale.

En réalité, nulle perfidie ni à Londres, ni à Paris; plus simplement, de l'un et de l'autre côté de la Manche, la solution de ce conflit local n'est envisagée qu'en fonction de préoccupations égoïstement nationales et par là même diver-

gentes; la France est hantée par la crainte d'une revanche allemande; l'Angleterre est désireuse de s'opposer à la formation d'un bloc européen trop puissant ou, ce qui serait pire encore, d'un trust européen du charbon dont elle ne ferait pas partie. Ces considérations sont pour chacun des deux gouvernements si totalement prépondérantes que ni à Londres, ni à Paris, on ne veut examiner les conséquences extrêmes, déjà apparentes, d'une rupture de l'alliance.

La Grande-Bretagne, qui a à faire face à de sérieuses difficultés intérieures et coloniales, qui, par un désarmement rapide et intensif, a entendu libérer son économie de charges financières trop lourdes, ne peut songer à intervenir en Europe orientale.

Ne pouvant plus compter sur l'aide des armées françaises, le gouvernement de Londres est tenté de se rapprocher du gouvernement de Berlin et de le soutenir dans ses revendications à l'encontre de la Pologne. Pour trouver, à l'appui de sa politique mondiale, un autre soldat que le soldat français sur le Continent, il envisage un revirement diplomatique.

Pendant la guerre, et au cours des années qui suivirent la signature de l'armistice, l'Empire britannique s'était radicalement transformé. Malgré la sourde hostilité du monde officiel anglais, les colonies avaient pratiquement assuré leur indépendance. Les chefs des Dominions avaient été admis dans le Cabinet impérial de guerre et les Dominions avaient fait la preuve par leurs loyaux efforts qu'ils méritaient d'être reconnus comme majeurs et libres de leur politique. Au point de vue économique, ils s'étaient peu à peu libérés de la tutelle de la métropole; des courants commerciaux nouveaux les attiraient vers les Etats-Unis et le Japon.

Au printemps de 1921, une conférence impériale, convoquée à Londres, fixe une situation de fait que les événements ont imposée plus sûrement qu'un texte et sans lui donner de limites, dangereuses pour de nouvelles opportunités. Lloyd George juge sage de devancer l'évolution rapide des faits. « Il renonce à la conception d'un Empire qui tire sa force

et sa richesse de la soumission de ses possessions lointaines; il lui substitue la conception d'une association de nations dont la communité de race ou d'idéal forme la parenté et dont le libre consentement reconstitue l'Empire sur des bases plus durables. Conception grandiose qui confond l'admiration des Français, incapables de faire aucune espèce d'aménagement moderne dans leurs colonies », écrira Fabre-Luce.

Lloyd George déclare : « L'Empire a pris la direction de Downing Street. » La diplomatie de la Grande-Bretagne est dorénavant moins libre dans son action du fait de l'établissement, prévu au cours de cette conférence, d'une « continuous consultation in all important matters of common imperial concern ».

Obligée de tenir compte d'intérêts assez différents, de concilier des tendances contradictoires au sein même de l'Empire, la politique extérieure de la Grande-Bretagne apparaît, plus solidement encore que par le passé, ancrée dans sa crainte traditionnelle des engagements; elle a tendance à se dégager de toutes complications européennes. L'essentiel sera pour elle de préserver, dans toute la mesure du possible, l'équilibre intérieur de l'Empire plutôt que d'agir à l'extérieur, au risque de le rompre.

En France, on comprend que la sécurité de la France sur le Rhin devient une petite chose aux yeux des hommes d'Etat anglais. Ceux-ci seront avant tout préoccupés d'assurer la sécurité du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dans le Pacifique. « L'Angleterre prend le large », écrit Henry de Jouvenel. Elle regarde du côté de Washington et de Tokio. C'est au cours de cette conférence impériale, dont les réunions se déroulèrent en comités secrets, que naquit l'idée d'une Conférence du Pacifique, connue en France sous le nom de Conférence de Washington; elle a laissé dans les souvenirs français les plus pénibles souvenirs.

On considère à Paris, où les conclusions de la Conférence impériale britannique n'ont suscité aucun intérêt, que l'initiative anglaise est une entreprise dirigée contre la France, dont l'influence est jugée « abusive » sur le continent euro-

péen. Après la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, menacées par l'Allemagne, s'étaient en effet solidarisées avec la France. La Grande-Bretagne ne se rapprochait des Etats-Unis que pour obtenir leur appui dans le règlement des affaires européennes en neutralisant ce que l'on appelait à Londres « l'impérialisme français ».

Le gouvernement anglais proposa tout d'abord au gouvernement américain une conversation à trois à Londres, sur le problème du Pacifique. Il entendait en effet éliminer la France des discussions et par là même la diminuer. Le gouvernement américain refusa et suggéra une conférence à Washington, comportant l'invitation des autres puissances intéressées dans le Pacifique, spécialement de la France et de la Chine. Le gouvernement anglais atermoie et essaie de nouveau des négociations séparées. Le président Harding lance alors le 10 juillet son invitation aux cinq puissances sus-indiquées, en traçant les lignes générales du programme de la conférence.

La France accepte l'invitation. Le Japon, après d'assez longues hésitations, accepte à son tour. La Grande-Bretagne essaie, une fois encore, de faire régler à Londres, dans une conférence à trois, le problème envisagé; le gouvernement américain refuse l'aparté. La presse anglaise en manifeste son mécontentement contre la France, à laquelle elle reproche d'avoir accepté l'invitation des Etats-Unis sans entente préalable avec le Foreign Office. Ce n'est que le 21 août que la Grande-Bretagne acquiesce au programme américain. L'Italie l'accepte le 1er septembre. « C'est de l'Angleterre, dira le président Albert Sarraut, l'un des principaux délégués français à la conférence, que dépendait la réussite de la conférence. Elle ne pouvait en assurer le succès que si elle acceptait de dénouer l'alliance anglo-japonaise, et si elle pouvait amener le Japon à y renoncer. C'est le point capital d'où tout le reste découlera, l'abolition de cette alliance faisant disparaître la menace d'un conflit américano-japonais dans lequel l'Angleterre serait entraînée; la course aux armements n'a, dès lors, plus de raison d'être, et la réduction des armements navals peut en conséquence

être envisagée. Si, sur ce dernier point encore, l'Angleterre souscrit aux propositions de l'Amérique, elle aura doublement contribué, par l'abandon de l'alliance japonaise et par l'abandon de sa suprématie navale jusqu'ici incontestée, à permettre au gouvernement américain de tenir ses promesses électorales d'économies par l'allègement des charges navales. En retour, l'Angleterre sera assurée des bonnes grâces du gouvernement américain. Elle pourra donc s'en servir contre la France, avec laquelle, depuis la fin de la guerre, elle est constamment en état de désaccord. »

La propagande anti-française fut savamment orchestrée par la presse anglo-saxonne; elle prit une intensité d'autant plus active que trois semaines avant l'ouverture de la conférence, le 20 octobre 1921, le président du Conseil français, M. Briand, avait conclu avec les Turcs le fameux traité d'Angora, plus connu en France sous le nom d'accord Franklin-Bouillon, du nom de son négociateur; cet accord dissociait la France de l'entreprise anglaise contre l'indépendance turque.

Le traité qui comportait la répudiation par la France, sans accord préalable avec le gouvernement de Londres, du traité de Sèvres, constituait un manquement à l'alliance. La politique française, pour se libérer des engagements qu'elle avait pris inconsidérément à l'encontre de la Turquie en 1919 et 1920, n'avait pu que s'y soustraire et, courageusement, elle misait sur l'avenir de la Turquie nationaliste. Pour une fois les rôles avaient été renversés et les intérêts politiques et économiques de la France s'opposaient aux intérêts stratégiques de la Grande-Bretagne. La France supportera les conséquences de ce redressement de sa politique extérieure. Paul Cambon, dans une lettre du 9 novembre 1921, laisse entendre, avec sa clairvoyance habituelle, les dangers de l'accord intervenu en ce qui concerne les relations franco-britanniques :

« Cet accord Franklin-Bouillon amène de pénibles discussions avec les Anglais, écrit-il. Leur avons-nous communiqué le texte? Nous prétendons l'avoir fait mais je n'en suis pas sûr. Nous leur avons fait connaître il y a plusieurs mois

un projet qui, d'après nous, a été reproduit, sauf sur quelques points de détail, par le nouvel accord, mais qui n'était pas en fait l'accord lui-même. Les Anglais disent que nous abandonnons la Cilicie aux Turcs sans en avoir le droit. Le mandat sur la Cilicie nous avait été donné par la Société des Nations. En outre, nous prenons l'engagement de laisser aux Turcs la liberté du transport des armes et munitions sur la fraction de la ligne de Bagdad qui nous est abandonnée. Or c'est précisément le tronçon qui aboutit à la Mésopotamie; c'est une menace pour les intérêts anglais. De notre côté, la presse fait une campagne des plus virulentes contre l'Angleterre et la presse anglaise, du moins celle inspirée par Lloyd George, attaque l'accord et prépare un refus de le reconnaître. Les Anglais ne se sont pas privés de prendre, sans nous consulter, beaucoup de libertés en Asie Mineure. Toujours est-il que cet échange de reproches et de mauvais propos peut avoir des conséquences lamentables. »

Il n'est pas douteux que l'accord Franklin-Bouillon a eu une influence prépondérante sur l'attitude anti-française de la délégation britannique à la Conférence de Washington.

Lloyd George, à Washington, s'emploie certes à satisfaire les exigences américaines dans le Pacifique pour sauver, si possible, l'alliance japonaise, mais il veut surtout obtenir qu'une pression soit faite sur la France en ce qui concerne le règlement des questions européennes.

Dans l'agenda de la Conférence de Washington, M. Briand s'inquiéta avant tout de *l'article 3* qui visait la réduction des armements terrestres. M. Briand, moins au courant que d'autres des raisons profondes issues de la situation du Pacifique, qui motivaient la Conférence de Washington, était avant tout préoccupé d'empêcher les Etats-Unis de rejoindre le camp anglais dans la campagne contre le militarisme français.

M. Briand ne raisonnait pas si mal, en devinant que le terrain de Washington serait un théâtre où l'Angleterre transporterait le duel franco-anglais, et où M. Lloyd George, par ses représentants, s'évertuerait à mettre la France impérialiste en accusation. C'est en effet ce qui se produisit,

et si M. Briand a pu faire écarter l'opération que M. Lloyd George avait essayée, par l'action de M. Balfour et l'intermédiaire du délégué italien, contre les armements terrestres de la France, il ne put empêcher l'Angleterre, battue de ce côté, de se reporter sur le terrain naval de façon à y affaiblir la position française.

Le problème se complique de questions secondaires, dont ni à Paris ni à Londres on ne sait ou on ne veut se dégager.

Paul Cambon écrit à la date du 14 octobre 1920 : « Barrère est à Paris. Il a de grandes inquiétudes au sujet des relations franco-anglaises. Le fait est qu'elles sont assez précaires. Lloyd George et Millerand sont aux deux pôles. Leurs conceptions diffèrent du tout au tout. Nous vivons dans l'équivoque. Heureusement Lloyd George n'a pas de doctrine et change à tout moment d'attitude, mais au fond il est toujours favorable aux bolcheviks et il rêve d'un raccommodement avec l'Allemagne. En Angleterre on commence à se lasser de cet équilibre instable et, si nous avions la prudence de rester cois, l'opinion anglaise deviendrait sévère pour le premier ministre, mais nos journaux, et surtout le *Matin*, l'attaquent avec vivacité. C'est très maladroit.

« Je ne crois pas à la possibilité d'une rupture, mais partout, sur tous les points, il y a désaccord et le malheur c'est que ni à Paris, ni à Londres on n'est assez intelligent pour réduire les désaccords aux points essentiels et négliger les vétilles. Il est plus facile de régler les grandes questions que les babioles. »

Le but de l'Angleterre était double : elle voulait empêcher la France de posséder, en Méditerranée notamment, une force navale qui pût, avec celle de l'Italie, égaler la sienne; elle rêvait surtout d'amener le gouvernement de Paris à rentrer dans le sillage de la politique anglaise. L'incompréhension se révéla totale entre les délégations française et britannique dès les débuts de la conférence. En Angleterre, la France, en se refusant à toute discussion sur les armements terrestres, en défendant un programme naval irréalisable, en subordonnant *à sa sécurité* tout effort de désar-

mement, a confirmé vis-à-vis des Anglais sa réputation de militarisme.

En France, la Frande-Bretagne est apparue comme poursuivant un jeu hostile, tantôt perfide, tantôt cynique, pour se désolidariser des intérêts français. En réalité, il n'y avait de perfidie ni de part ni d'autre, mais l'opposition de deux égoïsmes exaspérés. Briand, dans un retentissant discours, développait, le 21 novembre, les postulats de la sécurité française qui, à la suite de la carence anglo-saxonne, ne permettaient pas au gouvernement de Paris d'envisager une réduction d'armements. Il reprochait à la Grande-Bretagne d'en être responsable puisque c'était elle qui avait refusé de souscrire à un pacte de garantie, prévu cependant lors des négociations du traité de Versailles.

Lord Curzon, par contre, affirmait : « Il ne peut être question pour l'Angleterre de réduire ses armements sur mer, si nous devons constater le maintien de vastes armements sur terre. » Et le ministre anglais ne craignait pas d'évoquer la possibilité d'une France qui dominerait l'Europe sous ses bottes militaires. Prenant pour toile de fond l'idéalisme anglais en opposition avec l'égoïsme français, lord Riddel, l'un des délégués britanniques, eut le tort de donner à la presse américaine des informations tendancieuses. Il divulgua notamment la demande du gouvernement français tendant à l'obtention d'un tonnage égal à celui du Japon, alors qu'il avait été convenu que le secret le plus absolu serait gardé sur les discussions navales.

La presse américaine ne pouvait que surenchérir : toute entière préoccupée de satisfaire un public ignorant des questions européennes, réaliste et pacifiste, elle accuse la France des pires méfaits. Une caricature représente une Marianne déposant son bonnet phrygien pour essayer, devant une glace, le casque de tranchée allemand. Une autre, au-dessus de la légende : « Coulé, sans laisser de traces », montre un sous-marin qui émerge hissant un drapeau tricolore sur lequel on lit : « Vive la France ».

Certains journaux publient qu'un traité secret lie la France au Japon pour une action commune en Sibérie

contre la Russie. Les délégations française et japonaise démentent avec indignation, mais le coup est porté, l'effet produit. Cette campagne, dont les origines britanniques ne peuvent être niées, porte ses fruits. M. Hughes, secrétaire d'Etat du gouvernement des Etats-Unis câble à Briand : « Vous observerez que l'attitude de la France déterminera le succès ou l'échec de notre effort pour réduire le lourd fardeau des armements navals. » Sous la double pression anglo-saxonne, la délégation française, malgré les remarquables efforts d'Albert Sarraut, qui « sauva l'honneur », dut céder et accepter que la France, avec ses trois frontières maritimes et le second Empire colonial du monde à défendre, se contenta d'une force navale égale à celle de l'Italie.

On veut espérer qu'en 1935, lors du conflit éthiopien, les gouvernants britanniques s'aperçurent de la faute commise à Washington. Il n'y eut pas perfidie, mais lourde erreur.

L'appoint considérable que la flotte italienne renforcée, en face d'une flotte française diminuée, apporte aujourd'hui à l'axe Rome-Berlin doit peser comme un douloureux remords dans les souvenirs des hommes d'Etat britanniques qui participèrent à la conférence de Washington.

La Grande-Bretagne sortait d'ailleurs elle-même diminuée de cette conférence au cours de laquelle elle avait cru devoir sacrifier à son rapprochement avec les Etats-Unis et sa suprématie navale et son alliance avec le Japon, qui par là même retrouvait sa liberté d'action en Chine. La rupture de l'Entente Cordiale entraînait l'affaiblissement simultané de la position internationale de la France et de la Grande-Bretagne. Les deux pays s'en rendirent mutuellement responsables, ce qui aggrava les méfiances entre les deux peuples.

Lloyd George eut, cependant, à l'issue de la Conférence de Washington, le mérite de se rendre compte de cette situation. Avant de quitter la conférence, Aristide Briand avait eu la hardiesse de l'exposer sans ambages. Il avait montré la France, hantée par le souvenir de la guerre, en proie à la crainte d'une nouvelle agression allemande, privée des garanties qu'elle attendait de l'Amérique et de l'Angleterre,

et obligée de sacrifier ses alliances et ses sympathies aux nécessités d'un armement qui demeurait la seule possibilité qui lui fût donnée d'assurer sa sécurité. Ce dilemme auquel, pour les Français, se résumait le problème de la paix : la garantie des Alliés ou la liberté d'armement, le vieux Clemenceau l'avait déjà posé lorsque, pressé de questions sur les bases de la sécurité française : « Et si l'Amérique refuse son concours? » Il répondait : « Pourquoi en désespérer? Nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'avoir. »

« Mais si vous ne l'avez pas? »

« Il y a la Grande-Bretagne. »

« Et si la Grande-Bretagne se dérobe? »

« Alors, il n'y a plus de traité, il n'y a plus rien! »

Cette appréhension française d'une renaissance de l'impérialisme allemand, conduisant à une nouvelle agression contre la France, les gouvernants anglais la considèrent comme relevant de la pathologie. Avec leur sens pratique, ils conviennent cependant qu'il faut en tenir compte puisqu'à Washington même, elle est apparue comme s'opposant à tout effort de reconstruction. Posant en principe que le désarmement allemand est une chose acquise, Lloyd George pense que la Grande-Bretagne ne courrait pas grand danger en donnant à la France la certitude d'une aide en cas d'invasion. Les Dominions ne s'émouvraient pas d'un engagement aussi hypothétique. Par contre, l'atmosphère serait éclaircie en Europe; les fantômes de guerre s'évanouiraient aux bords de la Seine et on pourrait aborder de face les réalités.

Mais cette certitude d'assistance, Lloyd George entend la faire payer à la France, alors que celle-ci estime l'avoir déjà et par avance chèrement payée par l'abandon de ses prétentions sur la rive gauche du Rhin.

Un malentendu vicie donc les négociations à leur naissance et l'atmosphère générale n'est pas favorable à l'Entente. Les accords de Washington et l'accord d'Angora ont « concrétisé » devant l'opinion publique les dissentiments des deux pays. Deux hommes de bonne volonté, l'un à

Londres, Lloyd George, l'autre à Paris, Aristide Briand, n'entendent pas désespérer. Pour l'un et l'autre l'enjeu de la négociation vaut que l'on consente des sacrifices. Que les deux pays souffrent de maux différents n'exclue pas qu'un remède commun puisse être trouvé. Le contact est pris à Londres en décembre 1921 entre lord Curzon et l'ambassadeur de France, marquis de Saint-Aulaire. Ces conversations préliminaires font entrevoir la possibilité d'une action concordante qui lierait à la collaboration militaire des deux pays, souhaitée par la France, leur coopération pour une politique européenne de reconstruction économique, désirée par la Grande-Bretagne.

Une conférence réunit à Cannes, du 6 au 12 janvier 1922, le Premier anglais et le Premier français.

Aristide Briand, évoquant son départ, dira plus tard : « L'alliance projetée devait être « le bras séculier » de la S. D. N.; voilà quelle était ma conception. On peut prétendre qu'elle était trop vaste; on peut la ridiculiser, mais je ne suis pas un chimérique; je n'allais pas à Cannes sans quelques raisons d'espérance. »

En Grande-Bretagne, le journal l'*Observer,* dans son leader, constate avec satisfaction « qu'un projet de pacte franco-britannique n'a pas trouvé beaucoup d'échos en Angleterre... Les querelles d'après-guerre seront une leçon pour l'Angleterre et lui éviteront de s'engager dans les liens d'une alliance. »

Lloyd George pense que la conclusion d'un pacte franco-anglais d'assurance et de garantie facilitera à la France une évolution qui permettra par une révision des traités et un allègement des charges de l'Allemagne de pacifier l'atmosphère européenne pour le plus grand profit de l'économie britannique. Aristide Briand, qui sent la nécessité d'un ajustement des traités de paix pour rétablir la position internationale de la France dans le cadre des traités, est disposé à se prêter à une révision générale des questions qui opposent la France et la Grande-Bretagne. Comme l'indique, avec juste raison, Fabre-Luce : « La résurrection du pacte de garantie permettrait au gouvernement français de revendi-

quer une liberté plus grande pour procéder à cette inévitable adaptation. Les déceptions financières disparaîtraient dans la joie de la sécurité. » Mais les deux hommes d'Etat se heurtèrent à la méfiance si ce n'est à l'opposition de l'opinion publique de leur pays.

Le Parlement britannique est plus que jamais attaché à « l'esprit insulaire » : il ne peut être question d'ajouter aux obligations qui lient la Grande-Bretagne sur le Continent : il serait au contraire plus opportun de limiter celles qui découlent déjà pour elle du « Covenant de Genève ». La plupart des Anglais ne croient pas le pacte nécessaire », assure le *Daily Telegraph*.

Le Parlement français est encore plus réticent : il dénonce la perfidie anglaise : Londres offre un pacte qui ne sera en réalité qu'un marché, un marché de dupe pour la France. Le concours éventuel d'une armée britannique, désorganisée depuis les traités de paix et dont l'efficience ne peut en tout cas être envisagée qu'à longue échéance, ne saurait compenser les sacrifices immédiats qui sont demandés à la France. Fidèle aux traditions de sa diplomatie, la France ne suit pas Aristide Briand, elle se cramponne à la lettre des traités. Et le 12 janvier, Briand, découragé, combattu par son propre gouvernement, donne sa démission. A Londres, on s'irrite de voir que l'opinion publique française n'apprécie pas un pacte « destiné à lui faire plaisir ». La tentative de rapprochement, en raison des mentalités qui s'opposent, une fois de plus, n'a donc contribué qu'à creuser plus profondément le fossé qui depuis la fin de la guerre sépare les deux nations.

L'échec de la Conférence de Cannes n'affecte ni la France ni les Anglais; il n'est que prétexte à ironie. Il est plaisamment symbolisé par cet essai malheureux que le Premier Français fit du jeu de golf sur l'invitation du Premier Anglais. Aristide Briand lui-même écrira : « Essayez donc de jouer au golf, me dit Lloyd George, et il me mit dans les mains un bâton recourbé et une balle blanche. Je n'ai pas réussi et il y avait là des photographes, des cinématographes!... » Devant la Chambre des députés, il est plus amer.

« Je ne saurais dire que dans cette conférence je me sois senti entouré de la force morale dont j'avais besoin pour conduire d'aussi dures négociations, alors je suis revenu », et il ajouta en descendant de la tribune : « D'autres feront mieux. »

La France estima que Raymond Poincaré était le plus désigné pour « faire mieux ». Il succéda à Aristide Briand. Poincaré au pouvoir, c'était le retour de la France à la stricte et persévérante application des traités. Comme l'affirme si bien en substance M. Fabre-Luce[1]. « Les textes, le droit, l'Histoire » vont à nouveau s'opposer avec rigueur à l'esprit européen, à la souplesse opportuniste de Lloyd George. Si on a dit de ce dernier qu'il avait de « l'avenir dans l'esprit », aussi justement pourrait-on affirmer que Poincaré a l'esprit encombré de souvenirs historiques et de principes juridiques. »

Le vaste programme de reconstruction européenne qui hante depuis Washington le cerveau du Premier Anglais apparaît au Premier Français « de dangereuses spéculations sur la « nébuleuse ». Sa pensée à lui s'attache à bâtir un édifice tout de logique et de bon sens. L'Angleterre lui reprochera de partir de prémisses essentiellement fausses ou tout au moins contestables. Poincaré croyait à la capacité de paiement de l'Allemagne et à son mauvais vouloir. Il établissait une cloison étanche entre les questions financières, les questions économiques et les questions politiques. Hérésie, écrira Keynes. Perfidie, traduira l'opinion anglaise. L'entente était difficile. Raymond Poincaré rencontra Lloyd George à Boulogne, le 25 février. De part et d'autre, et pour des raisons de politique intérieure, des concessions sont faites. Le communiqué apporte l'assurance qu'à Londres comme à Paris on désire « travailler ensemble, en pleine confiance mutuelle, à la reconstitution de l'Europe et à la consolidation de la paix ». De telles affirmations ne tendent qu'à aggraver le malentendu entre la France et la Grande-Bretagne en ce qui concerne les moyens propres à réaliser

1. Alfred Fabre-Luce, *La Crise des Alliances.*

ce programme ambitieux. C'est sur cette ambiguïté que la réunion d'une conférence internationale est décidée.

A Paris comme à Londres, pour que la conférence réussisse, il serait nécessaire que, libérés des souvenirs du passé, les hommes d'Etat s'adaptent à l'évolution politique du monde, aux facteurs nouveaux qui, dans le domaine politique, économique et social, s'imposent aux deux pays sous l'aspect différent que leur imposent leur mentalité et leurs traditions. Il faudrait que, de part et d'autre, on ait conscience de ces divergences, des raisons qui les justifient. Cette conscience permettrait une indulgence réciproque, base des compromis nécessaires. Un journaliste anglais, notoirement francophile, W. Steed, écrira, au sujet du problème des réparations, « qu'il s'élevait avec force contre la tendance française à prendre un point de vue d'usurier vis-à-vis des obligations du débiteur plutôt qu'un point de vue plus large et à plus longue vue du commerçant qui considère que ramener ses créanciers à la santé financière est une des conditions à l'acquittement possible de leurs engagements. » C'est ce défaut de compréhension mutuelle qui s'affirme une fois de plus à la Conférence de Gênes. Les égoïsmes nationaux reprennent tous leurs droits et dépassent les nécessités de la solidarité interalliée. On en revient à la formule que Canning préconisait en 1823 : « Chaque nation pour elle-même et Dieu pour toutes. »

A la suite de la conférence, la situation ne fit que s'aggraver. Le 20 août 1922, Paul Cambon, de sa retraite de Paris, écrit à son frère : « Entre nous et les Anglais, les rapports se tendent de plus en plus et l'on pourrait croire à une rupture imminente. Malheureusement Poincaré rend sa situation de plus en plus difficile en s'obstinant à répéter qu'il obligera l'Allemagne à céder sans laisser la porte ouverte à quelque arrangement. Le Celte de Londres et le Lorrain de Bar-le-Duc sont crêtés l'un contre l'autre et s'abordent à coups de bec. Affaire de vanité et d'antipathie personnelle. »

L'Allemagne, elle, cependant — et c'est là le danger — est restée fidèle au « Gott mit uns ». Dans l'ombre, elle négocie avec les Soviets. Et l'échec de la politique interalliée, le

danger des divergences de vues franco-britanniques prennent toute leur valeur lorsqu'à Rapallo le Reich et l'URSS signent un traité d'alliance dont il ne faut pas oublier qu'il n'a jamais été formellement dénoncé. Ce traité entraîne la rupture de la Conférence de Gênes. En Grande-Bretagne, on ne veut voir dans ce rapprochement germano-russe que l'inévitable conséquence de l'obstruction française à toute entente et avec la Russie bolcheviste et avec l'Allemagne. C'est cet « ostracisme » français contre deux nations dont le concours est essentiel à la reconstruction politique et économique de l'Europe qui a créé entre elles « des intérêts communs ». Aussi bien, le gouvernement de Londres, après une protestation platonique à Moscou et à Berlin, se borne-t-il à minimiser l'acte diplomatique de Rapallo, à y chercher même une possibilité nouvelle de paix. Si les craintes que peut faire naître la conjugaison des intérêts russes et allemands, incitent l'opinion anglaise à rechercher à nouveau une alliance avec la France, comme contrepoids nécessaire à la rupture de l'équilibre européen, cette alliance ne vaudra qu'autant qu'elle comportera pour la France l'abandon de son intransigeance vis-à-vis de l'Allemagne.

Mais, pour la France, cette conception éveille toujours la même méfiance. La question des réparations demeure pour elle au premier plan de ses préoccupations. Tandis que Lloyd George déclare qu'il accueillera les partisans de la paix « d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient », M. Poincaré, dans son pays natal de Bar-le-Duc, laisse entendre que « la France ne laissera aucun pays juge de ses intérêts essentiels pour la défense desquels elle prendra toute initiative convenable ».

Dans son esprit, l'occupation de la Ruhr était décidée à titre de sanction, dans le cadre du traité sans doute, mais en opposition catégorique avec l'idéal britannique qui n'admet aucun droit, aucune obligation, aucune sanction s'ils ne sont opportuns et « efficients ». Le 11 janvier les troupes d'occupation françaises sont à Essen, le 15 à Bochum, le 16 à Dortmund, les 3 et 4 février, les Français occupent la tête de pont de Kehl et Offenburg. Le 7 mars, Stresemann, sous-

secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Reich, déclare au Reichstag : « L'entrée dans la Ruhr marque le premier essai tenté par la France enivrée de dominer l'Europe politiquement et économiquement. » Lord Curzon lui fait écho à Londres en assurant qu'il faut consentir des crédits à l'Allemagne. Lloyd George va plus loin. Il demande « si c'est un bon calcul d'exiger le paiement des réparations, ce qui diminue le pouvoir d'achat de l'Allemagne, et réduit les ouvriers au chômage. »

L'Allemagne marque un point. Stresemann note dans ses mémoires à la date du 22 avril : « Nous reconnaissons avec satisfaction que lord Curzon parle de l'Allemagne sur un tout autre ton que celui auquel nous sommes habitués de la part de la France. »

Que pouvait-on conclure en France, où les esprits demeuraient attachés à la stricte application du traité, de l'insistance de lord Curzon : « Au fur et à mesure que s'épuisent les forces productives de l'Allemagne, déclare-t-il, le rétablissement de son crédit et le paiement de ses dettes reculent vers un avenir incertain. Cet état de choses, toute l'Europe le paie, l'un par la baisse de son change, l'autre par la diminution de son commerce, le troisième par l'augmentation du nombre des chômeurs. On n'exagère pas en déclarant que notre relèvement à tous est compromis et que la paix pour laquelle nous avons fait de tels sacrifices est menacée. » Pour ne laisser aucune illusion au Quai d'Orsay, le Foreign Office lui adresse une note très ferme : « L'Angleterre, se fondant sur l'avis des conseillers de la Couronne, estime que la France, sans le consentement des autres alliés, n'a pas le droit de procéder à des sanctions militaires en dehors des territoires occupés primitivement. »

Stresemann voit tout le parti à tirer de cette situation. Lord d'Abernon, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, est prêt à lui faciliter sa tâche. Le rôle de ce dernier apparaît aujourd'hui dicté par une sagesse et une largeur de vues conformes aux véritables intérêts de l'entente franco-britannique. Il ne pouvait à l'époque qu'être interprété en France comme une « quotidienne perfidie ». Devant l'effondrement

du mark et les prodromes inquiétants d'une révolution communiste en Saxe et en Thuringe, lord d'Abernon suggère sa médiation pour la conclusion d'un « gentlemen's agreement » entre la France et l'Allemagne. Cet effort de médiation constitue pour les Français un crime contre l'alliance et par surcroît un défi au bon sens. L'argent que l'Amérique et l'Angleterre se déclarent disposées à prêter à l'Allemagne ne servira qu'à lui faciliter son réarmement, dit-on à Paris.

Avec le recul du temps, on peut affirmer que l'occupation de la Ruhr était une opération nécessaire, mais qu'elle a été mal conduite. Pour la rendre réellement efficace, la France aurait dû donner à la Grande-Bretagne des garanties pour la sauvegarde des intérêts de l'industrie du charbon en Grande-Bretagne et cela était possible. Il aurait été désirable aussi qu'aux préoccupations financières et économiques n'aient pas été mêlées des « visées politiques ». Les mouvements séparatistes rhénans auxquels, au cours de l'occupation, la France a été mêlée, contribuèrent à renforcer en Angleterre l'idée que la France n'avait pas abdiqué de ses prétentions impérialistes.

Lloyd George lui-même dira plus tard au célèbre journaliste français Pertinax : « Les Français ont raté leur chance en menant mal cette affaire de la Ruhr. La partie était belle. Une grande œuvre pouvait être réalisée, mais vous l'avez manquée. » L'opinion britannique a été unanime pour réclamer l'évacuation : le problème du charbon demeurait pour elle aussi essentiel que le problème de la sécurité et des réparations en France.

A Paris, Poincaré, sûr de son bon droit, fort du texte des traités, répond : « Nous ne quitterons pas la Ruhr avant que le dernier sou, que l'Allemagne nous doit, n'ait été payé. » Ce langage est incompréhensible à Londres. Il semble surtout périmé. On ne comprend pas que la France en soit encore à chercher dans le maintien de sa force militaire la solution de ses difficultés; qu'elle ne s'efforce pas plutôt de consentir à des sacrifices qui, librement négociés, pourraient offrir d'avantageuses contreparties et plus sûres que celles

qui sont imposées par la force. Le souci, qui est au fond de tout esprit anglais de n'envisager la politique que dans le cadre du réel et que subordonnée aux nécessités économiques, se traduit par une méfiance contre tout gouvernement français qui ne sait pas trouver une formule de compromis, fût-elle provisoire, entre les intérêts de la France et ceux de ses alliés.

Ce que l'on affirme à Paris être un dilemme entre les intérêts permanents de la nation et l'abdication apparaît à Londres comme « un dilemme entre l'utopie et le réalisme ». La sécurité française ne dépend-elle pas plus sûrement de l'organisation nouvelle des rapports internationaux que de traités d'alliance? Raymond Poincaré croit donc répondre au désir du gouvernement anglais lorsque, le 21 septembre 1923, jour de la capitulation des Allemands dans la Ruhr, il décide de mettre à l'étude un pacte d'assistance mutuelle qui serait conclu dans le cadre de la S. D. N. Il est prévu que ce pacte sera obligatoirement « ouvert à la signature de tous les Etats, membres de la S. D. N., et peut-être aux Etats qui n'en font pas partie ». Ce pacte implique le premier ralliement de la France à des méthodes diplomatiques plus souples, et un effort d'adaptation de ses intérêts aux conditions nouvelles de la vie internationale. Les hautes parties contractantes affirment que la guerre d'agression constitue un crime international. Elles prennent l'engagement solennel de ne pas commettre ce crime. Le pacte en prévoit la répression sur la base d'une collaboration économique et financière de toutes les puissances, sur la base aussi de leur coopération militaire et navale sous un commandement unique.

La Grande-Bretagne, méfiante, n'apprécie pas la valeur de cet effort de bonne volonté du Cabinet de Paris. La Chambre des Communes ne veut y voir qu'une demande d'engagements nouveaux. Elle se refuse à ratifier le pacte et, une fois de plus, le Français moyen en marque son étonnement et est rejeté vers les formules d'une tradition diplomatique périmée. La faute anglaise est évidente. Si évidente, qu'elle est vite réparée. Le 21 janvier 1924, le Labour Party ayant

triomphé aux élections, Mac Donald prend le pouvoir. Tout de suite, il s'attaque au problème du rétablissement de l'entente avec la France. Il écrit à Raymond Poincaré : « Il m'est pénible que tant de questions soient en suspens et nous apportent du souci et de l'inquiétude. Vous avez votre opinion publique, j'ai la mienne. Vous avez vos intérêts nationaux à défendre et moi j'ai les miens. Au premier abord, ils semblent opposés, mais je suis sûr qu'avec de la bonne volonté, on pourra les accorder et qu'il est possible de trouver des moyens permettant à la France et à la Grande-Bretagne le maintien d'une collaboration cordiale. Nous pouvons défendre ouvertement les intérêts de nos pays sans animosité ni hostilité. Ainsi l'Entente sera autre chose qu'un vain mot. La France et l'Angleterre pourront, la main dans la main, fonder la paix et la sécurité en Europe. » Poincaré répond dans des termes identiques. Une nouvelle ère d'entente internationale est ouverte entre la France et l'Angleterre.

Qu'ont-elles gagné l'une et l'autre pendant ces cinq années de mésentente, de 1919 à 1924? Exactement rien. Elles ont orienté leurs opinions publiques dans des idées de méfiance réciproque. Elles ont favorisé des combinaisons internationales dangereuses, elles se sont appauvries dans le domaine économique et financier. Diplomatiquement, elles ont perdu de leur prestige individuel et commun dans le monde.

CHAPITRE VI

LE CREPUSCULE DES VAINQUEURS

A partir de 1924, une évolution se dessine dans les rapports franco-anglais. Dans l'un et l'autre pays, on ne cherche pas davantage à se comprendre, mais on comprend que cette « incompréhension réciproque » dans le choix des moyens menace l'œuvre de paix, but commun et également désiré.

En France, on commence à mettre en doute l'efficacité d'une politique strictement attachée à la lettre des traités. Un des meilleurs écrivains de politique extérieure, Jacques Bainville, qui appartenait cependant à l'équipe d'extrême-droite, l'*Action française,* écrivait : « Il ne fait pas bon, même pour la France républicaine, de devenir M. Veto. On conçoit que la Grande-Bretagne ne veut pas et ne peut pas se lier par un traité militaire pour la garde du Rhin. »

L'Angleterre a réalisé de son côté que l'effort de reconstitution économique de l'Europe, qui est le premier objet de ses préoccupations, ne peut se poursuivre qu'en accordant à l'Allemagne des « facilités », mais en contre-partie des garanties à la France. La Société des Nations apparaît, à Londres comme à Paris, le cadre dans lequel peuvent être accordées les deux politiques. Ce cadre autorisait, en effet, des combinaisons européennes qui, en élargissant les problèmes, en les liant les uns aux autres, permettait de trouver des contre-parties aux concessions qu'exigeait la solution de chacun d'eux envisagé séparément. Pour la première fois, les partis de gauche sont simultanément au pouvoir en France et en Angleterre. La tâche de rapprochement semble devoir en être facilitée. Toutes les nations, fidèles aux prin-

cipes démocratiques et à l'idée d'une loi internationale supérieure, répondaient enfin à l'appel de Genève.

L'évolution en faveur de la S. D. N. était à Paris imposée par l'impossibilité où se trouvait la France seule de faire payer l'Allemagne et de se protéger contre les ambitions renaissantes de cette dernière. L'évolution en Angleterre était également faite de résignation. La preuve avait été donnée que la France était, à défaut de garanties, décidée à agir seule pour la défense de ses intérêts. Le matérialisme historique de Keynes avait fait faillite. La politique avait continué à exercer sa primauté vis-à-vis de l'économique. La Russie avait subordonné la reprise de toutes relations d'affaires avec le reste de l'Europe à la reconnaissance de leur nouveau gouvernement des Soviets. L'Allemagne n'avait pas payé, elle ne faisait travailler que pour une très faible part l'industrie anglaise, bien que les capitaux anglais et américains se soient empressés à collaborer à son relèvement.

La France et l'Angleterre ont donc acquis le sentiment que rien en Europe ne peut se faire de constructif sans leur étroite coopération. De 1924 à 1936, les gouvernements de Londres et de Paris s'efforceront de la réaliser. Malheureusement, l'objet qu'ils se proposent leur est seul commun. Les divergences de caractère et de méthodes demeurent au service des égoïsmes nationaux. Le retour en 1936 au vieux système diplomatique des alliances sera le renouveau de l'« Entente Cordiale ». Il était irrémédiablement logique. Plus que les événements politiques, les tendances psychologiques traditionnelles mènent les peuples.

Durant ces douze années, de 1924 à 1936, bien que la Grande-Bretagne et la France aient été d'accord sur les buts à atteindre, leur incompréhension et leurs heurts amenèrent l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, le Japon même, à prendre conscience de leurs forces, à les associer et à en user, à la faveur du désaccord franco-britannique, pour ruiner l'œuvre de solidarité européenne poursuivie à Genève.

Les moyens nouveaux que la S. D. N. offrait aux diplomaties, les Français entendirent qu'ils fussent mis en œuvre pour résoudre par priorité le problème de la sécurité fran-

çaise qui comportait le maintien d'une Allemagne éternellement soumise à une tutelle internationale. Comme l'a écrit E. R. Curtius dans son *Essai sur la France* : « C'est en servant son idée nationale que la France prétendait réaliser une valeur universelle. » Les Anglais souhaitaient que l'universalisme de Genève assurât définitivement pour sa tranquillité la balance des pouvoirs en Europe. Entre les deux conceptions il n'y a pas eu de pont. Aussi, les systèmes auxquels elles donnèrent tour à tour naissance aboutirent-ils tous à des échecs.

C'est l'Allemagne, au surplus, qui, dans son désir unanime de libérer la Ruhr et la Rhénanie de l'occupation, apporta les prémisses de la politique nouvelle.

Le 9 février 1924, au nom de son ambassadeur souffrant, un fonctionnaire allemand apportait à M. Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères de France, un mémorandum aux termes duquel l'Allemagne « se déclarait disposée à collaborer à un règlement de la question de sécurité. » L'Allemagne envisageait de donner son adhésion à un pacte par lequel « les puissances intéressées au Rhin s'engageraient solennellement, et devant le gouvernement des Etats-Unis, pour une période prolongée, et qui serait à déterminer, à ne pas faire la guerre l'une contre l'autre. » L'adhésion de la Grande-Bretagne est enthousiaste. Aux Communes, le 24 mars 1925, sir Austen Chamberlain qui, depuis les élections anglaises de 1924, était devenu en Angleterre le porte-parole de l'opposition dans les questions de politique extérieure, déclare : « Sans votre appui rien ne sera fait. L'Empire britannique, détaché de l'Europe par ses Dominions, uni à l'Europe par ses îles, peut faire ce qu'aucune nation sur la surface du globe ne peut effectuer. De l'est à l'ouest arrive à moi le cri qu'après tout la paix est entre les mains de l'Empire britannique et que si l'Empire le veut, il n'y aura plus jamais de guerre... »

Cette affirmation orgueilleuse qui, avant toute négociation, revendique pour l'Angleterre le rôle d'arbitre et laisse

entendre que l'initiative allemande aurait été suggérée par Londres, éveille en France des méfiances. E. Herriot estime néanmoins qu'une possibilité est ouverte à la diplomatie française de réaliser ses buts en accord avec le gouvernement de Londres. Il se rend aux « Chequers » chez le Premier britannique Mac Donald. « Descartes rend visite à Knox », plaisantèrent certains diplomates français. Cette boutade avait le mérite de mettre en relief la psychologie des deux interlocuteurs : Mac Donald répondait à l'appel d'un instinct religieux. Herriot à celui d'une mystique sociale et humaine.

Au cours de leur première conversation, à l'issue d'un dîner intime, Mac Donald déclarait à son interlocuteur : « Vos révolutions ont toutes été politiques. Les nôtres furent surtout religieuses. Il faut expliquer la différence entre les deux peuples par des mobiles qui, en Angleterre, participent de l'âme et en France participent du cœur. Vos régicides étaient athées; le Lord Protecteur qui fit mourir Charles d'Angleterre croyait en Dieu ! »

Tous deux, cependant, représentaient les éléments français et anglais les plus avancés, ceux qui étaient les mieux à même de se comprendre. Lloyd George notait lui-même les avantages du négociateur français : « Herriot, disait-il, ayant, plus qu'un autre homme politique en France, présent à la mémoire l'échec d'une politique de force à laquelle il n'a jamais donné son adhésion, pourra le rappeler quand il voudra pratiquer une politique de détente internationale. Il a ainsi un avantage marqué sur M. Briand lorsque ce dernier tenta les négociations de Cannes. »

Sur cette entrevue que n'a-t-on pas dit ou écrit? déclarait récemment le président Herriot : « Parce que, le 22, avant de nous quitter, nous nous étions assis de compagnie, pendant quelques minutes, sur l'herbe d'une prairie, on déclara que j'avais passé mon séjour aux Chequers à fumer la pipe, de la même façon que M. Aristide Briand, lors de la célèbre rencontre de Cannes, n'avait songé qu'à jouer au golf. En vérité, notre échange de vues, commencé le 21 au soir, après un dîner rapide, avait duré jusqu'à une heure

avancée de la nuit et occupé toute la matinée du lendemain. J'en ai sous les yeux le procès-verbal en soixante grandes pages. Si j'acceptais du premier coup de négocier avec les Allemands, disais-je à Mac Donald, je serais submergé. La question est grave pour la France, parce que c'est une affaire d'impression. La sensibilité chez nous n'est pas la même qu'ailleurs. Je veux arriver à conférer avec les Allemands : mais il ne faut pas aller trop vite, nous manquerions notre but. Tous les résultats que nous pourrions obtenir seraient masqués par un mot. On jetterait à l'opinion publique celui de « capitulation ».

Edouard Herriot pose ainsi parfaitement le problème. L'opinion publique en France n'est pas encore mûre pour la recherche d'une organisation internationale, dût-elle lui apporter des garanties plus sûres que celles qu'elle attend de sa propre force. E. Herriot reconnaît l'effort de compréhension de son interlocuteur anglais. « M. Mac Donald, dit-il, désire, ainsi que moi-même, aider l'évolution démocratique de l'Allemagne; mais il est prudent, il veut lier l'ennemie d'hier par des engagements écrits, éviter ces procédés dilatoires où elle excelle. Il se montre d'une cordialité dont toutes mes relations avec lui prouveront la sincérité. Nous discutons point par point. S'agit-il de l'évacuation militaire de la Ruhr? Je propose qu'il y soit procédé à mesure que les dettes allemandes seront commercialisées.

« Avec la même liberté, nous abordons le problème des sanctions. On a prétendu que M. Mac Donald s'était montré, sur ce sujet, très hostile à nos demandes de précautions. Je me reporte au texte du procès-verbal : « Ce que j'ai essayé d'établir, a déclaré M. Herriot, c'est un lien d'étroite et véritable unité entre nous. Nous donnerons, dès maintenant, un avertissement à l'Allemagne qui saurait qu'en cas de manquement elle se trouverait en face de la même union des Alliés qu'en 1914. Il n'y aurait pas de projet défini, pas d'arrangement fait à l'avance, sauf celui-ci que nous ne permettrons pas à l'Allemagne de se mettre en défaut.

« Je pose la question de la sécurité de nos troupes et déclare que je ne ferai rien sur ce point sans avoir l'assen-

timent du maréchal Foch et de son état-major. M. Mac Donald me comprend et il accepte.

« Nous examinons le programme de la conférence qu'il va falloir convoquer pour discuter les rapports des experts. L'Allemagne devra y être invitée : elle doit pouvoir discuter, négocier avant de signer. Je demande qu'avant de la convoquer, on travaille d'abord à réaliser l'accord entre alliés. M. Mac Donald y consent. J'introduis la question des dettes interalliées. M. Mac Donald soutient que cette question n'est point posée par le rapport des experts et demande que le problème soit confié à des experts financiers. De même, quand je demande enfin un pacte de garantie mutuelle qui comprendrait l'Allemagne et serait soumis à la S. D. N., M. Mac Donald offre de rechercher un système général de sécurité. »

Le détail de cette discussion des Chequers est typique. Il montre qu'un renouveau de l'Entente Cordiale apparaissait possible sur des bases nouvelles. Du côté français, on renonçait à prétendre avoir toujours raison en face des anciens alliés comme des anciens ennemis et à pratiquer une politique négative faite de « bouderie et de méfiance ». Du côté anglais, on ne songeait plus à accuser la France, et la France, seule, d'être responsable de l'impasse où l'on était arrivé : « La Grande-Bretagne est-elle disposée, dit Herriot, après le règlement des réparations sur la base d'un rapport d'experts, à étudier un pacte de garantie mutuel? Un pacte entre alliés d'abord, puis un autre offert à l'Allemagne sous les garanties données par la S. D. N. »

Herriot ne manqua pas de rappeler qu'après le traité de Versailles, le pacte de garantie à trois, Etats-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne et France, qui devait être le corollaire des concessions françaises, n'avait pas été ratifié. Mac Donald ne se refuse pas à approfondir toute la question de la sécurité. Mais entre autres difficultés en voici une : avant de prendre un engagement, « il faut, déclare-t-il, que je m'assure de l'appui de tous les Dominions. Or, je tiens à vous avertir loyalement que ce sera difficile. Tous mes experts sont opposés à un traité d'assistance mutuelle qui nous

entraînerait à augmenter nos armements. Si nous commençons par le traité de garantie mutuelle cela nous liera les mains vis-à-vis des Etats-Unis lorsque ceux-ci convoqueront une conférence sur le désarmement. »

Malgré la bonne volonté indiscutable des deux antagonistes, le différend s'accusa : sécurité d'abord, dit le Premier français : l'entente en sera facilitée dans le domaine financier et économique. Réglons d'abord les questions financières et économiques, répond le Premier anglais. La meilleure sécurité est celle qui découlera de la prospérité ainsi retrouvée. « Il faut avoir le courage, dit Herriot, de se rendre compte que le problème des réparations n'est pas seulement financier mais politique et militaire. Et cela par la faute de l'Allemagne, qui ne souhaite unanimement que de retrouver un potentiel économique qui lui permette de réaliser ce que la Prusse a réussi après son écrasement par les armées de Napoléon Ier. Si la S. D. N. ne nous apporte pas préalablement une organisation de protection, efforts communs, sacrifices, morts de la guerre, tout cela aura été inutile. Je crois que je n'aurais pas fait mon devoir envers mon pays si je ne mets pas préalablement l'Allemagne hors d'état de nuire. La France ne peut pas compter uniquement sur une conférence internationale et les Etats-Unis sont bien loin! Je préférerais que la France ne soit pas payée si elle devait renoncer à sa sécurité. Ne peut-on essayer de trouver d'abord une formule de garantie contre un danger qui rendrait inutile toute mise en application du plan des experts? »

C'est après cet effort de réciproque compréhension que s'ouvre à Londres, le 16 juillet 1924, le cycle des conférences internationales au cours desquelles seront traitées les relations de la France et de l'Allemagne. La Grande-Bretagne souhaitait avant tout que les armées françaises évacuassent la Ruhr. L'occupation de ce centre industriel lui apparaissait comme le principal obstacle à tout accord. Non seulement elle privait l'Allemagne du principal instrument de sa renaissance économique, souhaitée par le commerce anglais, mais elle faisait par surcroît peser une lourde hypothèque sur l'industrie britannique en assurant à la France ses

besoins en charbon. En France, au contraire, cette occupation était considérée comme la mesure la plus efficace pour rappeler le Reich au respect de ses obligations et comme garantie contre toute solution de force.

L'opinion était unanimement irréductible sur ce point : « Quarante des députés radicaux ne suivraient plus le gouvernement si ce dernier ne maintenait pas encore l'occupation un an au moins ! » déclarait Loucheur en arrivant à Londres. Dans les journaux d'opposition, on disait au président Herriot : « Si aucun arrangement n'intervient au sujet des dettes interalliées, si vous ne nous rapportez de Londres aucun avantage commercial, si vous cédez aux Allemands au sujet du délai d'évacuation de la Ruhr, nous ne vous tolérerons plus au gouvernement. » Mac Donald ne cachait pas à M. Herriot, dans une lettre personnelle d'un ton très amical, que le gouvernement britannique désirait non pas seulement un accord économique sur la Ruhr, mais son évacuation militaire. M. Herriot savait bien qu'il faudrait en venir là un jour ou l'autre. Il pensait qu'il serait peut-être possible, en répondant au vœu du gouvernement de Londres, d'obtenir de lui et de l'Allemagne quelques avantages. Il répugnait à recourir à « de mesquins atermoiements vis-à-vis de décisions qui seraient inévitables ». La France n'avait pas intérêt, suivant le mot du comte Sforza, « à demeurer à la remorque des événements, même lorsqu'ils étaient prévisibles, et à s'y résigner après, dès qu'ils arboraient le prestige du fait accompli. » Il désirait toutefois être assuré que l'évacuation ne nuirait pas aux intérêts militaires. Il convoqua le général Destiker, chef d'état-major du maréchal Foch : « J'ai absolument besoin, lui dit-il, de voir le maréchal. Voulez-vous le prier de venir sans délai à Londres. La question de l'évacuation militaire de la Ruhr se pose. C'est un problème que je ne veux pas régler sans lui. » Sans hésitation, Destiker répondit : « Il est inutile de déplacer le maréchal. Je connais son opinion et je vais la dire : si la Ruhr pouvait être évacuée militairement dans les vingt-quatre heures, le maréchal en éprouverait la plus vive satisfaction. » Comme M. Herriot manifestait sa surprise, le

général poursuivit : « L'occupation de la Ruhr ne présente que des inconvénients au point de vue militaire. Si nous avions une menace de guerre demain, la première mesure que nous prendrions serait de rappeler les troupes qui sont ainsi placées en flèche et insérées dans un réseau presque inextricable de lignes de chemins de fer et d'usines. L'occupation du Rhin est une mesure stratégique, celle de la Ruhr n'en n'est pas une. » Lorsque la ratification des accords de Londres fut demandée à la Chambre, le général Destiker, commissaire du gouvernement, prit la parole et confirma l'opinion du maréchal Foch en termes qui sont consignés au *Journal Officiel*.

Les préjugés répandus dans l'opinion publique française ont voulu que l'évacuation de la Ruhr ait été imposée par « la perfide Albion », contrairement aux intérêts permanents de la sécurité française, alors que c'est d'accord avec le maréchal Foch que l'évacuation militaire de la Ruhr a été librement décidée comme conforme à ces intérêts.

Les réactions de l'opinion publique en Grande-Bretagne comme en France étaient toujours dictées par un défaut de compréhension et aussi par une méconnaissance de la situation réelle. A Londres, on mésestimait les dangers d'un réarmement allemand. A Paris, on se refusait d'admettre qu'un allégement des charges financières et économiques imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles consoliderait la paix.

L'accord ne put être réalisé qu'avec de très grandes difficultés. Cette pression de l'opinion publique jouait contradictoirement sur les négociateurs français et anglais. « Lorsque les Commissions eurent achevé leur travail et résolu le problème des sanctions éventuelles, a déclaré le président Herriot, nous vîmes se réaliser les craintes que mon collègue anglais avait manifestées aux Chequers. Les Américains, prêteurs éventuels, trouvaient excessives nos précautions à l'égard de l'Allemagne. Il y eut des jours où nous pensâmes que tout allait être rompu; plus d'une fois je me préparai à regagner Paris, malgré les efforts de conciliation que tentait, chaque matin, M. Mac Donald dans les réunions privées qui

nous assemblaient chez lui. Lorsque je fus environné de tant d'obstacles que je pus croire la continuation des débats impossible, je proposai et fus assez heureux pour faire accepter l'introduction dans les accords de la notion d'arbitrage. Le jour où cette notion eut été admise, les complications se simplifièrent. Le 16 août, M. Mac Donald se félicitait de l'heureuse issue de nos travaux. Je suis convaincu, disait-il, que nous avons donné à l'Europe quelque chose de mieux qu'un accord rédigé par des juristes; nous avons tous négocié, pris part à la discussion en nous mettant chacun à la place de l'autre. C'est là le plus grand progrès que nous ayons réalisé, même si finalement l'un ou l'autre a été déçu par le résultat. Nous offrons maintenant à nos peuples le premier accord qui ait été vraiment négocié depuis la guerre... Cet accord peut être considéré comme le premier traité de paix, puisque nous le signons dans le sentiment que nous avons tourné le dos aux terribles années de guerre et à l'esprit de guerre. »

On a beaucoup discuté sur ces accords; les passions de politique intérieure avaient joué dans les discussions un rôle plus grand que les arguments de politique extérieure. Il n'en est pas moins vrai que ces accords ont abouti au plan Dawes et que ce plan Dawes, que l'on détruira plus tard pour y instituer le plan Young, est le seul contrat qui ait valu à la France des réalités substantielles, puisqu'il lui a procuré environ vingt-cinq milliards de francs.

L'œuvre de reconstruction européenne n'avait été qu'ébauchée à Londres. Un état d'esprit nouveau avait animé les hommes d'Etat français et anglais, mais les deux peuples demeuraient dans l'expectative, inquiets de part et d'autre de voir qu'on tournait le dos au passé pour se rallier à des conceptions internationales auxquelles ils n'avaient pas été préparés et pour la défense desquelles ils ne pouvaient avoir la foi « qui, seule, les aurait rendues « efficaces »; on l'avait bien vu lors de l'échec, en 1923, du projet de traité d'assistance mutuelle qui avait été ébauché par lord Robert Cecil et Henry de Jouvenel. La cinquième assemblée de la S. D. N., qui s'ouvrit à Genève le 1er septembre, fit apparaître claire-

ment tout ce qui devait être encore concédé aux méfiances traditionnelles.

Les accords de Londres devaient, en effet, avoir pour suite logique l'œuvre de la S. D. N. C'est dans le cadre de celle-ci que devait être mis au point le projet de traité d'assistance mutuelle. Au cours des discussions, M. Ramsay Mac Donald, sans renier son adhésion de principe à la conclusion d'un traité d'assistance mutuelle, insistait sur la nécessité de définir l'agression en prenant comme critérium des intentions d'un gouvernement son empressement à accueillir l'arbitrage. « Cette notion, dont j'étais partisan, nota le président Herriot, puisque j'en avais proposé l'insertion dans les accords de Londres, avait l'avantage de répondre aux préoccupations américaines. M. Mac Donald dépassait toutefois ma pensée en considérant l'arbitrage comme suffisant pour assurer la sécurité et permettre une réduction des armements. »

M. Herriot dut combattre la théorie d'une paix fondée uniquement sur l'arbitrage. Pour lui, les trois termes : arbitrage, sécurité, désarmement, étaient solidaires; il les associa dans une formule qui, depuis, a été souvent risquée. Il ne s'agissait pas d'idéalisme purement verbal. La France, qui était de bonne foi, ne voulait pas être dupe des mots. Il ne suffisait pas d'écrire sur le fronton du Palais des Nations les trois mots magiques pour que la paix devienne une réalité et aussi l'entente entre les peuples. Dans les moindres villages de France on savait trop bien que, pour être inscrits sur les monuments publics, cet autre tryptique : « Liberté, Egalité, Fraternité », était souvent un leurre. « Liberté de mourir de faim, Egalité dans la misère, Fraternité de Caïn », chantait-on en 1848. « L'arbitrage, dit Herriot, c'est la justice sans passion, mais il ne faut pas que ce soit la justice sans force. » Pascal, dont il évoquait la grande et belle figure, avait déjà dit : « La justice sans la force est impuissante. La force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite parce qu'il y a toujours des méchants. La force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force et pour cela faire que

ce qui est juste soit fort et que ce qui est fort soit juste. »

En Grande-Bretagne, on aurait dû comprendre qu'en souhaitant le maintien de « sa force », la France ne poursuivait pas de but égoïste ou impérialiste puisque cette force, elle demandait qu'elle fût mise au service de la sécurité des petites nations comme de la sienne propre. L'entente pouvait se faire. Le 2 octobre 1924, à l'unanimité des quarante-huit Etats présents, l'Assembleé de Genève recommandait aux gouvernements l'acceptation d'un protocole qui, conformément à la thèse française, donnait comme base à l'organisation de la paix, l'arbitrage, l'assistance mutuelle et les sanctions collectives. « Bien loin d'être une construction de l'esprit, sans contact direct avec les possiblités présentes, le Protocole était, dans les circonstances de l'heure présente, le moyen le plus sûr, le seul peut-être, d'assurer la paix », déclarait le président Herriot.

On sait que, finalement, la Grande-Bretagne, malgré la recommandation de la S. D. N., ne ratifia pas le Protocole. Le nouveau gouvernement de Londres ne fit pas l'effort nécessaire pour avertir l'opinion publique que, pour la première fois, une occasion s'offrait d'entraîner la France hors de l'ornière des vieilles méthodes diplomatiques, de la tourner vers l'avenir, de l'associer à l'œuvre de reconstruction désirée. Refuser le Protocole, c'était refuser de tirer, pour les rapports franco-anglais, les conséquences logiques du revirement que l'on souhaitait de la position française. Le Cabinet britannique, divisé, craignait, en adhérant au Protocole, de s'aliéner les sympathies des Etats-Unis d'Amérique qui apparaissaient, à première vue, plus essentielles pour le redressement de la situation économique mondiale. Le Canada et l'Afrique du Sud se montraient réticents et inclinaient Baldwin à se retrancher dans une attitude négative. On croit savoir du reste que le Protocole échoua dans le Cabinet d'Empire faute d'une voix.

Une fois de plus, l'Angleterre était paralysée dans ses velléités de coopération européenne par la double servitude qui pèse sur sa politique extérieure : ne pas mécontenter l'Amérique et ne pas engager les Dominions.

La France n'avait pas réalisé qu'il y avait dans cette double servitude un « impératif catégorique », qui excluait les obligations et les sanctions. La France veut la paix définitive, mais elle désire conserver les avantages précaires d'une coûteuse victoire, qui exige le maintien du principe de ces obligations et de ces sanctions. Inconsciemment, on reproche à la Grande-Bretagne, non pas tant de vouloir acheter « la paix », déjà durement payée d'un sang versé en commun avec la France, par des amputations successives, des bénéfices escomptés ou par des modifications du statut européen, mais de chercher à ce que ces amputations et ces modifications soient supportées par les autres, par la France notamment, et soient limitées aux régions de la carte dans lesquelles ne jouent pas ses intérêts immédiats et dans lesquelles il ne peut être porté atteinte ni à son prestige, ni à son indépendance.

Loyalement sir Austen Chamberlain, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne — car le parti conservateur, après les élections d'octobre 1924, a succédé au parti travailliste — défend le Protocole à la tribune de la Chambre des Communes, le 24 mars 1925. « Toutes nos plus grandes guerres, dit-il, ont été menées pour empêcher une grande puissance européenne de dominer l'Europe, et, en particulier, d'occuper seule les côtes de la Manche et les ports des Pays-Bas. C'est pour cette raison que nos ancêtres ont combattu l'Espagne à l'apogée de sa puissance, que nos grands-pères ont combattu Napoléon et que nous-mêmes nous avons été en guerre avec l'Allemagne. C'est la question de notre propre sécurité qui se pose. »

Chaque fois qu'un homme d'Etat parle courageusement, sincèrement, l'opinion publique le suit. La France était prête à sacrifier de ses intérêts, de ses sentiments aussi pour n'attendre sa sécurité et celle de toute l'Europe que d'une meilleure organisation internationale. Un nouvel idéal lui était offert qui permettait de substituer à « une politique de paix craintive, une politique de paix constructive ».

La Grande-Bretagne ne comprit pas; elle en était encore à la vieille théorie de la balance des pouvoirs. Pour se sous-

traire aux engagements demandés par la France dans le cadre de la solidarité internationale, dont d'antiques préventions faisaient craindre qu'il serait un cadre français, les hommes d'Etat anglais favorisaient les exigences allemandes, le gouvernement de Berlin ayant compris tout le parti à tirer de la situation. Le gouvernement britannique avait été également à côté du gouvernement du Reich pour demander que les traités d'arbitrage conclus par la Tchécoslovaquie et la Pologne avec le Reich allemand, et dont la France était garante vis-à-vis de ses deux alliées, ne comportassent pas un droit de recours devant la Cour permanente de justice de La Haye, mais devant le Conseil : on retombait ainsi dans la procédure embarrassée de l'article 15 du Covenant qui ne permettait pas d'envisager une action rapide de la France en faveur de ses alliés.

Il y avait bien un certain paragraphe 7 qui semblait tout sauver : il spécifiait que, si le Conseil ne parvenait pas à se mettre d'accord, les membres de la Société se réservaient le droit d'agir comme ils le jugeraient nécessaire pour le maintien du droit et de la justice; autrement dit, chacun reprenait sa liberté d'action. Mais l'article 2 du pacte rhénan ne permettait plus à la France de bénéficier de cette liberté d'action. « Au fond, disait Stresemann, dans une note à la presse allemande, nous nous trouvons en présence du dilemme suivant : ou bien nous réussissons à faire signer un pacte international de garantie, ou bien nous avons à redouter que la France n'obtienne l'application au territoire rhénan d'un système de neutralisation contrôlé. Laissons les deux thèses s'affronter[1]. »

Le 9 février 1925, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. Koester, avait présenté à M. Herriot un avant-projet de pacte de garantie dont le gouvernement du Reich sait qu'il répondra aux préoccupations britanniques.

« Notre mémorandum, écrit Stresemann, implique de notre part libre renonciation à l'Alsace-Lorraine. C'est un gros sacrifice... Mais la France ne sera pas seule à bénéficier

1. *Les papiers de Stresemann,* tome II, page 43.

d'une garantie. La Rhénanie est en ce moment sous la menace permanente de l'impérialisme français qui n'admet pas l'évacuation. La conclusion du pacte que nous envisageons signifierait que la France serait considérée par les puissances signataires comme perturbatrice de la paix si elle cherchait à déplacer la frontière fixée par le traité de Versailles. La question ne se poserait plus de savoir à qui appartiennent les territoires rhénans... » Et il ajoute : « M. Chamberlain n'est pas de ces Anglais qui voudraient renouveler l'Entente, conclure contre l'Allemagne une alliance offensive et défensive... le gouvernement anglais nous exprime de la façon la plus énergique son assentiment. »

A Berlin, on sait aussi que le gouvernement de Londres, intéressé à un pacte rhénan qui comporte pour lui le minimum de risques, soutiendra le Reich quand le gouvernement français demandera qu'une garantie soit également donnée en ce qui concerne les frontières orientales de l'Allemagne. La Grande-Bretagne ne voudra jamais que le pacte puisse l'engager à intervenir en faveur d'une Pologne dont le jeune nationalisme l'inquiète.

Le ministère Herriot tombe le 25 mai, mais Aristide Briand, qui lui succède au Quai d'Orsay, reprend la négociation. Le 16 octobre 1925, le pacte rhénan est signé à Locarno. Il paralysait la politique française, en rendant impossible toute alliance franco-britannique hors du cadre restreint donné au pacte.

La France et la Belgique d'une part, et l'Allemagne de l'autre, se promettaient mutuellement de ne pas se faire la guerre, exception faite du cas de légitime défense en cas de contravention flagrante aux articles du traité de Versailles visant la démilitarisation de la zone rhénane.

La Grande-Bretagne et l'Italie garantissaient, au besoin par les armes, cette promesse réciproque. Le point faible du pacte était l'absence entre les puissances garantes et les puissances garanties, de tout accord d'état-major fixant les modalités d'une concentration éventuelle de troupes, l'importance numérique des effectifs à envoyer, etc... De plus, les puissances garantes étaient placées dans une attitude

d'impartialité et d'arbitrage sans que rien ne leur dicte comment aurait à être défini par elles l'agresseur. Au jour du danger, la garantie se révélerait-elle efficace dans de telles conditions? La guerre moderne ne permet guère à une coalition de s'improviser. La Grande-Bretagne se félicitait des possiblités de manœuvre qui lui étaient ainsi laissées; la France s'en inquiétait d'autant plus qu'il n'était pas unanimement admis que l'exécution de la garantie dût être automatique s'il y avait « violation flagrante » des promesses échangées par la France, la Belgique et l'Allemagne.

Sir John Simon rassurera la Chambre des Communes le 7 novembre 1933 sur la portée des engagements pris, en affirmant qu'en toute occasion, le Conseil de la S. D. N. aurait à statuer en dernier ressort avant que la garantie ne jouât. On le vit bien lors de la réoccupation par les troupes allemandes de la zone démilitarisée. Les puissances garantes étaient en position de se décharger sur le Conseil de la S. D. N. des responsabilités qu'elles avaient assumées! Dans le Conseil, chacun des membres était à même de faire obstacle à une décision qui exigeait, pour être valable, de rallier l'unanimité.

L'attitude de la Grande-Bretagne apparaissait d'autant plus perfide que la S. D. N. n'était pas encore sortie de ce que l'on a appelé « la crise de l'article 16 », dont les juristes de Genève prétendaient qu'il autorisait toute puissance adhérente à voter sur les questions qui l'intéressaient, même si elle était « l'agresseur ».

La Grande-Bretagne et l'Italie, en qualité de puissances garantes, pouvaient s'interposer pour empêcher la France d'agir, en ergotant sur l'initiative ou la réalité de l'agression. Il n'y avait pas un Français sur cent capable de saisir la situation. L'opinion publique ne voulait s'arrêter qu'à l'engagement pris par l'Allemagne de renoncer à toute revendication en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine. Elle estimait que la Grande-Bretagne s'était engagée à défendre la frontière du Rhin, qu'il n'y avait donc plus de craintes à avoir. Les diplomates français, aveuglés par l'exaltation générale que suscitait le pacte de Locarno, y voyaient un ralliement

aux idées françaises qui permettait d'établir une solidarité entre la sécurité sur le Rhin et la paix mondiale.

Il n'y eut à Paris, pour critiquer sévèrement l'accord et les services du Quai d'Orsay, qu'un journaliste : Pertinax. Généralement, on approuvait A. Briand, lorsque, se promenant à Locarno, il disait à Stresemann : « J'ai la certitude que la majorité du peuple allemand veut la paix. Mais, il y a en Angleterre une mystique politique. Il y a chez vous des gens qui ne veulent pas du traité que nous voulons conclure parce qu'ils attendent je ne sais quel miracle. Si vous leur demandez ce que sera ce miracle, ils ne savent pas vous répondre. Mais ils l'attendent. Ne vous imaginez pas que vous ayez le monopole de ces forgeurs de chimères. Il y en a partout. En France, le danger est, qu'au lieu d'attendre un miracle à venir, on vit avec des visions du passé. Il y a des gens qui s'en vont, répétant que nous étions autrefois dans le Palatinat, que Mayence a été français, que nos revendications à l'égard des provinces rhénanes sont exigées par nos traditions nationales.

« J'ai à lutter contre ces gens comme vous avez à lutter en Allemagne contre d'autres visionnaires. » En France comme en Allemagne, on rendait l'Angleterre responsable de cette « incompatibilité d'honneur ».

Dans la discussion qui suivit une conférence que Pertinax fit à cette époque à Chattmann House, un certain M. Hinks déclare que : « Tous les ennuis des Français venaient de l'Angleterre; que celle-ci avait inventé le week-end, la journée de huit heures; que l'Angleterre était le seul pays qui avait retiré quelques profits de la guerre; qu'elle avait divisé l'Europe pour mieux la dominer, et il demandait au conférencier si ces idées correspondaient bien à l'état des esprits en France. » En réalité, l'opinion publique française demeurait méfiante. Les garanties qu'elle escomptait du pacte de Locarno étaient sujettes à caution en raison même des réticences britanniques.

Etait-il opportun, disait-on à Paris, que lord d'Abernon, en accueillant Stresemann à son retour de Locarno, l'attendît sur le quai de la gare et lui déclarât : « Je viens vous

saluer par ordre britannique du ministère des Affaires étrangères », en lui communiquant un télégramme du Cabinet de Londres assurant que : « Le monde n'oublierait jamais ce qu'avait fait l'Allemagne en prenant l'initiative de ramener la paix en Europe. »

En réalité, la France était prête à renouer avec sa politique traditionnelle, celle de Sully, de l'abbé Seyès, qui ne concevait sa sécurité et son prestige qu'en fonction d'un idéal accessible aux autres nations. Aristide Briand eut le rare mérite d'incarner cet idéal et de l'offrir aux aspirations populaires comme une vraie religion, comme un dogme de beauté morale. Il sut vêtir le passé de richesses en l'orientant dans le courant de la vie, en l'adaptant à l'évolution du monde moderne. On commença de parler des Etats-Unis d'Europe.

En Grande-Bretagne, on s'inquiétait de voir la France prendre la tête d'un mouvement dont on ne discernait pas exactement les données ni les conclusions. Le 13 mai 1926, M. Stanley Baldwin et M. Amery faisaient savoir au Quai d'Orsay que la France ne pouvait appartenir à la fois à deux Sociétés des Nations : l'une pan-européenne, l'autre cobritannique.

L'*Observer* du 25 mai, jugeant cette politique française, estimait qu'elle n'était que constructions dans l'arc-en-ciel, qu'elle tendait à une francisation de l'Europe, qu'elle réservait à Paris la direction intellectuelle de l'avenir européen, qu'elle cristallisait les frontières tracées par les vainqueurs dans toute l'amertume de leur triomphe difficile. Nous en revenons, dit-on à Londres, à « l'Empire de Napoléon ».

Aristide Briand, pourtant, apportait à la France un idéal nouveau qui rejoignait les intérêts britanniques. Lloyd George, quelques années auparavant, avait également offert à son pays une conception internationale qui répondait à l'idéal français. On ne croyait ni de part ni d'autre encore que les Français aient été beaucoup plus vite et beaucoup plus loin que les Anglais, grâce à la rigueur de leur esprit logique, et qu'ils aient été plus réellement des novateurs.

M. Politis, avec lequel nous évoquions cette tentative fran-

çaise d'organisation juridique de la sécurité internationale, qui semble aujourd'hui aussi lointaine que celle de Sully ou de l'abbé Seyès, nous disait avec juste raison : « Au fond, cet essai de fédération européenne, à l'époque où Aristide Briand l'a fait, venait à la fois trop tard ou trop tôt. Trop tard, car on était déjà à la fin de l'euphorie européenne qui suivit l'offre allemande. Si la proposition avait été faite immédiatement après Locarno, avant l'échec de la première conférence économique, il est probable qu'elle eût abouti et qu'on aurait posé les bases d'une union européenne à la fois économique, juridique et politique, au sein de laquelle les grands problèmes posés devant les Etats du Continent auraient pu être réglés. C'était trop tôt, d'autre part, parce que l'Europe n'avait pas encore pris conscience des conséquences de la crise économique mondiale dont les prodromes seulement commençaient à se manifester. Nulle part, il n'y avait de foi pour soulever les nations et les individus au-dessus de leurs intérêts. » Comme l'écrit Daniel Halévy : « Le contact entre les peuples, cette magie, n'existait pas. Je sais qu'il pourrait en être autrement, qu'une prédication ardente, touchant et convertissant les êtres jusqu'à l'âme, saurait en faire un, et de leurs différences mêmes, vaincues et conservées, tirer un feu intime ! Où est le feu? Où sont les êtres Je ne vois que des corps méfiants ! » Cette prédication ardente, Herriot, Briand, Paul Boncour s'y efforcèrent tour à tour. Malgré tout leur talent, toute leur raison, les peuples, aveuglés par leurs passions traditionnelles, entraînés par leurs ambitions, tenaillés par la crainte, ne surent pas entrevoir l'aube de l'Europe nouvelle. Les Français notamment, avec leur individualisme intellectuel et leur sens du passé, pensaient que la possibilité d'éteindre les haines séculaires en Europe n'était qu'une illusion, qu'un rêve euphorique. Encore à l'heure actuelle, aucun Français n'admettra que la Yougoslavie et l'Italie puissent, en dépit de tous les traités du monde, même de tous les intérêts du monde, faire autre chose que de se haïr et d'attendre que l'un ou l'autre soit affaibli pour en prendre avantage.

On en revint donc à Londres aux solutions précaires et partielles conformes à la diplomatie traditionnelle; on se contenta de les intégrer dans le cadre de la Société des Nations. La France et l'Angleterre se retrouvèrent à Lausanne pour régler le problème des réparations. Elles se mirent d'accord sur un plan qui, s'il avait été suivi et adopté, aurait entraîné à la fois la liquidation des réparations et la liquidation des dettes interalliées.

A La Haye, en août 1929, les thèses françaises et anglaises se sont affrontées, soutenues par deux hommes dont le physique et le caractère s'opposaient. A. Chéron, qui plaidait pour la France, était un paysan normand, finaud, rusé, ergotant sur le droit et la jurisprudence. Snowden défendait le point de vue de la Grande-Bretagne en prédicateur obstiné, s'attachant à faire des réalités une mystique et des intérêts anglais une loi internationale. Il réclamait, avec violence et sans ménagements, une révision des accords antérieurs puisqu'ils avaient révélé leur inefficacité, mais cette révision ne devait pas porter atteinte aux droits de la Grande-Bretagne pour laquelle il demandait même une part plus grande des réparations. Il réclamait avec insistance la suppression des réparations en nature qui gênaient le commerce de son pays. Il exigeait le remboursement de la Grande-Bretagne, des arrérages de la dette que la Grande-Bretagne avait reconnue, en dehors de ses alliés, aux Etats-Unis d'Amérique aux termes de l'accord Baldwin-Mellon.

Le problème des réparations, qui opposait l'Allemagne à l'ensemble des Alliés, se transformait en une querelle franco-britannique. Quand A. Chéron s'efforça de défendre les droits de la France et soutint que les propositions anglaises n'étaient pas soutenables juridiquement, Snowden, d'un ton aigre, lui dit qu'il ne pouvait considérer un tel point de vue que comme « *grotesque et ridicule* »... « Je n'ai pas l'intention de passer le reste de mes jours à La Haye, ajouta-t-il, je suis pressé de rentrer chez moi. » Et il imposa aux délégués une séance continue de douze heures, en leur disant, sur un ton qui n'admettait pas de réplique : « Vous devez rester ici jusqu'à un accord définitif, même en vous privant

de nourriture. » Le baron Houtard, délégué belge, et Loucheur, délégué français, obtinrent de Snowden qu'il exprimât ses « regrets ». Il n'en demeurait pas moins que cet incident avait permis qu'à nouveau en France on doutât de la bonne foi anglaise.

Le plan Young, qui avait été substitué, à la suite de la Conférence de La Haye, au plan Dawes, n'avait pas apporté d'ailleurs de solution au problème qui gardait toute son acuité. En France, on ne voulait voir que les allégements consentis à l'Allemagne sous la pression de la Grande-Bretagne. En Grande-Bretagne, on accusait la France de vouloir, après avoir obtenu un règlement raisonnable du problème des réparations, maintenir l'occupation de la zone rhénane pour des fins politiques.

C'est dans ces conditions que le problème se pose à nouveau devant la Conférence de Lausanne en juin 1932. Herriot a repris le pouvoir en France. La situation internationale a évolué et la mésentente franco-britannique a évolué; en Allemagne, comme en Italie, des perspectives conjuguées se font jour pour une révision des traités : c'est la première esquisse de « l'axe » Rome-Berlin. Von Papen et Mussolini ont des contacts à la suite desquels Grandi parle de « l'Italie prisonnière dans une mer fermée » et demande un nouveau partage du monde. Le Cabinet anglais, présidé par Mac Donald, veut ignorer cette situation; il est exclusivement préoccupé de la Conférence impériale d'Ottawa qui le confirme dans ses tendances isolationnistes. La Conférence de Lausanne s'ouvre le 20 juin. Elle siège simultanément avec la Conférence du Désarmement à Genève où Nadolny, délégué de la Hongrie, brouille les cartes, dès le début, en proposant de prendre pour base du désarmement général le niveau des armements allemands. En même temps, et fort habilement, von Papen, qui dirige la politique extérieure de l'Allemagne, lance l'idée d'une alliance militaire et économique franco-allemande sur la base de l'annulation totale des réparations. La Grande-Bretagne applaudit. Ses intérêts financiers et commerciaux seraient satisfaits. Passer l'éponge sur le plan Young et annuler les réparations, cela

permettrait de « dégeler » les crédits britanniques en Allemagne. Pour la France, passer l'éponge, ce n'est pas seulement une question de gros sous, c'est renoncer au seul moyen de faire face au règlement des dettes envers les Etats-Unis, qui permettrait de reconquérir l'amitié américaine.

Entre la France, qui exige le paiement d'un solde substantiel qui pourrait être facilement gagé sur les chemins de fer et les grandes entreprises industrielles du Reich, et ce dernier, qui déclare ne rien pouvoir payer, Mac Donald prend bientôt la position d'arbitre; il arrive à se croire tellement supérieur aux autres qu'il frise parfois l'impertinence. Comme les délégués des pays invités s'étaient plaints de ne connaître les décisions des puissances invitantes que par la presse, il les couvre de son mépris en émettant, dans une conversation officieuse, la théorie originale que les sujets d'un pays de moins de dix millions d'habitants ne sont que des indigènes (native).

Il intervient tout d'abord pour constater que le sac allemand est vide. Puis il fait des représentations à von Papen en lui reprochant de ne suggérer que des projets chimériques : union douanière, désarmement total, etc...

Sur les instances pressantes d'Herriot, il renonce à la théorie anglaise de l'annulation totale des dettes, il adjure von Papen de ne pas barrer le chemin, par ses exigences politiques, à un « forfait raisonnable ». Herriot estime qu'on ne peut en rester avec la Grande-Bretagne sur ce que A. Tardieu a appelé, après la Conférence de La Haye : « Un accord sur le désaccord »; qu'une solution peut être trouvée qui réaliserait un ajustement des intérêts français et anglais. Il a à Paris des entretiens décisifs avec Mac Donald et John Simon. L'ajustement se fait sur les bases suivantes :

1° Paiement d'un forfait par les Allemands, pour solder les réparations.

2° Subordination de l'acceptation de ce forfait à un arrangement sur les dettes avec les Etats-Unis.

A défaut de l'acceptation de Washington, on reviendrait au plan Young.

3° Etude des modalités d'une restauration économique

des pays de l'Europe Centrale et Balkanique, en collaboration entre la France et la Grande-Bretagne en prenant pour base d'une amélioration de l'économie européenne les résultats de la Conférence économique de 1927.

4° Engagement pris par les deux pays de se concerter en toutes circonstances où la paix serait menacée.

Les propositions faites par la France avaient aussi des contre-parties raisonnables dont la plus importante était de permettre le règlement des dettes américaines et d'assurer la collaboration franco-britannique en Europe Centrale pour s'opposer à toutes les ambitions révisionnistes de l'Allemagne, de l'Italie, de la Hongrie... Mise en face de cet accord, l'Allemagne ne peut que s'incliner, comme elle l'a toujours fait et le fera encore chaque fois que les gouvernements de Londres et de Paris agiront en commun et ne prêteront pas le flanc à des manœuvres de division de leurs intérêts. C'est de cette conférence que date l'amitié profonde qui réunit E. Herriot à M. Neville Chamberlain. M. Neville Chamberlain, alors chancelier de l'Echiquier, fut chargé de rechercher une solution qui permît de terminer la conférence entravée par la question « du solde substantiel » réclamé par la France. En ces circonstances délicates, M. Herriot pensa que la meilleure solution était de faire absolument confiance à la probité et à l'impartialité de M. Neville Chamberlain.

A son retour en France, il racontait à ses collègues du Cabinet combien il avait eu à se louer de cette confiance et que, de ce jour-là, était née entre le ministre anglais et lui la plus loyale et la plus sûre des amitiés.

Cependant, le drame du désarmement se jouait à Genève. Il donnait aussi naissance à de sérieux désaccords entre les Français et les Anglais.

Le Français moyen, pour lequel le passé de sa patrie se résume dans une longue suite de batailles livrées pour sa sécurité sur le Rhin, ne peut concevoir qu'un effort de désarmement soit demandé à son pays avant qu'un système de sécurité collective ne lui apporte des garanties internationales contre une agression. Parler de désarmer avant que ces garanties ne soient données ne lui apparaissait que comme

folie ou chimère, à moins que ce ne soit une perfidie de la Grande-Bretagne, soucieuse d'alléger ses charges militaires.

De l'article 8 du pacte de la S. D. N., la France ne voulait retenir que les mesures imposées à l'Allemagne pour la priver de tout potentiel d'agression militaire. En Grande-Bretagne ces mesures ne se justifiaient que comme les premières, indispensables pour une réduction et une limitation générale des armements. Un diplomate anglais, M. Nicolson, dans son livre *Quand on fait la paix,* avait très nettement posé les données du problème du désarmement tel qu'il le pensait fixé par les traités de paix, en affirmant que : « l'Anglo-Saxon disposait désormais d'une capacité illimitée pour exclure ses propres exigences pratiques de l'application des théories idéalistes qu'il avait imposées aux autres. » L'opinion publique britannique et les gouvernements du Royaume-Uni estimaient que les restrictions apportées par le traité de Versailles au réarmement de l'Allemagne ne laissaient comme seul danger pour l'avenir de la paix que les possibilités de développement de la force militaire française sur le Continent. Il leur importait peu que cette force pût servir les intérêts de la Grande-Bretagne!

Pour comprendre et apprécier l'attitude de la diplomatie anglaise devant le problème du désarmement, il ne faut pas oublier que l'armée régulière britannique n'était qu'une armée de métier comme l'était celle imposée par les traités de paix à l'Allemagne, tandis que la France était restée fidèle aux principes de la nation armée et du service militaire obligatoire.

Les garanties semblaient par là même jouer en faveur de l'Allemagne, car s'il est relativement facile d'évaluer et de fixer les effectifs d'une armée de métier, le principe de la nation armée laisse place à une grande incertitude sur l'importance et la valeur des effectifs mobilisables. Le potentiel de guerre dépend alors de la qualité et du nombre des réserves instruites. La Grande-Bretagne se trouvera par là même aux côtés de l'Allemagne pour demander une limitation rigoureuse de ces réserves.

Dès 1926, le gouvernement anglais avait marqué à diffé-

rentes reprises son opinion : la sécurité ne saurait être acquise qu'en proportion du désarmement effectif et proportionnel de tous les pays. Seule, la suppression de la course aux armements par cette limitation du potentiel de guerre pouvait engendrer la sécurité.

Les Français estimaient que le potentiel de guerre était bien moins une question d'effectifs ou de réserves qu'une question de mentalité. Si la sécurité de chaque pays était assurée par une conception juridique nouvelle des rapports internationaux, si la S. D. N. disposait de forces suffisantes pour faire prévaloir le droit contre la force, la question du désarmement serait résolue. Partant de là, il était facile de reprocher à la Grande-Bretagne, dont la puissance maritime demeurait intacte, de sacrifier la sécurité française.

De leur côté, les Anglais reprochaient à la France de mettre tout en œuvre, fût-ce au détriment de l'équilibre européen, pour maintenir une supériorité militaire effective sur l'Allemagne.

L'opposition est totale entre ces deux conceptions du désarmement. Au cours des travaux préparatoires de la conférence, elle s'affirme sous le masque des discussions techniques.

Dès l'ouverture de la conférence, le 2 février 1932, la Grande-Bretagne, faisant valoir les avantages de la méthode du « fair play » vis-à-vis de l'Allemagne, prétendit que « le gouvernement allemand avait parfaitement raison lorsqu'il réclamait des Alliés un désarmement dont la promesse était contenue à l'article 8 du pacte de la S. D. N. , et dans les traités de paix, comme corollaire de son propre désarmement. Sir J. Simon exposa à la conférence la thèse britannique : « La sécurité que nous visons, dit-il, est un idéal qui doit être valable pour tous et qui ne peut être acquis que par une restriction générale des armements. » Cette thèse ne pouvait trouver d'écho dans un cerveau français.

André Tardieu, qui était alors président du Conseil, pensa qu'il serait habile de se rallier à la thèse anglaise mais d'en tirer toutes les conséquences jusqu'à l'absurde. C'était mal connaître la mentalité anglaise qui, en matière de diploma-

tie, n'admet que des solutions temporaires et répugne à « l'absolu » des principes comme à l'enchaînement logique des faits lorsque l'un et l'autre sont démentis par la réalité. Le plan André Tardieu était une résurrection du Protocole de Genève que la Grande-Bretagne avait refusé de ratifier. Il avait été même aggravé, puisqu'il comportait, à l'appui des engagements d'assistance mutuelle à souscrire, la création d'une armée internationale qui serait mise à la disposition de la S. D. N. La Grande-Bretagne risquait, ainsi, de se trouver engagée, malgré elle, dans un conflit dans lequel ses intérêts ne seraient pas visés et qu'une puissance secondaire pourrait déclencher. Le plan d'André Tardieu amenait la Grande-Bretagne à se rallier à un pacte restreint réservé aux seules grandes puissances. La France se trouverait ainsi isolée en face de l'Italie et de l'Allemagne. Le pacte la désolidariserait de toutes les « petites puissances » sur lesquelles elle pouvait s'appuyer.

Il n'y avait de la part de la Grande-Bretagne aucune perfidie à se refuser au plan français, mais simple conformisme à une tradition qui avait fait ses preuves et qui, suivant le mot spirituel de Jacques Bardoux, estime que « le ménage à trois est la plus sûre méthode d'action politique. » Elle laisse à chacun sa liberté et permet les manœuvres. L'Allemagne sait qu'elle répond au secret désir du Foreign Office en opposant au plan français la thèse de l'égalité des droits. Elle en demande la reconnaissance préalablement à toute discussion. En attendant, elle poursuit en secret son formidable effort d'armement. Daniel Halévy a pu écrire alors [1] : « Cette demande de droits égaux, du droit d'armer, que viennent d'apporter les vaincus, n'inquiète d'une manière immédiate et pressante que la France. Les Américains lointains la trouvent naturelle, l'approuvent. Les Anglais distraits la comprennent. L'Italie fasciste la soutient. M. Nadolny, le délégué hongrois, dans son discours, a eu un mot prévenant pour toutes les puissances, une seule exceptée, la France, ainsi désignée par son silence même. D'elle seule vient le *veto;* la haine est pour elle seule. »

1. Daniel Halévy, *Courrier d'Europe.*

A Londres, on ne croit toujours pas au danger d'une Allemagne remilitarisée. On estime que la reconnaissance de l'égalité des droits satisferait les dirigeants du Reich, rendrait sans objet le réarmement du Reich et permettrait à la conférence d'aboutir à des solutions satisfaisantes. Le président Herriot, qui avait succédé à André Tardieu, donna le 11 décembre 1932 son assentiment à la reconnaissance « de jure » du principe de l'égalité des droits, mais en subordonnant les modalités d'application à des garanties à étudier de commun accord. Le 16 mars 1933, Mac Donald arrive à la conférence. Il est accueilli comme un Messie. Il apporte un projet de convention en nette opposition avec toutes les thèses françaises. Ce projet partait de l'idée qui choquait le plus l'esprit français : celui de la sécurité naissant du désarmement. Le bon sens populaire, la logique bourgeoise se rejoignent pour estimer que partir d'un tel principe c'est, suivant le vieux dicton populaire : mettre la charrue avant les bœufs, et donner un *satisfecit* au réarmement de l'Allemagne, ce qui est perfide. Non seulement apparaissaient suspects aux yeux des Français les principes mêmes du projet Mac Donald, mais aussi les modalités qui étaient proposées pour l'œuvre de désarmement à entreprendre. Etait-ce hypocrisie ou égoïsme de prévoir expressément que « les bombardements aériens seraient interdits, sauf pour les besoins de police dans certaines régions éloignées. » A Paris, on traduisait : les bombardements aériens ne sont illicites que lorsqu'il s'agit des intérêts impériaux de la Grande-Bretagne aux Indes ou en Palestine.

On était à nouveau, et par incompréhension et par fautes réciproques, arrivé à une impasse. Le Reich, où le pouvoir, il ne faut pas l'oublier, était passé en janvier 1933 aux mains d'Hitler et du parti nazi, riait sous cape et mettait à profit le différend franco-britannique pour améliorer son programme de réarmement.

Quelle ironie tragique dans les manchettes de journaux qui affichent : « La Conférence du Désarmement à Genève. — Le Japon bombarde Nankin ! » C'est en vain que le président de la conférence, M. Arthur Henderson, entreprend,

en juillet 1933, une croisade dans toutes les capitales, Paris, Rome, Berlin, Prague et même Londres. Il rencontre au Quai d'Orsay un accueil qui était compréhensible puisqu'il se présentait comme le premier homme d'Etat britannique qui comprît la valeur de la thèse française sur la sécurité en face de la volonté de réarmement de l'Allemagne nazi et de l'Italie fasciste. Par contre, au Foreign Office, il ne rencontre qu'une indifférence hostile pour un projet que l'on estimait devoir comporter pour la Grande Bretagne des engagements inconditionnels. Sir John Simon restait fidèle à la politique opportuniste d'une balance des pouvoirs : il voulait résister tout à la fois aux demandes françaises sur la sécurité et au chantage allemand. Fort heureusement la Wilhelmstrasse elle-même, encouragée par cette double attitude du gouvernement de Londres, y mit fin en réclamant, en réponse à la requête de sir Arthur Henderson, une entière liberté d'action en matière d'armement.

Cette longue querelle franco-anglaise sur le désarmement devait laisser dans les âmes françaises et anglaises des rancunes ineffaçables. Les Anglais accuseront toujours les Français de n'avoir pas montré la moindre bonne volonté pour résoudre un problème qui offrait peut-être à l'Allemagne « sa chance », mais qui permettait une détente utilisable pour un effort de reconstruction qui porterait en lui-même les germes de la sécurité. Les Français n'ont vu dans la pression anglaise, dans son souci d'équilibre entre vainqueur et vaincu, entre l'agresseur et ses victimes, qu'une aide apportée à l'Allemagne dont les buts de revanche n'étaient cependant pas douteux puisqu'affirmés dans la presse, « tonitrués » aux quatre vents de l'horizon politique par le Führer, affichés dans son *Mein Kampf*.

De ces vains efforts qui, après quatre ans, aboutissaient à ce que l'on se satisfît d'un « cadre vide », il résulte en tout cas en France une désaffection profonde pour tout projet de « désarmement ». L'ironie, qui est au fond du caractère français, reprend ses droits. Elle conduit à la conviction que ce qui est cherché ne peut être trouvé. Les experts français, militaires, juristes ou diplomates, sourient quand ils évo-

quent cette longue série de palabres, au cours de laquelle on défaisait le lendemain ce qu'on avait fait la veille, changeant de méthode, cherchant d'autres contrôles. Ils prennent un air à la fois navré et moqueur pour dire : « C'était au temps des débats sur le désarmement. » Ils avaient cependant tour à tour établi de nombreux plans logiques et solides. Celui du contrôleur général Jacomet, qui se basait sur la publicité des budgets de guerre, sur le contrôle international des effectifs et du matériel, marquait un effort constructif. Il ne faut donc pas désespérer, bien que la conférence ait sombré dans une résignation satisfaite de l'affirmation de quelques principes « vagues et platoniques ».

M. Politis, qui, en sa qualité de vice-président de la conférence et de représentant d'une puissance en quelque sorte hors du débat, pouvait le mieux juger objectivement de la faillite de la conférence, nous donna avec mélancolie son sentiment. « Il aurait fallu qu'il y eut à la tête de tous les grands pays des gouvernements stables, préoccupés non de leurs difficultés intérieures, mais des exigences européennes et mondiales. Il aurait fallu ensuite que la France et la Grande-Bretagne missent à profit la période de quatorze mois qui a séparé la fin de la Commission préparatoire de l'ouverture de la conférence pour établir, en dehors des manœuvres intéressées de l'Allemagne et de l'Italie, une première base d'accord qui aurait constitué tout au moins un programme précis de travaux.

« La Grande-Bretagne n'avait pas attaché assez d'attention à la revendication allemande de la « Gleichberechtigung », de l'égalité des droits, qui aurait perdu sa virulence si elle avait été examinée dans ses applications pratiques avant que d'avoir reçu son statut juridique.

« La France, de son côté, aurait dû apprécier mieux la valeur des propositions américaines et comprendre qu'elles offraient une base sérieuse d'accords conciliant le souci de la sécurité avec les obligations du pacte de la S. D. N.

« Ni à Londres, ni à Paris, on ne sut comprendre qu'il aurait mieux valu arriver entre les deux pays à un accord boiteux et provisoire plutôt que de donner par des dissenti-

ments le prétexte que cherchait l'Allemagne pour échapper à tout contrôle, poursuivre son effort d'armement et rompre avec la conférence, puis avec la S. D. N. »

L'idée du Pacte à Quatre, suggérée par Mussolini pour faciliter la politique impériale de l'Italie fasciste, apparut alors à la Grande-Bretagne, comme nous l'avons vu, une solution du problème de la sécurité européenne, moins onéreuse pour ses intérêts et plus souple dans ses applications que le Protocole de Genève. Aucune combinaison politique ne pouvait léser davantage les intérêts de la France. Elle heurtait ses conceptions philosophiques égalitaires, en opposant une union restreinte de grandes puissances aux petites nations. Elle lui apparaissait comme une trahison sentimentale vis-à-vis de la Pologne et de la Petite Entente dont les amitiés lui étaient précieuses et nécessaires. « Le Pacte à Quatre est inutile et dangereux », proclamait le président Herriot. Le Français moyen ajoutait : « Au fond, c'est « le Pacte à Trois contre Un »; il ne peut que favoriser un rapprochement de l'Angleterre avec l'Allemagne et l'Italie dont la France fera les frais. »

La Conférence du Désarmement ne venait-elle pas de faire éclater aux yeux les moins avertis une divergence fondamentale d'intérêts? Plus que jamais à Paris on estimait que la définition donnée autrefois par lord Palmerston « d'un sage réalisme » demeurait vraie : « L'Angleterre n'a ni inimitiés, ni amités éternelles; seuls, ses intérêts sont immuables. »

Par le jeu du Pacte à Quatre, Mac Donald n'entrevoyait-il pas la possibilité d'arracher à ses nouveaux partenaires nazis et fascistes des apaisements, des avantages, aux dépens de son ancienne alliée, de même que Stanhope en avait obtenu de la France en 1718, en échange de son amitié, et ce sur le dos de la Hollande et de l'Empire des Habsbourgs.

Le gouvernement anglais ne pouvait ignorer qu'à travers le Pacte à Quatre, l'Italie, et, derrière elle, l'Allemagne entendaient entraîner la Grande-Bretagne à favoriser un « révisionnisme » qui, en affaiblissant la Petite Entente et la Pologne, en dissociant même leurs intérêts, assurerait aux dicta-

tures une clientèle ou des complaisances en Europe Centrale et dans les Balkans.

Les Français, fidèles au droit et à leurs amitiés, ennemis des opportunismes faciles, tiraient toutes les conséquences logiques d'une politique de révision des traités, dont l'aboutissement ne pouvait être que le reniement des engagements souscrits et une nouvelle guerre.

Sir John Simon, au dîner annuel du « Royal Institute of International Affairs », le 11 juin 1933, ne leur permettait au surplus aucune illusion, s'ils en avaient jamais eues. Après avoir exprimé sa satisfaction de l'absence des journalistes, « ce qui lui permettait de parler librement », le secrétaire du Foreign Office défendit le Pacte à Quatre, à la signature duquel « lui et ses amis avaient poussé » autant qu'ils avaient pu. Il demandait que fussent rassemblés tous les matériaux, toutes les énergies pour aider le gouvernement de Londres dans sa tâche de révision des frontières en Europe, seule capable d'assurer la paix en Europe. Le véritable objet du Pacte à Quatre, disait-il, permettra de réaliser ce qui n'a pu être obtenu par le système de l'arbitrage, dont le fonctionnement s'est révélé inopérant. La révision des clauses territoriales des traités de paix primait, selon lui, tous les autres problèmes internationaux et offrait la seule chance de les résoudre pacifiquement. Qu'importaient les textes approuvés; qu'importaient les signatures données puisque le but essentiel n'avait pas été atteint. Les exigences de la diplomatie française, sa rigueur juridique ne visaient qu'à des satisfactions de l'esprit : elles avaient démontré qu'elles n'apportaient pas les garanties de paix.

MM. Daladier et Paul-Boncour, qui étaient à la tête du gouvernement français, ne pouvaient, sans encourir de lourdes responsabilités internationales, se refuser à la combinaison proposée par Mussolini alors surtout que la Grande-Bretagne semblait disposée à se porter garante de son efficacité. Ils signèrent sans conviction le 15 juillet 1933 ce fameux Pacte à Quatre. A défaut de l'opinion publique mal avertie, une partie de l'opinion parlementaire en France se montrait favorable au pacte. Il emportait l'adhésion de ceux

qui préconisaient un rapprochement avec l'Allemagne et l'Italie, de ceux qui n'avaient jamais eu foi dans la politique de sécurité collective poursuivie jusqu'alors à la S. D. N. Leur assurance n'allait pas toutefois sans quelques réserves. Le sénateur Henry de Jouvenel lui-même, qui avait été envoyé en mission comme ambassadeur de France à Rome, et qui avait été l'un des artisans du pacte, voyait comme obstacle essentiel à sa conclusion la possibilité qu'il ouvrait au révisionnisme. Comment concevoir que quatre grandes puissances, dont les intérêts sont les plus opposés, soient plus aptes que la S. D. N. pour distinguer, comme le disait Jules Cambon, « si les fermentations qui sont la manifestation de la croissance des peuples et qui, de temps à autres, troublent la surface du monde, sont un inutile et infécond désordre, donc un danger pour la communauté internationale ou tout au contraire les symptômes des progrès correspondant aux aspirations des peuples et secondant le développement de la démocratie dans le monde, pour le plus grand bien de l'humanité. »

N'était-ce pas perfidie de la part de la Grande-Bretagne d'attendre ce verdict d'une Allemagne nazi et d'une Italie fasciste dont les appétits ne pouvaient que se conjuguer?

Ce Pacte à Quatre, me disait alors M. Politis, trahissait un manque total de psychologie politique et une étrange ignorance des enseignements de l'histoire. Ce qui avait vainement été tenté en 1815 par les Monarchies de la Sainte-Alliance était à plus forte raison voué à l'échec en 1925. Les divergences de vues s'étaient aggravées entre les grandes puissances que n'unissaient plus une mystique, celle de la Monarchie du droit divin, mais dont les conceptions se heurtaient au contraire sur le terrain de la politique intérieure : fascisme et démocratie. Les applications généralisées du principe des nationalités, combinées avec le développement dans les Etats moyens et petits de l'Europe de la notion d'un internationalisme garant de leur vie nationale, créaient un insurmontable obstacle à la répétition de l'Histoire.

Même si les grandes puissances avaient pu réaliser leur accord et en faire le noyau d'un gouvernement européen,

la coalition inévitable des moyens et petits Etats n'eût pas tardé à disloquer une organisation réalisée en dehors d'elles !

Pendant ce temps, l'Allemagne, sortie avec éclat de Genève, poursuit, sous l'impulsion d'Adolphe Hitler, un effort gigantesque et mystique pour développer son armement. Comme l'a écrit un journaliste de grand talent, G. de Marsilly : « La paix reste à la merci de l'impulsion insensée d'un seul homme, ce qui est une situation intolérable à côté de laquelle l'épée de Damoclès fait figure d'un conte de nourrice pour effrayer les petits enfants. » A Paris, on s'inquiète que, dans ces conditions, sir John Simon se rende à Berlin pour discuter avec Hitler des bases possibles d'un arrangement. Hitler propose un accord qui l'autoriserait à porter les effectifs de l'armée allemande de 100 à 300.000 hommes. En échange, il donnait une vague promesse d'un retour du Reich au sein de la S. D. N. et de son concours à l'organisation de la sécurité collective.

En France, on ne se faisait pas d'illusion sur la valeur de telles propositions; le passé répondait de ce qu'attendait l'Allemagne de sa manœuvre : obtenir les 300.000 hommes, puis, dans la discussion des contre-parties, poser des exigences telles que ces contre-parties soient vidées de toute substance.

L'empirisme diplomatique de la Grande-Bretagne ne pouvait par contre qu'être satisfait de la proposition allemande. Elle lui laissait toute faculté d'adapter ultérieurement sa politique à l'évolution des événements par des décisions échelonnées. La proposition du Führer la confirmait dans le désir qu'elle avait de demeurer l'arbitre du conflit franco-allemand toujours latent et sans cesse renaissant. Les « imprévoyantes timidités » du Foreign Office trouvaient aussi dans cette solution fragmentaire matière à excuse. A Paris, après les tragiques événements du 6 février, l'ancien président de la République, M. Gaston Doumergue, avait constitué un ministère d'union nationale. Sous la pression des éléments les plus réactionnaires de l'opinion et du Parlement, M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, aurait souhaité négocier sur la base des offres d'Hitler. Ses

collègues ne le suivirent pas. Par l'envoi au Foreign Office de la fameuse note du 17 avril 1934, le gouvernement français refusait purement et simplement de discuter les propositions allemandes. Comme au temps de Poincaré, la thèse juridique avait triomphé de la thèse diplomatique. La Grande-Bretagne ne comprit pas la note française. Pourquoi s'entêter pour la défense de droits périmés? Que Paris le veuille ou non, le réarmement de l'Allemagne était un fait acquis. On ne pouvait envisager le risque d'une guerre pour y mettre un terme. Ne valait-il pas mieux, en sanctionnant la situation de fait, en la légalisant, en limiter les conséquences?

Les hommes d'Etat anglais reprochèrent amèrement plus tard aux hommes d'Etat français leur intransigeance, justifiée en droit mais stérile en fait; elle avait eucouragé Hitler à n'attacher de valeur qu'au fait accompli. A chaque manifestation nouvelle de cette politique de force contre le droit, le Foreign Office sera autorisé à dire à la France : « Ce qui arrive est de votre faute. C'est vous qui n'avez pas voulu vous entendre avec l'Allemagne lorsqu'elle se contentait d'une armée de 300.000 hommes! »

Les hommes d'Etat français ont beau jeu, il est vrai, pour leur répondre : « On voit bien que vous ne connaissez pas les Allemands pour penser qu'on peut s'entendre avec eux en leur faisant des concessions. On ne peut s'entendre qu'en leur résistant! Ils ont toujours faim; si vous leur donnez un œuf, ils vous demandent un bœuf. » Les cinquante années de vie publique de Louis Barthou l'avaient rendu perspicace. Il comprit tout ce qui avait été perdu et que la Grande-Bretagne était excédée de nous voir à la remorque de sa politique, rechignant, maugréant, privant cette politique de toute efficience. Il tenta de faire une politique de redressement, une politique qui plaçait les intérêts français au premier plan sans heurter les suspicions anglaises. Il voulut refaire en Europe le faisceau des amitiés françaises. Le président Barthou était un homme politique essentiellement typique des traditions jacobines du pays. Foncièrement indiscipliné, enfant terrible et malgré tout charmant, il avait

la langue un peu trop longue et le coup de dent facile.

Les Anglais ne pouvaient ni adorer ni haïr son ironie souriante, sa philosophie aux dehors légers mais aux vues profondes. Barthou représentait pour eux un Poincaré, plus aimable, mais âprement attaché à ressusciter tout ce qui, dans le traité de Versailles, semblait à la Grande-Bretagne pernicieux ou dangereux. Dans l'effort de redressement tenté par Louis Barthou, ils ne voulurent voir qu'un aspect plus souple, plus nuancé de l'impérialisme français. Ils ne furent pas hostiles mais méfiants.

Le rapprochement franco-russe, amorcé par Barthou, pour n'être qu'une partie, un pilier essentiel certes mais non exclusif, d'un ensemble de pactes d'assistance mutuelle dont la France poursuivait la conclusion dans le cadre de la S. D. N. éveillait leurs inquiétudes : ils le considéraient comme susceptible d'éloigner à tout jamais l'espoir d'une entente avec l'Allemagne, dominée par la peur russe qui fut toujours la sienne et que le nazisme cachait maintenant sous le masque d'une croisade idéologique contre le bolchevisme. Cette inquiétude d'ordre international s'aggravait de sérieuses considérations de politique intérieure. La sanglante tragédie de Marseille, qui coûta la vie au roi Alexandre de Yougoslavie et à Louis Barthou, ne permit pas à ce dernier de donner la mesure de sa politique.

M. Pierre Laval prit alors possession du Quai d'Orsay dans un tout autre esprit que M. Barthou. Le 3 février 1935, il arrête avec M. Baldwin, et avec l'agrément de l'Italie, un plan d'accord mutuel pour la pacification générale de l'Europe. Ce plan accordait à l'Allemagne la révision des clauses militaires du traité de Versailles; en échange, il demandait au Reich de prouver ses intentions pacifiques en adhérant à un système d'assistance mutuelle contre toute agression non provoquée. Devant le refus de ce plan par Hitler, refus réitéré avec éclat à deux reprises au cours du mois de mars, les trois puissances : France, Angleterre et Italie proclament, le 14 avril, à Stresa, qu'aucune dénonciation unilatérale d'une clause quelconque d'un traité international ne sera plus tolérée. Trois jours plus tard, le Conseil de la

S. D. N. entérinait cette décision et désignait un comité chargé d'étudier quelles seraient les sanctions économiques et financières qui pourraient être employées contre un Etat coupable de ce crime de lèse-majesté internationale.

L'Angleterre pense ainsi donner satisfaction à la France. Elle s'estime en droit de poursuivre, isolément avec l'Allemagne, le règlement de la question toujours ouverte d'une limitation des armements en se cantonnant dans le domaine qui l'intéresse au premier chef : le domaine naval. La France ne comprendra jamais cet art souverain de l'opportunisme diplomatique.

Sir Samuel Hoare négocie et signe — et l'on pourrait affirmer de la meilleure bonne foi du monde, s'il ne le faisait derrière le dos de M. Pierre Laval — le fameux accord naval anglo-allemand.

Sir Neville Chamberlain conclura de même, en 1938, l'accord anglo-italien. Il eut, toutefois, la bonne grâce de prévenir le gouvernement français de ses intentions, en lui notifiant qu'il jugeait préférable de négocier seul.

L'accord naval anglo-allemand, du 18 juin 1935, jour anniversaire de Waterloo, restera pour les Français une justification éclatante du slogan la « Perfide Albion ». En droit strict, il n'est pas douteux que la conclusion de l'accord était en contradiction avec les engagements qu'à Stresa le gouvernement de Londres avait pris à l'égard des gouvernements de Paris et de Rome.

La Grande-Bretagne, pour se justifier, peut faire valoir, il est vrai, de sérieux arguments. A Stresa, la France n'avait pas répondu à l'attente anglaise : le pacte aérien de l'Ouest que l'Allemagne avait refusé de signer, ni la France, ni l'Italie n'avaient insisté pour y souscrire. Le pacte aérien ainsi conclu n'aurait pas satisfait entièrement la Grande-Bretagne du fait de la carence du Reich; il lui aurait cependant apporté des apaisements. Si l'accord naval consacrait des dérogations flagrantes des clauses du traité de Versailles limitant les unités et le tonnage de la flotte allemande, il ne tenait compte, ce faisant, que de réalités qu'il était vain d'ignorer et sur lesquelles on ne pouvait revenir sans humi-

lier inutilement l'Allemagne. Il avait par contre l'avantage de stabiliser cette situation de fait, d'éviter qu'elle ne s'aggravât dans l'avenir, et par là même il donnait à la flotte britannique, du côté de la mer du Nord, des garanties l'autorisant à une meilleure coopération avec la flotte française en Méditerranée.

La Grande-Bretagne réalisait dans le domaine des armements navals ce qu'elle avait souhaité voir la France accepter dans le domaine des armements terrestres lorsque le Reich proposait de limiter ses effectifs à 300.000 hommes. M. Eden le rappellera à M. Laval : la France a fait une gaffe, elle a commis une faute considérable quand elle a refusé les propositions allemandes sur les armements : « Vous avez manqué le train, affirmera M. Eden, et aucune politique n'est plus onéreuse. Votre exemple nous a instruits. Aussi, dans le domaine naval, avons-nous décidés d'être réalistes. »

Il y a une continuité évidente dans cet opportunisme anglais. La Grande-Bretagne n'avait-elle pas au surplus tenu à donner préalablement à la France, par son adhésion au plan du 3 février, des garanties qui autorisaient le gouvernement de Londres à rechercher en contre-partie, du côté de l'Allemagne, des assurances pour le cas où ces garanties joueraient? Malheureusement cet opportunisme se traduisait, sous l'angle de la logique et du droit cher aux experts français, par des hésitations et des équivoques. Les indécisions du Cabinet anglais entre février et juin permirent au journaliste français Pertinax d'écrire qu'il y avait eu, pendant tout ce temps, carence totale de la diplomatie britannique en Europe.

Un fait demeurait : le gouvernement anglais, qui s'était déclaré lié au principe de consultations préliminaires avec la France pour l'application de la politique arrêtée d'un commun accord à Stresa le 14 avril et à Genève le 17, et qui comportait la répudiation formelle de toute tentative de révision unilatérale des traités, tournait ces engagements en négociant avec l'Allemagne, en dehors de la France, un accord qui comportait incontestablement une révision des clauses du traité de Versailles. Il était tendancieux de pré-

tendre qu'il s'agissait d'un accord bilatéral comportant des contre-parties et non d'une révision unilatérale imposée par l'Allemagne. L'accord, pour bilatéral qu'il fût, ne faisait que ratifier des avantages acquis par le Reich en violation des clauses du traité de paix. Pourquoi, au surplus, ne pas avoir consulté la France, ne pas l'avoir associée à la négociation? La promesse en avait été donnée spontanément le 3 février 1935 par sir John Simon lui-même et sur son initiative.

La stupéfaction et les suspicions étaient d'autant plus grandes à Paris que l'accord semblait être la conséquence des conversations que sir John Simon avait eues avec le chancelier Hitler à Berlin les 25 et 26 mars. N'y en aurait-il pas d'autres?

Que valaient au surplus les engagements pris par le Führer? Il n'en coûtait rien à ce dernier de reconnaître l'hégémonie navale de la Grande-Bretagne pour obtenir en échange que la puissance navale du Reich soit égale à celle de la France!

Les déclarations du Führer accusaient trop nettement la manœuvre par son souci de flagornerie à l'égard de la Grande-Bretagne : « Le gouvernement allemand reconnaît volontiers l'importance vitale de la protection que la flotte anglaise exerce sur l'Empire du monde. »

« De notre côté, nous faisons tout notre possible pour la protection de notre existence et de notre liberté sur le Continent. »

« Le gouvernement allemand tentera tout pour arriver avec le peuple anglais à des relations telles qu'elles empêcheront à l'avenir la répétition de la seule guerre qu'il n'y ait jamais eue entre les deux nations. »

En s'en tenant à la lettre de l'accord, peut-on se plaindre que l'Allemagne ait accepté de limiter sans réserve sa puissance navale à 35 % de la flotte anglaise?

Du point de vue anglais, on peut soutenir que cette limitation est artificielle; les 35 % accordés au Reich, qui a des frontières maritimes assez peu étendues, qui n'a aucun Empire colonial à défendre, ont, dans le cas d'un conflit européen, un potentiel très supérieur au tiers de la force

navale anglaise qui est obligatoirement répartie sur tous les points du globe.

Du point de vue français, il est certain que l'équilibre des forces navales réalisé entre les grandes puissances à la Conférence de Washington en 1922 se trouvait rompu par l'octroi à l'Allemagne de 420.000 tonnes contre les 144.000 prévues par le traité de Versailles. L'accord anglo-allemand aggravait l'infériorité navale qui avait été imposée à la France à Washington. Que serait-ce si ce n'est perfidie de ne pas admettre que la France, qui possède le second Empire colonial du monde, ait le droit de disposer d'une marine supérieure à celle de l'Allemagne?

Lorsque M. Lloyd George traversa le détroit pour suggérer que, si le gouvernement français renonçait à ses sous-marins, l'Allemagne y renoncerait aussi, la fureur fut à son comble à Paris. Eliminer les sous-marins en temps de paix, cela veut dire, qu'en temps de guerre, la plus forte puissance industrielle, donc l'Allemagne, sera assurée vis-à-vis de la France, non d'une égalité mais d'une nette supériorité.

Au fond, la Grande-Bretagne, dans une limitation d'armements, verra toujours une limitation de ses charges financières, la France n'y verra qu'une limitation de sa sécurité. Prévoir la guerre, dira-t-on à Londres, toujours prévoir la guerre, c'est la vouloir : c'est en tout cas un acte de méfiance : il est donc coupable!

Les deux diplomaties ne se meuvent décidément pas sur le même plan. Comme nous l'avons déjà dit, les Anglais sont prêts à reconnaître que l'accord sanctionne une violation des clauses navales du traité de Versailles. Ils en tireraient même quelqu'orgueil. Le faisant, ils se sont adaptés aux réalités. Seuls, des juristes, des professeurs, des théoriciens impénitents peuvent justifier sans sourire le maintien des clauses militaires imposées à l'Allemagne après la défaite.

Les conséquences de l'accord n'ont pas été telles que l'escomptait le Cabinet de Londres; et à l'heure actuelle l'Empire britannique, par son magnifique et onéreux programme d'armements, paie cher et répare généreusement, comme il sait toujours le faire, ses imprévisions.

Dans toute l'Europe, l'accord fut interprété comme marquant un renversement de la politique anglaise, comme les prémisses d'une entente anglo-allemande. Les petites nations en concluaient que leur sécurité, assurée par le mutuel attachement de la Grande-Bretagne et de la France à l'ordre européen né des traités de paix, était menacée. En Allemagne, les fonctionnaires de la Wilhelmstrase n'avaient pas cru que la manœuvre d'Hitler réussirait : ils lui avaient déconseillé d'aborder la question navale avec sir John Simon, lorsque celui-ci était venu à Berlin. Tel avait été notamment l'avis donné par von Neurath et von Bülow. L'honneur de l'accord revint à von Ribbentrop; il lui valut son ambassade à Londres. Le prestige du Führer en fut considérablement accru, ses ambitions sont encouragées, elles qui ont pour base une dissociation des intérêts français et anglais.

La France était profondément ulcérée. Jusqu'au 18 juin 1935, les accroissements de la flotte anglaise ne lui donnaient lieu qu'à se réjouir : maintenant ne devra-t-elle pas s'en inquiéter autant que s'en réjouir : à chaque accroissement de la marine anglaise, automatiquement correspondra un accroissement de la force navale allemande! Demain : sous le même prétexte de la nécessité d'une politique réaliste, les Anglais ne vont-ils pas juger opportun de signer avec l'Allemagne, et en dehors de la France, un pacte aérien plus dangereux encore que ce pacte naval? Le principe de l'interdépendance des armements navals, terrestres et aériens, si souvent proclamé à Genève par les orateurs britanniques comme par les orateurs français, comme constituant la base essentielle de tout projet de désarmement, est définitivement abandonné et au seul profit de l'Allemagne!

L'Entente Cordiale subsistait sans doute, mais elle était vidée de son contenu. Si la Grande-Bretagne demeure aux côtés de la France pour s'opposer à toute agression, les deux peuples sont incontestablement moins assurés de la supériorité de leurs forces militaires et navales au service de la paix. Lorsqu'il apprit la conclusion de l'accord, Pierre Laval demanda à M. Campbell, chargé d'affaires britannique, de venir s'en expliquer au Quai d'Orsay. Il ne put s'empêcher

de lui dire : « Je ne suis pas un gentleman, mais je n'aurais pas osé faire ce que votre pays vient de faire à la France. »

M. Pierre Laval eut l'excuse de l'attitude anglaise pour justifier sa politique dans l'affaire d'Ethiopie, qui aggrava sérieusement la crise de l'alliance franco-britannique et faillit précipiter des catastrophes en Europe. Lorsqu'au mois de septembre 1935, sir Samuel Hoare demanda à M. Pierre Laval de souscrire à un effort commun de la France et de la Grande-Bretagne en Méditerranée contre une Italie dont le rêve impérial menaçait la paix, autant que les douze années de malentendu franco-britannique, l'accord naval pesa en France dans la balance pour empêcher un franc retour à l'entente.

Les faits sont trop connus pour que nous y revenions. A la proposition anglaise d'une action conjuguée des deux flottes, Pierre Laval, très logiquement, répondit en demandant au gouvernement de Londres quelle serait son attitude si l'Allemagne attaquait la France ou l'un de ses alliés.

Les Français avaient le sentiment que la Grande-Bretagne ne souhaitait à ce moment leur collaboration que pour servir ses intérêts, pour défendre sa position au Soudan anglo-égyptien et aux bords du canal de Suez. L'Angleterre avait renié les principes de la S. D. N. en admettant que l'Allemagne poursuive son effort de réarmement, en le sanctionnant même par le pacte naval. Son retour mystique à l'idéal genevois, pour défendre, avec l'Ethiopie, le canal de Suez, apparaissait « intéressé », sinon suspect. Si la France avait le devoir de défendre la paix en Méditerranée, pourquoi la Grande-Bretagne marquait-elle tant de réticence à satisfaire aux mêmes obligations quand il s'agissait de la frontière du Rhin? La paix est une et indivisible. Pourquoi se souvenir de ce passé alors que la guerre d'Ethiopie offrait, en raison même des intérêts anglais directement engagés — et ceux de la France l'étaient aussi, la guerre d'Espagne l'a prouvé — une occasion unique de créer un précédent de la plus haute portée, en matière de sécurité collective!

M. Politis nous donnait l'assurance que de nombreuses

possibilités s'offraient alors pour assurer au système des sanctions un succès certain. Une base sérieuse d'accord pouvait être trouvée, conciliant le problème de la sécurité avec les obligations du pacte de la S. D. N. Comme en 1933, vis-à-vis de l'Allemagne, M. Politis estimait qu'il valait mieux arriver, à l'encontre de l'Italie, à un accord, fût-il provisoire et boiteux, plutôt que de laisser s'accomplir une rupture qui amènerait l'Allemagne et l'Italie à se désolidariser de la communauté internationale et leur imposerait un rapprochement.

Il aurait fallu, l'occasion étant offerte, que la Grande-Bretagne et la France, oubliant leurs querelles passées et responsables solidaires de la paix, ne laissassent dans l'esprit de l'agresseur aucun doute sur leur résolution commune d'appliquer, intégralement et sans la moindre défaillance, les sanctions auxquelles elles s'étaient engagées, fût-ce les sanctions d'ordre militaire, ou celle du pétrole, pour laquelle elles étaient par surcroît assurées d'avoir le concours des Etats-Unis.

La fermeture du canal de Suez devait être également envisagée quoique la Convention de 1888 pût faire naître des doutes juridiques sur sa validité. La théorie des représailles permettait qu'à la violation par l'Italie du droit international on répondît par une autre violation, celle de la Convention de 1888.

L'excuse fournie aujourd'hui de tant de faiblesse est qu'en agissant autrement on risquait de provoquer une guerre générale. Ce danger n'existait pas à l'époque. Pour éviter ce risque dans l'avenir et n'avoir plus à céder au chantage des dictatures, il fallait au contraire créer un précédent, apportant au monde la preuve de la valeur du système de sécurité collective auquel toutes les démocraties, toutes les puissances de l'Europe Centrale et Balkanique, et même les puissances neutres, demeuraient attachées.

L'Europe se trouverait aujourd'hui dans une situation toute autre que celle qui l'a conduite à un formidable effort généralisé d'armements et qui fait craindre à chaque instant la guerre. Le fait de n'avoir pas agi en 1935, de s'être con-

tenté de demi-mesures, qui suscitèrent les rancunes de l'Italie et de l'Allemagne, sans opposer de sérieuses barrières à leurs ambitions, ne prouve pas que c'est le système des sanctions qui est mauvais et inapplicable. Il prouve simplement que les hommes d'Etat appelés à l'appliquer n'avaient pas foi en lui.

Le 24 septembre 1935, sir Robert Vansittart, secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, avait fait appeler l'ambassadeur de France, M. Corbin, pour lui demander si, au cas où l'Italie attaquerait la flotte anglaise, celle-ci pourrait compter sur l'appui de la flotte française. M. Pierre Laval se borna à déclarer que l'Angleterre n'avait pas le droit de poser une pareille question puisqu'il n'y avait pas encore acte d'agression. Lorsque celle-ci se produirait, il serait temps d'aviser.

L'acte d'agression italien contre l'Ethiopie se produisit le 3 octobre. Tout aussitôt les Anglais réitérèrent leur demande. M. Pierre Laval adopta alors une thèse légalement acceptable mais qui pouvait se retourner contre les intérêts français les plus essentiels. Le ministre des Affaires étrangères de France, et ce fut sa réponse au pacte naval anglo-allemand, déclara que, pour l'application des sanctions militaires, la Grande-Bretagne et la France devaient préalablement en avoir discuté en commun. Tel n'avait pas été le cas.

Du 11 au 26 octobre, l'Angleterre revint chaque jour à la charge. M. Laval ne crut pas devoir différer plus longtemps la réponse française, mais en assurant la Grande-Bretagne que, si elle était attaquée, la France se trouverait à ses côtés, il donnait au même moment des apaisements au gouvernement de Rome sur la valeur toute relative des engagements qu'il était dans l'obligation de prendre vis-à-vis de l'Angleterre. Aussi, est-ce avec l'impression d'une possibilité de manœuvre diplomatique que les Italiens subirent à la S. D. N. l'assaut auquel, le 18 novembre, donna lieu la discussion des fameuses sanctions économiques. Pierre Laval, en effet, voulait sauvegarder ce qu'il croyait avoir obtenu de Mussolini, l'amitié italienne, sans rompre avec Londres. Mis en demeure, notamment lors de la discussion sur la sanction

du pétrole, de définir nettement sa politique et de se prononcer carrément pour ou contre l'Italie, il s'emploie uniquement à gagner du temps.

Sir Samuel Hoare, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, se rendit à Paris le 7 décembre. Il était découragé, mais encore incertain de la véritable attitude de M. Pierre Laval. A plusieurs personnalités politiques françaises, il demande : « Peut-on compter sur Laval? » Les réponses laissent planer un doute dans son esprit. Il cherche un compromis et ce fut ce qu'on a appelé : le plan Laval-Hoare, qui, comme on le sait, provoqua la démission de ce dernier, le 19 décembre 1935. Dans son discours, à la Chambre des Communes, avec beaucoup de courage, sir Samuel Hoare dit sa bonne foi, en laissant percer sa déception et son amertume de l'incompréhension française. En Grande-Bretagne, l'opinion publique pardonna à son ministre, mais garda rancune à la France.

Que celle-ci ait renié la loi internationale de Genève pourrait paraître de peu d'importance après les violations que cette loi avait déjà subies, et parfois avec la complaisante indulgence de la Grande-Bretagne, mais ce qui était essentiel, c'était que, dans le cadre de Genève ou hors de ce cadre, une occasion unique était offerte de faire de l'entente franco-britannique une chose vivante, une alliance militaire défensive contre les emportements et les aventures des dictatures. C'était prévenir la guerre!

Plus que des attitudes dilatoires et des réponses ambiguës du Quai d'Orsay, l'Angleterre en voulut à Pierre Laval d'avoir toléré des campagnes de presse calomnieuses et outrageantes. Tout ce qui avait divisé les deux peuples au cours des siècles était exalté, tout ce que la méconnaissance de la psychologie britannique avait dans le passé contribué à faire haïr par la France la « Perfide Albion », était ressuscité dans ces articles.

En réalité, les intérêts français et les intérêts anglais concordaient en Méditerranée. Londres, et comment le lui reprocher, songeait avant toutes choses à défendre « ses voies impériales », sa voie essentielle, le canal de Suez. La

France avait à défendre la liberté de ses communications avec l'Algérie et son Empire colonial africain ! Et, pour la défense de ces intérêts communs, Londres offrait ce que la France avait en vain réclamé à l'Angleterre depuis le traité de paix : une collaboration armée au service de la sécurité internationale dans le cadre des traités de paix et de la S. D. N. L'Angleterre, qui avait rejeté le Protocole, qui s'était refusée à toute alliance militaire sur le Continent, n'acceptant qu'avec peine un rôle d'arbitre dans le pacte rhénan de Locarno, comprenait enfin le danger; elle proposait spontanément à la France une collaboration dans un domaine, le domaine naval, qui comportait un effort plus onéreux pour la Grande-Bretagne que pour la France ! A la tribune de la S. D. N., Samuel Hoare déclarait : « Mon pays ne se soustraira pas à ses obligations; il est prêt à se rallier à la doctrine française : le pacte, rien que le pacte, tout le pacte ».

Lorsque, quelques mois plus tard, M. Pierre-Etienne Flandin, qui avait succédé à Pierre Laval, se rendit à Londres avec l'espoir d'obtenir l'appui du gouvernement britannique pour résoudre le problème, si grave pour la sécurité française, posé par la réoccupation de la Rhénanie par les armées du Führer, il fut possible de se rendre compte de la faute irréparable commise alors par la politique française. Les rôles furent alors renversés; la presse anglaise, interprétant le sentiment de l'homme de la rue, soutenait qu'il n'y avait aucune aide à apporter à la France parce que celle-ci n'invoquait les principes de la S. D. N. que pour des motifs égoïstes, qu'elle avait prouvé récemment qu'elle ne cherchait pas à Genève une sécurité réellement collective, valable pour toutes les nations. L'expérience avait été rude pour les Anglais; une froideur non dissimulée et une méfiance accrue présidèrent à nouveau aux relations franco-britanniques.

L'Allemagne, qui avait réorganisé son armée, n'avait pas manqué d'en profiter en réoccupant la Rhénanie. L'ambassadeur du Führer à Londres, von Hoesch, avait donné l'assurance à Berlin que l'Angleterre, si elle était sollicitée par

Paris de s'opposer à l'entrée des troupes allemandes, se référerait au précédent créé par Pierre Laval et se réfugierait dans le maquis de la procédure genevoise. Il en fut bien ainsi; le 7 mars, l'Angleterre faisait savoir à la France qu'il ne pouvait être question d'une action concertée sur le Rhin avant que n'aient été convoqués les signataires du pacte de Locarno. La France peut agir seule en l'occurrence, déclarent la Grande-Bretagne et l'Italie, mais en ce qui concerne leur intervention à elles, elle ne peut être envisagée que suivant la procédure fixée par le pacte. En conséquence, un Conseil de la S. D. N. est convoqué à Londres où, sur les ruines du pacte, P.-E. Flandin réussit cependant à renouer le fil qui permettra la renaissance de l'Entente Cordiale.

Pendant ces douze années, la divergence des deux politiques française et anglaise est apparue d'une façon visible et sensible, portant davantage sur les méthodes à suivre que sur le fond même des problèmes posés. Cette divergence suffisait cependant pour laisser une trop facile liberté de manœuvre à l'Allemagne, à l'Italie, à la Pologne et au Japon. Elle permettait l'éclipse de la politique genevoise; elle encourageait les ententes particulières souhaitées par l'Allemagne. L'axe Rome-Berlin-Tokio était en gestation. Les gouvernements de Paris et de Londres, par la force même de cette évolution née de leurs dissentiments, ne peuvent plus se contenter de s'entendre à la tribune du Palais des Nations à Genève; l'avenir ne se présente plus pour eux que sous la forme d'un dilemme : s'unir ou périr.

La troisième Entente Cordiale devrait être plus profonde et plus étroite.

CHAPITRE VII

AU BORD DE L'ABIME

De 1936 à 1938, il apparaît nettement que l'Allemagne, l'Italie et le Japon ont associé leurs ambitions; l'axe Rome-Berlin-Tokio est définitivement soudé par le partage, dont les trois dictatures conviennent, des dépouilles des démocraties. Autour de l'axe, Berlin s'oriente à travers l'Autriche et la Tchécoslovaquie vers l'Europe Centrale, les Balkans et la Russie, Rome vers la Méditerranée, Tokio vers la Chine, l'Indochine et les Indes. Certains prétendent, en Angleterre comme en France, que la politique des dictatures ne tend pas nécessairement vers une guerre européenne; qu'elle se contente de réaliser, sans respect des droits acquis certes, mais pacifiquement, une expansion du racisme et du fascisme qui, somme toute, peut, dit l'un d'entre eux, « créer pour l'avenir de nouvelles garanties de liberté. » Est-il possible d'accoler l'épithète de pacifique à une expansion qui se manifeste par l'intervention en Espagne, par les massacres de Chine, par l'occupation de l'Ethiopie, par l'annexion de l'Autriche, par celle du pays des Sudètes. Tout cela a pu être réalisé parce que la Grande-Bretagne et la France, par leur désunion, aggravée d'un semblable retard dans le domaine des armements, ne disposaient pas de forces morales et matérielles susceptibles d'équilibrer la force italienne, la force allemande et la force japonaise, là où ces dernières créaient à leur profit des situations de fait. Il n'est pas douteux pourtant qu'au cours de cette période de 1936 à 1938, les deux démocraties française et anglaise ont compris que, pour préserver la paix, il ne suffisait pas, comme l'incitent ces bons entendeurs dont nous parlions, que leur union soit

verbale; leurs forces ne doivent pas être unies pour la seule défense du Rhin ou du canal de Suez, mais aussi partout où l'intérêt de la paix l'exige, car, il faut le répéter, la paix est une et indivisible. Il s'agit pour les démocraties, si elles ne veulent pas périr, de ne pas se prêter à la tactique des dictatures, renouvelée de la stratégie napoléonienne, qui consiste à diviser ses adversaires, à prévenir leur union pour les battre à tour de rôle. Pendant cette période, au cours de laquelle, à plusieurs reprises, on a craint que la guerre ne fût toute proche, les relations franco-britanniques se prêtaient à ce jeu en accusant des divergences de vue, des tendances opposées, bien que la collaboration entre les gouvernements ait été plus confiante, plus intime.

Les obligations des deux peuples vis-à-vis de leur idéal national, de leurs traditions politiques les ont amenés, tout en tendant vers le même but, à concevoir différemment la solution des problèmes qui se posaient. Devant l'imminence du danger, loyalement, de part et d'autre, on a cherché des compromis, des formules d'accord et par cet effort de bonne volonté, de compréhension mutuelle, l'Entente s'est finalement perpétuée plus vivante, plus cordiale encore que par le passé. La visite du roi George VI et de la reine Elisabeth à Paris en juillet 1938 en a été un touchant témoignage.

L'accord que M. Flandin avait négocié avec MM. Baldwin et Eden, après la réoccupation par les troupes allemandes de la zone démilitarisée des pays rhénans et que l'on a appelé : le « White Paper » marquait une étape importante dans la renaissance de l'Entente Cordiale.

En 1914, à la veille de la guerre, l'entente de la France et de la Grande-Bretagne ne se traduisait officiellement dans des textes que par des conventions d'état-major; de part et d'autre on avait jugé suffisant de mettre au point un mécanisme de collaboration militaire, mais la Grande-Bretagne avait voulu que l'une et l'autre des deux contractantes restât libre de se servir ou de ne pas se servir de ce mécanisme. Ce n'est que le 4 septembre 1914, un mois après le début des hostilités, que cette entente technique se transforma en un traité d'alliance.

En 1936, l'Angleterre a été beaucoup plus loin : elle s'est engagée à défendre le territoire français avec toutes ses forces terrestres, maritimes et aériennes « en cas d'agression non provoquée ». C'est sur la base de cet engagement formel qu'elle prescrivait « aux états-majors d'entrer en contact aux fins de préparer les conditions techniques dans lesquelles s'exécuteraient les obligations qui leur incombaient de ce chef. » Autre progrès de l'Entente : la France a accepté la réciprocité de cet engagement à l'égard de la Grande-Bretagne. Ces engagements n'étaient malheureusement valables que pour les frontières de la France; elles ne portaient pas sur l'ensemble du problème de la paix, elles ne le saisissaient que par sa face occidentale. On ne peut certes douter des bonnes intentions des deux gouvernements, mais l'enfer aussi est pavé, dit-on, de bonnes intentions. La limitation des engagements franco-britanniques faisait le jeu de l'Allemagne. Cette dernière n'a jamais songé à attaquer de front la France, elle savait qu'elle se heurterait à la ligne Maginot, qu'elle ferait par son agression l'union en France et, autour d'elle, la coalition de toutes les démocraties. Si elle paraissait prête à courir le risque d'un conflit, c'est ailleurs, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Espagne, en Lithuanie, en Orient même, là enfin où elle aurait quelque chance de pouvoir dissocier les intérêts des gouvernements français et anglais, semer la désunion dans l'opinion publique française et compter sur l'indifférence de l'opinion publique britannique.

Le White Paper de mars 1936 laissait planer un doute sur l'attitude anglaise pour le cas de tous conflits autres que ceux d'une agression directe et non provoquée contre la France. C'est ce doute, appliqué à l'attitude anglaise vis-à-vis de la France en 1914, qui encouragea l'Allemagne dans l'accentuation de sa politique.

Le Covenant de Genève avait perdu toute valeur. L'Allemagne comme l'Italie, comme le Japon, savaient trop bien ce qu'il en restait après la conquête du Mandchoukouo et celle de l'Ethiopie.

Aussi le public français, sans ressusciter le slogan : « Perfide Albion », demeura sceptique lorsqu'à la Chambre des

Lords, le 24 février 1937, lord Plymouth, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, définit l'attitude britannique, au cas où une agression se produirait en Europe Centrale ou Orientale, en ces termes nuancés : « Il ne peut être exclu, il ne doit pas être exclu que nous aidions la victime de l'agression si, à notre jugement, cette assistance répondait aux articles du Covenant. Mais je tiens à faire observer que, dans ce cas, notre obligation de prêter un secours militaire ne serait pas automatique. » La Grande-Bretagne n'avait pas encore compris la solidarité nécessaire, en tout état de cause, des démocraties. Fidèle à son passé, elle réservait sa liberté d'appréciation quant à la mobilisation de ses forces armées pour défendre la loi internationale sur le Continent. L'Allemagne et l'Italie comprirent qu'une certaine liberté de manœuvre leur était ainsi laissée en Europe Centrale. Les pactes, aux termes desquels la France s'était engagée à venir militairement à l'aide de la Tchécoslovaquie et de l'URSS au cas où ces pays seraient attaqués sans que la Grande-Bretagne fût obligée en ce cas à se ranger aux côtés de la France, offraient les plus séduisantes possibilités aux dictateurs. La France, du fait même qu'elle se trouvait être le pivot de la solidarité continentale, éveillait d'ailleurs encore des méfiances et des inquiétudes en Grande-Bretagne où l'on ne concevait pas que l'Empire pût se trouver engagé dans un conflit par l'intransigeance des Tchèques.

Le 29 mars 1936, M. Eden, au nom du gouvernement de Sa Majesté, avait toutefois déclaré aux Communes que « s'il se produisait en fait au cours de la période qu'exigera l'étude de la nouvelle situation qui vient de surgir, (l'occupation de la Rhénanie) une attaque contre la France et la Belgique, qui contreviendrait à l'article 2 de Locarno, le gouvernement anglais — malgré la répudiation de ce traité par l'Allemagne — se considérerait comme tenu d'honneur de venir de la façon prévue par le traité au secours du pays attaqué. »

Le gouvernement de Londres s'était engagé à examiner les mesures à prendre pour, en face de la situation nouvelle créée par l'Allemagne, pouvoir venir immédiatement à l'aide

de la France et de la Belgique, aux fins d'assurer la sécurité des deux pays contre une agression non provoquée et à établir ou continuer les contacts entre états-majors à cet effet. L'engagement devenait réciproque et effaçait la distinction humiliante entre nation garante et nation garantie. M. Delbos déclarait à la tribune de la Chambre des députés le 4 décembre 1936 : « Je tiens à déclarer que toutes les forces de la France sur mer, sur terre et dans les airs seront employées spontanément et immédiatement pour défendre la Grande-Bretagne contre une agression non provoquée. »

Il s'agissait donc bien d'une alliance franco-anglaise qui se trouvait substituée au Covenant de la Société des Nations et au pacte de Locarno. La France ne pouvait qu'apprécier que la Grande-Bretagne renonçât aux moyens dilatoires que lui offraient ces deux instruments diplomatiques.

Il était regrettable toutefois que cette alliance fût limitée dans son objet et ne permît pas à la France de compter sur le concours de la Grande-Bretagne, si la sécurité française n'était pas directement menacée et que subsistât l'incertitude sur l'attitude britannique dans le cas où les dictateurs « joueraient par la bande » en Autriche ou en Tchécoslovaquie, dont l'indépendance était complémentaire de la sécurité française. La Société des Nations, depuis que le Japon et l'Allemagne officiellement, l'Italie et la Pologne officieusement, l'avaient quittée, n'était plus qu'un organisme idéologique sans intérêt pratique. Cette idéologie se manifestait par des formules et non par des actes.

Les alliances, conclues dans le cadre du pacte et qui avaient survécu à la faillite de la politique de sécurité collective et d'assistance mutuelle, se trouvaient ainsi affranchies de toutes les entraves et procédures genevoises. Rien ne subsistait plus des terribles difficultés que les rédacteurs du Protocole de 1924 s'étaient efforcés de surmonter. Le pacte de Locarno lui-même, en sombrant dans la tourmente qui suivit la réoccupation militaire de la Rhénanie, emportait les illusions que certains auraient pu encore garder en France comme en Angleterre vis-à-vis d'une Société des Nations garante de la paix.

Le désir que l'on avait à Londres de ne pas risquer un conflit, auquel ni l'armée, ni l'aviation, ni même la marine britanniques n'étaient préparées, avait obligatoirement conduit les signataires du pacte rhénan de Locarno à s'entendre directement entre eux, sans faire endosser par la S. D. N. les responsabilités d'une action quelconque contre le fait accompli. L'esprit réaliste des Anglais s'y était rapidement résigné, trop rapidement et trop facilement même au gré des Français qui demeuraient attachés à cet idéal par sentiment. Le pacte de la S. D.N. se trouvait donc définitivement vidé de tout contenu, avant que l'alliance franco-anglaise ne fût devenue une réalité.

Toutes les petites nations, instruites par l'expérience du passé, doutèrent que cette réalité pût devancer le dynamisme de l'axe Rome-Berlin. La Belgique prit la première l'initiative d'un renversement de politique; avec l'éclipse de la S. D. N., elle « se trouvait en l'air », elle décida de revenir à une politique de stricte neutralité. Dans les pays de l'Europe Centrale et des Balkans : Roumanie, Yougoslavie, Hongrie, travaillés par les propagandes italienne et allemande, des partis influents se formaient pour abandonner le vieux bateau de la S. D. N. qui, au bord du lac Léman, prenait eau de toutes parts; ils préconisaient de se rallier à l'axe vainqueur. La Pologne n'avait-elle pas donné l'exemple? Elle avait trouvé à Berlin, pour le fameux corridor, des apaisements peut-être provisoires, mais, somme toute, plus sûrs que les platoniques déclarations dont on l'abreuvait à Genève.

La Grande-Bretagne et la France, plus lentes à s'adapter, se méfiant l'une de l'autre, ne voulurent pas admettre dès l'abord que pour sauver l'essentiel, c'est-à-dire la paix, il leur fallait revenir à la formule de coopération de 1914. En France, l'opinion publique et même le gouvernement s'imaginaient que l'Angleterre, puisqu'elle avait décidé, aux termes du White Paper, de tenir compte, pour l'avenir de la paix, des destinées de la France, allait par voie de conséquence, manifester quelque sollicitude pour les conditions dans lesquelles la position stratégique de la France pourrait être renforcée en Europe Centrale. Eternel malentendu!

Bien au contraire, conformément à leur mentalité, à partir du moment où les Anglais eurent plus ou moins lié leur sort à celui des Français pour la défense du Rhin, ils n'eurent plus qu'une idée : empêcher que la France ne prenne prétexte de l'assurance qui lui était donnée pour se lancer dans une politique d'aventures. Toute une partie de l'opinion publique anglaise était d'autre part inquiète des conséquences du pacte franco-soviétique, elle reprochait au gouvernement de Moscou son bellicisme, bien que l'URSS ait donné la preuve de ses volontés pacifiques lors de l'agression japonaise en Chine et du conflit toujours latent entre la Pologne et la Lithuanie.

Dans leur politique de prudence mal comprise, les Anglais furent cependant servis par les événements. Le front populaire venait d'accéder au pouvoir en France. Toute la presse nationaliste française, toute l'opposition parlementaire clamaient : « C'est le triomphe de Moscou et du communisme, c'est la guerre contre tous les fascismes ! » A Londres, on s'effraya. Le nouveau président du Conseil français, M. Blum, et son ministre des Affaires étrangères, Yvon Delbos, n'eurent qu'une crainte : que la Grande-Bretagne, cédant à cette partie de son opinion publique, se refusât à donner au White Paper les développements qu'il comportait pour la sécurité française. Fallait-il vraiment, pour rassurer Londres, pratiquer une politique d'effacement, pour ne pas dire de renoncement, en Europe Balkanique et Orientale et même dans le Proche-Orient?

La première faute, ce fut l'abandon de Titulesco, l'homme du rapprochement franco-roumain, lorsque l'Allemagne fit sentir à Bucarest son influence. Autre faute : le refus de donner à la Yougoslavie les assurances politiques et les avantages économiques qui auraient mis fin aux intrigues allemandes et italiennes de Stoyadinovitch ! Faute encore de se dérober aux ouvertures de la Turquie qui souhaitait la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle, propre à déjouer les ambitions italiennes en Méditerranée. Cette politique française accusait plus de faiblesse que de prudence. La Grande-Bretagne n'en demandait pas tant.

Dans les milieux dirigeants de Londres, on commençait à se rendre compte que « le soldat continental » perdait de sa valeur, dans la mesure même où l'armée française, dans une prochaine conflagration, ne pourrait plus compter sur des alliés capables de prendre l'Allemagne et l'Italie à revers. Le Cabinet de Londres estimait qu'il appartenait à la France de prendre ses responsabilités au lieu de vouloir les faire endosser par la Grande-Bretagne. A chacun sa tâche, à chacun ses risques. La France devait faire courageusement face à son destin. Le gouvernement de Londres lui donna l'exemple; le peuple anglais applaudit, sauf quelques restrictions de la part du Labour Party, au programme de réarmement que décida le gouvernement de M. Baldwin.

En raison de cette carence française, une conférence apparut nécessaire au gouvernement de Londres, pour fixer entre alliés une politique qui ne fût pas uniquement négative, mais constructive, en tenant compte des nouvelles positions allemandes, non seulement sur le Rhin, mais en Europe Centrale. Ces positions nouvelles exigeaient en effet que, dans le cadre fixé par le White Paper, de nouveaux règlements fussent substitués au pacte de Locarno.

Immédiatement des divergences de vue s'affirment entre la France et l'Angleterre. La France voudrait que la conférence juge préalablement la violation par l'Allemagne du traité de paix et du pacte. La Grande-Bretagne ne s'embarrasse pas de telles préoccupations, de ce « juridisme procédurier », sans portée pratique; elle veut construire pour l'avenir et non pour le passé. Pour ce faire, elle ne veut pas mécontenter l'Allemagne. N'est-il pas plus opportun pour elle de composer pour d'une part gagner du temps et réaliser son programme d'armement, d'autre part pour s'efforcer de dissocier des intérêts du Reich ceux de l'Italie dont la situation économique et financière lui semble ouvrir à cet égard des possibilités; pour tenter enfin un rapprochement avec une Allemagne doutant de la valeur de son alliance italienne.

La teneur même du communiqué d'invitation à la conférence soulève des discussions interminables entre Paris et

Londres. J'écrivais à cette époque dans *l'Œuvre :* « Un désaccord règne entre les chancelleries sur la rédaction du communiqué qui doit préciser les objets de la conférence et définir ses buts. » La Grande-Bretagne va jusqu'à proposer que les suggestions pacifiques faites par le Führer après la réoccupation de la Rhénanie, pour servir d'excuse au coup de force accompli, soient prises comme bases de discussion. La conférence doit en principe se tenir le 25 août à Bruxelles. Au milieu de juillet on n'a pu encore se mettre d'accord. MM. Blum et Delbos se rendent alors à Londres le 22 juillet. L'atmosphère dans les milieux britanniques est dominée par la crainte : toute concession faite à la France dans le domaine de la sécurité européenne ne risque-t-elle pas d'apparaître à Berlin comme une tentative d'encerclement et de coalition idéologique? Ne ruine-t-elle pas tout espoir de conversations directes avec l'Allemagne? Le Foreign Office fut tiré d'embarras par le Führer. Celui-ci, mis au pied du mur, faisait savoir à Londres le 25 juillet que l'Allemagne ne comptait pas être en état de participer à une conférence ayant pour objet la révision du pacte de Locarno.

C'est le moment que choisit la Belgique pour définir sa nouvelle politique de neutralité. Le 21 juillet 1936, à Bruxelles, à la veille de la Conférence de Londres, M. Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, avait prononcé un discours dans lequel il déclarait : « Le maintien de la paix peut justifier toutes les politiques. » Aucune communication préalable ne permettait toutefois de penser que le roi des Belges irait jusqu'à dénoncer unilatéralement tous ses engagements internationaux. On comprend la stupeur qui se manifesta à Paris. La France, toujours sentimentale, se révoltait contre ce qu'elle considérait comme une désertion devant l'ennemi du frère d'armes, dont la loyauté et l'héroïsme avaient soulevé son enthousiasme en 1914. On ne se rendait pas compte que la mésentente franco-anglaise, ayant abouti à la faillite de la S. D. N., et de l'organisation de la sécurité collective, les Belges, en proie à de sérieuses difficultés intérieures en raison du mouvement flamingant et rexiste, secrètement encouragés l'un et l'autre par l'Allema-

gne, avaient été conduits à envisager d'obtenir directement du Reich des garanties de sécurité. Le geste de la Belgique accusait fortement la rupture consommée avec la politique internationale des vingt dernières années et le retour aux formules d'avant-guerre. Le dernier lien se dénouait de la solidarité des Alliés.

Les Anglais, réalistes et pratiques, prirent la chose froidement; la neutralité belge diminuait leurs engagements, leurs risques sur le Continent. Ils estimaient par surcroît que la Belgique serait toujours obligée, en raison de ses intérêts économiques, de rester dans l'orbite de la Grande-Bretagne. Ce qui importait, c'était d'essayer de tirer parti de la situation nouvelle. Tandis que la France se conduisait en « amante » trompée, la Grande-Bretagne songeait que l'infidèle était bien imprudente de se résigner à n'opposer que sa neutralité aux appétits des mauvais garçons tentés par son Empire colonial. Tôt ou tard, on verrait revenir l'enfant prodigue.

D'autres soucis s'offraient au surplus aux gouvernements démocratiques. Le 17 juillet 1936, la guerre civile espagnole éclatait. Sa soudaineté n'avait permis ni à Londres ni à Paris de comprendre toute l'importance du problème qui se trouvait posé. Lorsqu'on remonte dans le passé, l'Histoire nous apprend que la France s'est toujours efforcée, pour avoir sa liberté de manœuvre sur le Rhin, sur les Alpes et dans la Manche, que l'Espagne ne soit, par raison dynastique ou par alliance, un satellite du Saint-Empire Germanique, de l'Allemagne, de l'Autriche ou de l'Italie. Il eût été trop dangereux pour la France d'avoir à faire front sur trois frontières.

L'Angleterre, durant toute son histoire, s'était également préoccupée d'avoir à Madrid des gouvernements qui lui fussent favorables. La route des Indes, le libre accès de la Méditerranée et du canal de Suez sont commandés par Gibraltar. Il était essentiel que cette position stratégique ne pût être menacée à revers. C'était la Grande-Bretagne qui, lors des incidents marocains et de la Conférence d'Algésiras, avait insisté pour que ce fût l'Espagne, et non la

France ou l'Allemagne, qui disposât des territoires africains constituant l'autre battant de la porte méditerranéenne sur l'Atlantique.

En dehors de toute idéologie, les intérêts anglais et français étaient concordants. Les uns comme les autres commandaient une politique de fermeté pour s'opposer à ce que le mouvement espagnol, soi-disant « nationaliste » — et cette épithète accusait bien le malentendu initial — pût être exploité soit par l'Allemagne, soit par l'Italie. Si la France et l'Angleterre avaient eu de bons services de renseignements en Espagne, s'ils avaient décelé le véritable caractère de la révolte du général Franco, on veut espérer que les Cabinets de Paris et de Londres auraient eu une autre politique. Dans le premier mois de l'insurrection, une attitude nette et concertée du gouvernement français et du gouvernement anglais aurait fait avorter la rébellion. C'est seulement devant la carence française et anglaise, et assurés que la politique de non-intervention leur laissait les coudées franches, que Mussolini et Hitler se sont lancés franchement dans l'aventure. Au moment de la rébellion, la légalité du gouvernement républicain n'avait jamais été mise en doute par aucune puissance; ce gouvernement tenait ses pouvoirs d'élections régulières. Le 26 juillet 1936, M. Eden déclarait aux Communes que le gouvernement républicain serait approvisionné normalement en armes et en munitions. Ce fut seulement dix jours après la rébellion que l'Angleterre, s'apercevant que l'Allemagne et l'Italie étaient derrière le général Franco, fit prudemment machine arrière et mit en avant la non-intervention.

L'attitude du gouvernement français fut toute différente, mais non moins dangereuse. Le 25 juillet, il décidait de mettre l'embargo sur toutes les expéditions d'armes en Espagne, mais il se déclarait prêt à lever cet embargo s'il était démontré que d'autres puissances étrangères intervenaient dans le conflit. En ce cas, la France entendait intervenir en faveur du gouvernement régulier espagnol.

Une fois de plus, Paris et Londres s'opposent, cédant à des réactions conformes à leurs traditions, à leur caractère. La

France conduite par des raisons sentimentales et juridiques, la Grande-Bretagne par un prudent opportunisme. A Paris, on accuse l'Angleterre de jouer sur les deux tableaux et de trahir, en considération d'intérêts économiques, la cause des démocraties. A Londres, on craint que l'attitude de Paris ne conduise à une guerre générale et idéologique.

Si le gouvernement français aidait le gouvernement espagnol, l'Angleterre laissait entendre qu'elle cesserait de soutenir le point de vue français dans les conversations toujours pendantes sur le nouveau pacte de Locarno. Cette attitude dilatoire du gouvernement anglais réveillait en France les méfiances assoupies contre la perfide Albion. Ne voulait-on pas à Londres se venger de la carence française en Méditerranée lors de l'affaire d'Ethiopie? Si la France avait toléré que l'Empire italien menaçât le canal de Suez et l'Egypte, pourquoi la Grande-Bretagne s'opposerait-elle aux positions stratégiques que cet Empire entendait s'assurer en face de l'Afrique du Nord et à la frontière française des Pyrénées?

Il est certain que si le gouvernement de Londres avait fait connaître, dès le début de la rébellion, à Rome et à Berlin qu'il s'opposerait, en accord avec la France, à toute intervention étrangère en Espagne, s'il avait nettement pris position avec la France sur la côte espagnole du Maroc, le putsch du général Franco aurait été étouffé dans l'œuf. C'est parce qu'on le laissa se poursuivre, parce qu'on ferma les yeux sur l'intervention italienne et allemande, que la guerre civile changea de caractère et menaça de dégénérer en conflit international. Ces atermoiements furent néfastes. En France, on aurait dû parler net à Londres, lui dire que non seulement sa sécurité, mais l'aide même que l'armée française pouvait apporter à la Grande-Bretagne exigeait que cette armée n'eût pas à faire face sur trois frontières et n'eût pas ses communications menacées avec l'Afrique du Nord. Le Quai d'Orsay se contenta, dans les premiers jours d'août, de proposer au Foreign Office la réunion d'une conférence tri-partite : France-Angleterre-Italie, pour examiner la situation. M. Eden refusa et suggéra que le cercle des puissances convoquées fût élargi et comprît notamment

l'Allemagne, le Portugal et la Russie. C'était internationaliser le conflit. On retombait dans l'erreur de la Conférence d'Algésiras. M. Eden, à la formule juridique de non-intervention, préconisée par M. Delbos, opposa une formule sans obligation ni sanction, simple déclaration sur l'honneur de ne rien faire contre la non-intervention !

La logique française se refusait à concevoir qu'on pût ainsi obtenir une solution. Finalement les deux gouvernements se mirent d'accord sur le pacte de non-intervention du 30 août 1936, compromis entre la thèse française et la thèse anglaise. Au fond, à Londres, on escomptait une rapide victoire du général Franco.

Le 9 septembre 1936, les représentants de vingt-six nations européennes se réunissaient à Londres pour régler les modalités de la politique de non-intervention. L'île de Majorque était déjà devenue une base navale et aérienne entre les mains des Italiens, cependant qu'autour du tapis vert on discutait de la non-intervention ! On n'était même pas capable de rédiger une résolution, comme aux temps heureux de Genève. Les délégués italiens et allemands, dont les pays fournissaient chaque jour de nouveaux avions, de nouveaux canons, de nouveaux « volontaires » au général Franco, prétendaient n'avoir aucun pouvoir pour « conclure des arrangements. » « Accidentellement », Grandi n'était pas présent et le Portugal avait refusé de participer au meeting. La presse de Londres écrivait, malgré tout, le soir même : « Bien qu'aujourd'hui le meeting n'ait pas obtenu un brillant succès, l'Anglais moyen a trouvé beaucoup de paix dans la satisfaction de voir les délégués de tous les pays en Europe assis à la même table. » Au fond le gouvernement anglais cherchait à gagner du temps et le Français moyen, lui, ne comprenait pas que la balance fût tenue égale entre les défenseurs d'un gouvernement régulier et des rebelles conduits par un de ces généraux aventuriers qui furent toujours la frayeur des Anglais. Le correspondant du *New-York Times* écrivait le 26 décembre 1936 : « Pour parler franchement, le gouvernement anglais et la majorité de l'opinion publique de ce pays n'auraient rien à objecter si

les insurgés gagnaient en Espagne avec l'aide allemande, bien que l'établissement des Italiens et des Allemands en Espagne soit absolument incompatible avec les intérêts de l'Empire Britannique. » Cependant, le 27 décembre, les ambassadeurs français et anglais protestaient à Berlin contre les envois de troupes et de matériel; mais une semaine plus tard le gouvernement de Londres signait avec le gouvernement de Rome un gentleman's agreement concernant la Méditerranée et lord Halifax allait à Berlin pour se rencontrer « amicalement avec Hitler ». Geste d'opportunisme, dira-t-on en Angleterre. Témoignage de duplicité, dira-t-on en France.

Du fait de cet opportunisme, la situation mondiale s'aggravait, l'axe Rome-Berlin se soudait plus étroitement. En France comme en Grande-Bretagne, certains éléments de la population, inquiets des réformes sociales réalisées par le gouvernement de Paris, dénonçaient l'alliance franco-soviétique comme génératrice de l'effroyable guerre espagnole. Comme le dit si bien M. Bernanos : « En aboyant contre le dictateur rouge, ils couvrent le bruit que font les deux autres. » C'est au gouvernement britannique que le Français s'en prend : « Lorsque ces croisés fascistes, s'étant assurés de solides bases navales et aériennes sur les côtes du Levant, mettront le feu à l'Afrique française (et ajoutons : à l'Egypte et à la Palestine) dans l'espoir de tirer quelque profit des pillages qui succèdent toujours aux sinistres, Vos Excellences se rangeront-elles aux côtés de M. Mussolini? » Le 29 novembre 1936, M Chautemps avait remplacé M. Blum comme Président du Conseil. Il se rendait immédiatement à Londres avec M. Delbos. Il trouva à Downing Street une atmosphère d'étonnante sérénité. Les Anglais semblaient vouloir ignorer la menace qui pesait sur leurs positions de Gibraltar, de Malte, de Hong-Kong, de Singapour. Leur calme, leur confiance étaient tels que les Français eurent le sentiment que Londres avait conclu, à l'insu du Quai d'Orsay, un accord avec Franco.

En réalité, des accords privés étaient bien intervenus entre des groupes de sociétés anglaises et des « personnalités

nationalistes » concernant les plus importantes affaires industrielles et commerciales d'Espagne.

Le problème espagnol passait par là-même au second plan des preoccupations britanniques. La Cité remettait à la mode le vieux slogan : « Une politique réaliste avant tout. » — « Laissez Mussolini aider Franco à gagner la partie, disait-on, ensuite on le fera chasser d'Espagne par les Espagnols eux-mêmes. » Et on fermait les yeux, bien que le jour même de la signature du gentleman's agreement, 6.000 volontaires italiens débarquassent à Cadix. Le 17 janvier 1937, la presse allemande publiait un interview de Mussolini, qui ne laissait cependant aucun doute sur le rôle joué par le gouvernement de Rome : « Notons, disait-il, que l'accord anglo-italien n'apporte aucun changement à nos relations Rome-Berlin, cela les fortifiera au contraire encore. » Le 8 février 1937, Malaga était pris par les troupes italiennes, et, le 21 février, lord Plymouth, président du Comité de non-intervention, déclarait : « Notre travail n'a pas été en vain. Je préside un comité pour défendre l'extension de la guerre et nous avons été heureux. Ce n'était pas une tâche aisée ! »

Le journaliste Pertinax traduisait le sentiment public de la France à l'égard de l'attitude anglaise :

« Quand le gouvernement français a porté à la connaissance du gouvernement britannique des informations reçues par le consul français à Gibraltar sur le nombre de soldats italiens débarqués à Cadix ou ailleurs, le Foreign Office a été sceptique; cela a causé une surprise d'autant plus grande que le consul français à Gibraltar avait obtenu son information des autorités britanniques elles-mêmes. » Comment était-il possible à Paris de ne pas douter de la collaboration anglaise lorsqu'au Comité de non-intervention les Russes, ayant ouvertement reproché à l'Italie d'envahir l'Espagne, lord Plymouth protesta, déclarant que cette question n'était pas sur l'agenda et qu'on ne pouvait pas en discuter.

Même inertie à Londres après le bombardement d'Almeria par la flotte allemande qui permet à Goebbels d'ironiser : « Nous n'avons pas besoin de papier, nous voulons la paix, et nous croyons que le meilleur moyen pour y parvenir est

d'agir et d'empêcher les bavards de parler. » On ne comprenait pas à Paris que le gouvernement de M. Chamberlain, alors que vingt-cinq bateaux anglais avaient été attaqués en Méditerranée malgré le gentleman's agreement, n'ait pas bronché et « ait préféré » que le responsable des atteintes portées au pavillon britannique demeurât masqué et anonyme.

L'opinion publique anglaise, elle, réagissait il est vrai : elle conduisait le gouvernement à se rallier aux thèses françaises et à prendre une attitude ferme contre la piraterie en Méditerranée. La Conférence de Nyon, au cours de laquelle les délégués anglais menèrent le jeu malgré le refus de l'Italie d'y participer, marqua à cet égard un succès pour les deux démocraties. La Grande-Bretagne ne voulut pas tirer parti de la situation. Le *New-York Times* constatait : « Il est clair que les Anglais laissent encore la porte ouverte pour essayer d'avoir des négociations avec l'Italie. Dans les sphères responsables, ces dernières semaines, nous n'avons pas trouvé trace d'amertume contre l'Italie, en dépit de l'anxiété où les initiatives du Duce plongent l'Angleterre, particulièrement en accentuant l'intervention des renforts italiens en Espagne. »

En France, on s'irritait de voir le gouvernement anglais se contenter, à chaque incident nouveau, de réunir le Comité de « non-intervention » qui, après de longues discussions, concluait toujours à des mesures dilatoires sans pouvoir prendre de décision. Derrière ce paravent, l'impérialisme italien poursuivait ses objectifs. « M. Eden a bien mérité la gratitude de l'Italie, lisait-on dans le journal de Crémone, le *Regima fascita,* il est directement responsable de la prompte et favorable position dans laquelle le fascisme se trouve aujourd'hui dans toutes les parties du monde. »

Cette attitude ambiguë du gouvernement anglais dans le problème espagnol eut une conséquence plus grave : elle autorisa l'agression hitlérienne en Europe Centrale. M. Eden exposa courageusement, au Conseil de Cabinet britannique du 29 février, que la pression exercée par le chancelier Hitler sur l'Autriche était une nouvelle manifestation des buts

d'hégémonie concrète autour de l'axe Rome-Berlin-Tokio, et qui visaient directement la Grande-Bretagne; il demanda à ce que le gouvernement de Londres s'associât franchement, sans arrière-pensée, ni réticences mentales, à celui de Paris pour déclarer catégoriquement à Berlin et à Rome que tout nouvel acte de force se heurterait à la volonté commune de la Grande-Bretagne et de la France.

Le Premier anglais, M. Neville Chamberlain, opposa à cette conception nouvelle les vieilles traditions britanniques : il vaut encore mieux persévérer dans d'anciennes erreurs que de courir le risque de nouvelles aventures. Il serait, dit-il, plus opportun de détacher l'Italie de l'Allemagne... M. Eden donna sa démission. La France resta isolée en Europe et elle accusa l'Angleterre de son isolement.

A Paris, il est vrai, certains disaient aussi : « Que ne nous entendons-nous avec Mussolini? Si nous lui avions facilité la conquête de l'Ethiopie, comme le voulait M. Laval, si nous lui avions même concédé par surcroît quelques avantages en Afrique du Nord, il n'y aurait pas d'axe Rome-Berlin. Les bersaglieri monteraient la garde au Brenner! » — « En Méditerranée cependant, comme l'écrit Bernanos, il n'y a pas place pour deux Empires; dès le premier coup de canon tiré en Ethiopie, nous savions que le choix de M. Mussolini était fait. La démonstration sur le Brenner ne pouvait plus qu'appuyer la campagne des journaux de M. Laval. »

Les revendications italiennes concernant la Corse et la Tunisie en ont depuis apporté la preuve aux plus aveugles.

La démission d'Eden fut cruellement ressentie en France : dans les circonstances dans lesquelles elle était donnée et acceptée, elle constituait en quelque sorte un retour de la Grande-Bretagne à son isolement, une rupture ou tout au moins un relâchement de l'entente avec la France.

Seraient-ce les Français qui seraient devenus réalistes et les Anglais se plairaient-ils aux utopies? L'impitoyable logique des Français leur interdisait en effet de croire que l'Italie pourrait se séparer de l'Allemagne. Quand l'Italie avait, en 1915, abandonné la Triplice pour se ranger aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne, les objets de ses reven-

dications étaient aux mains de ses coparticipants de la Triple Alliance, les Allemands et les Autrichiens! En 1936 c'est le contraire qui est vrai : ce que désire l'Italie, elle ne peut l'atteindre qu'aux dépens de l'Angleterre et de la France! Elle ne peut l'atteindre qu'avec l'aide de l'Allemagne. L'Italie est prête à donner son consentement à l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, si cette dernière lui apporte son aide matérielle en Méditerranée pour hâter la victoire de Franco en Espagne.

Lorsque, le 11 mars 1938, l'Anschluss est un fait accompli, le Duce adresse un retentissant télégramme de félicitations au Führer; par contre, le gouvernement anglais n'envisage aucune intervention, et, pour justifier de sa carence, il a l'excuse d'une crise ministérielle en France.

L'opinion publique demeure cependant très inquiète à Londres. L'instinct populaire pressent qu'il s'est agi là pour les dictatures d'une répétition générale. L'Anschluss pose le problème de la Tchécoslovaquie et, vis-à-vis de celle-ci, la France, alliée de la Grande-Bretagne, est liée par des engagements précis. Aussi, dès le 12 mars, le député-travailliste, M. Henderson, demande à M. Chamberlain ce qu'il fera « si la France va au secours de la Tchécoslovaquie. » L'opinion à Londres et à Paris est que le maintien de la paix en Europe dépend en grande partie de la déclaration demandée à Chamberlain. Elle donnera la mesure de l'Entente Cordiale. Elle aura la valeur de celle que fit en juillet 1914 Edward Grey et qui, laissant à entendre que l'Angleterre se tiendrait hors du conflit qui opposait la Serbie et la Russie à l'Autriche-Hongrie, encouragea l'Allemagne à précipiter son agression. A Paris, on considérait comme une touchante manifestation du renouveau de l'Entente Cordiale les manifestations qui se déroulèrent à Piccadilly le 13 mars. Plus de vingt mille personnes défilèrent en scandant : « Vive l'Autriche libre et indépendante! Vive la Tchécoslovaquie! Vive la liberté. »

Léon Blum prend à nouveau le pouvoir et Paul-Boncour succède à Yvon Delbos à la tête du ministère des Affaires étrangères. Londres en manifeste quelque crainte. L'idéologie de Léon Blum les inquiète tout autant que l'intransi-

geance de Paul-Boncour. Il était difficile à la mentalité anglaise de comprendre que des hommes qui, dans le domaine de la politique intérieure, étaient partisans de la conciliation, des compromis, certains diront même des abandons, aussi bien vis-à-vis des puissances d'argent qu'ils prétendent combattre que de la classe ouvrière qui les soutient, puissent faire une politique extérieure de respect des contrats et de fermeté. Paul-Boncour, à peine installé au Quai d'Orsay, apporte tous ses soins à ce qui restera dans l'Histoire comme une de ses œuvres les plus utiles à la Patrie. La Grande-Bretagne, affirme-t-il, doit à ses engagements internationaux, à son amitié pour la France de déclarer nettement que le jour où l'Allemagne s'attaquerait à la Tchécoslovaquie, et que la France défendrait cette dernière, la Grande-Bretagne serait aux côtés de la France. « Je ne voudrais pas, écrivait-il à notre ambassadeur à Londres, M. Corbin, que l'on puisse croire qu'il s'agit en France d'un changement de politique. La France tiendra tous ses engagements vis-à-vis de la Tchécoslovaquie. Faites bien savoir qu'elle n'y faillira pas. » Dans sa dépêche du 21 mars, il insiste : « Aucun effort ne doit être négligé auprès du gouvernement britannique afin de lui faire comprendre que le sort de l'Europe depuis l'Anschluss est gravement modifié. Il faut qu'on se rende compte à Londres de la rapidité avec laquelle l'Allemagne progresse en Europe Centrale.

« Les journaux allemands commencent eux-mêmes à parler d'hégémonie européenne. Croit-on opportun et juste d'abandonner à l'Allemagne l'Europe danubienne?...

« L'importance de la Tchécoslovaquie est autrement grande que celle de l'Autriche. Cette question tchèque sera une pierre de touche pour l'Allemagne. D'après l'attitude des gouvernements anglais et français, elle se déterminera, de même que l'attitude britannique sera déterminante pour les petits pays qui attendent de voir l'attitude anglaise pour déterminer la leur.

« Si le gouvernement allemand sait que la France et l'Angleterre auront une politique commune, ces déterminations changeront. » M. Paul-Boncour ajoutait : « Je ne demande

pas que l'Angleterre prenne une position que ne lui permettent pas ses Dominions, mais toute chose peut être déclarée indirectement; le fait pour Berlin de savoir qu'une attaque contre la Tchécoslovaquie serait considérée à Londres comme dirigée contre la France serait déterminant. La paix peut être encore sauvée, mais il faut que chacun mesure ses responsabilités. »

L'histoire se renouvelait : la déclaration de l'Angleterre allait être déterminante de la paix ou de la guerre. Pour comprendre toute la valeur de cette déclaration, pour ne pas s'étonner des hésitations du Cabinet britannique, il ne faut pas oublier que la Tchécoslovaquie était ignorée de l'opinion publique anglaise, qui ne voyait en elle qu'une création artificielle, un puzzle de nationalités au service des intérêts français; qu'en France, une partie de l'opinion publique inclinait à renier les engagements pris vis-à-vis de Prague. Un juriste éminent tenta même une justification de ce reniement.

Par la voie de son ambassadeur, sir Eric Phipps, le gouvernement de Londres déclarait à Paris, le 24 mars, que « justement impressionnée par l'insistance française, la Grande-Bretagne donnera satisfaction aux demandes du gouvernement français. » Londres reconnaissait qu'aux termes du traité de Locarno, elle avait l'obligation de défendre la France si cette dernière venait en aide à la Tchécoslovaquie.

Malheureusement, une certaine presse, aussi bien à Londres qu'à Paris, s'efforça de minimiser la valeur de la déclaration anglaise. M. Paul-Boncour au contraire, courageusement, s'en autorisa pour demander au gouvernement de Londres de prendre également position dans l'affaire d'Espagne. Notre ambassadeur lui laissa entendre en réponse à ces suggestions « qu'il ne pouvait obtenir des Anglais des satisfactions sur les deux tableaux; que les Anglais, en lui donnant satisfaction en Tchécoslovaquie, envisageaient de lui demander des compensations en Espagne. »

Comment faire admettre à un Français moyen que la vérité aux bords de la Vltava est erreur au delà des Pyré-

nées? Au fond, la Grande-Bretagne, fidèle à ses traditions, estimait que son geste à l'égard de la Tchécoslovaquie, en démontrant qu'elle était prête à s'opposer, fût-ce par les armes, au bouleversement de l'ordre européen, devait faciliter ses négociations avec l'Italie et lui permettre d'obtenir de cette dernière les garanties qu'elle souhaitait d'avoir et qui constitueraient une « fêlure » de l'axe Rome-Berlin.

Lorsque M. Daladier succéda à M. Blum à la tête du gouvernement français, le 12 avril, M. Georges Bonnet succéda au Quai d'Orsay à M. Paul-Boncour. Il crut habile de jouer « le jeu anglais ». Il souhaite que ce soit N. Chamberlain lui-même qui se rende compte de la vanité d'une politique tendant par des concessions à la dissociation des dictatures alors que les temps sont révolus où l'or anglais pouvait espérer former des coalitions ou les dénouer. Le besoin de concours économiques et financiers incline moins les dictateurs à rechercher ces concours par des concessions politiques ou par l'abandon des ambitions dont ils galvanisent une opinion publique harassée de privations, que par de nouvelles diversions extérieures, par de plus éclatantes manifestations de prestige. Goering offre aux masses hitlériennes des canons en compensation du beurre qui manque; Mussolini parle de la gloire de l'Empire romain qui justifie une disette de pain!

Contrairement à ce qui a été écrit partout en France, la Grande-Bretagne, loyalement, avait offert à la France de participer à ses négociations avec l'Italie. C'est cette dernière qui s'y est opposée. Le gouvernement de Paris eut seul la responsabilité d'acquiescer à cet ultimatum. Il fit confiance à la Grande-Bretagne et lui demanda d'être sa mandataire à condition que toute l'entente éventuelle soit subordonnée à l'ultérieure conclusion d'un accord franco-italien. C'est sur ces bases équivoques que les négociations aboutirent. Le gouvernement anglais fit immédiatement connaître à Paris qu'il souhaitait en conséquence que le gouvernement français reprît sans tarder contact avec Rome. Il laissait entendre le prix qu'il attachait à un rapprochement franco-italien dont dépendait la mise en vigueur

de l'accord qu'il avait signé et qu'il estimait conforme aux intérêts de la paix mondiale. Il déclarait même qu'il ne pourrait laisser indéfiniment cet accord en suspens. Il faisait ainsi de l'Italie l'arbitre de la situation et il se réservait un moyen de pression vis-à-vis de la France pour l'amener aux concessions nécessaires, en Europe Centrale, en Espagne, et en ce qui concerne le problème colonial. D'ailleurs, tandis que l'Italie amusait le tapis, en négociant sans conviction avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne, d'accord avec elle, en profitait pour pousser ses avantages en Europe Centrale. La situation redevient alors des plus critiques. Le chef du Cabinet de M. Georges Bonnet, M. Jules Henry, disait alors : « Au fond, il n'y a qu'une seule question pour le moment, c'est celle de savoir si nous n'allons pas avoir la guerre au sujet de la Tchécoslovaquie. Aux élections municipales, qui auront lieu là-bas en juin, le parti allemand des Sudètes ne manquera pas d'obtenir une forte majorité, et Heinlein, son chef, prétendra que cela équivaut à un plébiscite. Il proclamera l'autonomie des provinces allemandes de Bohême; la police de Bénès devra se battre avec les Sudètes. A partir de ce moment-là, Hitler dira : les Sudètes sont des Allemands; je les protège, leur cause a mon appui. Il faudra alors choisir entre faire la guerre à l'Allemagne ou être humilié. »

M. Daladier avait pris l'initiative d'adresser au Premier anglais, M. Neville Chamberlain, une lettre personnelle dans laquelle il exposait très franchement le point de vue français. Il ne craignait pas de dire à son collègue britannique que l'Entente Cordiale ne pouvait pas survivre à la mise en application par l'Angleterre du traité anglo-italien; ce geste serait interprété par les Allemands comme une rupture de l'axe Paris-Londres, les autorisant à la réalisation de leurs revendications racistes à l'égard de la Tchécoslovaquie. M. Daladier ajoutait que la décision, que l'Angleterre prendrait d'appliquer l'accord avec Rome sans attendre le règlement des litiges franco-italiens, serait extrêmement grave de conséquences. Il demandait à M. Chamberlain de prendre l'engagement de surseoir quelques mois. Il ne

cachait pas qu'en Europe Centrale il entendait s'en tenir à une politique commune de fermeté et de respect des engagements.

Les accusations de perfidie, qui trouvaient à nouveau en France un écho favorable dans une partie de l'opinion publique, se turent lorsque M. Chamberlain accéda au désir exprimé par M. Daladier. Pour rendre plus sensible au monde l'entente des deux pays, lord Halifax réunit la presse au Foreign Office le 12 juillet et l'informa que la Grande-Bretagne restait aux côtés de la France. A Berlin, on comprit. L'attitude très nette de M. Daladier répondait au vœu qu'exprimait quelque cent ans plus tôt, M. Guizot, auteur de la première Entente Cordiale, lorsqu'il écrivait : « En toute occasion, à chaque instant, les étrangers à qui vous avez affaire vous observent, vous tâtent. Qu'ils vous sachent fiers et fermes, ils mesureront, ils contiendront leurs paroles et leurs actes... Mais s'ils vous sentent timides, irrésolus, enclins à céder, croyez-vous qu'ils vous feront des conditions meilleures, qu'ils vous traiteront avec plus de ménagements? Tout au contraire... et la paix, chargée d'embarras, de questions, d'ennuis, de dégoût, deviendra de plus en plus incommode et difficile et se trouvera enfin en péril, quoique vous ayez fait pour la maintenir. »

Le grand journaliste, Maurice Pernot, l'un des plus mesurés, des plus avertis de l'époque contemporaine, en rappelant récemment, dans un article des *Débats,* ce langage opportun, ajoutait : « On regrette d'entendre si rarement ce langage alors qu'on a les oreilles rebattues par des déclarations comme : jamais nous ne nous battrons pour ceci, jamais nous ne ferons la guerre pour cela! A qui s'adressent ces assurances et ces apaisements? Au peuple de France? Mais il n'y a pas un Français, pas une Française de bon sens qui croit son gouvernement capable de faire la guerre pour autre chose que le salut de la France... » Que ne le comprend-on pas en Grande-Bretagne? « Alors, ces paroles de défaitisme sont dites, ajoute M. Pernot, à seule fin que l'étranger les entende! Ce serait un calcul aussi maladroit que misérable. La réaction de l'étranger est facile à prévoir;

nos amis, doutant de notre force, perdront confiance en nous; nos adversaires, interprétant nos réserves et nos protestations comme autant de signes de faiblesse, redoubleront de prétention et d'audace! » Qui ignore aujourd'hui que c'est à la suite de semblables propos tenus à Berlin par certains soi-disant « pacifistes français » au début de l'année 1936 : jamais la France n'acceptera une mobilisation pour s'opposer au retour des troupes allemandes en Rhénanie, que le chancelier Hitler se décida, contre l'avis de son état-major, à « tenter le coup ».

A Londres, lors de la visite de MM. Daladier et Georges Bonnet au château de Windsor, l'atmosphère était détendue. La « season » commençait : on se déclarait enchanté de l'accord anglo-italien; l'euphorie était telle que l'on ne critiquait même pas la France de ses réserves; tous les journaux faisaient assaut de « gentillesse »; Daladier était traité de « nouveau Clemenceau ». L'Anschluss, en tant que facteur politique, était déjà oublié; les Anglais avaient toujours pensé que l'Autriche retournerait à l'Allemagne. Il n'en demeurait dans les esprits que des préoccupations d'ordre moral et social. L'opinion publique et la Société s'étonnaient de la façon dont l'Allemagne se comportait à Vienne. On comprenait — pour la première fois peut-être — ce qu'est cette Allemagne éternelle dont la France, depuis deux siècles, a été condamnée à subir les assauts et qui s'achemine, sous la pression permanente d'une mystique de race, vers une hégémonie qui ne sera satisfaite que lorsqu'en Europe tous les peuples de langue germanique seront soumis au Führer allemand, pétris par la culture allemande, embrigadés dans la discipline allemande pour la défense d'une paix allemande.

Par contagion, à Rome même, l'humanisme latin cédait devant la force germanique. Mussolini en fut tout imprégné au cours de son séjour en Allemagne; l'adoption du pas de l'oie comme les premières mesures racistes contre les Juifs apportaient au monde la manifestation de cette mentalité nouvelle. Le gouvernement de Londres continue toutefois à axer sa politique sur une entente avec l'Italie. C'est là une

des inconséquences dont parlait W. Steed au cours de la guerre de 1914; elle ne permettait pas de préjuger d'une duplicité britannique.

Pour le Foreign Office, l'affaire de Tchécoslovaquie c'est avant tout l'affaire de la France qui doit à l'Entente Cordiale de donner à Prague des conseils de prudence et de soumission. A Paris, on déduit de cette attitude que la Grande-Bretagne ne veut pas courir les risques que comportent les engagements qu'elle a pris. En réalité, le Cabinet britannique était partagé entre deux désirs contraires. Il souhaitait que la France maintînt ses positions devant les ambitions chaque jour plus pressantes de l'Allemagne, en même temps qu'elle redoutait d'être entraînée dans un conflit pour la Tchécoslovaquie qui faisait contre elle l'unanimité des appétits révisionnistes exploités par l'Allemagne en Europe Centrale.

Il faut bien se rendre compte que la Tchécoslovaquie était pour ainsi dire ignorée dans les Dominions; qu'elle n'était pas populaire en Grande-Bretagne dont l'opinion a toujours eu un secret penchant pour la défense des minorités. Le ministre de la Guerre, Hore Belisha, déclarait dès le mois de mars 1938 que la Tchécoslovaquie « est déjà du domaine du passé ». Les Anglais trouvent que cette combinaison de races, qui s'appelle l'Etat tchécoslovaque, est un danger politique et une hérésie. Seul, le côté international du problème retient donc l'attention du Foreign Office, c'est-à-dire les possibilités tactiques que la Tchécoslovaquie offre à la France pour s'opposer à l'hégémonie nazi sur le Continent. M. Daladier eut l'habileté de se placer sur ce terrain au cours des conversations de Londres. Il déclara que la Tchécoslovaquie était indispensable à la France pour se défendre en cas de guerre. Oui ou non, l'Angleterre comptait-elle sur l'armée française en temps de guerre pour assurer sa défense? Cette défense serait fort difficile si la France devait compter sur son flanc droit un groupe compact de cent millions d'hommes, de Hambourg aux Dardanelles, tout en étant menacée au sud sur ses frontières des Alpes et des Pyrénées! Pour sauver la paix, il faut donc faire reculer

l'Allemagne en Bohême, et l'Allemagne ne reculera que si l'Angleterre est aux côtés de la France. Daladier ajouta que l'Allemagne était à la veille de résoudre par la force le problème des Sudètes et qu'elle le ferait si l'Angleterre ne prenait pas nettement position. Il en fut ainsi. Le Foreign Office fit remettre par son ambassadeur à Berlin une note qui témoignait de la résolution où était le gouvernement britannique de remplir tout son devoir vis-à-vis de son pays et de la France alliée. « Le gouvernement anglais, disait cette note, espère que l'assurance que le gouvernement allemant a donnée le 14 mars dernier à M. Masny, ministre de Tchécoslovaquie à Berlin, que le Reich respecterait l'intégrité territoriale de la Tchécoslovaquie, a un caractère définitif et solennel, car l'Angleterre prévient le gouvernement allemand qu'au cas où la France ferait jouer le pacte franco-tchèque parce que l'Allemagne aurait attaqué la Tchécoslovaquie, l'Angleterre, en raison du jeu des accords de sécurité en Europe, se trouverait aux côtés de la France. »

L'effet produit fut considérable et il importe peu que ce soit le chancelier Hitler qui se soit alors vanté d'avoir sauvé la paix par sa patiente résignation. Cette résignation c'est Londres qui la lui avait imposée! C'est là une date capitale dans l'histoire des relations franco-britanniques : l'axe Paris-Londres avait courageusement manifesté son dynamisme; l'Angleterre avait signifié sans ambiguïté qu'il y avait encore pour elle une justice internationale, et au-dessus des intérêts, des devoirs qui s'imposaient aux démocraties pour la défense du droit et des libertés contre la force!... Le jour même, pour que nul ne se trompât sur la portée de son attitude, elle signait avec la France un accord posant la base d'une coopération des aviations des deux pays.

Pourquoi fallut-il qu'à Genève, le 9 mai suivant, le Conseil de la Société des Nations offrît à nouveau le spectacle d'une Grande-Bretagne et d'une France divisées? Qui aurait pu penser en France que ce serait l'Angleterre qui donnerait les coups les plus fatals à l'institution de Genève dont elle s'était si habilement, si tenacement servi alors qu'il s'agissait de

« rogner » les droits que la France tenait des traités de paix? Lord Halifax monta à la Tribune des Nations pour affirmer que la S. D. N. avait failli à sa mission et qu'il n'était vraiment plus opportun de parler de Covenant, ni de pacte de sécurité, ni d'obligations internationales alors que les dictatures, par leurs coups de force répétés, exigent que la paix soit assurée non à coups d'idéologie, mais par des compromis qui fassent litière des principes!

Inconséquence? Perfidie? Non pas : simple transaction entre l'opportunisme anglais et le conformisme britannique. La S. D. N., à défaut d'un idéal à servir, n'est plus qu'un prétexte à des procédures stériles. En réalité, lord Halifax parla à Genève en conservateur anglais. Si la politique de rapprochement avec l'Italie échouait, le parti conservateur devait en subir les conséquences. Pour qu'elle réussisse, il faut donc que la Société des Nations reste sourde aux appels de M. del Vayo en faveur de l'Espagne républicaine, et de M. Wellington Koo pour la Chine. La conscience puritaine britannique aurait dû pourtant rejoindre la logique française.

Au nom de quelle morale internationale M. Chamberlain peut-il dire à la Chambre des Communes que le nouvel accord anglo-italien n'entrera en vigueur que lorsque les troupes italiennes auront été retirées d'Espagne et dans le même moment déclarer qu'il y a pas d'intervention étrangère en Espagne et qu'il faut s'en tenir strictement à la politique de non-intervention? Pour que la politique pro-italienne de M. Chamberlain se justifiât, il eût fallu que la République espagnole fût définitivement vaincue : il n'y aurait plus alors à parler de morale, de droit international; une oraison funèbre suffirait. Fort heureusement, la République espagnole n'entend pas abdiquer pour servir les intérêts britanniques qui se sont déjà assurés des garanties du côté du général Franco.

Si la S. D. N. est bien morte c'est parce qu'elle a cru habile de servir la politique opportuniste de M. Chamberlain et de lord Halifax. On étonnerait beaucoup ces deux hommes d'Etat en leur disant qu'ils l'ont tuée. Déjà au moment de

la campagne d'Ethiopie ne faisait-elle pas figure « d'agonisante », lorsque d'unanimes résolutions brandissaient des sanctions contre l'Italie, et que la Grande-Bretagne et l'URSS fournissaient à l'agresseur tout le pétrole nécessaire... et même davantage sans doute!

En face de cette attitude britannique, la France attend : elle ne veut pas risquer de rompre la nouvelle Entente Cordiale en s'élevant à Genève contre l'Angleterre : elle aggrave le malentendu en voulant l'ignorer. Les délégués français ferment les yeux; ils feignent d'ignorer les formules habiles que le complaisant M. Avenol, secrétaire général de la S. D. N., suggère aux Anglais pour sacrifier les principes sur l'autel du droit en holocauste aux dictatures. Au moment où souffle la tempête, pense ce diplomate, le mieux est de mettre la justice en veilleuse et le droit sous le boisseau. Il est plus habile et plus facile de tourner les principes que de les modifier. Lorsque la tourmente sera passée, toutes les nations reviendront à Genève. On ressuscitera les principes pour entériner sans sanctions les abus du droit et les dénis de justice; tout ira bien!

La France ne comprend pas que son alliée se prête de bonne foi à cette expérience. Il est vrai que, pas plus lord Halifax que Georges Bonnet n'ont vécu les temps où la politique était régie par des lois internationales et ils ne soupçonnent nullement l'ampleur et la profondeur de la nostalgie que l'idéal genevois a laissée dans l'âme des peuples. Lord Halifax, au cours de cette session de Genève, est tourmenté avant tout par les tracas que lui donne la politique intérieure britannique. Il joue son portefeuille et celui du Cabinet conservateur. La vue de cet homme grave, qui a l'air d'un pélican affamé, au regard tourmenté de ceux qui scrutent leur conscience sans satisfaction, apparaît aux Français comme un masque de duplicité tant son austérité s'oppose à l'opportunisme de sa politique. Prétendant plaisamment qu'il lit certainement beaucoup plus Isaïe ou Jérémie que Ronsard ou Montaigne, sachant que son père s'est occupé toute sa vie du rapprochement des Eglises, les Français avec leur logique, avec leur esprit léger mais clair, ne compren-

nent pas comment, avec un si lourd bagage de conscience et de mystique, le noble lord s'efforce, avec des formules toute confites de pitié, de tordre le cou au Négus ou d'étouffer la République espagnole. Quand lord Halifax proposait, à la séance du 11 mai 1938, de résoudre le problème espagnol en reconnaissant le droit de belligérance aux rebelles comme aux républicains, l'esprit logique des Français se refusait à comprendre. Une telle solution ne réglait pas l'essentiel : les positions italiennes en Méditerranée. Le Duce pouvait-il sans perdre tout son prestige abandonner les Baléares et se désintéresser de l'Espagne? Même s'il y consentait, il resterait les Allemands. Pour la France, tout le problème était là, alors qu'à Londres on continuait à se leurrer de l'espoir que la victoire du général Franco permettrait d'obtenir plus aisément de Mussolini un règlement satisfaisant du problème espagnol et de lui rendre moins nécessaire son accord avec Berlin. Sans être partisan d'une intervention en Catalogne, qu'au fond personne ne souhaite à Paris, un gouvernement démocratique, digne de ce nom, peut-il s'opposer au mouvement si noble de solidarité qui porte les ouvriers français ou anglais à secourir dans ses malheurs le « peuple espagnol »? Ce mouvement ne pouvait en tout cas justifier la note par laquelle la Grande-Bretagne, oublieuse des torpillages en Méditerranée, des bombardements de villes ouvertes dans lesquels l'Italie et l'Allemagne ne craignaient même pas d'afficher leur participation, insinuait que la France était responsable de la continuation de la guerre en Espagne et en prenait prétexte pour émettre fermement le vœu que la frontière des Pyrénées fût fermée au plus tôt.

Les choses en étaient là lorsqu'éclata, en Europe Centrale, l'alerte du 21 mai.

Le 21 mai, aux premières heures de l'aube, les douaniers tchèques tirèrent sur des motocyclistes sudètes qui passaient la frontière, transportant des tracts en langue tchèque, appelant les Allemands des Sudètes à la rébellion armée contre le gouvernement de Prague. L'Allemagne fit mine de mobiliser... Tout aussitôt la France et l'Angleterre chargè-

rent leurs ambassadeurs à Berlin de notifier au gouvernement allemand leurs intentions. M. Georges Bonnet fit déclarer par M. François Poncet que la France allait mobiliser, tandis que sir Neville Henderson rappelait à Ribbentrop que si la France s'engageait dans une guerre à cause de la Tchécoslovaquie et voyait de ce fait l'intégrité de son territoire en péril, l'Angleterre la soutiendrait. Ribbentrop répondit, avec une certaine insolence, que l'Allemagne ferait ce qu'elle voudrait, que la guerre ne lui faisait pas peur, même si le Reich devait avoir le monde entier contre lui. Sir Neville Henderson réclama alors au gouvernement allemand qu'on voulût bien mettre à sa disposition des trains pour rapatrier les femmes et les enfants de nationalité anglaise. Cette simple manifestation qui témoignait de la volonté britannique d'exécuter ses engagements produisit un effet magique. Les Allemands se contentèrent des excuses du président Bénès.

Tandis que l'ambassadeur de Grande-Bretagne prenait l'initiative de cette démarche, le gouvernement de Londres s'efforçait, tout en en bénéficiant, d'en réduire la portée. Il agissait à Paris dans le sens de la conciliation, pour ne pas dire des abandons.

Durant tout le mois de juin, le ministère des Affaires étrangères français reçut en ce sens de nombreuses notes du gouvernement anglais qui ne craignait même pas de demander au gouvernement français de lui communiquer le texte des recommandations que la France devait adresser à la Tchécoslovaquie pour inciter cette dernière aux concessions souhaitées par l'Allemagne. Le public français pouvait-il considérer comme une manifestation de l'Entente Cordiale que celle-ci amenât le Quai d'Orsay à céder au « chantage de la paix » de la Grande-Bretagne pour répondre au chantage à la guerre des dictatures!

Les vieilles traditions de la diplomatie britannique demeuraient au fond immuables. En face d'une Europe où il ne s'agissait plus de « balance de pouvoir », mais d'une lutte d'idéologie qui ne pouvait se résoudre par des compromis, Londres voulait ignorer qu'il ne s'agissait plus d'ajuster pro-

visoirement des intérêts matériels, d'arbitrer un conflit de frontières par des mesures provisoires. Il s'agissait en réalité de savoir qui l'emporterait pour l'avenir de la civilisation européenne, de deux mystiques qui n'ont point de contact, aucune possibilité d'accord. Il semblait donc à Paris que ce fût duperie de chercher en Espagne une entente avec l'Italie, de tenter un rapprochement avec l'Allemagne sur le dos de la Tchécoslovaquie! Comme l'a écrit récemment M. Eden dans un journal français : « Tant que les démocraties de l'Europe Occidentale ne réussiront pas à revivifier leur propre foi, elles ne peuvent espérer réaliser leur unité nationale à l'intérieur, ou défendre à l'extérieur leur point de vue avec un courage et une résolution tels qu'ils en assureraient le succès. »

Sur un certain point, M. Georges Bonnet partageait les illusions de M. Chamberlain; c'était sur la nécessité d'atermoiements qui eussent permis aux démocraties de s'armer tandis que l'Italie s'affaiblissait en Ethiopie et en Espagne, et que l'Allemagne était « accrochée » à l'Est. Ni à Londres, ni à Paris on n'eut le courage d'exploiter l'heureux résultat obtenu en mai par l'énergique attitude franco-britannique, bien que tous les rapports diplomatiques eussent apporté l'assurance que le Führer avait compris que l'entente, devenue en réalité l'alliance franco-britannique, si elle était maintenue, s'opposerait à la réalisation de ses ambitions et mettrait à son expansion vers l'Est une barrière qu'il n'était pas en mesure de franchir. Pour donner le change, et camoufler vis-à-vis de son opinion son échec de mai, Hitler accentua ses préparatifs de guerre, sous le prétexte de « grandes manœuvres ». Lorsque, en réponse, Londres se borna à proposer « la médiation » de lord Runciman, les Allemands conclurent que l'acte d'énergie de mai n'avait été qu'un feu de paille; que la partie pouvait encore être jouée et qu'à Londres comme à Paris on hésiterait à passer à l'action.

Bien que la mission de lord Runciman ait été décidée à Londres, à la suite de suggestions du gouvernement de Prague, avant que les envoyés secrets du Führer, M. Wiedman et von Dirksen, ne soient venus à Londres et aient négocié

sans témoins avec lord Halifax, il ne pouvait être mis en doute que l'initiative britannique avait pour objet de satisfaire aux revendications allemandes et d'aboutir à la réalisation d'une République fédérative à Prague. A Berlin, on applaudit à la mission de lord Runciman comme à une revanche du mois de mai. Faut-il prétendre que la satisfaction des milieux officiels du Reich vint des assurances que lord Halifax aurait données à von Dirksen, à l'insu du gouvernement de Paris? Sans vouloir ressusciter le fantôme de la perfide Albion, le public français manifestait quelques inquiétudes : la mission de lord Runciman ne devait-elle pas conduire la Grande-Bretagne à des négociations directes entre Londres et Berlin? Hitler ne pouvait manquer d'en profiter pour tenter à nouveau de désunir le front franco-anglais. Une République fédérative à Prague, au sein de laquelle les grandes puissances seraient garantes de l'équilibre des nationalités, ne donnerait-elle pas aussi, et avec l'assentiment de l'Angleterre, un droit de regard à l'Allemagne dans la diplomatie et dans les armements tchèques? Hitler, par la voix de Conrad Heinlein, le Führer des Sudètes, n'avait pas caché ses objectifs : « Nous voulons la révision du mythe erroné de l'histoire tchèque... et la révision de la politique extérieure de l'Etat tchèque. » Sous le fallacieux prétexte de satisfaire au droit d'une minorité, tout ce que l'on était en droit d'attendre, pour la sauvegarde de la paix en Europe et pour l'avenir des démocraties, des pactes franco-tchèques et tchéco-russes, se trouverait annihilé! Stratégiquement, diplomatiquement, la Tchécoslovaquie aurait vécu. Les Allemands des Sudètes étant autonomes, l'Allemagne pourrait, assurée des complaisances du gouvernement de Budapest où se manifestait un revirement en sa faveur, exercer, plus activement, son ascendant en Roumanie pour obtenir le pétrole dont elle manquait, afin que le nazisme pût tenter avec succès de réaliser « toute la grande Allemagne ». Paul-Boncour interpréta les vœux de l'opinion publique française et aussi ses inquiétudes lorsqu'il écrivit alors : « Il faut faire des vœux pour que lord Runciman réussisse. Bien sûr! Tout de même il est dur d'en être arrivé là. Imaginons un

peu que, du temps des Sinn-Fein, un homme important d'une puissance amie ait dû, pour éviter le pire, mettre sur un pied d'égalité les insurgés de Dublin et le gouvernement légal ! »

Les atermoiements du gouvernement de Prague, les luttes de partis qui divisaient la Tchécoslovaquie avaient facilité la manœuvre anglaise et justifié, dans une certaine mesure, l'attitude du gouvernement de Paris. Le président Bénès aurait été mieux inspiré, en offrant immédiatement aux Sudètes un régime d'autonomie semblable à celui que le gouvernement de Washington reconnaît aux Etats américains, et si, sur la base de ce projet, il avait sollicité l'arbitrage du président Roosevelt. Ni au point de vue intérieur, ni au point de vue extérieur, il n'aurait plus rencontré de difficultés. Les fermes déclarations de M. Cordel Hull, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Etats-Unis, et du président Roosevelt sur « la liberté et la démocratie, conditions d'une civilisation qui ne se peut concevoir qu'internationale », avaient ouvert à cet égard quelques semaines auparavant des perspectives favorables. On ne doit certes pas en tirer de conclusions définitives sur la possibilité d'une coopération américaine allant au delà du domaine des idées et des intérêts économiques; la Grande-Bretagne aurait dû toutefois y trouver des encouragements à maintenir la solidarité franco-britannique pour s'opposer à ce que le président Roosevelt appelait dans son noble langage « la brutalité aveugle, la caporalisation antidémocratique, la misère imposée à des gens sans défense, la violation des droits individuels ».

La France ne demandait pas à la Grande-Bretagne de renier ses traditions démocratiques. Il ne s'agissait pas, pour s'opposer à l'expansion des dictatures, à leurs agressions « d'adopter leurs procédés et leur propre jeu », comme le laisse entendre un écrivain anglais, Arnold J. Toynbie. Pour que l'idéologie raciste et totalitaire n'ait plus licence de se propager par la force, les démocraties n'ont pas à se muer elles-mêmes en nations fascistes. Les Français demandaient seulement que la Grande-Bretagne revînt à cet esprit positif

qui a toujours été le sien aux heures de crise. Ils redoutaient que les Anglais reculassent devant les efforts nécessaires pour donner à l'Entente Cordiale toute sa valeur en acceptant un juste compromis entre l'instinct britannique et la logique française. Une compréhension mutuelle devait sceller l'union des cœurs et des sentiments populaires, dont le voyage que firent à l'époque à Paris le roi George VI et la reine Elisabeth fut l'un des plus éclatants témoignages.

Ce voyage des souverains britanniques en France au mois de juillet 1938 facilitait, en effet, ce rapprochement et cette compréhension. Il souleva un grand mouvement de foules et d'idées qui apporta aux gouvernements hésitants un stimulant et un avertissement. Comme le dit Ludovic Naudau, « la venue des deux souverains britanniques à Paris, préparée par un Cabinet qui s'accorde avec la volonté d'un Parlement, reflet lui-même de la conscience nationale, fut la consécration définitive de cette Entente Cordiale qui, après des perspectives singulières, vieilles d'un siècle, a fini par être saluée des deux côtés du détroit... comme un fait accompli, inévitable, voulu par le destin. » On ne peut certes éviter qu'il y ait toujours entre Londres et Paris des malentendus, des discussions, mais il devrait être facile d'aplanir les uns et de faciliter les autres quand il y a, à nouveau, dans les sentiments et dans les cœurs des deux peuples « quelque chose d'humain préparant les ententes qui finissent par se rétablir », dira G. Hanotaux. Il semblait bien, à Paris comme à Londres, qu'après ces journées inoubliables il ne devait plus être question de la « perfide Albion ». La Grande-Bretagne réaliste, opportuniste, orgueilleuse, la France idéaliste, juridique, prompte à se décrier, devaient par l'union de leurs qualités complémentaires répondre « aux aspirations et aux efforts séculaires de l'humanité pour la suprême victoire de la civilisation ». Il était temps; toute la civilisation de l'Europe, au bord de l'abîme, menaçait de sombrer!

Les Français s'étonnaient bien que la Grande-Bretagne, poursuivant avec un courage admirable un programme de réarmement qui lui coûte plus de 180 millions de francs par 24 heures, ayant accepté par l'accord tripartite de mettre à

la disposition de la paix et de l'Entente Cordiale sa monnaie et son crédit, se refusât encore au suprême effort de la conscription obligatoire qui donnerait à réfléchir aux dictateurs trop ambitieux. Lord Lothian a eu le courage, il est vrai, de dire publiquement : « Je crois que si un service de volontaires doit être insuffisant, alors un service national ferait bien comprendre à tous qu'il vaut mieux négocier avec nous qu'essayer d'employer la force à notre détriment. »

L'incompréhension des Anglais vis-à-vis de notre politique intérieure subsistait encore, il est vrai. La France, quel que soit le gouvernement au pouvoir, doit bien admettre que l'opinion britannique, suivant une partie de l'opinion française, ne peut concevoir que « ce soient les mêmes hommes qui réclament des avions contre le fascisme et qui empêchent, par des grèves, la production de ces avions [1]. » M. Hore-Belisha, ministre de la Guerre de Grande-Bretagne, manifestait récemment à M. Mandel son étonnement de l'attitude nationale du parti communiste lors de la visite à Paris du roi et de la reine d'Angleterre. M. Mandel eut beaucoup de peine à lui faire comprendre que les communistes français n'étaient pas des anarchistes à la mode de 1900, qu'ils avaient, eux aussi, une vision des nécessités nationales et qu'ils comprenaient que le triomphe même de leurs idées ne se pouvait admettre que par la coordination de toutes les forces vitales du pays, encore qu'ils différassent d'opinion avec les autres partis du gouvernement sur les modalités de cette coordination.

Malheureusement la mission de lord Runciman devait porter ses fruits comme l'avait escompté Adof Hitler; on ne peut, cependant, comme certains l'ont laissé entendre en France, rejeter les responsabilités de l'évolution de la situation internationale sur la Grande-Bretagne. Le gouvernement de Londres n'a agi, pendant toute cette période, qu'en parfait accord avec le gouvernement de Paris. Il ne faut pas oublier que les menaces allemandes à l'encontre de la Tchécoslovaquie visaient beaucoup moins la solution d'un

1. Alfred Fabre-Luce.

problème de minorités qu'une rupture de l'un des maillons de la sécurité française.

L'accord militaire qui liait la France à la Tchécoslovaquie était jusqu'alors considéré comme l'une des bases essentielles de la défense française. Le président du Conseil, M. Daladier, en avait si bien convaincu ses partenaires anglais, lors de son voyage à Londres, que le Foreign Office et lord Halifax lui-même en étaient venus à admettre que tout démembrement de la Tchécoslovaquie rendrait les démocraties occidentales plus vulnérables aux dictateurs.

C'était donc à Paris de prendre les initiatives qui s'imposaient pour éviter que l'hégémonie allemande, abattue au prix de tant de sang et d'efforts en 1918, ne puisse se reconstituer au centre de l'Europe. Le gouvernement français disposait par la presse de tous les moyens pour faire comprendre au peuple français le véritable caractère du problème qui se posait devant lui. Lorsque les Allemands menaçaient la Tchécoslovaquie, ils posaient un problème de stratégie française. De même que la frontière anglaise allait jusqu'au Rhin, comme l'avait dit M. Baldwin, la défense de la frontière française s'appuyait sur le quadrilatère de Bohême. C'est à Paris et non à Londres que le « ressort » s'est détendu. C'est à Paris, comme l'écrivait Pertinax, que « le drapeau blanc fut hissé sur les traités de paix ».

Malgré l'article du *Times* du 7 septembre qui, en suggérant l'idée d'un plébiscite en Tchécoslovaquie, ne traduisait qu'une partie de l'opinion anglaise et qui fut désavoué avec indignation par le gouvernement responsable, rien ne permettait au Quai d'Orsay de laisser s'accréditer la nouvelle d'un changement de politique au Foreign Office. En tout cas, les Français, sans distinction de partis, ont eu le sentiment qu'entre ces deux dates tragiques : 14 septembre — 30 septembre, l'Angleterre avait été, non seulement loyale, mais fermement résolue à faire son devoir, à remplir ses engagements. La position anglaise restait conforme à la ligne de conduite que M. Chamberlain s'était tracée dès le mois de mai et qu'il avait à nouveau rappelée dans un communiqué à la presse le 11 septembre : si la France entrait

en guerre pour satisfaire aux obligations du pacte qui la liait à la Tchécoslovaquie, la Grande-Bretagne l'appuierait et la suivrait car la sécurité de son alliée serait en danger, mais la Grande-Bretagne n'avait pas à assumer les responsabilités qui incombaient à la France, seule juge des conditions de sa sécurité; elle n'entendait pas notamment s'engager directement en ce qui concernait le maintien de l'ordre territorial et politique en Europe Centrale.

Le Français moyen comprenait très difficilement cette restriction : défendre la Tchécoslovaquie n'était-ce pas défendre la sécurité française? A la France d'en décider, répondait l'Anglais de la rue. Il ne faut surtout pas que, par un engagement inconditionné, Londres puisse donner à Prague l'impression que la Tchécoslovaquie sera soutenue en tout état de cause afin de ne pas inciter cette dernière à une intransigeance génératrice de conflit. Les réserves britanniques encourageaient malheureusement les dirigeants allemands, partisans d'une action de force, à accentuer leur pression. Comment s'étonner que, dans ces conditions, M. Chamberlain, devant son opinion publique que le soudain revirement de la politique française avait rendu réticente, ait envisagé de tenter, par-dessus la tête de la France, une négociation directe avec le Führer.

Il semblait bien que lord Runciman fût au bout de ses efforts de médiation; les concessions faites par le gouvernement de Prague étaient elles-mêmes dépassées par les événements, dont le rythme accéléré témoignait du dynamisme allemand et des véritables buts poursuivis par le Führer, sous le couvert habile et tendancieusement évoqué du libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le discours d'Adolf Hitler du 12 septembre à Nuremberg, ses insultes au président Bénès suscitèrent par ailleurs les passions des Allemands des Sudètes qui se refusèrent aux négociations avec le gouvernement de Prague et adressèrent à ce dernier un ultimatum dépassant largement le fameux programme de Karlovy-Vary qui avait été finalement accepté à Prague. Les manifestations tumultueuses et les rixes sanglantes se multiplièrent. Les 12, 13 et 14 septembre, la même angoisse

règne à Paris et à Londres; le 13, la nouvelle est donnée d'une décision qui aurait été prise par le Führer d'agir militairement le 25 septembre. C'est alors que M. Daladier fournit à M. Chamberlain l'occasion dont celui-ci souhaitait que l'initiative vînt du gouvernement de Paris, ne voulant pas la solliciter pour rester fidèle à l'accord franco-anglais du 29 avril.

Le mardi, vers 17 heures, M. Daladier, après un Conseil de Cabinet et un Conseil des ministres assez agité, appelle au téléphone son collègue anglais. La conversation fut très laborieuse, chacun des deux hommes n'ayant pas une connaissance suffisante de la langue de son interlocuteur. M. Daladier développa l'idée que, pour renouer les fils de la négociation, qui menaçaient d'être définitivement tranchés par « l'épée de Siegfried », il convenait de recourir à une procédure exceptionnelle et spectaculaire. Il suggéra donc l'idée d'une conférence anglo-franco-allemande tout en signalant qu'un tel projet se heurterait sans doute à de sérieuses difficultés en raison des susceptibilités italiennes et polonaises dont le Führer tiendrait compte, de même qu'à Paris on devait tenir compte de celles de l'URSS. Il insistait toutefois pour que Londres prît l'initiative de toute procédure exceptionnelle qui lui paraîtrait convenable, la France ne pouvant le faire en raison de son traité d'alliance avec la Tchécoslovaquie.

M. Chamberlain réserva sa décision et ce ne fut que le mercredi 14, vers 3 heures du matin, que le Foreign Office informa le Quai d'Orsay que la suggestion française était retenue, puis, à 17 heures, Paris fut informé que M. Chamberlain avait décidé de se rendre en personne à Berchtesgaden pour se rencontrer avec le Führer. Si Chamberlain, par un geste qui n'était qu'infiniment respectable et traduisait sa volonté pacifique, acceptait l'humiliation de ce « Canossa des démocraties », il répondait à un désir exprimé par le gouvernement français. Aussi bien les commentaires de la presse française, qui s'efforçaient de rejeter sur le gouvernement de Londres les responsabilités de cette défaillance, furent-ils cruellement ressentis à Londres, et nuisirent à la

coopération franco-britannique, tout en donnant des armes à Hitler pour sa négociation avec le Premier britannique.

De cette conversation de Berchtesgaden peu de choses ont filtré, si ce n'est la violence avec laquelle le Führer, coupant la parole à sir Neville Chamberlain, exposa ses revendications, en amplifiant sur le thème de Nuremberg, et en les appuyant des plus graves menaces. Il ne s'agissait déjà plus de ce plébiscite pour lequel, contre l'attente de Berlin, l'Angleterre et la France avaient marqué une faveur, qui encouragerait Hitler à pousser plus loin son offensive; il parla d'occupation militaire et d'annexion pure et simple de tous les territoires sudètes qu'il convoitait. Si on se réfère aux propres déclarations de Chamberlain au Conseil restreint de Cabinet qui suivit son retour à Londres le 16 septembre dans la soirée, le Premier britannique ne répondit pas tout net à son interlocuteur que si l'Allemagne entendait régler la situation par un coup de force, il trouverait la France et l'Angleterre unies en face de lui. Il se serait contenté de cette exclamation : mais c'est la guerre! Ce qui lui aurait valu cette réponse d'Hitler : oui, c'est la guerre, et, moi vivant, j'entends y présider si nos revendications ne sont pas intégralement acceptées. Ce fut donc bien un ultimatum que le Premier britannique reçut à Berchtesgaden.

Encore une fois, le gouvernement anglais ne voulut pas prendre la responsabilité de donner une suite quelconque à la négociation sous la pression d'une telle menace, ni celle de transmettre cet ultimatum à Prague, avant d'en avoir conféré avec le gouvernement français. Invités à se rendre à Londres, MM. Daladier et Bonnet débarquèrent à Croydon dans la matinée du 18 septembre. Une fois de plus le gouvernement français fut appelé à prendre ses responsabilités, M. Chamberlain signalant nettement le caractère des demandes que lui avait présenté Adolf Hitler, l'impossibilité d'un marchandage et les menaces d'une solution de force imminente. Une discussion s'engagea sur laquelle les informations précises manquent. Il n'est donc pas permis de discriminer si la décision prise de l'envoi à Prague d'un plan pro-

pre à satisfaire aux exigences nouvelles formulées par le Führer à Berchtesgaden a été prise dans une atmosphère d'entente cordiale ou par des manœuvres de l'un ou l'autre des interlocuteurs. Le communiqué qui fut donné à la presse dans la soirée n'était qu'une formule vague et informe qui dénotait que l'accord n'avait pu se faire que sur des principes. On peut en conclure que des divergences de vues subsistaient en ce qui concerne les modalités d'exécution de ces principes.

Le communiqué était ainsi conçu : « Après discussion complète de la présente situation internationale, les représentants des gouvernements britannique et français sont en accord complet sur la politique à adopter pour aider à une solution pacifique de la question tchécoslovaque. Les deux gouvernements espèrent qu'il sera possible d'envisager un règlement plus général dans l'intérêt de la paix européenne. » Si l'on ne peut établir ce que ce communiqué témoignait d'opposition entre les points de vue français et anglais pour la réalisation de la solution pacifique également souhaitée de part et d'autre, il est du moins évident qu'il ouvrait au Führer des possibilités pour accentuer ses menaces. En parlant d'un règlement général européen, les rédacteurs du communiqué — anglais ou français, anglais et français, sans doute — ne pensaient qu'à répondre à des préoccupations de politique intérieure, à une commune volonté de chloroformer une opinion publique angoissée par les mesures militaires prises de chaque côté du *Channel*. En Allemagne, cette perspective imprudente d'une négociation pour un règlement général autorisait Hitler a élargir le débat et à solliciter de nouveaux avantages, au cours de sa prochaine rencontre avec le Premier britannique, prévue pour le 21 septembre à Godesberg. La presse nazie, soigneusement orchestrée par le Dr Goebbels, ne manqua pas d'encourager « son Führer » dans cette voie et c'est l'indépendance de l'Etat tchécoslovaque, même amputé de sa minorité allemande, qui fut mise en cause. Le pacte franco-tchèque, le pacte tchéco-russe et le pacte franco-russe étaient directement visés, et ils étaient visés parce que la France les consi-

dérait comme les éléments essentiels de son activité diplomatique, de sa position stratégique et de ce qui lui restait de potentiel économique en Europe Centrale. La situation des démocraties est donc indiscutablement affaiblie après Berchtesgaden, et particulièrement celle de la France, mais il ne semble pas — et ceci est l'essentiel — que les positions respectives de la France et de la Grande-Bretagne aient été modifiées et aient pu prêter de part et d'autre à des suspicions.

Au Conseil des ministres, au cours duquel, dès son retour de Londres, M. Daladier rendit compte de ses conversations avec M. Neville Chamberlain, il affirma d'une façon très précise qu'aucune pression ne serait faite sur le gouvernement de Prague pour l'amener à accepter le plan franco-anglais et que, si ce plan était repoussé, la France maintiendrait ses engagements à l'égard de la Tchécoslovaquie. Dans le *Times* du 22 septembre, un leader, d'apparence nettement officieuse, donnait l'assurance que la Grande-Bretagne, de son côté, se considérait toujours comme liée vis-à-vis de la France. En réalité, aussi bien le gouvernement français, que le gouvernement britannique firent pression à Prague les 19 et 20 septembre pour obtenir du gouvernement tchèque une acceptation sans réserves du plan franco-anglais. L'union ne pouvait-elle donc jamais se faire entre les deux pays que pour des solutions négatives? Leur compréhension mutuelle ne serait-elle faite que d'une même incompréhension de l'Allemagne?

Ni à Londres, ni à Paris, on ne pense à compenser tout au moins sur d'autres terrains les concessions d'ores et déjà envisagée. La Pologne et la Hongrie, profitant de cette carence, veulent leur part de la curée, et leurs revendications, qu'elles prétendent aussi l'une et l'autre réaliser par la force, sont appuyées par le chancelier Hitler : ne font-elles pas partie de ce « règlement général que Londres et Paris ont déclaré souhaiter »? Le Duce, lui, prend position; on devine en quel sens : la solution du conflit, dit-il, « a un seul nom : plébiscites pour toutes les nationalités qui le demandent » et, pensant sans doute aux minorités alleman-

des du Trentin, il restreint, sans plus de souci des contradictions que le colonel Beck, oublieux à Varsovie des minorités allemandes de Silésie, sa déclaration de principe en ajoutant « pour les nationalités qui furent contraintes à rester dans ce qui voulait être la Grande Tchécoslovaquie et qui, aujourd'hui, révèle son inconsistance organique. »

Ce ne sont pas les mesures de mobilisation larvée, dont le gouvernement de Paris demandait à l'état-major de se contenter, qui étaient de nature à faire reculer Hitler, encore que plusieurs des chefs militaires du Reich aient à nouveau attiré l'attention de leur Führer sur les risques d'un conflit dans lequel le système militaire français s'appuierait avec certitude sur l'appui économique des Etats-Unis d'Amérique, sur la collaboration de la flotte anglaise, de l'aviation russe et de trente-six divisions tchèques. André Tardieu posait nettement le problème dans *Gringoire* : « La Tchécoslovaquie compte peu; il s'agit de la sécurité européenne. Il ne s'agit pas en ce moment de faire la guerre, mais de l'empêcher. Pour cela, une seule méthode : être fermes comme l'Angleterre, non seulement à Prague mais à Berlin et obliger, comme elle, sans jactance mais avec clarté, le Führer à prendre la mesure de son risque. »

La Grande-Bretagne ne demandait qu'à être convaincue que là était le vrai, le seul chemin de la paix : une volonté confiante dans ses moyens! Comment songer à lui imputer à perfidie des hésitations que justifiait le propre manque de confiance du gouvernement français! On saisit mieux ainsi les conditions et l'état d'esprit dans lesquels M. Chamberlain alla, le 22 septembre, à Godesberg demander l'acquiescement d'Adolf Hitler au plan franco-britannique « imposé » à Prague. A la stupéfaction de M. Chamberlain, qui s'attendait, suivant ses propres paroles aux Communes le 28 septembre 1938, à n'avoir « qu'à discuter tranquillement des propositions que j'avais apportées », ce fut un coup pénible pour lui, quand le Führer, dès le début de la conversation déclara que ces propositions n'étaient pas acceptables, qu'elles allaient être remplacées par d'autres proposi-

tions « d'un genre que je n'avais pas du tout envisagé », ajoute M. Chamberlain avec quelque candeur! Les propositions nouvelles du Reich furent consignées dans un memorandum que le Führer remit à M. Chamberlain le 23 septembre à dix heures et demie du soir. Publié le 26, il faisait apparaître la nette aggravation des demandes allemandes et il revêtait nettement la forme d'un ultimatum puisqu'une date, le 1er octobre, était fixée pour l'entrée des troupes allemandes dans les territoires contestés.

A Paris comme à Londres, il y eut un véritable sursaut de l'opinion publique. Comme aux jours de péril de 1914, l'Entente Cordiale, mieux l'alliance cordiale, s'imposa et, à l'intérieur des deux pays, l'union des partis se dessina en faveur d'une politique de fermeté qui eût pu encore tout sauver.

De retour à Londres, M. Chamberlain invita derechef MM. Daladier et Bonnet à se rendre en Angleterre pour examiner la situation. Au cours du Conseil de Cabinet qui précéda le départ de M. Daladier, certains ministres déclarèrent que le projet de Godesberg allait plus loin que le plan franco-britannique du 19 septembre et qu'en conséquence il ne pouvait être accepté. Aussi bien au cours des réunions de Londres, MM. Daladier et Bonnet discutèrent-ils avec M. Chamberlain et lord Halifax des perspectives de guerre plutôt que des possibilités de paix. Le général Gamelin, généralissime des armées françaises, fut appelé d'urgence et l'étude des problèmes militaires fut sérieusement approfondie.

Cette conférence, qui se prolongea les 25 et 26 septembre, s'orienta vers une résistance commune, fût-ce par les armes, au diktât allemand. Les positions respectives de l'Angleterre et de la France devant un conflit, qui apparaissait imminent, furent nettement définies. Toutefois, redoutant que le Führer, dans le discours qu'il devait prononcer le soir du 26 septembre au Sportspalatz à Berlin, ne rompît les ponts, M. Chamberlain, avec l'agrément de M. Daladier, dépêcha à Berlin sir Horace Wilson, porteur d'une lettre personnelle, dans laquelle il insistait pour que le Führer se ralliât à l'idée

d'une conférence germano-tchèque où l'Angleterre serait représentée.

Voyant dans cette démarche une preuve nouvelle des hésitations de ses interlocuteurs devant l'action, Adolf Hitler, dans son discours du Sportspalatz, ne fit que réitérer avec plus de violence son ultimatum de Godesberg. « Deux hommes sont en face l'un de l'autre, conclut-il, Bénès et moi. Bénès a la décision en sa main, paix ou guerre. Ou bien il acceptera, ou nous irons chez lui nous servir nous-mêmes. »

En France et en Grande-Bretagne, les mesures de mobilisation se précipitent alors, cependant qu'une lettre d'Hitler, adressée à Chamberlain et reçue à Londres à minuit trente, dans la nuit du 27 au 28, témoigne d'une certaine limitation des exigences du Führer. Elle n'écartait pas toutefois l'hypothèse d'une action militaire du Reich, corroborée par l'annonce d'une mobilisation générale sous vingt-quatre heures.

La Grande-Bretagne maintient néanmoins ses positions essentielles. La mobilisation de la flotte anglaise est décidée, elle est annoncée à la presse le 27 à minuit. Dans un communiqué officieux, le Foreign Office renouvelle même formellement ses engagements envers la France : « Il a été déclaré par les autorités que, la semaine dernière, M. Chamberlain a essayé avec le chancelier allemand de trouver le moyen de régler pacifiquement la question thèque.

« Il est encore possible de le faire par des négociations. Mais si, nonobstant les efforts du Premier anglais, l'Allemagne attaque la Tchécoslovaquie, le résultat immédiat sera que la France sera tenue de secourir ce pays et que la Grande-Bretagne et la Russie se tiendront certainement aux côtés de la France. Il n'est pas encore trop tard pour arrêter cette grande tragédie : les peuples et toutes les nations doivent insister en faveur d'un règlement par libre négociation. »

Dans la soirée du 27, dans un discours radiodiffusé, M. Chamberlain avait malgré tout confessé qu'il ne voyait plus d'utilité à un troisième voyage en Allemagne et que si l'Angleterre était appelée à se battre ce ne serait pas pour

défendre la Tchécoslovaquie, mais pour une raison supérieure : interdire à l'Allemagne d'exercer son hégémonie en Europe : « Sous une telle domination, déclara-t-il, la vie d'un peuple, qui croit à la liberté, ne vaudrait pas la peine d'être vécue. »

C'est alors que Mussolini rentre en scène. Au simple appel que lui transmet M. Chamberlain, sur la suggestion de M. Daladier, il accourt, « espérant trouver sa part de la capitulation franco-britannique », écrit Pertinax. L'orgueil d'Hitler sera heureux de céder aux instances de son « grand ami ». Une troisième fois, le 29 septembre, Chamberlain vole vers l'Allemagne, mais cette fois M. Daladier le rejoint à Munich et, à côté d'Hitler, il y a Mussolini. Après une pénible discussion, un accord est signé qui sanctionne la victoire des dictateurs.

Le Reich a recouvré à Munich sa pleine liberté de manœuvre pour asseoir son hégémonie en Europe Centrale et dans les Balkans.

Les démocraties française et anglaise ont été placées par l'accord de Munich à la croisée des chemins. A cette heure si grave, la France et la Grande-Bretagne doivent prendre conscience que, sans renier aucune des forces vraies de leurs patriotismes nationaux, elle doivent les conjuguer pour faire avec fermeté œuvre constructive. Cela nécessite, certes, des concessions réciproques : l'enjeu, qui est la paix du monde, la paix dans la liberté, en vaut la peine! L'Entente Cordiale ne sera assurée et n'aura d'efficacité que si chacune des deux nations a foi en son propre destin et ne cède à sa nature, à ses penchants, à ses traditions qu'en se préoccupant de ne pas heurter, ni diminuer ceux de l'autre nation. Cet effort de compréhension mutuelle peut et doit être fait de part et d'autre.

BIBLIOGRAPHIE

Documents diplomatiques et militaires sur l'avant-guerre et la guerre. Publications officielles françaises et anglaises.

LAVISSE (Ernest). — *Histoire de la France contemporaine,* Paris, Hachette.

HANOTAUX (G.). — *Histoire de la nation française,* Paris, Plon, 1920-1929.

POINCARÉ (Raymond). — *Au service de la France,* Paris, Plon, 1926-1928.

BOURGEOIS (Emile). — *Manuel historique de politique étrangère,* Paris, Belin.

DEBIDOUR (A.). — *Histoire diplomatique de l'Europe,* Paris, Alcan, 1919-1926.

TARDIEU (André). — *La Paix,* Paris, Payot, 1920.

RECOULY (Raymond). — *La Grande Guerre,* Paris, Ed. de France, 1934.

STRESEMANN (Gustav). — *Les papiers de Stresemann,* Paris, Plon.

SIXTE DE BOURBON. — *L'offre de paix séparée de l'Autriche,* Paris, Plon, 1920.

Paul Cambon, ambassadeur de France (1843-1924), par un diplomate, Paris, Plon, 1937.

CLEMENCEAU (Georges). — *Grandeurs et misères d'une victoire,* Paris, Plon, 1929.

RIBOT (Alexandre). — *Journal et correspondances inédites.* Publié par le Dr A. Ribot, Paris, Plon, 1936.

WICKHAM STEED. — *Trente années de vie politique,* Paris, Plon.

CHURCHILL (Winston). — *La Crise Mondiale,* Paris, Payot, 1927-1931.

GREY (Edward). — *Mémoires,* Paris, Payot, 1927.

COLLIER (John). — *Just the other day, An informal history of great Britain since the war,* London, Hamish Hamilton (octobre 1932).

DIENST (Frank). — *England after the war,* New-York, Doubleday, Page, 1920.

GATHORNE HARDY (G. M.). — *A short history of international affairs,* 1920 to 1934. Préface by Eustace Percy, London, H. Milford, 1934.

MUIR (Ramsay). — *A brief history of our own times,* London, Philip, 1934.

Documents

TOYNDEE (Arnold J.). — *Ed. Survey of international affairs,* London, Milford. (Royal Institute of international affairs) fait suite à History of the peace Conference of Paris.

Les relations franco-britanniques. Correspondance échangée entre MM. Poincaré et Ramsay Mac Donald du 21 février au 25 mai 1924. *Europe Nouvelle,* 14 juin 1924.

Le livre bleu français et le livre blanc anglais sur le compromis naval franco-britannique, *Temps,* 14 octobre 1928.

L'Echec du compromis naval franco-britannique. Les négociations

avec les puissances de mars 1927 à octobre 1928. *Europe nouvelle,* 17 novembre 1928.

L'accord franco-britannique. Gentlemen's agreement. Lettre de M. Neville Chamberlain, *Temps,* 15-16 juillet 1932.

Les entretiens franco-britanniques, communiqué officiel, *Temps,* 23 mars 1933.

La coopération franco-britannique. La réponse française, *Temps,* 9 octobre 1935.

L'intervenion britannique dans le cas d'une agression non motivée en Europe. La réponse anglaise. *Temps,* 1er octobre 1935 (texte de la réponse de sir Samuel Hoare, 26 septembre).

Ouvrages

BARDOUX (Jacques). — *Angleterre et France : leurs politiques étrangères.* Essai d'une définition psychologique. The Zaharoff lecture for 1935, Oxford, Clarendon Press, 1937.

— *La Bataille diplomatique pour la paix française* (février 1919-octobre 1920), Paris, F. Alcan, 1921.

— *L'Ile et l'Europe.* La politique anglaise (1920-1932), Paris, Delagrave, 1933.

— *J. Ramsay Mac Donald,* Paris, Plon, 1924.

— *Lloyd George et la France,* Paris, F. Alcan, 1923.

— *Le Socialisme au pouvoir.* L'expérience de 1924. Le dialogue J. Ramsay Mac Donald - Edouard Herriot, Paris, Firmin Didot, 1930.

FABRE-LUCE (Alfred). — *La Crise des alliances.* Essai sur les relations franco-britanniques depuis la signature de la paix, 1919-1922, Paris, Grasset, 1922.

HERISSON (Charles D.). — *Les Nations anglo-saxonnes et la paix,* Paris, Recueil Sirey, 1936.

LLOYD GEORGE (David). — *Is it peace,* London, 1923.

PINON (René). — *L'Avenir de l'Entente franco-britannique,* Paris, Plon, 1924.

SELSAM (John Paul). — *The Attempts to form an Anglo French Alliance,* 1919-1924, Philadelphia, University of Pensylvania Press, 1938.

CHAMBERLAIN (sir Austen). — *Peace in our time.* Addresses by the right Hon. sir Austen Chamberlain, London, Ph. Allan, 1928.

LLOYD GEORGE (David). — *The truth about reparations and war debts,* London, Heinemann, 1932.

MAC DONALD (J. Ramsay). — *At home and abroad.* Essays. London, Jonathan Cape, 1936.

NICOLSON (Harold). — *Curzon, the last phase* 1919-1925. A study in post war diplomacy, London, Constable, 1934.

RIDDELL (Lord). — *Lord Riddell's intimate diary of the peace conference and after* 1918-1923, London, Gollancz, 1933.

SEYDOUX (Jacques). — *De Versailles au plan Young.* Réparations, dettes interalliées, reconstruction européenne, Paris, Plon, 1932.

SNOWDEN (Philip Viscount). — *An Autobiography,* London, Nicholson and Watson, 1934.

VAUCHER (Paul) et SIRIEX (Paul Henri). — *L'opinion britannique, la S. D. N. et la guerre italo-égyptienne,* Paris, Hartmann, 1936.

Articles de Revues

*** France et Angleterre, R. de Paris, 15 janvier 1921.

Pinon (René). — *L'avenir de l'Entente franco-britannique.* R. des deux mondes, 1er février 1921-15 mars 1921.

Guyot (Edouard). — *Les conditions d'une coopération franco-britannique.* Vie des peuples, janvier 1922.

Guyot (Edouard). — *La Crise de l'Entente.* Vie des peuples, septembre et octobre 1922.

Bardoux (Jacques) — *La diplomatie française doit-elle regretter le cabinet travailliste?* Correspondant, février 1923.

Havély (Elie). — *L'opinion anglaise et la France.* R. politique et parlementaire, 10 décembre 1923.

Chaumeix (André). — *L'avenir de la paix et la politique franco-britannique.* R. Paris, 1er octobre 1924.

— *Les relations franco-britanniques et la Conférence de Gênes.* R. Paris, 15 avril 1922.

Coolidge (Archibald). — *A quarter century of Franco-British relations.* Foreign Affairs, octobre 1927.

La Bruyère (René). — *Les accords navals.* R. deux mondes, 1er novembre 1928.

James (E. L.). — *L'accord naval franco-anglais.* Monde nouveau, 15 octobre 1928.

Barclay (sir Thomas). — *Anglo-French Friendship,* Fortnightly R., janvier 1929.

Suarez (Georges). — *Une nuit chez Cromwell.* L'entrevue des Chequers (Herriot - Mac Donald) juin 1924. (Documents inédits). R. France, 1er et 15 janvier et 15 février 1929.

Simonds (Franck H.). — *The Anglo-French divorce.* R. of Reviews, octobre 1929.

Glasgow (Georges). — *Anglo-French Relations,* Contemporary Review, novembre 1929.

Spears (Brig-Gen E. L.). — *Great Britain and France,* National R., août 1931.

Nelville (C. F.). — *Britain and France.* The future of Europe. Fortnightly R., octobre 1931.

King-Hall (Comd. Stephen). — *Anglo-French Relations.* Intern. Affaires, novembre 1931.

Chaumeix (André). — *Great Britain and France.* National R., mai 1932. (Pourparlers franco-britanniques à Londres, octobre 1932).

Degouy (Amiral). — *Les relations anglo-françaises.* R. politique et parlementaire, septembre, octobre et novembre 1934.

Nicolson (Harold). — *Psychologie des relations franco-britanniques en 1935.* Europe nouvelle, 30 novembre 1935.

Fabre-Luce (Alfred). — *L'accord de Londres.* Europe nouvelle, 9 février 1935.

Worsley-Gough (Lt.-col. Henry). — *England and France,* 1919-1936. National R., juin 1936.

Géraud (André) (Pertinax). — *L'Assistance mutuelle franco-britannique.* Politique étrangère, avril 1937.

Delebecque (Jacques). — *England and France.* We must unite or perish. Nineteenth Cent., novembre 1937.

TABLE DES MATIERES

La gravure de la couverture est la reproduction d'une médaille du Cabinet des Médailles (Bibliothèque Nationale).

Imp. de Saint-Denis. Dagniaux, Gt. — 12-38

PERFIDIOUS ALBION— ENTENTE CORDIALE

by GENEVIEVE TABOUIS

Translated by J. A. D. DEMPSEY

Madame Tabouis' strong views on the importance of friendship between England and France lend special point to her latest book « Perfidious Albion-Entente Cordiale ». In it she analyses the psychological differences which separate the two peoples in their political, social and moral ideas, and goes on to discuss those divergencies which in post-War years have promoted the growth and power of the Rome-Berlin Axis.

She ends by pleading for a better understanding, so that London may cease to accuse Paris of fickleness and France may no longer impute to perfidy our defence of our own interests.

The Yorkshire Post.

Madame Tabouis, tracing the history of Anglo-French relations from the Middle Ages to the present day shows how even when working together the two countries have been mutually suspicious. *Sunday Referee.*

Books like this are needed to make us sit up and think, especially when they show us ourselves as others see us.

British Weekly.

Madame Tabouis handles an exceptionally interesting theme, and her book abounds in material which bears instructively upon it. *The Times.*

Demy 8vo. .... 12 s. 6 d. net